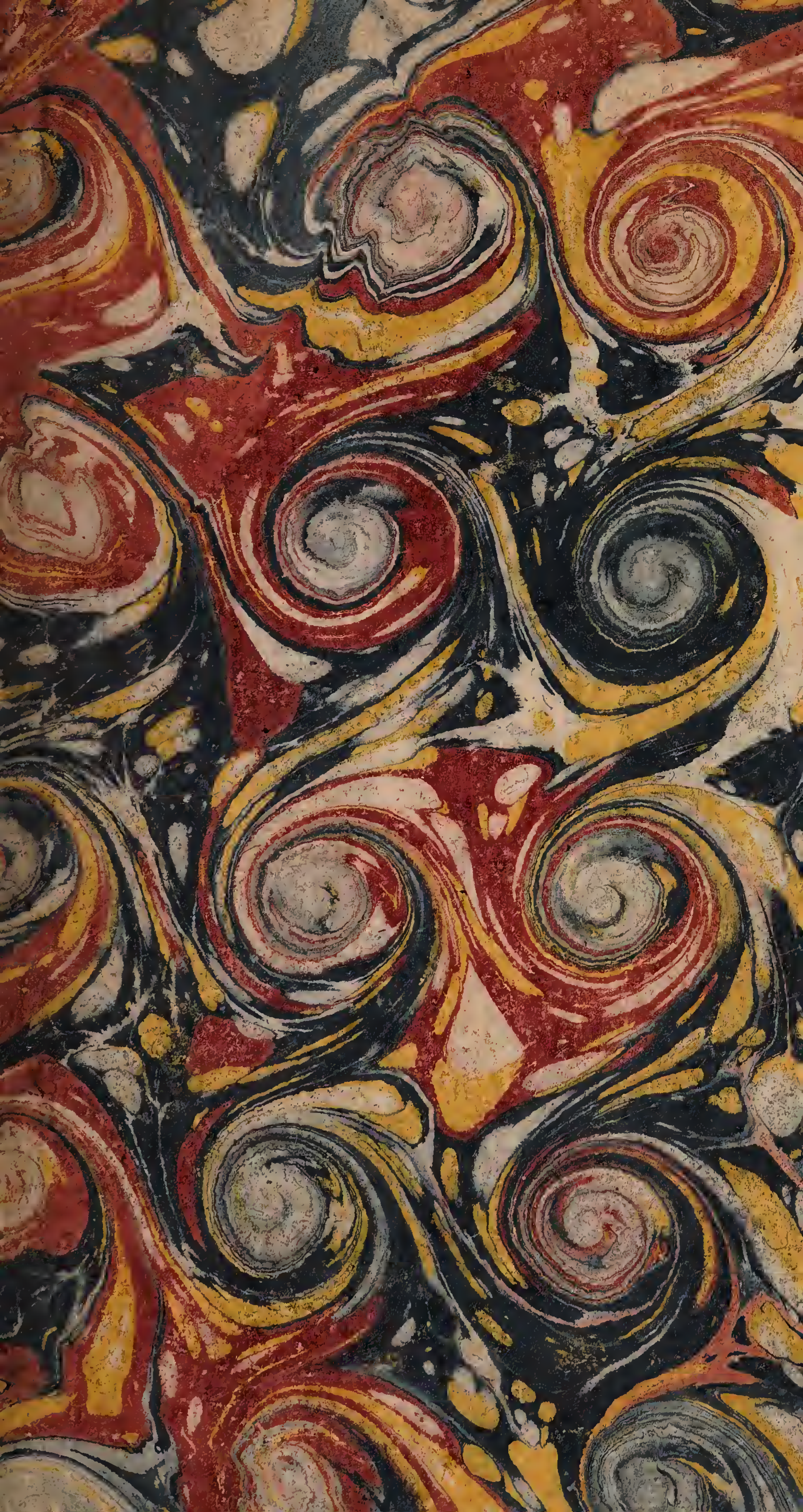






# RECUEIL PÉRIODIQUE D'OBSERVATIONS

*De Médecine, de Chirurgie & de Pharmacie.*

JUILLET 1754.

*Tome I.*




A PARIS,

Chez JOSEPH BARBOU, ruë S. Jacques, aux Cigognes.

M DCC LIV.

*AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE.*

# *AVIS.*

C'eſt à BARBOU, Libraire, ruë S. Jacques, qu'il faut adreſſer les Piéces qu'on ſouhaitera faire mettre dans ce *Récueil périodique*. Elles ſeront inſérées *gratis*; mais on prie les Auteurs de vouloir bien en affranchir le port. Ce livre, qui ſera toujours de même forme & de même étendue, paroîtra ſucceſſivement le premier jour de chaque mois, & ſe vendra *douze ſols* broché. Les ſix mois formeront un Volume.



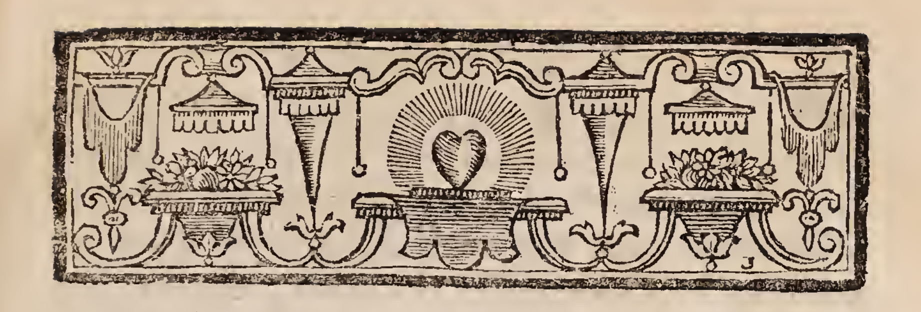


# PRÉFACE.

ON ne peut diſconvenir qu'il n'y ait quantité de Piéces fugitives ſur différentes Obſervations de Médecine, de Chirurgie & de Pharmacie, dont on pourroit tirer quelque utilité, ſoit par les nouvelles découvertes qu'elles contiennent, ſoit par les ſçavantes diſcuſſions qu'elles peuvent occaſionner. Les Journaux & les Mercures ont toujours été juſqu'à préſent les ſeules voyes par leſquelles on a pu en donner la connoiſſance au Public ; mais il en a réſulté deux inconvéniens : 1°. Ces Ouvrages périodiques, faits pour être dans les mains de tout le monde, ſont devenus dangéreux pour de certaines perſonnes lorſqu'elles y ont trouvé des Piéces qui traitoient de matieres Médecinales ou Chirurgicales, dans leſquelles on n'avoit pu s'empêcher de ſe ſervir des termes de l'art : 2°. Ces ſortes d'obſervations ſe trouvent perdues pour la plus grande partie de ceux qui auroient intérêt de les connoître, parce que tout

le monde n'eſt pas en état de mettre dans ſa bibliothéque tous les Journaux, & que d'ailleurs dans cette immenſe collection, ils ne poſſederoient qu'un petit nombre de morceaux dont ils pourroient avoir beſoin.

Ces motifs ont engagé à donner au Public un Ouvrage, qui ſera uniquement deſtiné à ces ſortes de matieres. Il ſera en même-temps un champ libre où chacun pourra paroître & développer ſes idées. On ne refuſera ni les réponſes ni les répliques, que les différens ſujets qui ſeront inſérés dans ce Récueil, pourront occaſionner. On le diſtribuera en trois Articles. Le premier ſera deſtiné aux matieres qui regardent la Médecine ; le ſecond à celles qui regardent la Chirurgie, & la Pharmacie fera le ſujet du troiſiéme Article. On invite ceux qui s'intéreſſent au progrès des Sciences & des Arts, de vouloir bien nous communiquer leurs obſervations. On leur fera garder l'Anonyme lorſqu'ils le jugeront à propos, ou l'on mettra leurs noms s'ils le déſirent. Leurs piéces ſeront imprimées telles qu'ils les donneront, & on n'y fera aucun changement.



# RECUEIL PÉRIODIQUE D'OBSERVATIONS

*De Médecine, de Chirurgie & de Pharmacie.*

JUILLET 1754.

## ARTICLE PREMIER.

*Contenant quelques Observations de Médecine.*

### *Lettre de M. Cantwel, Docteur Régent de la Faculté de Médecine, à M. le Camus, Docteur Régent de la même Faculté.*



E viens de recevoir à la fin, Monsieur, (1) votre Réplique pour M. l'Abbé G. vous la désavouerez, si vous voulez, mais on n'en sera pas la dupe. Votre style est trop bien caractérisé pour qu'on s'y méprenne. J'en ap-

(1) Un Mémoire de M. le Camus de la Faculté de Paris inséré dans le Journal Œconomique du mois de Juillet 1753, au sujet des Maladies qui ont affligé le Collége Sainte Barbe pendant les mois de May &

pelle au Public, & au jugement éclairé de nos critiques, qui vous ont déja rendu la justice que vous méritez sur les productions immortelles dont vous avez enrichi la république des Lettres. Vous méprisez le mien, dites-vous, apparemment parce qu'une plume étrangere n'est pas en état de répandre sur son style, les fleurs que vous prodiguez à outrance dans tout ce que la votre enfante. Oh tout le monde ne peut pas y entendre finesse comme vous, ni connoître les graces Romanesques dont vous savez parer tous vos écrits. Vous avez raison, Monsieur, tout dépend du style & de l'élégance, & qu'importe que l'on raisonne juste, pourvû qu'on sache éblouïr par le clinquant de quelques périodes artistement contournées! Qu'est-ce que la science au prix du bel esprit? Jaser élégamment, broder ses phrases, les peigner, quand même elles

de Juin de la même année, a donné occasion à une dispute littéraire, entre Mrs. le Camus & Cantwel. Celui-ci qui avoit seul traité toutes les Maladies de Sainte Barbe, surpris qu'un Confrere qui n'y avoit jamais assisté, s'avisât de donner le détail de cette Epidémie, & trouvant le Mémoire de ce Journaliste aussi infidel, que contraire aux régles de la saine Médecine, en fit des reproches à M. le Camus, & lui en donna un autre, que celui-ci promit d'imprimer fidélement sans en rien changer ni retrancher. M. le Camus manqua à sa parole & retrancha environ le tiers & plus du manuscrit de M. Cantwel, sous prétexte que cette partie n'étoit *qu'un détail Anatomique*. Il y fit aussi des changemens que M. Cantwel lui reproche, & ensuite il y répliqua par une lettre, sous le nom de M. Genet licentié en Théologie. Le Mémoire de M. Cantwel se trouve dans le Journal Œconomique du mois d'Avril 1754. & la réplique dans celui du mois de May. C'est à cette réplique que M. Cantwel repond ici.

ne ſignifieroient rien, c'eſt-là le point eſſentiel, & je vous céderai toujours volontiers à cet égard. Mais laiſſez-nous, s'il vous plaît, l'avantage de penſer. Après cette déclaration je ſerois injuſte de trouver mauvais que vous ſachiez ſi peu de latin, & que vous donniez tout votre tems à cultiver votre langue maternelle pour mériter un jour une place dans l'Académie. Je dois encore moins vous faire une querelle ſur votre ignorance dans la Langue grecque, & fi! ce ſont deux langues mortes, qui déſhonorent dans le ſiécle où nous vivons. La mode en eſt paſſée ; il n'y a que des pédants qui ſe piquent de les entendre, & vous voulez être du bel air, un joli écrivain, un érudit à la mode. Mais vous deviez vous reſſouvenir que vous êtes Médecin, & qu'en cette qualité il nous eſt non-ſeulement permis de ſavoir ces Langues que vous ignorez, mais que c'eſt même une choſe fort condamnable que de ne les ſavoir pas. Si vous euſſiez fait ces réflexions, je ſuis perſuadé que vous n'auriez pas inſéré dans cette ſeconde piéce la faute groſſiere qu'on a déja vûe dans la premiere. Vous avez crû me corriger, & me convaincre d'un barbariſme grec ; mais il eſt aiſé de voir à qui en appartiennent le blâme & la confuſion. J'avois écrit dans ma Lettre *τὰ ἔξωθεν*, * & vous avez fait imprimer en place *το ἔξωρεν*. Dans votre réponſe vous avez imprimé pag. 126. *το ἔξωρεν*, à la pag. 127. vous écrivez *το ἔγωθεν* dans une ligne, & dans une autre *εγώμεν*. Vous ajoutez que *εγωμεν* eſt un barbariſme grec, & vous laiſſez ſubſiſter *το ἔξωρεν*, qui ne ſignifie rien.

M. l'Abbé votre diſciple auroit bien dû,

* Voyez le premier aphoriſme d'Hipocrate.

Monsieur, vous éviter une si lourde bévue. Car la Langue grecque doit être familiere à un Ecclésiastique, sur-tout à un supérieur d'humanité. Je suis surpris qu'il n'y ait pas pensé, & qu'il ait souffert que vous missiez sur son compte un trait d'impéritie qui saute aux yeux; lui sur-tout qui n'ignore de rien, & qui pénétre dans les mystères les plus profonds de la Médecine qu'il n'a jamais étudiée. Selon vous, ce prodige de savoir connoît parfaitement l'Hémistatique de M. Hales, & le traité de la saignée de M. Sylva, dont il n'a peut-être jamais entendu parler avant qu'il les ait vûs cités dans ma Lettre que vous eûtes grand soin de lui porter le même jour que je vous la laissai. Vous lui faites dire qu'une grande partie de ma Lettre est tirée de ces deux Auteurs. Mais ne craignez-vous point que cet écrit ne tombe entre les mains de ceux qui ont réellement lûs ces livres, & qu'ils ne vous accusent de supposition ? Non, Monsieur, je n'ai rien tiré de M. Hales, quoique je l'aye cité. Je n'ai tiré que quelques conséquences des expériences qu'il a faites. Quant à M. Sylva, je l'ai cité pour ce que j'ai emprunté de lui. Mais, dites-vous, je n'ai point averti de ce que j'y ai changé. Vous vous seriez bien apperçu du contraire si ce livre vous étoit familier. Mais ce fatras d'érudition pourroit gâter votre style, & il vaut mieux hazarder une fausse imputation, que de se mettre en danger de contracter une rudesse d'expression dans des livres aussi secs que ceux qui traitent de Médecine.

Si vous les lisiez ces livres, vous auriez vû encore que j'ai puisé bien des choses dans Bellini, Pitcarne, Guillelmini, Quesnai, Martin, &c. &c. &c. Vous faites raisonner M. l'Abbé,

des calibres du ſang, des vaiſſeaux imperceptibles, & des fibres. Mais comment, ne voyez-vous pas que vous bleſſez en tout la vraiſemblance ? C'eſt comme ſi cet Abbé vous faiſoit parler de la grace & de la prédeſtination.

Que ne le faiſiez-vous encore parler de *l'orgaſme du ſang*, que vous m'opposâtes dans votre chambre ? Vous voulez, dites-vous, *des régles modifiées ſur les particularités du corps humain.* Ne vous ai-je pas ſuffiſamment démontré, après vous avoir lû ma Lettre, que les régles que je venois de porter étoient celles du mouvement des fluides dans des vaiſſeaux élaſtiques & fléxibles, en un mot les régles du mouvement du ſang dans les arteres & les veines ? N'y ai-je pas conſidéré les artéres comme des vaiſſeaux qui ſe dilatent & ſe contractent ? N'y ai-je pas diviſé le diaſtole & le ſiſtole en trois tems ? N'y ai-je pas aſſigné l'effet du ſang ſur les parois de l'artere dans chacun de ces trois tems, & l'effet de l'artere ſur le ſang dans chacun des trois tems de ſa contraction ? Après cela comment oſez-vous dire que je raiſonnois de ce méchaniſme, comme s'il s'agiſſoit de canaux ſemblables aux tuyaux de la Machine de Marli ? Pourquoi donc n'avez-vous pas laiſſé imprimer tout ce qui concernoit cet article dans ma Lettre ? Chacun auroit pû juger par ſoi-même de ce qui en étoit : mais tout cela vous embarraſſoit, & vous n'auriez pas pû dire que vous retranchiez un détail anatomique, ni *que je prenois les calibres du ſang pour des calibres à fuſils, & que j'en raiſonnois comme s'ils étoient de fer ou de bronze.* Sur quoi il eſt bon que je vous avertiſſe en paſſant que *calibres du ſang* eſt une expreſſion très-impropre, & qu'on doit dire ſeulement les calibres des vaiſſeaux.

Cependant, Monſieur, vous m'aviez promis bien poſitivement que vous ne retrancheriez rien de ce que j'avois écrit, & comme, ſur l'avis qui me fut donné que vous vouliez ſupprimer l'hydraulique de ma Lettre, je fus venu vous en faire mes plaintes, vous m'aſſurâtes que vous la feriez imprimer toute entiere, & me donnâtes parole que vous m'enverriez l'épreuve à corriger. L'avez-vous fait, Monſieur, & ne ſentiez-vous pas toute l'indécence de cette infidélité ?

Pour faire ſentir l'énorme diſtance qui ſe trouve entre vous & moi, entre mes productions, & les vôtres *où marchent de pair le ſolide & l'agréable ; une vaſte érudition avec un jugement profond ; où regnent la délicateſſe & le bon goût ; & qui ont déja conſacré votre nom à l'immortalité*, vous alléguez *quelques-unes de mes Lettres inſérées dans les Journaux*, *l'eau de Goudron* que vous appellez la mienne, *les ſcarifications ſur l'Apophyſe Maſtoïde, & autres ſecrets de ma façon.* Il eſt vrai, Monſieur, qu'on trouve quelques-unes de mes Lettres dans les Journaux. Mais quoique dépouillées d'un ſtyle guindé & fleuri, elles n'en ont pas moins mérité l'approbation du Public qui en a fait ſon profit. Il y en a quatre dans les Mercures de l'année 1749. Celle qui contient un abregé des vertus attribuées à l'eau de Goudron par le ſçavant Evêque de Cloyn, eſt imprimée dans les écrits de M. l'Abbé Desfontaines. Cette production n'eſt pas de moi, comme vous voyez, elle appartient à un des premiers hommes du ſiécle, & qui ne cédoit à perſonne en aucun genre d'érudition. Cependant ſon trop grand attachement pour la Médecine lui a donné une eſpéce de ridicule. M. l'Abbé Genet devroit bien craindre le même

ſort, lui qui eſt encore plus travaillé de cette maladie que ne le fut jamais l'Evêque de Cloyn; & qui n'a pas moins d'antipathie pour la ſaignée du pied, que le Prélat avoit d' attachement pour l'eau de Goudron. Cependant j'ai ſouvent fait uſage de ce reméde pour moi & pour ma famille, & m'en ſuis trouvé fort bien. Quant à l'Apophyſe Maſtoïde, je ſuis très-perſuadé que votre Abbé n'en a jamais rien ſçû, avant que vous la lui ayez indiquée. Apprenez, Monſieur, qu'on ne fait jamais des ſcarifications ſur cette Apophyſe. Il en réſulteroit deux inconvéniens que vous ignorez, & que je vous expliquerai quand vous voudrez. Malgré votre procédé à mon égard, je vous ferai voir toute cette opération, dont je n'ai jamais fait myſtère à aucun Médecin. L'expérience m'a convaincu que c'eſt le reméde le plus prompt & le plus efficace contre la migraine, les fluxions à la tête, ou au viſage, l'ophtalmie, &c.

Je n'ai pas donné cette eſpéce de ſaignée comme un ſecret de ma façon. J'ai dit ſimplement que j'en avois introduit l'uſage à Paris. Voyez mon *hiſtoire d'un reméde efficace pour les rougeurs, & maux des yeux.* Vous voyez que je ſuis de bonne foi. De quelles autres productions entendez-vous parler encore? Eſt-ce de ma réponſe à la queſtion qu'on ma propoſée ſur la transfuſion du ſang? Eſt-ce de la généalogie des Bougies, ou de l'action du Mercure qui ſont la matiere des trois autres Lettres? Il eſt vrai qu'elles ne ſont ni ſi étendues, ni ſi fardées que les vôtres, mais je laiſſe au Public à apprétier le mérite des unes & des autres, & je me réſerve de donner un jour l'analyſe de ce qui vous appartient. Croyez-moi, Monſieur, dépoüillez-

vous de ce ton ironique qui vous ſied auſſi mal qu'à M. l'Abbé ; & qu'il ſçache qu'avant qu'il ait paru à Sainte Barbe, j'y ai fait des Cures qui ont ſuffiſamment fondé ma réputation. M. Pigorié, Supérieur de Philoſophie & de Théologie, M. Nagle, & tous les autres Supérieurs qui ont précédé M. l'Abbé G. depuis près de dix ans, en ont été témoins. Vous n'ignoriez pas, Monſieur, que c'étoit moi qui traitois les malades de Sainte Barbe. Pourquoi donc attribuiez-vous tout le mérite de leur guériſon à M. l'Abbé G ? Quel étoit le but de cette affectation à ne rien dire du Médecin ordinaire de la maiſon ? Qui ne ſoupçonneroit pas de la malice dans votre intention ? Mais quel étoit donc la méthode de cet Abbé qu'il vous a plu d'ériger en Docteur ? La voici. Tantôt il faiſoit donner un lavement banal indifféremment à tous ceux qui vouloient bien le prendre, tantôt il empêchoit une ſaignée du pied, quelquefois il faiſoit ſaigner & purger ſans prendre l'avis du Médecin ; & laiſſoit enſuite les malades à eux-mêmes pendant ſeize ou dix-ſept jours, comme ſi la nature eut dû ſe plier à ſes volontés, & ſuivre à point nommé ſes intentions. Après cela il me faiſoit avertir quand le mal avoit acquis un dégré de force ſupérieur à tous les remédes. Tel fut le cas de *Kequé*, tout le Collége a ſçu que j'ai reproché à cet Abbé ſon imprudence & ſa témérité en préſence des autres Supérieurs, & lui ai déclaré qu'elle ſeroit funeſte à la Communauté. Dites à préſent, Monſieur, qu'il *a ſçu ſuivre la marche de la maladie*, *qu'il a bien étudié les faits*, *qu'il a raiſonné conſéquemment*. Non content de m'oublier, vous n'avez rien dit non plus des autres Supérieurs, comme ſi leur zéle n'avoit pas éclaté dans ces

tems critiques ; cela eſt-il juſte, Monſieur, cette affectation n'eſt-elle pas tout-à-fait condamnable ? Pour moi je veux leur rendre la juſtice qu'ils méritent, & je me crois obligé de dire, que les deux autres Supérieurs dont j'ai parlé étoient beaucoup plus aſſidus auprès des malades que M. l'Abbé G. Il eſt très-mauvais Médecin, & ſeroit un très-dangéreux infirmier. Combien voyons-nous périr de malades par la témérité de ceux qui oſent ſupprimer les ordonnances du Médecin, pour en ſubſtituer de leur chef, qui donnent aux malades de petites ſoupes qu'il a défendues, ou du vin ſous prétexte de leur laver la bouche & la langue ? Le Médecin a beau s'y oppoſer, on continue. Quelle en eſt la ſuite ? Le délire, la gangrene, & la mort.

Vous me dites fort obligeamment que je dois renvoyer *ailleurs qu'à Sainte Barbe*, pour chercher des preuves de ſuccès de la ſaignée du pied. Pour vous convaincre du contraire, je ne vous citerai qu'un petit nombre de malades qui s'en ſont bien trouvés, & qui doivent, j'oſe le dire, leur ſalut à cette opération. Du Mage, Humaniſte, que M. l'Abbé a voulu ſouſtraire à cette ſaignée, qu'un redoublement violent rendit pourtant néceſſaire le lendemain. *Felix*, *Maget*, *Terri*. Je fis tranſporter dans d'autres maiſons les deux derniers pour les ſauver d'une répétition des lavemens ordinaires qu'ordonnoit M. l'Abbé. *Hauteville*, *Bergé*, *Vaubert* tous trois Humaniſtes. Parmi les Théologiens *Bridou*, *Bonet*, *Rouſſel*, *Varé*, *Colombet*, *Bichard*, *Segon*. Parmi les Philoſophes, *Vénare* qui a été ſaigné ſept fois dans vingt-ſept heures, & guéri dans cinq jours, malgré un mal de gorge très-violent. Voici quelque choſe de plus, Il n'y a pas long-temps

que je fus appellé aux petites Cordelieres pour voir une malade qu'un Chirurgien avoit ſaignée une fois du bras, & trois fois du pied. Je la trouvai dans un délire affreux, le pouls plein & fort, la peau quelquefois ſéche, quelquefois humide, une inſomnie continuelle accompagnée de tems en tems de convulſions, & mouvemens convulſifs. J'ordonnai la ſaignée du pied, & le Chirurgien refuſa de l'exécuter. M. Seron entra après moi & ordonna la ſaignée du pied. Le Chirurgien perſiſta toujours à dire qu'elle mouroit dans l'opération.

M. Seron & moi inſiſtâmes toujours, & le Chirurgien s'opiniâtra à refuſer ſon miniſtere. M. le Hoc étant appellé avec un Chirurgien pour voir une Dame malade dans la même maiſon, fut prié de voir celle dont je viens de parler. Il fit fermer la porte de la chambre, & fit faire la ſaignée devant lui par le Chirurgien qu'il avoit amené. Cette ſaignée, ſans laquelle elle n'eut pas vécu deux heures *, la tira du fâcheux état où elle ſe trouvoit, & lui rendit la raiſon en moins d'un quart d'heure.

On eut beſoin de répéter cette opération deux jours après. Le Chirurgien ordinaire de la maiſon refuſa de la faire, & on fut obligé de tranſporter la malade à l'Hôtel-Dieu, où M. le Hoc pouvoit lui procurer ce ſecours ſans oppoſition. Elle en ſortit en parfaite ſanté. Je n'ignore point le ſort de Bridou, je le lui avois prédit quatre jours avant ſon départ, comme je lui avois déja prédit une rechûte la premiere fois qu'il ſortit, ce qui ne manqua pas d'arriver; de ſorte que je l'avois guéri deux fois de la même maladie. J'ai fait voir que les ſecours dangéreux de M. l'Abbé

* On la diſoit à l'agonie.

ont été la cauſe de la mort de *Kequé*, & non pas la ſaignée du pied. S'il raiſonnoit conſéquemment, il auroit à ſe reprocher celle de *Petit pas*, & peut-être de bien d'autres. Penſez-vous après tout ceci qu'on doit s'en rapporter à tout ce qu'il dit? Sa relation eſt très-infidelle. Toute votre page 127 tombe d'elle-même. Le cas de la malade des petites Cordelieres en prouve l'invalidité. La ſaignée du pied faite à M. *Saint Prié* étoit de l'ordonnance de M. Vernage en conſultation avec moi. J'eſpere qu'on ne refuſera pas de la connoiſſance à celui-ci.

Je ſuis admirable, dites-vous, quand je veux trouver quelqu'un en contradiction. Vous n'avez *jamais dit, ni écrit cela*, ajoutez-vous. Mais il eſt aiſé de le voir. Qu'on liſe les deux dernieres lignes de la page 149. Il s'agit d'une Demoiſelle qui mourut faute d'une ſaignée du pied, que malheureuſement le Médecin n'avertit pas de réïtérer. *La ſeule impétuoſité d'un redoublement*, dit votre texte, *eſt capable d'engorger conſidérablement ſans aucun accident préalable : il eſt donc un tems marqué pour les ſaignées*. J'ai demandé, & je demande encore ſi ce n'eſt pas avant que les *redoublemens deviennent impétueux*, *avant qu'il paroiſſe aucun accident?* Si vous étiez bon Logicien l'un ou l'autre, vous verriez que cette conſéquence ſuit naturellement de tout ce qui précéde, & qu'il y a contradiction manifeſte par tout où je l'ai noté. Mais il me ſera aiſé d'en trouver bien d'autres, ſi je puis avoir le tems de vous lire à mon aiſe.

Vous dites *qu'étant partiſan de la ſaignée du pied, ſi la premiere ne ſuffit pas, ſi le redoublement, & le tranſport s'enſuivent, on doit en faire une ſeconde, une troiſiéme, &c. juſqu'à ce que*

*les accidens cessent.* Et vous prétendez que *c'est-là ma pratique.* Mais vous le prétendez gratis ; & sans aucune apparence de fondement. Je vous ai déja dit de ne vous en pas rapporter à M. G. qui vous donne des rêveries, pour des vérités ; comme de m'avoir accompagné dans un Hôtel-Garni, d'avoir visité des malades avant moi, & de m'avoir ensuite trouvé de son sentiment comme si nous eussions consulté tous les jours ensemble. J'en appelle aux Médecins & aux Etudians qui m'accompagnoient pendant toute cette Epidémie. Mais quelle apparence que M. G. que j'avois prié de me laisser le soin des malades, & de se mêler de ce qui le regardoit, voulut se présenter tous les jours pour soumettre ses idées aux miennes ? *Son avis*, dites-vous, *étoit confirmé par le mien.* Mais je crois vous avoir assez démontré le contraire. Vous l'avez dû sentir. Il est impossible de s'y méprendre : & tous vos petits sophismes ne prouvent rien à cet égard, non plus que la réponse que vous faites à la demande s'il faut être prompt à la saignée du pied ou non, page 129 ? Cette réponse ne signifie rien, & toute votre Logique est déplacée & en pure perte en cet endroit, comme elle l'est aussi dans le premier volume de votre chef-d'œuvre. Mais vous voulez recriminer contre moi à propos de la dénomination des maladies Sporadiques. Il faut vous renvoyer encore ici à Hippocrate pour la signification de ce terme σποράδες νῦσοι Vous apprendrez chez lui ce que toute pathologie vous apprendra : que les maladies Sporadiques sont *morbi diversi, distincti, sparsim grassantes quorum tamen causa procathartica una est eadem & communis.* Par exemple chez l'un, c'est une fluxion de poitrine ; chez un autre, c'est une pleurésie.

pleurésie. Un troisiéme se plaint de mal de tête; le quatriéme ne sçauroit avaler; un cinquiéme a la colique; le sixiéme n'urine pas; le septiéme a un rhumatisme, un autre a la goutte, &c. Je vous demande à présent si vous sçauriez réduire les huit maladies à quatre classes? Et comment le pourriez-vous par rapport aux maladies de Sainte Barbe où il y en a eu pour le moins trente ou trente-cinq de différentes espéces? Je dirai donc toujours que votre division est pitoyable, & que son Auteur n'entend point la Pathologie.

*Voilà*, dites-vous, un principe *inflammatoire auquel vous donnez vous même différentes dénonciations selon les differens visceres qu'il a affectés.* Oui; mais toutes ces différentes affections peuvent-elles se réduire à quatre différentes classes? Que vous gâtez de papier mal-à-propos, & que vous vous mettez bien inutilement en frais de Logique sans avoir compris l'état de la question? C'est avoir bien de la présomption que de croire que tout le monde, (*la société*) soit de votre avis sur la saignée du pied. Vous deviez distinguer, Monsieur, deux sortes de Public, car le terme est équivoque. Il ne se doit prendre ici que pour cette portion d'hommes qui pourront vous lire par hazard sans être au fait de la question, sans avoir étudié, sans avoir assez de connoissance pour mettre entre les choses une juste distinction. On trompe ce Public là tous les jours, & votre Lettre peut lui faire quelque impression. Mais les gens éclairés n'en seront point la dupe, & je m'en rapporte à leur jugement.

J'ai dit cependant que je voulois détromper ce Public, ces Lecteurs à qui vous pourriez en faire accroire, & là-dessus vous vous écriez que j'ai

emprunté cette phraſe de M. Sylva. Vit-on jamais une chicane plus ridicule ! En vérité voilà une critique bien digne de vous ! Non, Monſieur, je n'ai point lû cette phraſe dans M. Sylva ; ce ne ſont pas des paroles que je cherche dans les Auteurs, ce ſont des faits. Je vous laiſſe la gloire de vous approprier les expreſſions des autres, & ſi tous ceux dont vous avez couſu des morceaux dans vos écrits, vouloient revendiquer ce qui leur appartient, vous ſeriez furieuſement défiguré, & il ne vous reſteroit que le ſquelette.

Quant à M. l'Abbé G. il faudroit, je crois, lui parler Théologie, & peut-être en parleroit plus pertinemment, qu'il ne parle de Médecine.

Vous dites que le lavement poſtiche qu'il diſtribuoit indifféremment à tous les malades, étoit de l'ordonnance de M. de *Juſſieu*. Vous me permettrez de n'en rien croire. Ce Médecin a trop de lumieres pour cela, & trop de prudence & d'uſage du monde pour ordonner où il a un Confrere, ſans le voir, & ſans conférer avec lui. J'en dis de même par rapport à la ſaignée du pied. On peut lui avoir mal rendu les choſes, ce qui l'auroit peut-être engagé à éviter cette ſaignée. Si M. l'Abbé G. eût été le maître, le caſuel du Curé de la Paroiſſe en eut mieux valu ; mais il n'a pas tenu à lui, & j'ai eu la cruauté de m'y oppoſer de toutes mes forces.

Vous revenez encore à votre *coëne rouge*, & vous ne voulez pas en démordre. Mais je vous demande encore ce que c'eſt que cette prétendue coëne. C'eſt un phénoméne dont M. Hales ne dit pas un mot. Quant à l'autre coëne qui ſe manifeſte quelquefois je n'ai jamais dit qu'elle ne

fut pas un ſymptôme d'inflammation. Vous me prêtez des choſes auſquelles je n'ai jamais penſé ; & il eſt aiſé de s'en convaincre dans ma réponſe.

Pour ce qui eſt de cet étalage de Chymie que vous préſentez d'un ton ſi avantageux & ſi emphatique, il n'y a jamais eu de fatras ſemblable, & l'application que vous en faites eſt ſinguliere. *Une peau ſurnageante dans la ſeroſité.* Vous nous expliquerez cela une autrefois.

Apprenez, Monſieur, pour me ſervir de l'expreſſion d'un célébre Auteur, * qu'il y a de l'imprudence à un homme qui n'a qu'une maiſon de verre, de jetter des pierres dans celle d'autrui. Je crois avoir ſuffiſamment refuté votre petite ſatyre, où ſous le nom de l'Abbé G. vous tâchez de me déprimer, en faiſant votre panégyrique complet. Tout homme de bon ſens ſera révolté de cet orgueil ridicule avec lequel vous vous flatez que vos écrits ont conſacré votre nom à l'immortalité. Quand M. l'Abbé ſeroit véritablement l'Auteur de la Lettre qui m'eſt adreſſée, comment pouviez vous permettre, étant du nombre des Journaliſtes, qu'il y fit votre éloge en terme ſi pompeux ? La modeſtie eſt la vertus des vrais ſçavans ; & je ne ſuis point ſurpris qu'elle n'entre point dans votre caractère ; mais je le ſuis fort que vous jugiez votre Public aſſez dupe pour croire de bonne foi que cet éloge indécent doit être mis ſur le compte de M. l'Abbé, & que votre réponſe eſt véritablement de lui. L'appas eſt trop groſſier, & quelque fond d'érudition que vous ſuppoſiez dans votre Diſſertateur Helvétique, on vous ſçaura toujours mauvais gré de prendre les gens pour des ſtupides auſquelles vous pouvez faire croire tout

* Lettres de Rouſſeau.

ce qu'il vous plaît, & on trouvera M. l'Abbé fort imprudent de se mêler de choses qu'il n'entend point, & très-ridicule de prêter son nom aux bagatelles scientifiques que vous n'osez pas faire passer sous le votre, je suis, &c.

## *Sur une Maladie Singuliere.*

II. La maladie de Mademoiselle B. . . . me parut d'abord si extraordinaire, que je m'informai d'elle-même, & de sa naissance, & de ses autres maladies, pour écrire avec plus de précision le détail de cette maladie de sept ans & demi, & joindre ces observations à celles que j'écris journellement des différentes maladies qui méritent quelque attention.

La mere de cette Demoiselle avoit cinquante ans & demi lorsqu'elle la mit au monde. Cette fille eut dès sa naissance toutes les maladies de l'enfance, jusqu'à l'âge de douze ans, qu'elle commença d'être reglée, quoi qu'avec de grandes incommodités. A l'âge de quatorze ans elle reçut un violent coup sur le dos, qui lui fit vomir le sang, & les alimens qu'elle prenoit; & ces accidens durerent assez long-temps. Mais à l'âge de seize ans ces accidens étant cessés, elle tomba dans une apoplexie qui dégénera en une paralysie de huit mois, dont la guérison se fit d'une façon singuliere; mais qui n'a aucun rapport à la maladie présente. Elle eut ensuite une santé fort délicate, & eut en différens temps, fiévres malignes, crachemens de sang, maladie du sexe jusqu'à l'âge de trente cinq ans, qu'elle tomba dans la maladie dont j'écris le détail, & dont je fus le Médecin. Ce que j'écris jusqu'ici est sur le récit de la Malade elle-même, n'ayant rien vû de ses premieres maladies dont M. D. D. M. P. a été le Médecin.

Le 12 Novembre 17 . . je vis pour la premiere fois cette Demoiſelle que je continuai de voir juſqu'à quatre ou cinq fois par jour dans le temps des accidens les plus fâcheux, dont voici les détails exacts du commencement à la fin de ſa maladie.

Elle avoit une tumeur qui ſe déclara bientôt en abcès, vers l'orifice inférieur de l'eſtomac, accompagnée d'une douleur extrême. Elle vomiſſoit ſans ceſſe, du ſang, du pus, des urines, d'autres matieres d'une odeur inſupportable. Les évacuations du ventre & des régles, & les urines étoient ſupprimées : la difficulté de reſpirer étoit entiere, avec tenſion dans l'eſtomac, fluctuation dans la poitrine & enflure des cuiſſes & des jambes. Il y avoit des défaillances dans leſquelles la Malade perdoit connoiſſance, avec des mouvemens convulſifs des plus violens. La vue fut éteinte pendant plus d'un mois de ſuite, avec une fiévre violente & irréguliere, des ſueurs froides & des écorchures conſidérables vers le ſiége. A l'occaſion d'une cueuillerée de ptiſane ou de bouillon, les vomiſſemens convulſifs, & les autres accidens redoubloient avec tant de vivacité, qu'il y a eu lieu de s'étonner que la Malade ait pu y ſurvivre depuis Novembre 17 . . juſqu'en Avril de l'année ſuivante, car elle n'avoit pas d'intervalle dans ſes maux, ni de ſommeil ; & ne pouvoit être couchée de crainte d'étouffer ſur le champ.

Nous lui fîmes divers remedes pour la ſoulager, ſuivant nos indications. On profita des mouvemens convulſifs pour faire les ſaignées ; & c'étoient les ſeuls momens dont on pouvoit ſe ſervir, pour lui tirer du ſang. Elle fut ſaignée neuf fois du pied : toutes les fois que la

ſaignée du pied fut faite, elle eut un jour ou deux de ſoulagement ; mais les accidens revenoient les mêmes.

Le 10 d'Avril d'après ſa premiere attaque, quoique la Malade eut vomi toute la nuit avec défaillances & mouvemens convulſifs, l'eſtomac devint gonflé comme un balon, avec des douleurs très-violentes. Les remédes intérieurs & les lavemens furent mis en œuvre, & le ventre commença à ſe dégager. Elle fut en état d'être purgée le 18 d'Avril très-heureuſement avec deux verres de ptiſane laxative, appropriée à la maladie : & les accidens commencerent à diminuer, c'eſt-à-dire qu'ils furent moins violens quoique continuels. On ſuivit intérieurement les remédes les plus indiqués, tandis qu'à l'extérieur on appliquoit ſur la région de l'eſtomac & ſur les endroits écorchés, les topiques les plus convenables.

Cependant la fiévre irréguliere, le vomiſſement, le dégout continuel, la foibleſſe, l'inſomnie continuoient ; mais à cauſe du crachement & du vomiſſement de ſang, on tenta en Mai l'uſage du lait coupé. On purgea la Malade de temps à autre avec les plus doux purgatifs, & quoique le lait ne paſſât qu'avec peine, le ſommeil revint. Ce ne fut qu'à l'occaſion de ce lait & du régime exact que la Malade eut quelque intervalle dans ſes maux.

Ses forces ſe retablirent de telle maniere que le deux de Juillet de la même année, elle fut en état d'entendre la Meſſe de ſa Paroiſſe ; mais à ſon retour chez elle il lui prit un vomiſſement ſi violent, que l'on crut pendant trois ou quatre jours, qu'elle ſeroit ſuffoquée. Il diminua enfin par les différens remédes qu'on pra-

tique ; & la Malade fut purgée à diverses reprises, pour reprendre le lait coupé, qui seul lui procuroit du sommeil.

Cependant il fallut en Août suivant interrompre l'usage du lait ; il s'aigrissoit sans se distribuer, & la fiévre & le vomissement augmentoient. A la place du lait, la Malade prit le matin les eaux de Passy avec l'eau de la Seine, & le soir le petit lait, qui donna du repos. Mais comme les eaux de Passy n'apportoient pas de soulagement, il fallut les quitter bientôt, se repurger & s'en tenir au petit lait ; au thé leger, &c. Ce régime réussit & mit même la Malade en état de pouvoir se soutenir foiblement sur ses pieds, quoique boiteuse un peu du côté affecté à l'occasion de sa maladie.

Le 12 de Septembre de la même année, tandis qu'elle marchoit dans sa chambre avec la foiblesse ordinaire, elle tomba de sa hauteur, & se blessa la tête, sans cependant se faire de fracture. La tête s'enfla considérablement avec des élancemens violens, qui firent craindre un abcès. En effet une fiévre ardente, un vomissement de sang, des défaillances, des mouvemens convulsifs, une respiration presque tout à fait arrêtée, aucunes évacuations par le bas, firent craindre pendant quinze jours une mort presque certaine. Car les saignées du bras & du pied faites dans les momens favorables, les potions différentes vulneraires & cordiales, les fomentations à la tête, & les cataplasmes émolliens, furent presque inutiles. On fut obligé de donner des bouillons à la viande en lavemens, pour en quelque sorte soutenir les forces, dans la difficulté où se trouvoit la Malade de pouvoir avaler.

Le 1 d'Octobre de la même année, les accidens quoique toujours funestes, permirent enfin de donner un reméde avec le son, & un peu de gratiole à laquelle la Malade étoit accoutumée, pour lâcher le ventre toujours opiniâtrement resserré. Ce lavement fit effet, il y eut quelque espérance, malgré les violentes coliques, les vomissemens redoublés, & les fréquentes défaillances qu'il excita. L'évacuation ayant été abondante, la Malade avala plus aisément, & l'on joignit aux bouillons ordinaires les sucs de cerfeuil, de lierre terrestre & d'ortie blanche. Elle prit par intervalle d'une potion appropriée à la situation présente, & fit quelques autres remédes qui eurent un succès favorable. Comme le tout étoit en meilleur état, la Malade fut ensuite purgée en deux verres de ptisane laxative; mais une diarrhée survint qui dura quize jours. Une potion cordiale, vulneneraire & astringente fit cesser ces accidens, & selon l'occasion on augmenta un peu les nourritures; ce que l'on fit dans tout le cours de l'année. L'année suivante les mêmes accidens plus ou moins violens, & les remédes déja énoncés & placés selon les indications, avec l'usage du lait coupé, & les bouillons ordinaires exercerent la Malade, sans avoir essuyé d'attaques nouvelles.

La Malade s'abstint entiérement des bouillons la troisiéme année de sa maladie, à cause des vomissemens presque continuels. Les purgatifs, & une eau particuliere dont la Malade se servoit pour se rendre le ventre libre, lui firent passer plus commodement cette année, toujours assise dans son fauteuil sans pouvoir se lever, & sans pouvoir changer de linge, que

ſouvent avec crachement de ſang. Le lait coupé, l'eau légere de ris mêlés enſemble avec un peu de pain, étoient ſa nourrirure principale à la place des bouillons à la viande.

Il eſt aiſé de remarquer que quoique les accidens fuſſent toujours les mêmes, ils étoient cependant bien plus ſupportables dans ces deux dernieres années; puiſqu'on ne fut pas obligé d'avoir recours aux ſaignées & aux autres remédes dont on a déja parlé.

La quatriéme année, la ſituation de la Malade étoit la même; mais le 1 d'Août la mort ſubite d'une ſœur la jetta tout à coup dans les dernieres extremités: le tout ſe paſſa preſque à ſa vue, n'y ayant qu'une cloiſon qui ſéparât les deux ſœurs. Point de reſpiration ni d'excrétion: fiévre ardente, mouvemens convulſifs, défaillance entiere, étouffemens prochains, & autres accidens mortels, durerent plus de huit jours au milieu d'un été le plus chaud, dans un petit appartement expoſé aux ardeurs du ſoleil: les ſaignées du pied, les potions vulneraires, cordiales & huileuſes & autres ſemblables, priſes peu & ſouvent, ſoutinrent la Malade, qui revint par dégrés à ſon état precedent.

En Février de l'année ſuivante qui étoit la cinquiéme de ſa maladie, les vomiſſemens énormes avec matiere purulente, ſanglante, fœtide, & pour la premiere fois avec fragmens certains de membrane, ſaiſirent la Malade. Les mouvemens convulſifs redoublerent, les urines & les déjections du ventre ſe ſupprimerent, les défaillances ou ſyncopes furent auſſi conſidérables que jamais, & les écorchures vers le ſiége plus profondes. Les ſaignées furent faites, & les potions différentes, priſes par cueillerées; &

autres choses adoucissantes & cordiales furent mises en œuvre. Les écorchures furent adoucies par les remédes extérieurs les plus convenables ; mais le relachement & la chute du fondement, obligea la Malade à courber les genoux pour soutenir l'anus alternativement avec les talons ; car elle ne voulut de Chirurgien, ni pour cette chute du fondement, ni pour les différentes suppressions d'urine qui demandoient la sonde, ni pour les profondes ulcérations qui faisoient craindre la mortification ou la gangrene, surtout dans la situation gênée d'être toujours assise dans un fauteuil où elle fut asservie nuit & jour depuis le commencement de sa maladie.

En Novembre & Décembre de la même année, elle eut les mêmes accidens, & à peu près les mêmes remédes qu'elle soutint toujours avec une piété & une résignation exemplaire & tout-à-fait édifiante.

Dans tout le cours de la sixiéme année de la maladie, les accidens parurent être moins violens, & la Malade eut moins de foiblesse. Elle étoit à peu près dans l'état que nous avons remarqué avant la chute & la mort subite de sa sœur.

L'année suivante qui étoit la septiéme de la maladie, les vomissemens revinrent avec fragmens de membrane, comme nous avons dit être arrivé dans la cinquiéme année ; ce qui confirmoit le kiste ou la poche qui renfermoit l'abcès. Les remédes furent pratiqués à l'ordinaire ; mais comme les accidens étoint moins violens & moins continuels, la Malade changeoit peu la situation de ses jambes, pour soutenir la chute persévérante de l'anus, quoiqu'elle

les étendit en partie, & les repoſât par intervalle ſur un tabouret toujours placé au devant de ſon fauteuil. Elle ne pouvoit néanmoins les étendre beaucoup par l'habitude qu'elle avoit contractée : mais les jambes jouoient à peu près comme les bras dans les mouvemens convulſifs. Elles étoient racourcies par la ſituation forcée & devenue néceſſaire ; mais pas plus amaigries que le reſte du corps. Aucun Chirurgien n'y a travaillé, & le ſeul beure de Mai a été mis en uſage encore aſſez peu, quoique pluſieurs autres topiques ayent été conſeillés.

La Malade ſupportoit ſon état très-tranquillement, & s'y accoutumoit par dégrés : mais un violent rhumatiſme, accompagné d'éréſipele au haut de la cuiſſe, la déſola ; & c'eſt la ſeule fois qu'elle ait marqué de l'impatience. On fit les remédes convenables, qui réuſſirent avec le temps. L'eſtomac, cauſe premiere du mal, la tourmentoit toujours plus ou moins, par les vomiſſemens, quoique moins violens, par les péſanteurs & les aigreurs, & par intervalle avec crachement de ſang. Ces accidens ordinaires n'empêchoient pas ſa nourriture deux fois par jour avec le pain, le lait, un poiſſon, & l'eau une pinte mêlés enſemble : & l'on pratiquoit les purgations dont la Malade avoit beſoin.

Au mois de Janvier de la huitiéme année de la maladie, elle preſſentit le retour de ſon mal. L'eſtomac ſe rempliſſoit de telle maniere, que la Malade ſe trouvoit preſſée & à l'étroit dans ſon fauteuil. Elle reſpiroit avec grande difficulté, & ſentoit dans la bouche une odeur & des rapports auſſi inſupportables que de coutume. En effet les vomiſſemens affreux, & du moins

aussi longs & violens que dans les premieres années ; les mouvemens convulsifs universels par tout le corps, les défaillances & les accidens tous semblables à ceux que nous avons décrits, la tourmenterent avec une violence extrême. Elle rendit comme les autres fois des choses infectes, & remplies de membranes, kistes ou poches, dont une partie sortit par la bouche dans les vomissemens, & l'autre partie s'écoula par le bas quelques jours ensuite. Ces évacuations durerent plusieurs jours, pendant lesquels on se servit à peu près des mêmes remédes susdits, sans cependant employer de saignée ni de purgatif. La Malade se sentit par ces évacuations plus soulagée que les autresfois ; soit que les accidens moins violens & continuels depuis quelques années, eussent donné à la Malade plus de force ; soit que le kiste ou la poche dans laquelle la matiere abscedée étoit renfermée, & qui n'avoit été qu'ébranlée dans les autres sécousses, se détachât enfin tout à fait.

Il est évident qu'en conséquence de ces dernieres évacuations, la Malade fut si considérablement soulagée, qu'elle commença de remuer non-seulement ses jambes plus aisément ; mais tout le corps, & que malgré sa foiblesse & même contre son attente, elle essaya de se mettre debout sur ses pieds. Elle s'y soutint quoiqu'avec foiblesse, & s'apperçut qu'elle n'étoit pas boiteuse, c'est-à-dire, qu'elle étendoit également les muscles de chaque jambe.

Un autre fait particulier est, que la Malade fut ensuite de ces évacuations, trente neuf jours, sans que le ventre se fut ouvert, & que l'estomac, la poitrine, la tête ne souffrirent en rien de cette longue retenue.

Le dégout qui continuoit ne permit pas à la Malade de prendre de nourriture plus qu'à l'ordinaire ; au contraire elle avoit une répugnance plus grande que de coutume. Mais en Février on hazarda un quart de bouillon gras, dont elle ne prenoit plus depuis quatre ans, avec trois quarts d'eau de navet, dont la Malade ſe ſervoit depuis long-temps. Par dégrés la nourriture augmenta, & les forces commencerent à ſe rétablir.

Les ſix mois ſuivans la Malade ſe coucha pour la premiere fois depuis qu'elle étoit malade, & dormit aſſez tranquillement. Le 21 de Mars, elle fut en état d'aller à pied à ſa Paroiſſe pour y entendre la Meſſe : & depuis ce temps-là, elle boit, mange, marche, dort & fait ſes fonctions, comme une perſonne qui eſt dans une heureuſe convaleſcence.

Après avoir fait de ſérieuſes réflexions ſur tout le cours de la maladie de cette Demoiſelle. ( Outre ſa chute de toute ſa hauteur, & l'impreſſion que lui fit la mort ſubite de ſa ſœur ) & ſur les terribles ſymptomes, dont elle a été diverſement travaillée durant huit années conſécutives, j'ai compris que ſon mal avoit eu pour cauſe premiere un abcès enkiſté, qui s'étoit formé dans la capacité de l'eſtomac, dont l'inflammation & la ſuppuration renouvellées par intervalles, faiſoient renaître auſſi les divers accidens dont elle étoit plus ou moins cruellement tourmentée : tant qu'enfin la nature ayant fait un dernier effort, le kiſte ou la poche de cet abcès a été totalement enlevé par les vomiſſemens & les ſelles : de maniere que l'eſtomac délivré de ce fardeau, ayant repris vigueur, a ceſſé de fournir à tout le corps les mauvais ſucs

qui en ruinoient l'économie, ce qui a donné lieu à tous les organes de se rétablir en assez peu de temps dans leur fonctions ordinaires, & de reprendre leurs forces naturelles par des sucs nourriciers plus abondans & mieux digérés.

## *Consultation pour M.... attaqué d'une goutte héréditaire.*

III. Entre les choses qui contribuent à la conservation de la santé, une des principales est l'insensible transpiration. Cette évaporation qui surpasse de beaucoup toutes les autres évacuations sensibles, doit avec ces mêmes évacuations égaler la quantité des alimens qu'on a pris. La matiere de cette transpiration est produite par le superflux des sucs nourriciers qui auroient passé dans le sang, lesquels étant devenus inutiles pour la nourriture des parties, s'échapent par les pores de la peau destinés à cet usage. Ces pores sont d'une extrême petitesse : il est donc nécessaire que la matiere de la transpiration soit très-fine pour y pouvoir passer. Il faut aussi que la masse du sang ne soit pas trop épaisse, ni trop visqueuse ; sans quoi cette matiere ne sçauroit se séparer du sang qu'imparfaitement. Si donc la matiere de transpiration renfermée dans un sang trop épais ne sçauroit s'en débarrasser, ou bien si les molecules de cette matiere sont trop grosses pour pouvoir passer dans les petits canaux excrétoires de la peau, elle s'accumule dans le sang ; & enfin à force de rouler avec lui, elle se dépose tantôt sur une partie, tantôt sur une autre suivant le rapport qu'elle a avec la matiere qui se sépare dans quelqu'un des couloirs du

corps, ou bien ſelon qu'une partie eſt plus foible & donne lieu par conſéquent à cette humeur de forcer de ce côté-là pour ſortir. De-là naiſſent les inflammations, les dépôts, les rhumatiſmes, les fluctions, les gravelles & la goutte.

Cette derniere maladie qui a pour cauſe générale la ſurabondance des ſucs nourriciers ſuperflus qui ne peuvent s'échapper par les voies de la tranſpiration à cauſe de leur groſſiereté, & à cauſe du rétréciſſement des pores de la peau, a pour cauſe particuliere le rapport qui ſe trouve entre ce ſuc ſuperflu & la Synovie, ou le ſuc nourricier deſtiné par la nature pour arroſer la jointure des membres, & particulierement celui qui ſe ſépare du ſang par les petites glandes parſemées ſur les membranes qui enveloppent les articles.

Nous ne voyons gueres de goutteux que les gens avancés en âge, ceux qui font excès de vin ou de femme, qui ménent d'ailleurs une vie molle & oiſeuſe, & ceux enfin qui ont reçu cet héritage de leurs parens.

Les Vieillards tranſpirent beaucoup moins que les jeunes gens, le deſſéchement de leur peau, ferme une partie des pores qui donneroient paſſage à la matiere de l'inſenſible tranſpiration. Ils ne laiſſent pas pour l'ordinaire de manger autant qu'ils faiſoient auparavant, & beaucoup plus qu'ils n'en ont beſoin. Le ſang d'ailleurs eſt moins animé d'eſprits, plus groſſier par conſéquent & plus gluant. Il ne permet pas au reſte des dernieres digeſtions de s'échapper par les pores cutanés. C'eſt la cauſe pour laquelle ils deviennent pétuiteux, aſthmatiques, ſujets au dévoyement, graveleux ou goutteux.

Ces matieres ſuperflues, épaiſſes & groſſieres ſe portent quelquefois ſur les glandes du poulmon, ou ſur les glandes ſalivaires, quelquefois ſur les glandes inteſtinales, & d'autres fois ſur les glandes des reins, ou ſur les glandes membraneuſes des jointures.

Ceux qui mangent & boivent beaucoup, ſur-tout des liqueurs ſpiritueuſes qui font par conſéquent beaucoup de ſang & très-épais, ſans faire d'ailleurs beaucoup d'exercice, ſont auſſi très-ſujets à la goutte, par la raiſon qu'ils accumulent dans leurs vaiſſeaux plus de ſucs qu'ils n'en peuvent évacuer par la tranſpiration, & trop groſſiers pour pouvoir paſſer par les pores de la peau. Les liqueurs ſpiritueuſes ſur-tout coagulent tous les ſucs du corps & les durciſſent au point de devenir oſſeux ou pierreux & donnent par-là naiſſance à la goutte & à la pierre & gravelle.

Ceux qui ſe livrent à trop de fréquens excès avec les femmes, perdent dans ces exercices beaucoup d'eſprits. Leur ſang groſſier ne circule qu'avec peine ; les ſucs qui doivent ſe ſéparer dans les différens organes du corps, ne le font qu'imparfaitement. Ils ſont trés-épais & diſpoſés à la coagulation, la matiere de l'inſenſible tranſpiration embarraſſé dans le corps épais du ſang & de la lymphe ; ſe trouve d'ailleurs trop groſſiere elle-même par les corps cutanés, qui ſont de plus rétrécis par l'affaiſſement des fibres nerveuſes de la peau relâchées fautes d'eſprits.

Enfin dans ceux qui ont reçu cet héritage de leurs parens, cette diſpoſition à la goutte vient de la petiteſſe & de la petite quantité des pores cutanés pour la tranſpiration, de la diſpoſition

ſition naturelle des liqueurs & ſur-tout de la lymphe nourriciere, à s'épaiſſir & à s'arrêter par conſéquent en différentes parties, & enfin de la foibleſſe particuliere des membranes qui enveloppent les jointures.

La perſonne pour laquelle on conſulte, étant dans le dernier cas, il eſt queſtion d'examiner; ſi on peut guérir ſa goutte; ſi on doit tenter de la guérir en cas qu'il ſoit poſſible, ou du moins ſi on peut le ſoulager, en rendant les accès de goutte légers & moins fréquens.

A l'égard du premier point, ſi on ne conſidere que les ſymptômes de la goutte, c'eſt-à-dire la douleur, l'inflammation & la tumeur qui ſurviennent de temps-en-temps aux articles, il n'eſt pas abſolument impoſſible de les détourner. Tous les remédes aſtringens & repercuſſifs appliqués ſur les articles, ſoit dans le commencement des douleurs, ſoit hors des accès, peuvent tellement fortifier & reſſerrer les membranes nerveuſes ou tendineuſes des jointures, qu'elles ne céderont pas aiſément aux humeurs qui avoient coutume de s'y dépoſer de temps-en-temps. Mais cette pratique eſt tout-à-fait pernicieuſe au malade, comme on en peut juger par ce que nous avons dit ci-devant, des cauſes de la goutte. Fermant ainſi le paſſage à l'humeur de lagoutte, il faudra que cette humeur reflue dans le ſang, qu'elle ſe porte ſur d'autres parties ſouvent plus conſidérables & plus néceſſaires à la vie. De-là viennent ces gouttes irrégulieres, ou ces dépôts auxquels on donne le nom de goutte remontée, qui ſe font ſur le diaphragme, à l'eſtomac, dans la tête & qui font ſouvent périr le malade. Ainſi, quoiqu'il ne ſoit pas impoſſible de détourner les dépôts de

la goutte, on ne doit pas du tout le risquer.

Si d'un autre côté on considere la goutte en elle-même ou par rapport à ses causes, on convient que celle qui survient à un mauvais régime, à des excès de débauches, à des passions vives, à des chagrins, se peuvent quelquefois guérir par un bon régime de vie & par l'usage de remédes convenables, sur-tout dans les personnes jeunes, où elle n'a pas encore jetté des racines bien profondes : que dans les vieillards elle guérit très-difficilement ; mais que pour celle qui est héréditaire, on ne la guérit point radicalement. Il n'est pas au pouvoir de la Médecine de changer totalement la disposition organique des parties qu'on apporte en naissant, qui s'oppose à la transpiration des humeurs superflues. Il est vrai que si on ne peut pas promettre une parfaite guérison à ceux qui sont affligés d'une goutte héréditaire, on peut leur procurer du moins un soulagement considérable, en rendant ces accès de goutte plus legers & moins fréquens.

La goutte héréditaire dépendant comme nous l'avons dit de la petitesse naturelle des pores de la peau, du défaut de la transpiration, de l'épaisseur du sang & des humeurs qui devoient transpirer, du reflux de ces humeurs sur d'autres parties, & de la foiblesse des enveloppes membraneuses des jointures, il faut pour éviter les retours fréquens de la goutte, entretenir toujours la transpiration aussi libre & aussi abondante qu'il est possible, tenir les pores de la peau très ouverts, donner au sang & aux liqueurs du corps toute la fluidité qu'on peut leur procurer, détourner par d'autres voies les humeurs qui ne peuvent s'évacuer par la transpiration, & enfin rafermir les jointures relâchées

ou affoiblies. Ce ſont auſſi les vûes que nous nous propoſons, pour procurer tout le ſoulagement poſſible au malade pour lequel nous ſommes conſultés.

Il faut premierement hors des accès pour en prévenir les retours, éviter ſoigneuſement le paſſage trop précipité du chaud au froid. Ce changement ſubit ſupprimant tout-à-coup une grande partie de la tranſpiration, refoule dans le ſang l'humeur qui s'en ſéparoit, d'où elle peut ſe porter ſur les articles & y renouveller la goutte.

Il doit ſe tenir toujours aſſez couvert pour ne point ſentir trop vivement l'action du froid de l'air. Les Anglois ont une pratique fort avantageuſe pour aider la tranſpiration, qui eſt de porter des chemiſettes de flanelle fort fines, à crud ſur la peau. La flanelle retient beaucoup plus facilement que le linge, les émanations du corps. L'air contenu en grande quantité entre les filamens de la flanelle échauffée par ces émanations, fomente la tranſpiration, en tenant les pores de la peau plus ouverts. D'ailleurs cette legere irritation, que les poils de la flanelle produiſent ſur la peau, y attire une plus grande quantité de ſang & d'eſprits, ce qui donne encore lieu à une tranſpiration plus abondante.

Les mêmes Anglois ont ſoin de ſe faire broſſer le corps tous les matins avec une broſſe douce. Par cette friction ils ôtent la craſſe qui peut s'amaſſer ſur la peau & en boucher les pores ; ils y attirent plus puiſſamment par ce moyen le ſang & les eſprits. Ils rendent par conſéquent la tranſpiration plus libre & plus abondante ; ainſi nous conſeillons l'une & l'au-

tre pratique comme très-ſalutaire au malade.

Il faudra la même attention à ſe garnir les pieds & les jambes, afin de n'y point ſentir de froid. Quelques perſonnes à Paris, à l'imitation de quelques Hollandois, arment leurs pieds contre la goutte, de chauſſons de groſſe laine, teinte en écarlatte, qu'ils ne quittent ni jour ni nuit. Nous ne croyons pas que la couleur de l'écarlatte ſoit en cette occaſion de grande utilité; mais la chaleur dans laquelle cette chauſſure entretient les pieds n'eſt pas inutile. Elle conſerve le ſang & les liqueurs qui ſe portent aux pieds dans leur fluidité naturelle, & prévient leur épaiſſiſſement & les dépôts de goutte qui commencent par ſe faire ſentir pour l'ordinaire aux articulations des orteils.

Le malade évitera de ſe mouiller trop ſouvent les pieds & les jambes de peur de trop affoiblir ces parties, & d'y attirer par conſéquent une humeur à laquelle nous voulons faire prendre une autre route.

Il prendra garde de ne ſe pas laiſſer aller à des paſſions trop vives, ſur-tout à la colere, qui trouble le mouvement circulaire du ſang & ſon mouvement de dépuration. La bile qui s'y mêle pour lors le met dans une violente efferveſcence qui interrompt toutes les fonctions, ou les rend moins parfaites & corrompt par conſéquent ce fluide. On ne lui permet qu'une joie moderée, qui faiſant couler une grande quantité d'eſprits dans le ſang le rarefie, le rend fluide, augmente l'oſcillation réglée des fibres nerveuſes ſans froncement, favoriſe toutes les ſecrétions & par conſéquent la tranſpiration.

Il ne doit pas ſe livrer à de trop grandes

applications, & à des contentions d'eſprit trop fortes & trop longues, qui retenant une trop grande quantité d'eſprits dans le cerveau, ne leur permettent pas de couler en ſuffiſante quantité dans toute l'habitude du corps, ſoit pour aider aux digeſtions, ſoit pour faciliter les ſecrétions & les évacuations ſenſibles & inſenſibles.

Si nous lui défendons les peines & les travaux de l'eſprit, nous lui conſeillons de s'en dédommager par les exercices du corps; une grande régle d'Hypocrate pour la ſanté eſt celle-ci, *non impleri cibis & impigrum ad laborem ſanum efficit corpus.* Rien ne contribue plus à la ſanté que de manger peu & de faire beaucoup d'éxercice. Très-rarement voyons nous les gens qui fatiguent attaqués de la goutte. C'eſt la maladie des gens aiſés, rarement du Bucheron. La chaſſe, le jeu de paume, le jeu de mail, les promenades à pied & à cheval fourniſſent différentes ſortes d'éxercices. Ces mouvemens du corps triturent le ſang & les humeurs, les ſubtiliſent, accélérent leur circulation, augmentent les ſecrétions & la tranſpiration; mais ſur-tout les exercices qui ſe font à pied ſont les plus convenables pour diſſiper l'humeur de la goutte, qui occupe le plus ſouvent les pieds; c'eſt même le ſeul & le plus ſûr moyen pour fortifier ces parties, qui dans l'inaction reſtent accablées du ſang & des humeurs qui les inondent & les relâchent. Les temps les plus propres pour les exercices, ſont le matin à jeun, & un peu loin du repas, pour ne pas troubler la digeſtion. La régle de l'exercice eſt de le pouſſer juſqu'à une légere ſueur ou même juſqu'à une laſſitude moderée. Il ne faut rien outrer en cela comme

en toute autre choſe. On peut dire néanmoins que l'excès de ce côté-là eſt moins dangereux pour la ſanté qu'en toute autre choſe ; un peu de repos répare très-promptement le déſordre que la trop grande fatigue pourroit avoir cauſé. Il faut avoir ſoin de changer de linge ſi l'on avoit pouſſé l'exercice juſqu'à la ſueur, & de ne point s'expoſer trop promptement enſuite à l'air froid ; ne point boire froid, & ſe faire bien frotter le corps après ces ſueurs, non-ſeulement pour l'eſſuyer, mais même pour augmenter la tranſpiration.

L'autre condition qu'Hypocrate demande pour la conſervation de la ſanté eſt, *non repleri cibis*, de ne pas trop manger. Il eſt difficile de déterminer juſqu'où peut aller ce trop. Dans ſon livre *de Dieta*, il dit que la nourriture doit être proportionnée au travail. *Si inventa fuerit ciborum menſura & laborum ad unam quamque naturam, ita ut exceſſus neque suprà neque infrà modum fiat ; inventa erit exacta hominibus ſanitas.* Mais comment déterminer cette qualité juſte d'alimens ? Si on ne mangeoit comme les premiers hommes, ou la plûpart des animaux, que des choſes ſimples, notre appétit ſeroit une régle ſuffiſante ; mais les différens mets, tant de ragoûts divers avec leſquels nous piquons nos ſens & notre imagination, nous font ſentir encore un faux appétit, quand la nature ceſſe de nous rien demander. Accoutumés à manger beaucoup plus qu'il ne faut, cette habitude devient en nous une ſeconde nature que nous cherchons à ſatisfaire, ſouvent au détriment de notre ſanté, *plures enim occidit gula quam gladius.* La Médecine ſtatique pratiqué par

Sanctorius, faiſant connoître ce que le corps eſt capable de tranſpirer, pourroit marquer très-exactement la quantité d'alimens dont on a beſoin pour ſuppléer à cette perte; mais elle n'eſt pas pratiquable pour les perſonnes qui ſont dans le courant du monde.

Nous ne prétendons pas y aſſujettir M. & nous ne lui preſcrivons d'autre régle ſur la quantité d'alimens qu'il doit prendre, que ſon appétit avec lequel il doit toujours ſortir de table. Il y eſt d'autant plus engagé, que ſon eſtomac nous paroît un peu foible, puiſque ſes digeſtions, dit-on, tournent en matieres glaireuſes, & lui cauſent de temps-en-temps des flatuoſités dans les hypocondres. Il ne doit donc pas charger ſon eſtomac d'une trop grande quantité d'alimens à la fois, qu'il ne digéreroit qu'imparfaitement. Les matieres crues & indigeſtes ſont incapables de ſe diſſiper par la tranſpiration, & par conſéquent très-propres à produire ou à entretenir la goutte & la gravelle.

Ainſi M. fera deux ou trois repas médiocres par jour plutôt qu'un ſeul & trop ample. Il prendra à ſon lever deux ou trois taſſes de thé ou d'infuſion de Chamœdrys avec un peu de ſucre pour laver ſon eſtomac des matieres glaireuſes, qui peuvent y être reſtées des digeſtions du jour précédent, & pour porter en même-temps dans ſon ſang un fluide propre à le diviſer & à entretenir la tranſpiration. Il mangera dans le milieu de la matinée un peu de pain, s'il ſent en avoir beſoin, pour n'être pas trop long-temps ſans prendre de nourriture. La quantité d'alimens qu'il prendra à ſon dîner ſera proportionnée à ſon appétit; mais le ſouper doit être leger, parce que la digeſtion ſe fait plus lentement, &

moins bien pendant le ſommeil, à cauſe que le cerveau répand dans ce temps-là peu d'eſprits dans toutes les parties, & par conſéquent dans les fibres nerveuſes de l'eſtomac.

Pour la quantité des alimens, il doit ſe conſulter lui-même, prendre ceux que ſon eſtomac digére plus facilement, parce qu'ils feront moins de crudités, & ſeront plus en état de tranſpirer.

Le pain de ſeigle eſt préférable au pain de froment, ſur-tout à celui qui eſt fait de fine fleur de farine. Celui-ci nourrit trop & produit un ſang trop épais. L'autre fait moins de ſang, il le fait moins épais, & il a cet avantage qu'il tient pour l'ordinaire le ventre libre, ce qui eſt abſolument néceſſaire aux goutteux. Simon Pauli & Nonnius ne font point de difficulté d'attribuer à l'uſage du pain blanc fait de fleur de farine de froment, la goutte & la gravelle à laquelle les gens aiſés ſont ſujets. *In quotidianâ victûs ratione*, diſent-ils, *qui ſimilagines pane veſcuntur nec corpus laboribus validoque opere aliquo exercent, parum cibi conſulunt : nam cum palato morem gerunt in varios morbos incurrunt. Confeſtim enim illis jecur & lien obſtruitur, nephriticis arthriticiſque doloribus corripiuntur atque hæc eſt ratio, cur magnates & ditiores calculi & podagræ doloribus aſſiduè vivant obnoxii.*

Pour ce qui eſt de la viande, la chair des jeunes animaux eſt préférable à celle des vieux. Il préférera toujours la viande blanche à toute autre. Il s'abſtiendra de viandes durés, ſalées, fumées, de viandes étouffées ou en pâtes, de croutes de pâté & de gâteaux.

Quoique nous croyons la chair de poiſſon

très-bonne pour faire un ſang doux, fluide, & moins inflammatoire ou moins bilieux, cependant la facilité avec laquelle l'eſtomac du malade tourne les nourritures en glaires, nous fait héſiter à la lui conſeiller. Il faut qu'il conſulte ſur cela ſa propre expérience, & qu'il eſſaye ſi ſon eſtomac digére bien le poiſſon, s'il n'en eſt pas incommodé, en ce cas nous lui conſeillons d'en manger quelquefois. Il préférera les poiſſons dont la chair eſt tendre & légere. On les lui ſervira cuits au cour-boüillon, frits & grillés. Il les mangera au ſec, ou à l'huile avec peu de vinaigre & de ſel. Le beure, les épices & les ſauſſes de haut goût rendent ſouvent mal faiſant le poiſſon, qui de lui-même ne le ſeroit pas.

Nous ne défendons pas abſolument les ſalades de laitue & de chicorée, ni les fruits fondans tels que les figues, les pêches, les poires fondantes de beuré, de virgouleuſe, de doyenné, &c. Les pommes de calville & de reinette; mais nous croyons qu'on en doit uſer très-modérement. Nous rejettons les ſalades de fines herbes, de cornichons, perce-pierre, & autres choſes confites au vinaigre, comme très-indigeſtes; & les fruits fermentant, comme ceriſes, fraiſes, framboiſes, groſeilles, raiſins, &c. qui fourniſſent un ſuc glaireux, qui fermentent aiſément dans les entrailles, & qui produiſent un chyle groſſier, gluant, diſpoſé à s'aigrir & à ſe grumeler.

Il ſera un uſage très-modéré des ſucreries: les choſes douces chez les bilieux ſe tournent facilement en bile, c'eſt-à-dire, portant les liqueurs du corps à la fermentation, & par conſéquent au développement de leurs principes ſalins & ſulphureux.

Il s'abſtiendra de beure, de toutes ſortes de fromages, de choux, de navets, de pois, de feves, de légumes, & autres alimens capables de produire un chyle groſſier, glaireux, & un ſang épais, peu propre à la tranſpiration. Pour ce qui eſt de la boiſſon, nous ſommes du ſentiment que l'eau eſt celle qui lui convient le mieux. Elle rend les digeſtions plus parfaites; elle produit un chyle plus doux, plus fluide; elle fournit un ſang moins âcre, moins chargé de ſels, & plus propre à la tranſpiration. Elle lave le ſang & en enléve plus facilement les ſels groſſiers par la voie des urines, au défaut de celle de la tranſpiration. Ce ſeroit un des moyens ſur lequel nous compterions le plus pour éloigner les accès de goutte, & les rendre plus légers.

C'eſt auſſi le ſentiment des meilleurs Praticiens *de potu tantum dicemus*, dit Riviere, *vinum arthriticis eſſe maximè noxium multoſque ejus abſtinentiâ penitùs fuiſſe liberatos*. C. Celſe, dit en parlant des goutteux : *Quidam enim toto anno à vino, mulſo, venere ſibi temperaſſent, ſecuritatem totius vitæ conſecuti ſunt*. Les goutteux & les graveleux en France, rarement boivent impunément des vins de Champagne. Quelques-uns pour un ſeul verre reſſentent des atteintes de goutte, & de gravelle. Nos vins de Bourgogne ſont moins mal-faiſans. *

Il pourroit arriver que dans les commencemens l'eſtomac du malade qui n'eſt pas accoutumé à l'eau, auroit de la peine à s'y faire. En ce cas il faudroit s'y accoutumer peu-à-peu, la boire avec peu de vin de Bourgogne, & ſe deſhabituer inſenſiblement du vin. Nous ne croyons

* Liger D. M. P. ne paroît pas être de cet avis dans ſon Traité ſur la goutte.

pas la bierre bonne ; elle forme des obſtructions dans les ſujets qui y ſont déja diſpoſés, & produit un ſang groſſier & viſqueux. Sa boiſſon ſera donc ou de l'eau commune tres-claire, & bien pure, quelquefois de chiendent, d'autres fois une infuſion légere de ſalſe pareille bien choiſie, & d'un peu de régliſſe, animée d'un peu de nitre purifié, environ dix ou douze grains ſur chaque pinte de liqueur, ou une infuſion de chicorée ſauvage.

Pour les liqueurs ſpiritueuſes nous les croyons abſolument nuiſibles. L'eſprit de vin verſé ſur le ſang ou ſur la ſéroſité les coagulent dans l'inſtant, & les durcit peu après preſque comme du plâtre, en une matiere ſemblable à celle qu'on trouve dans les nœuds des goutteux. Le caffé met le ſang en mouvement à la vérité: il paroît d'abord le ſubtiliſer, & en effet il en diviſe les molecules ſulphureuſes, qui ſont pour ainſi dire, les réſervoirs des eſprits, de telle maniere que les eſprits n'étant plus retenus dans le ſang, s'exhalent & laiſſent cette liqueur dénuée de principes actifs, comme un vin pouſſé ; de ſorte que par la ſuite les molecules ſalines & terreuſes ſe rapprochent aiſément & forment en s'uniſſant un ſang groſſier & viſqueux. Le chocolat tient un peu du caffé. Pour le thé, c'eſt un eau chaude quand il eſt léger & qu'il y a peu de ſucre, qui ne ſçauroit faire de mal, ſur-tout étant animé par la légere aſtriction du thé. L'infuſion de chamœdrys que nous propoſons pour prendre le matin comme du thé, produit à peu près le même effet. Elle inciſe la maſſe du ſang, & procure une tranſpiration plus abondante.

Le lait entre les nourritures mérite une atten-

tion particuliere, outre les obſervations que J. Dolæus dans ſon Traité *de furiâ podagræ lactæ victâ & mitigatâ*, rapporte des Cures de la goutte par l'uſage du lait pour toute nourriture, nous avons ici l'expérience de pluſieurs perſonnes très-âgées, qui dans leur jeuneſſe ſe ſont trouvées affligées d'accès de goutte très-violens, & qui ſe ſont délivrées, ou qui n'en ont eu que des reſſentimens très-légers, en prenant le lait de vache pour toute nourriture. *

Mais nous ne croyons pas qu'il doive ſe mettre préſentement à ce régime, qui pourroit l'incommoder. Il eſt naturellement bilieux, mélancolique, & ces tempéramens ont beaucoup de peine à s'accommoder du lait, & ſur-tout du lait de vache, qui eſt fort épais, chargé de beaucoup de parties butyreuſes, & fromageuſes. Ce lait augmenteroit les flatuoſités & le gonflement des hypocondres. Il pourroit occaſionner des obſtructions dans les entrailles, & peut-être même allumer de la fiévre. On ne doit penſer à ce régime, qu'en cas que tout ce que nous propoſons ici ſoit utile. Pour lors par le régime que le malade aura obſervé, il ſera préparé. Il aura réformé en quelque ſorte par-là ſon tempérament, & il ſe ſera mis en état de prendre plus utilement cette nourriture.

Cependant nous ſommes d'avis qu'il faſſe uſage du lait d'âneſſe pendant ſix ſemaines dans le Prin-temps & dans l'Automne. Ce lait étant plus ſéreux que le lait de vache, ne ſera pas ſujet aux mêmes inconvéniens ; il en a d'ailleurs

* M. Liger dans l'ouvrage ſuſdit, penſe que le lait eſt lui-même très-propre à produire la goutte, & qu'il ne ſoulage les goutteux que parce qu'ils ne mangent alors que fort peu.

les mêmes avantages, qui ſont de produire un ſang plus doux, plus fluide, en embarraſſant p r ſes parties onctueuſes les pointes des ſels trop développés de la maſſe du ſang ; de diviſer par un ſel ſubtil & ammoniacal dont il eſt chargé, le tiſſu trop ſerré du ſang & de ſa viſcoſité, & d'empêcher par conſéquent les concrétions tartareuſes qui s'y forment, & qui occaſionnent les gouttes & les gravelles.

L'uſage de ce lait pour la goutte eſt très-ancien dans la Médecine. Il paroît qu'on le donnoit avec ſuccès aux malades dans les commencemens de la goutte, & qu'il étoit leur ſeule nourriture. C'eſt ce qu'on peut voir par ce paſſage de Celſe, *quidam etiam cum lacte aſinino poto ex toto ſe eluiſſent in perpetuum hoc malum evaſerunt.* Comme ce lait n'eſt pas aſſez nourriſſant, pour que le malade en puiſſe faire ſon unique nourriture, il faut qu'après y avoir été préparé, il en prenne d'abord une fois le jour de grand matin, dormant par deſſus, & s'il s'en accommode comme nous l'eſpérons, il en prendra une ſeconde fois le ſoir en ſe couchant. Pour lors, il ne ſoupera point ; il ſe contentera de bien dîner, & s'il a beſoin de quelque nourriture, il pourra manger du pain, du biſcuit, ou une ſoupe légere trois ou quatre heures avant le lait du ſoir.

S'il arrivoit que le lait d'âneſſe n'accommodât pas l'eſtomac du malade, dont les digeſtions un peu glaireuſes marquent qu'il ne fait pas ſes fonctions auſſi parfaitement qu'on le pourroit ſouhaiter, en ce cas on lui ſubſtitueroit le lait de chévre qui n'eſt pas ſi ſéreux, & qui eſt plus propre à aider les digeſtions, quoique d'ailleurs moins rafraîchiſſant.

Outre le lait & le régime que nous venons de proposer, nous croyons qu'il est absolument nécessaire que le malade, pour suppléer à la transpiration qui n'est pas suffisante chez lui, soit saigné & purgé de temps-en-temps, pour prévenir la pletore qui s'accumule. Nous lui conseillons de se faire saigner deux fois au moins l'année vers les équinoxes du Prin-temps & de l'Automne, pour prévenir les révolutions qui se font ordinairement vers ces temps-là dans nos corps comme dans l'air. Ces saignées se feront au bras, & seront de trois à quatre palettes, à moins que des raisons particulieres ne demandassent qu'on les fit au pied. Outre ces saignées réglées, si le malade dans le cours de l'année se sentoit de la plénitude dans les vaisseaux, il ne doit pas craindre de les réitérer. Quelque prévention que les goutteux ayent ordinairement contre la saignée ; cette prévention n'est fondée que sur ce que la saignée, disent-ils, leur réveille ordinairement la goutte ; ce qui véritablement arrive quelquefois ; mais c'est se plaindre d'un bon effet de la saignée. On ne la propose pas sans quelque raison de plénitude. Le sang trop abondant se trouvoit resserré dans ses vaisseaux & ne pouvoit pas se dépurer des humeurs superflues dont il étoit surchargé. Ce sang circulant avec peine, & s'embarrassant par-tout ménacoit d'un dépôt en quelques endroits, & peut-être sur quelques parties nobles. La nature soulagée par la saignée rejette cette humeur sur les articles des membres éloignés, qui sont les seuls émonctoires propres pour cette humeur goutteuse incapable de transpirer. C'est donc un bon effet de la saignée que l'accès de goutte qui la suit, & qui délivre le malade d'ac-

cidens plus fâcheux dont il étoit menacé.

Pour la purgation, il eſt aiſé de juger de ſa néceſſité, & de la déduire des cauſes de la goutte que nous avons établies. L'utilité de ce reméde eſt prouvée par l'expérience de la plûpart des goutteux. Mais doit-on faire vomir le malade? Pluſieurs habiles Médecins conſeillent le vomiſſement, qui ſeul a guéri quelquefois des goutteux, en débarraſſant leur eſtomac des crudités dont il étoit ſurchargé. Proſper Martian dans ſon Commentaire ſur Hypocrate dit, *ego obſervavi quam plurimos podagricos ab hoc affectu liberatos, aut mitigatos fuiſſe, ubi acetoſa evomuerint.* Proſper Alpin *de Medicinâ Ægyptiorum* dit ces mots: *multos novi à podagrâ renumque calculo vexatos, vomituum crebro uſu magnopere adjutos.* Il eſt vrai que Cælius Aureliamus blâme cette pratique de la plûpart des Médecins de ſon temps qui faiſoient vomir le goutteux deux ou trois fois le mois. *Plurimi*, dit-il, *vomitum poſt cibum laudarunt ſingulò vel tertiò per menſes ſingulos adhibendum; ſi quidem & materiam avertit ab articulis, & indigeſtos eſſe non ſinit; non advertentes quod magis vexabilis ipſo morbo approbetur.* Il conſidere que le reméde étoit pire que le mal, parce qu'on faiſoit vomir dans ce temps-là avec l'éllebore qui étoit un reméde très-violent & dangéreux, qui laiſſoit de fâcheuſes impreſſions à l'eſtomac & à tous les nerfs du corps; au lieu que nous avons aujourd'hui le tartre émétique, & d'autres préparations d'antimoine, dont l'effet eſt infiniment plus ſûr, & dont cet Auteur n'auroit peut-être pas blâmé l'uſage.

Ce n'eſt pas que nous penſions qu'il ſoit utile de faire vomir ſi fréquemment. Il eſt quelque-

fois nécessaire de vuider l'estomac; mais il ne faut pas le fatiguer au point de l'affoiblir assez considérablement pour donner lieu à l'humeur de la goutte de tomber ensuite sur cette partie.

Nous croyons donc qu'il est à propos de faire vomir le malade deux fois l'année au Prin-temps & en Automne, après les deux saignées qu'il se sera fait faire dans ces saisons, immédiatement devant que de prendre le lait d'ânesse, pour nettoyer son estomac & le préparer au lait; ce qu'on fera avec quatre ou cinq grains de tartre émétique fondus dans de l'eau chaude. Comme l'émétique seul ne purge guéres par en bas, il sera bon de faire suivre l'émétique d'un verre de Médecine qu'il prendra le lendemain composé de manne, rhubarbe & sel végétal, pour achever d'emporter les humeurs que l'émétique auroit ébranlées dans les entrailles sans les évacuer.

Depuis quelques années plusieurs goutteux observent ici avec succès cette maniere de se purger. Ils prennent tous les mois vers les quatre derniers jours de chaque Lune le matin, l'infusion d'un gros de rhubarbe en un ou deux verres d'eau. On la prépare en mettant le soir dans un demi-septier, ou chopine d'eau boüillante, un gros de rhubarbe bien choisie & rompue en très-petits morceaux, on la laisse infuser toute la nuit, & le lendemain on fait chauffer le tout, & on passe l'infusion qu'on boit chaude, en un ou deux verres, à demie-heure l'un de l'autre. On prend un boüillon deux heures après.

D'autres se purgent une ou deux fois dans le mois, dans le temps du décours de la Lune avec les purgatifs fondans & phlegmagogues, tels que le turbith, les hermodattes, le jalap, &c. mais le succès ne nous a pas paru si constant que dans

l'usage

l'usage de la rhubarbe. La purgation avec la rhubarbe convient mieux ici que toute autre. Le malade est naturellement bilieux, & a besoin d'une espéce de purgation qui évacue la bile.

D'ailleurs son estomac foible a besoin d'un reméde capable de le fortifier. Il trouve cela dans la rhubarbe; il y a seulement quelques observations à faire.

1°. Dans les personnes dont les entrailles sont très-échauffées, la rhubarbe purge peu & laisse quelque impression de chaleur. On remédie à ces inconvéniens en y joignant un bole de deux ou trois gros de moëlle de casse du levant, qu'on prend le soir avant souper, la veille des jours qu'on prend l'eau de rhubarbe, ou bien le matin du même jour immédiatement avant que de boire cette eau.

2°. On tempere aussi la chaleur de la rhubarbe, soit en mettant dans son infusion dix ou douze grains de nitre purifié, soit en faisant boire au malade dans les jours de ces purgations quelques boüillons faits avec le veau & quelques herbes tempérantes, comme laitue, pourpier, chicorée ou bien de l'infusion de feuilles de chicorée sauvage avec un peu de nitre purifié.

3°. A ceux dont l'estomac est foible, & dont les digestions sont mauvaises, nous ne nous contentons pas de les purger tous les mois les quatre derniers jours de chaque Lune. Nous leur faisons prendre encore une fois toutes les semaines, l'infusion d'un gros de rhubarbe, & nous les purgeons même quelquefois avec des médecines plus fortes selon le besoin.

Nous conseillons au malade de suivre cette pratique. Il prendra une fois toutes les semaines, le matin à jeun, une chopine d'eau dans

laquelle on aura fait infuser pendant la nuit un gros de rhubarbe bien choisie, & rompue en très-petits morceaux. S'il se trouvoit un peu échauffé, on feroit fondre dans l'infusion douze grains de nitre purifiée. Il prendra de même l'infusion d'un gros de rhubarbe les quatre derniers jours de chaque Lune; & s'il avoit le ventre très-resserré, & qu'il observât que la rhubarbe ne le purgeât point; en ce cas il prendroit la veille de sa rhubarbe, le soir à l'entrée de son souper, deux autres gros de moëlle de casse de levant nouvellement mondée en bole, qui prépareroit son ventre à s'ouvrir, & le lendemain l'infusion de rhubarbe qui le purgera bien & sans aucune impression de chaleur.

Il observera aussi les jours qu'il prendra de la rhubarbe, d'éviter toutes sortes d'application & de contention d'esprit, ou de mouvement de colere, jusqu'à ce que l'effet de la rhubarbe soit passé, parce que nous avons observé en quelques personnes que cela arrêtoit l'effet de la rhubarbe, d'où il s'ensuivoit quelque désordre. Quoique nous ne soyons pas persuadés qu'il soit d'une grande importance que cette purgation se fasse scrupuleusement les quatre derniers jours de Lune, cependant nous suivons en cela un sentiment depuis long-temps établi, & reçu assez généralement, que les purgations de précaution font toujours un meilleur effet dans le décours des Lunes, & nous le faisons d'autant plus volontiers que nous éprouvons tous les jours, que dans l'usage des remédes de précaution qui ne se prennent que de temps-en-temps, si nous ne fixons pas scrupuleusement un certain temps aux malades, entraînés ou par leurs affaires, ou par leurs parties de plaisir, ils négligent peu à peu,

& enfin abandonnent totalement des remédes pour leſquels ils ont d'ailleurs naturellement aſſez de répugnance.

Dans l'uſage du lait d'âneſſe, il ne ſe dérangera pas de celui de la rhubarbe, qu'il prendra ſeulement ces jours-là plus tard, c'eſt-à-dire, environ trois heures après avoir pris le lait.

Il ſuppléera par ces légeres purgations réïtérées, au défaut de la tranſpiration, en dérobant toujours par les ſelles une partie de l'humeur goutteuſe. Il mettra en même-temps ſon eſtomac & ſes entrailles en état de faire de meilleures digeſtions, & par conſéquent de fournir moins de matiere à la goutte.

Pour ce qui eſt des remédes altérans, qui ſont en uſage pour cette maladie, ils ſe peuvent réduire à deux claſſes, les Spécifiques Anti-arthritiques, proprement dit, & les ſudorifiques.

Entre les Spécifiques, il y a la fameuſe poudre du Prince de la Mirandole, à laquelle on peut rapporter toutes les autres. Elle eſt compoſée de parties égales de feuilles de chamœdrys & de chamœpytis, de ſommités de petite centaurée, des racines d'ariſtoloche ronde & de gentiane, le tout ſeché & mis en poudre ſubtile. On fait infuſer un gros de cette poudre pendant la nuit dans un demi-verre de bon vin, ou dans un verre d'eau de veau. Le lendemain matin à ſon réveil, on avalle le tout bien broüillé. On prend cette poudre tous les jours pendant un an, puis tous les deux jours pendant quelque temps, & enfin une fois la ſemaine pendant long-temps pour confirmer ſa guériſon.

Il eſt vrai que ces poudres améres fortifient l'eſtomac, aident aux digeſtions, diviſent la maſſe du ſang, rétabliſſent les ſecrétions, aug-

mentent la tranſpiration, & entretiennent ſouvent la liberté du ventre. Mais dans les ſujets bilieux & échauffés, elles augmentent peu à peu l'ardeur des entrailles ; à force d'augmenter le reſſort des fibres nerveuſes, elles les froncent, elles diſpoſent le ſang à l'inflammation, & la portent à la fin dans quelque viſcere. Nous voyons ſouvent arriver à ceux qui font un trop grand uſage des ſtomachiques amers, que leurs urines deviennent peu à peu fortes & hautes en couleur, enſuite briquetées & en petite quantité, & qu'ils tombent enfin dans des obſtructions de foie ou dans l'hydropiſie. Il eſt rare qu'un trop long uſage de ces amers ſoit tout-à-fait innocent. Cælius Aurelianus confirme cela par l'autorité des anciens Médecins qui l'avoient précedé. Il penſe avec beaucoup de raiſon, que ceux qui ont guéri dans le long uſage de ces remédes ſpécifiques, doivent moins leur guériſon à ces prétendus ſpécifiques, qu'à la diete ſévere & exacte qu'ils ont obſervée pendant ce temps-là. *Sic denique legimus*, dit-il, *quoddam veteres memoraſſe ex jugi medicamine poto in celeres vel acutas veniſſe paſſiones, & alios apoplectos, alios pleureticos, alios peripneumonicos interiiſſe, &c.... Alii vero qui ſe iſte medicamine, profeciſſe teſtantur non advertunt ſervatæ bonæ & ſeveræ diætæ cauſâ id fuiſſe factum : quippe cum cæterarum rerum exceſſus declinando quidam ſervaverint ſanitatem, cum interrumpere metuerint ſumptionem medicaminis ſui ; & propterea iis intentionibus occupati, alias ſibi neſciverint eſſe pro fuiſſe rationes*. D'ailleurs, s'il y a quelque utilité à attendre de ces amers, nous l'eſpérons de la rhubarbe que nous croyons beaucoup plus convenable.

L'autre genre de remédes altérans, dont on

a coutume de faire usage dans la goutte pendant long-temps, sont les racines & les bois sudorifiques donnés sous la forme d'électuaires, ou ptisanes. Ce que nous avons dit des Stomachiques & des amers, nous pouvons le dire de ceux-ci; ils divisent considérablement à la vérité le tissu de la masse du sang, ils en subtilisent les parties, ils aident pour l'ordinaire à la transpiration. Mais si le défaut de transpiration vient moins de l'épaisseur du sang que de la petitesse ou du petit nombre des pores de la peau, comme nous l'avons établi dans la goutte héréditaire, inutilement subtilisera-t-on le sang pour le faire passer par des pores qui ne sont pas ouverts. Les parties du sang subtilisées, & retenues dans les vaisseaux sanguins, agiront sur elles-mêmes, se fermenteront & causeront bientôt la fiévre & l'inflammation de quelque partie. Il est donc bien plus sûr, comme nous le proposons d'étendre le sang par de simples délayans, de dérober par la voie des selles le superflu des digestions, & de ne point refournir au sang plus de nourriture qu'il ne lui en faut, & que le corps n'en peut dépenser. Ce n'est pas que nous ne croyons que le malade ne puisse user quelquefois pour boisson d'une légere infusion de salse pareille, comme nous l'avons déja dit, en y joignant quelque peu de nitre, pour déterminer par la voie des urines ce que la salse pareille pourroit fondre.

Après avoir établi les remédes que nous croyons plus convenables, pour prévenir les retours des accès de goutte, il s'agit d'examiner présentement ce qu'il y a à faire dans le temps des accès, soit pour calmer les douleurs, soit pour prévenir les tumeurs.

Le meilleur conseil que nous puissions donner dans le temps des douleurs, c'est d'avoir patience, de rester tranquille de corps & d'esprit autant qu'il sera possible, de tenir chaudement la partie affligée, d'observer une diete très-austère, sur-tout si la vivacité des douleurs donnoit la fiévre, de ne prendre pour lors que des boüillons légers, de l'eau de poulet émultionnée, des ptisanes légeres de chiendent & de racine de chicorée aiguisée quelques fois d'un peu de nitre, si elles ne passoient pas facilement par les urines, de ne mettre aucun reméde topique sur la partie affligée.

Quelques-uns proposent des cataplasmes émolliens sur les parties affligées de la goutte, dans le commencement des douleurs, afin de relâcher les parties, de les faire prêter plus facilement à l'humeur de la fluxion qui n'est douloureuse que par la résistanee que font les membranes au dépôt qui se forme. Mais si en relâchant par les onctions & les cataplasmes émolliens, on diminue les douleurs du malade, on lui laisse quelquefois la partie dans une si grande foiblesse, qu'il est très-long-temps sans pouvoir marcher ni se servir de la partie affligée. Le ressort des membranes une fois trop relâché ne se rétablit qu'avec beaucoup de peine.

D'un autre côté, les cataplasmes résolutifs étant chauds pour l'ordinaire, font à la vérité transpirer une partie de l'humeur qui forme le dépôt, & qui en est souvent la partie la plus fluide; le plus grossier reste engagé dans l'articulation & y forme avec le temps des nodus très-difficiles à résoudre.

Nous ne parlons pas des repercussifs, le danger en est trop évident.

Quelques-uns ne mettent point l'opium ni les autres narcotiques au rang des repercussifs; ils en proposent l'application pour calmer les violentes douleurs & ils les regardent en même-temps comme de puissants résolutifs. Néanmoins comme ces narcotiques portent toujours de la stupeur & de l'engourdissement dans les parties, nous en craignons l'usage pour deux raisons.

La premiere parce qu'ils produisent cette résolution de nerfs, ou de relâchement que nous redoutons dans les émolliens. La seconde parce que ces mêmes narcotiques suspendant la douleur & par conséquent le cours des esprits vers la partie affligée, interrompent aussi le mouvement par lequel la nature s'efforce à dissiper la cause du mal; car nous regardons la douleur & tout ce qui l'accompagne, comme le remede que la nature se prépare elle-même pour dissiper la cause du mal, c'est-à-dire, l'engorgement des glandes ou des vaisseaux excrétoires des extrémités des jointures. La quantité d'esprits qui surviennent à la partie à l'occasion de la douleur, la chaleur que contracte cette partie, occasionnent une fermentation dans les sucs épaissis & grumelés qui forment le dépôt. Dans cette fermentation ces sucs se fondent, se dissipent, se rarefient, s'attenuent & deviennent en état ou de transpirer par les pores de la peau de la partie même, ou de repasser dans la masse du sang, & d'y chercher quelqu'autre endroit pour s'échapper d'autant plus facilement qu'elle aura été plus retenue. Ainsi il n'est pas toujours à propos de suspendre les douleurs, à moins qu'elles ne soient si violentes qu'il y ait à craindre qu'elles ne portent un notable préjudice au malade.

Par la même raiſon, on voit bien qu'on ne doit point faire prendre intérieurement des narcotiques au malade, pour ſuſpendre ces douleurs de goutte, à moins que ces douleurs ne ſoient exceſſives.

Il n'eſt pas hors de propos de faire mention du Moxa, * des Chinois, brûlé ſur la partie affligée de douleur de goutte, & qui a été beaucoup vanté pendant quelque temps. Ce cautere qu'ils font ſur le lieu de la douleur, par la ſuppuration qu'il occaſionne emporte une partie de la matiere qui faiſoit la fluxion, & la termine par conſéquent un peu plutôt, qu'elle n'auroit fait, ſi on avoit laiſſé faire la nature. Mais ce ſoulagement n'eſt que momentané. Ce cauſtique diſſipe cet accès de goutte un peu plus promptement; mais il n'emporte pas la cauſe qui reproduira dans quelque temps un nouvel accès.

* On peut voir à ce ſujet une Théſe compoſée par M. Hatté, Bachelier en Médecine, & ſoutenue aux écoles de Médecine le 16. May 1754. Le point eſt *an Moxæ uſtulatio Arthritidi ?* L'Auteur conclud pour l'affirmative. Quoique cette Théſe ſoit remplie d'érudition, de recherches, & d'excellentes obſervations ſur la goutte, & qu'elle préſente d'une façon avantageuſe, tout ce qu'il eſt poſſible de dire en faveur de ce remède; il n'y a pas lieu de croire, que l'on le mette en uſage, lorſqu'on voudra bien réfléchir, que chaque dépôt de matiere goutteuſe eſt critique, & eſt la ſuite d'un effort que fait la nature pour ſe débarraſſer d'une ſurabondance de principe mucilagineux : que toute l'indication que doit avoir un Médecin, eſt de faciliter ce dépôt, & de diſpoſer les articulations à le recevoir avec le moins de douleur qu'il ſe peut, lorſque le malade eſt dans l'accès; & d'éloigner cette ſurabondance, lorſque l'accès eſt paſſé. Ce qui très-certainement ne peut être procuré par le remède propoſé.

Il faut à chaque accès avoir recours au même reméde, brûler de nouveau la partie qui est attaquée par l'humeur de goutte. Ce reméde n'est-il pas aussi fâcheux & aussi douloureux que la goutte même, dont les accès passent souvent promptement sur-tout avec les précautions que nous avons marquées.

En effet les anciens Médecins qui n'étoient pas trop pitoyables envers leurs malades, après avoir mis en pratique la brulure contre la goutte, l'ont rejettée parce qu'ils ont remarqué qu'elle n'alloit pas à ôter la cause du mal, comme on le peut voir dans le passage de Cœlius Aurelianus *item alii ustionem nodorum faciendam probant quam nos reprobamus ; si quidem consensus faciat tumorem.* On pourroit croire bien plutôt qu'un cautere ouvert en quelque partie & qu'on laisseroit couler continuellement, seroit un préservatif plus utile contre la goutte, si on n'avoit pas vû souvent des gens chargés de cauteres, très incommodés de la goutte, l'humeur de la goutte n'étant pas de nature à s'unir avec celle qui s'écoule par la suppuration.

Tant que l'humeur de la goutte se porte à l'extrémité des membres loin du tronc. Il n'y a rien à craindre pour la vie du malade. Il faut la respecter dans ces endroits, l'y laisser scrupuleusement s'user & s'éteindre entiérement sans l'émouvoir en aucune façon de peur de pis. Mais lorsque par quelque mouvement de colere, par quelqu'autre passion forte, par quelque dérangement dans le régime, par quelque changement subit dans l'air, ou par quelqu'autre cause que ce soit, l'humeur de la goutte qui paroissoit fixée à quelque jointure éloignée se

reporte vers le tronc ; ou bien lorſque par quelque cauſe intérieure cette humeur au lieu de ſe porter aux extrémités ſe jette vers l'eſtomac, le diaphragme, la poitrine, ou l'intérieur de la tête ; pour lors on doit tout craindre, & on ne doit point reſter tranquille juſqu'à ce qu'elle ſe ſoit déplacée pour ſe reporter aux jointures des membres. Dans ces cas là les meilleurs praticiens ont premiérement recours aux ſaignées. Enſuite Paul de Sorbait, dans ſa pratique de Médecine vante fort la poudre *diamargaritum frigitum*, la fleur de ſoufre, ou le diaphorétique mineral. Guillaume Muſgrave dans ſon traité *de arthritide anomalâ* propoſe les préparations du Mars jointes aux poudres abſorbantes cordiales & diaphorétiques ; & le Sçavant M. Sthal propoſe le nitre dans ſa diſſertation *de uſu nitri medico polychreſto*.

Pour nous, nous regardons les ſaignées comme le principale reméde, le plus efficace dans cette occaſion, & celui qui ſeul fait ſouvent tout ce qu'il y a à faire, comme l'expérience nous le fait voir tous les jours. Nous croyons donc que le meilleur moyen pour rappeller cette goutte irréguliere & fourvoyée ; c'eſt de faire bruſquement une ou deux ſaignées du pied en très-peu de temps, ou même davantage ſelon le beſoin plus ou moins preſſant & les forces du malade.

Par ces ſaignées qui diminuent conſidérablement le volume du ſang, on lui donne plus de facilité pour circuler, on donne aux ſolides plus de liberté pour leurs oſcillations, plus de force pour triturer les humeurs, on facilite la ſéparation des parties héterogenes du ſang dans les divers émonctoires du corps. De plus en dé-

ſempliſſant par ces ſaignées révulſives les vaiſſeaux des parties inférieures, on force le ſang à s'y porter plus abondamment & à abandonner un peu les parties ſupérieures, où ſon cours étoit embarraſſé. On donne lieu par conſéquent au dépôt qui ſe formoit dans les parties ſupérieures de ſe jetter ſur les parties inférieures, qui ſont rendues plus foibles par ces ſaignées.

Cela n'empêche pas que nous ne ſoutenions l'effet des ſaignées par des remédes variés ſuivant les différentes circonſtances. S'il y a beaucoup de feu, d'ardeur, d'agitation dans le ſang, les poudres abſorbantes, les yeux d'écreviſſes, la nacre de perle, les perles, le Diaphorétique mineral joints au nitre purifié, peuvent être très-utilement employés. Si le mouvement du ſang eſt modéré, ſi la fiévre eſt conſidérablement relâchée par les ſaignées, on donnera avec beaucoup de ſuccès le Kermès mineral à très-petites doſes de demi grain ou d'un grain ſouvent réiterées, mêlées avec deux ou trois grains de nitre purifié, pour faciliter le mouvement de dépuration du ſang, & pouſſer les humeurs du centre à la circonférence. On joindra très-utilement à ces remédes de très-petites doſes de ſaffran, de Mars, lorſque l'humeur de la goutte ſera reportée aux extrémités, pour fortifier par ſa petite aſtriction tous les viſceres & empêcher par conſéquent que les parties internes ne ſe portent de nouveau au reflux de l'humeur goutteuſe.

Mais avec les uns & les autres de ces remédes, il faut avoir ſoin immédiatement après les ſaignées du pied, de faire avaler au malade beaucoup de boiſſon & bien chaude & le tenir dans une moiteur continuelle, mais modérée.

Par ce moyen on détrempe le ſang, on le tient en quelque maniére en fonte, & on facilite la ſéparation des matieres groſſieres & héterogenes qui y ſont contenues; ces boiſſons ſeront auſſi différentes ſelon les circonſtances. S'il y a de la fiévre on ſe contentera d'une eau de gruau, de ptiſane de bardane, de ſcorſonere, ou d'une légere eau de poulet émulſionnée; s'il n'y en a point un peu on pourra donner de légeres infuſions de feuilles de chamœdrys, de chamœpytis, de racine de ſquine ou de ſalſe pareille.

Enfin ſi malgré tous ces remédes, la goutte ſe tenoit opiniâtrement fixée dans l'intérieur avec danger pour la vie du malade, il faudroit pour l'attirer plus vivement aux extrémités, faire tremper les jambes dans l'eau chaude & les y frotter quelque temps, appliquer aux endroits que la goutte avoit coutume d'affliger les Sinapiſmes avec la graine de moutarde, de roquette, le levain ou même les veſicatoires.

## *Lettre à M. ſur la tranſpiration & ſur la cauſe du flux menſtruel des Femmes.*

IV. Vous parutes ſurpris, Monſieur, il y a quelques jours dans une converſation que nous eumes à l'occaſion des maladies qui regnent dans les différentes ſaiſons, lorſque j'avancai que l'on tranſpiroit plus en hyver qu'en été, & que l'on devoit déduire de la même cauſe l'évacuation périodique qui arrive chez les femmes tous les mois ou environ. Il ne me fut pas poſſible alors de vous expoſer les raiſons qui me déterminoient à penſer ainſi, la compagnie nombreuſe & le peu d'intérêt qu'elle prenoit à une

queſtion, qui n'affecte guéres que les Médecins, m'empêcherent de vous prouver mon ſentiment ; mais en ſortant, vous me preſſâtes de vous écrire les motifs qui me faiſoient embraſſer un ſentiment que vous ſemblez ne point approuver. Pour ſatisfaire votre impatience, je vais vous expoſer en peu de mots pourquoi ſuivant moi l'on tranſpire plus en hyver qu'en été, l'on ſe ſent plus léger, on dort mieux & on a plus d'appétit.

L'hyver raffermit les fibres du corps en les rapprochant les unes des autres, & l'air qui ſe mêle dans les liqueurs de notre corps, fait des efforts nouveaux parce qu'il eſt plus preſſé : le cœur eſt obligé de battre plus fréquemment, & par ces pulſations redoublées le ſang ſe ſubtiliſe davantage, & ſe triture avec plus de ténuité.

Le ſang coule donc avec plus de vivacité, & ſe diſtribue plus aiſément dans toutes les parties du corps, de-là vient que nous ſommes plus légers l'yhver que l'été. Comme le ſang eſt fort atténué, les molecules en ſont très-fines, & la tranſpiration des choſes inutiles eſt plus abondante ; au lieu que dans les chaleurs d'été, l'utile & l'inutile ſe confond également par les ſueurs, & tous les pores étant plus dilatés, la ſubſtance du ſang s'échappe, & l'inutile reſte à cauſe de la lenteur plus grande du cœur, & de la moleſſe des ſolides qui ne ſubtiliſent & ne broïent pas ſuffiſamment les différentes humeurs de notre corps, à cauſe de leur relâchement. On mange d'avantage & avec plus d'appétit l'hyver que l'été, parce que la vivacité, c'eſt-à-dire, le mouvement plus vif des liquides, les pulſations plus fréquentes des ſolides

ſont plus propres à s'aſſimiler les alimens, & à en faire une digeſtion plus prompte, ce qui oblige l'eſtomac à en demander plus ſouvent: car vous ſçavez mieux que moi, M. que la faim n'eſt excitée, que par l'irritation que produiſent ſur les fibres nerveuſes de l'eſtomac, les ſels des ſucs digeſtifs trop exaltés, ou le frottement trop immédiat des parois de ce viſcere l'un contre l'autre: l'été au contraire, la digeſtion ne ſe fait que lentement, ſouvent même on ſe ſent lourd & appéſanti après le repas à cauſe de la molleſſe des fibres qui n'ont qu'une force languiſſante, & de la groſſiereté des ſucs qui ne coulent qu'avec lenteur, & qui ſe trouvent peu propres & plus lents à réduire en chyle les différens alimens, ſurtout ceux qui ſont un peu trop ſolides; c'eſt ſans doute pour cela que la nature toujours attentive à nos beſoins, ne donne dans ce temps que des fruits fondans, & qui ſe digérent avec facilité.

On dort mieux l'hyver encore, parce que la tranſpiration eſt plus abondante, & les parties du ſang étant mieux unies entre elles, tout eſt plus diſpoſé à produire de douces oſcillations dans toutes les fibres. Cette harmonie réciproque produit une agréable tranquillité dans tout le corps, & un repos plus doux & plus long, mais dans l'été le ſommeil eſt court, inquiet, & agité, à cauſe d'une irritation ou d'un éréthiſme que des alimens mal digérés, des ſucs groſſiers, des ſueurs acres & ſalées peuvent produire dans différens endroits, ce qui cauſe des inquiétudes, des rêveries, & un ſommeil imparfait & court.

C'eſt de la même théorie ſur la tranſpiration que l'on doit déduire la cauſe du flux menſ-

truel chez les femmes, & du flux hémorrhoïdal, qui ſe fait régulierement chez quelques hommes. Car ſi les femmes ont une évacuation périodique, c'eſt qu'elles ne tranſpirent pas autant que les hommes. Ce défaut de tranſpiration leur vient de la molleſſe de leurs parties, du battement du cœur plus lent, & d'une vie ordinairement plus oiſive que celle des hommes. Ces trois cauſes produiſent une abondance de matiere ou de ſang qui ſe dépoſe dans certaines parties, ne pouvant s'évacuer ſuffiſamment. Les animaux femelles peuvent être auſſi regardés de même : car les ſinges & les ours qui ſont des animaux qui marchent debout quelquefois, ſe trouvent ſelon les naturaliſtes dans le même cas des femmes : leur matrice avant la conception eſt très-petite, & eſt arroſée d'une infinité de vaiſſeaux repliés qui s'étendent dans le temps qu'elle contient le fœtus, & ces différens vaiſſeaux reçoivent entre eux le ſuperflu de ce qui n'a pu être diſſipé : les orifices de ces vaiſſeaux ſanguins ſe trouvent continuellement augmentés de diametre par le ſang qui ſurvient ſans ceſſe, & étant à la fin trop gonflés, ils s'entrouvrent & laiſſent couler un ſang que l'on appelle régles. La lune n'a aucune part à ces évacuations, & ſi les anciens on dit,

*Luna vetus veteres, juvenes nova Luna repurgat;*

C'eſt qu'ils avoient recours à des qualités occultes, que les modernes expliquent d'une façon très-vraiſemblable. La raiſon pour laquelle le ſang s'écoule plutôt par la matrice, que par un autre endroit, eſt que la matrice

eſt parſemée d'une infinité de vaiſſeaux d'une texture très-délicate, & que le marcher, & la ſituation d'être debout détermine le ſang dans ces endroits, plutôt que dans aucun autre. Les orifices de ces vaiſſeaux s'entrouvrent plus aiſément à cauſe de la maſſe du ſang, qui s'y ramaſſe inſenſiblement pendant le cours périodique du mois, & peut-être que par ce repos ou cette lenteur du ſang dans la matrice, les parties ſanguines fermentent entre elles, ſe raréfient, ſe dilatent, & forcent par-là les orifices de laiſſer écouler cette matiere ſanguine que la tranſpiration lui refuſe. Dans les autres animaux qui ne marchent point debout, quoiqu'ils n'ayent pas d'ordinaires réglés chaque mois, ils ſurvient dans le temps de l'amour des évacuations ſanguines, qui ne leur viennent que de la lenteur du ſang dans l'utérus, & qui s'écoule dans leurs chaleurs. La ſeule différence qu'il y ait, c'eſt que dans les animaux qui ſe tiennent debout, la ſituation du corps le détermine plus fréquemment, & que dans les quadrupedes il s'y amaſſe plus lentement, & qu'il faut ces chaleurs de l'amour pour produire le même effet. Le défaut de tranſpiration, qui ne peut être proportionné à la quantité d'alimens que l'on prend, eſt la preuve certaine de la cauſe que j'ai apportée, qui produit les régles: car il ſe trouve quelquefois des hommes, dont la tranſpiration n'eſt pas plus abondante que chez les femmes. Auſſi leur arrive-t-il des évacuations périodiques: tantôt ce ſont des hemorrhoïdes, qui leur tiennent lieu de régles tous les mois, tantôt ce ſont des flux de ventre, tantôt des ſaignemens de nez, tantôt une abondance de pituite qui leur ſort de la bouche ou des narines, &

ſouvent

ſouvent lorſque la nature n'a pas aſſez de force pour pouſſer dehors ces ſuperfluités, mille maladies leur font reſſentir le défaut de cette tranſpiration ſi néceſſaire.

Dans les femmes même qui ſe trouvent dans un âge trop avancé pour que la nature permettent ces évacuations, il ſurvient un dédale de maux, qui ne ſe guériſſent que difficilement. Elles ont ſouvent de longues & dangéreuſes pertes de ſang, ſoit à cauſe que les vaiſſeaux de la matrice n'ont pas la force de ſe refermer, ſoit à cauſe que l'âge diminue encore la tranſpiration, ce qui augmente la ſurabondance des humeurs : ſouvent elles ont des maux de tête violens, des vapeurs, des migraines, des ſaignemens de nez, des palpitations de cœur, & mille autres accidens qui ne les font périr que trop ſouvent, ſi l'on n'y remédie par les ſaignées & la diete.

Les régles ſont donc cauſées par le défaut de tranſpiration, tant par rapport à la texture de la matrice, & aux vaiſſeaux repliés, que par rapport à la ſituation d'être debout ; ce même défaut de tranſpiration dans les hommes leur fait eſſuyer mille maux. Je ne m'étens pas davantage pour vous prouver mon ſentiment, que vous trouverez très-bien développé dans une Théſe de M. Th. Bern. Bertrand, D. M. P. ſoutenue le 21 Mai 1711, dont le point étoit *An Catamenia à Plethorâ ?* Vous aurez je crois grand plaiſir à la lire, j'en connois peu de mieux écrites.

De tout ce que j'ai avancé on doit conclure que la tranſpiration interceptée eſt la cauſe d'une infinité de maladies, & reconnoître avec Sanctorius, que c'eſt la plus abondante de tou-

tes les évacuations, quoiqu'elle échappe à nos sens. Je suis cependant persuadé que l'on peut former bien des objections contre ce que je soutiens; je ne vous ai même exposé en détail mon sentiment, que pour me conformer à votre volonté, & vous donner des preuves de l'attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur, Votre, &c. B.

---

## ARTICLE II.

Contenant quelques Observations de Pharmacie.

### *Lettre Critique sur la Pharmacie Moderne de M. Pyraux.*

L'Auteur ingénieux, & digne de beaucoup de considération, qui vient de mettre au jour un Livre intitulé, *la Pharmacie Moderne*, se récriera peut-être contre un jeune Candidat, qui prétens en lisant son Livre, y trouver des principes plus nuisibles qu'utiles; mais, Monsieur, quelque soit ma témérité, je ne puis m'empêcher de faire voir le ridicule de ce nouveau Coriphée.

A parcourir exactement cette Pharmacie, on ne voit autre chose que des raisonnemens, qui bien loin d'être de l'Auteur, ne sont que des compilations, qui, si elles eussent été copiées soigneusement, auroit pût lui faire quelque honneur; mais sans doute pour s'acquérir plus de gloire, il a cru qu'il étoit bien de les déguiser, & en effet, il a si bien réussi qu'elles sont méconnoissables. Son point de vûe cependant, est

de marcher sur les traces d'un habile *Maître*, * dont la seule réputation lui est connue, qu'il cite dans sa préface; & sous lequel il eût été à souhaiter qu'il eût fait cinq ou six Cours de Pharmacie, peut-être après ce temps auroit-il sçut faire une Médecine. Analysons, Monsieur, quelqu'unes de ses formules.

*Décotion purgative.*

℞ Sené en poudre.
jalap, aa. ʒj
turbith, ʒß
casse en bâton, ℥ij
sel de nitre, ʒj

Cuisez le tout dans l'eau commune, s. q. passez-le ensuite, & que le malade en prenne ℥iv pour chaque dose. **

Premierement, il auroit dût spécifier la quantité du véhicule, principalement ordonner pour combien de doses: car enfin, est-ce pour quatre ou pour six? Cependant, lorsque notre Auteur parle de la façon de formuler, il dit qu'il faut régler la quantité de *l'occipient*, & sur-tout ne pas oublier de marquer en combien de doses, & l'intervalle que le malade doit mettre entre chaque. *** A quoi sert de dicter des régles, si celui qui les donne s'en écarte? *On a ajoûté à ces purgatifs le sel de nitre pour rendre les resines solubles dans l'eau, & pour retenir les parties volatiles que les purgatifs pourroient contenir.*

* M. Roüelle.
** P. 46.
*** P. 335

Pour emprunter le langage de l'Auteur, c'est sans doute la science de l'Analyse qui lui aura appris que les sels fixoient les parties mobiles d'un purgatif, & que le nitre rendoit les resines solubles dans l'eau. S'il avoit quelque teinture de Chymie, il sçauroit qu'il n'est pas possible qu'un sel empêche la dissipation des parties volatiles; que le nitre ne fut jamais le dissolvant des resines, ni aucun sel neutre, excepté le sel végétal, de seignette, & la terre follié qui les attaquoient à raison de leurs parties grasses; que l'alkali fixe à aussi cette vertu, mais différente, puisqu'il décompose en partie les resines.

*Lotion pour la Galle.*

| | | |
|---|---|---|
| ℞ Racines de patience sauvage broyée. | | |
| d'aunée, | *aa.* | ℥iv |
| d'hellébore blanc broyée, | | ʒv |
| feuilles d'absinthe coupées, | | |
| de cresson de fontaine, | *aa.* | mj |
| sel de tartre, | | ʒvj |

Cuisez-les dans de l'eau commune, ℔v jusqu'à la réduction de la quatriéme partie. *

Remarquez, Monsieur, qu'un reméde qui n'est que pour l'extérieur, notre Docteur détermine le volume d'eau & sa consommation, & pour ce qui concerne l'intérieure qui est l'essentiel, il en laisse l'arbitre; peut-être bien dans sa pratique le dit-il à la Garde-malade: *l'absinthe agit en ce cas par ses parties huileuses, le cresson par son sel fixe, & le sel de tartre est détersif.*

Tous les gens de l'Art croyent que le cresson,

* P. 71.

qui eſt de la bande des *cruciferes*, donnent dans l'ébulition de l'alkali volatil ; point du tout, Monſieur, ils ſe ſont trompez : c'eſt de l'alkali fixe, que les Chymiſtes diſent préſentement qu'il n'exiſte pas dans les plantes, & qu'il ne ſe forme que dans leur incinération ; ceci n'eſt que le commencement de ſes découvertes.

*Injection Anodine.*

| | | |
|---|---|---|
| ℞ | Du lait, | ℥j |
| | huile d'amandes douces, | ℥j |
| | du laudanum en opiate, | gj |

Mêlez le tout, & faites-en une injection. * . . .

L'Auteur eſt ſi inconſéquent qu'il ne ſe reſſouvient pas de ce qu'il a écrit au-deſſus de cette recette, ce qui lui arrive à chaque inſtant.

Il faut éviter une erreur aſſez commune, qui eſt de faire entrer les huiles dans les lavemens & les injections. Comme elles nagent ſur la liqueur, elles entrent les premieres dans les conduits qu'elles enduiſent de leurs parties oléagineuſes, & les rendent inſenſibles aux impreſſions du médicament, ** certainement quelque expérience lui aura montré que le lait & le laudanum étoient miſcibles avec l'huile.

Pour tirer le ſuc des plantes, il faut les piler, enſuite de quoi on les preſſe. Les borraginées, la laituë, le pourpier donnent beaucoup de ſuc ; il y en a qu'il faut faire macerer pour le tirer : celles qui contiennent de l'huile comme l'anis, le fenouil, &c. ne peuvent donner leur ſuc par l'expreſſion ; on n'en tire que l'huile. *** . . .

* P. 70.
** P. 70.
*** P. 72.

On diſtillent les végétaux pour en retirer l'huile eſſentielle ; point du tout, ſi on en croit ce Chymiſte, la preſſion ſuffit ; en vérité, Monſieur, c'eſt avoir l'imagination heureuſe.

On peut encore clarifier les ſucs en y mêlant un blanc d'œuf, & leur faiſant faire un boüillon. Il ne faut pas ſe ſervir de cette méthode pour ceux qui contiennent un eſprit volatil, ils perderoient leurs parties actives ; il vaut donc mieux le donner verd. *

Quel dégoûtant breuvage pour un malade, d'avaler la partie colorante des plantes ! Quoi ! ce Docteur ſi fécond ne ſçait-il pas la leur enlever ſans en diſſiper les parties mobiles ? Sûrement il n'y a pas reflèchi, ſes lumieres ſont trop profondes pour ignorer un procédé ſi trivial.

*Oxymel.*

| | |
|---|---|
| ℞ Bon miel, | ℔j |
| du fort vinaigre, | ℔j |
| Des fruits de concombre dans le point de leur maturité, | ℔ß ** |

L'oxymel & le miel de concombre ſont deux compoſitions. M. PYRAUX n'en fait qu'une, il paroît qu'il aime les amalgames, auſſi eſt-il Chymiſte. Régle générale pour donner la conſiſtence avec ſyrops, il faut deux parties de ſucre ſur une de fluide : cependant dans les ſyrops acides, on peut mettre un peu plus de ſucre, ils ſe conſervent mieux : mais il ne conviendroit pas de le faire pour les autres plantes ; cela oc-

* P. 74.
** P. 76.

casionneroit une fermentation qui gâteroit le syrop. *

Ce début n'annonce rien de bon. Les syrops acides qui se gardent facilement, & ausquels on met moins de sucre à cause du corps musqueux, sont cependant au vouloir de M. PYRAUX ceux qui se gâtent plus promptement. Si on en mettoit trop aux syrops faits avec les décotions, ils fermenteroient, un syrop cuit avec excès se candit, & le reste a sa juste proportion de sucre; c'est-à-dire, deux parties de sucre sur une de fluide comme l'Auteur la marqué plus haut. Que l'on mette une surabondance de sucre, ou que l'on cuise fortement, je crois que c'est la même chose; de plus, celui qui cuit trop est bon Artiste. Examinons maintenant, Monsieur, le manuel d'un de ces syrops.

## *Syrop d'Orgeat.*

℞ Amandes douces séparés de
leur écorce, ℥iij
amandes ameres sans écorce, ℥j
d'une décotion d'orge mondé, ℥ix

Broyez-les dans un mortier de marbre avec un pilon de bois, passez-les après en les exprimant, & ajoutez-y du sucre blanc. ℥xx

Cuise-les selon l'Art jusqu'à la consistance de syrop, quand il sera froid, ajoutez-y de l'eau de fleurs d'oranges, d'esprit de citron, *aa.* ʒ̃ **

L'Auteur demande jusqu'à la consistance de syrop, c'est une méprise; assûrément, il veut

* P. 80.
** P. 99.

parler de la conſiſtance d'extrait, puiſqu'en fondant ſeulement le ſucre dans le lait d'amande, la conſiſtance eſt déja plus que ſyrupeuſe; convenez, Monſieur, que le préambule répond à l'exécution.

Pour connoître, ajoute l'Auteur, s'il y a du cuivre dans un ſyrop, on y verſe du ſel de tartre fondu, & la liqueur devient bleue; * au moins devoit-il dire verte.

*Gelée de Corne de Cerf.*

℞ Rapure de corne de cerf, ℔j
faites-la boüillir à petit feu
dans de l'eau commune, ℔iv
juſqu'à la conſiſtance de gelée, paſſez-là; & clarifiez-là avec le blanc d'œuf; ajoûtez-y du bon
vin vieux, ℥iv
de la canelle, ʒß
du ſuc de citron, ℥j **...

L'Auteur de ſa pure grace donne cette gelée à la conſidération des Pharmaciens, *parce qu'ordinairement ils la préparent très-mal.* Soyez certain, Monſieur, que quant à moi, je lui en témoigne ma ſenſibilité; mais elle ſeroit plus grande, s'il nous avoit preſcrit une gelée qui puiſſe s'exécuter. Eſt-ce avant ou après la clarification que l'on employe le vin, la canelle, & le ſuc de citron? Sans contredit, il ſuppoſe que les Apoticaires ſont inſtruits, mais M. PYRAUX a donc oublié qu'il a dit qu'ils étoient des ignorans? Ainſi, lorſqu'il révoit à

* P. 81.
** P. 103.

l'ombre de ſon cabinet que quatre livres d'eau extrairoient la partie lymphatique d'une livre de corne de cerf, il falloit qu'il eût la bonté de ne rien omettre dans ſon Chef-d'œuvre qu'il propoſe comme de lui, n'étant qu'un plagiaire peu exact de CHARAS, qui en bon Pharmacien a demandé douze livres d'eau, & même ſi on en avoit le temps, laiſſer tremper la corne de cerf pour la mollifier.

*Pilules Mercurielles.*

| | |
|---|---|
| ℞ Racine de jalap. | |
| aloës ſoccotrin, | *aa.* ℥ij |
| rhubarbe choiſie. | |
| ſcammonée, | *aa.* ℥j |
| feuille de ſené. | |
| mercure doux, | *aa.* ℥iv |
| thérébenthine de Veniſe. | |
| confection hamec, | *aa.* ℥j |
| ſyrop de Nerprun, | ſ. q. |

Il eſt eſſentiel, pour faire ces pilules, d'éteindre le Mercure doux dans la térébenthine. *

Jugés de M. PYRAUX par ſon extinction de Mercure doux, & pour apprécier entierement ſes talens, ſuivez-moi, & armez-vous de courage?

*Tablettes d'Althéa.*

| | |
|---|---|
| ℞ Racine de pulpe d'althéa paſſée par le tamis, | ℥xij |
| ſucre, | ℔ij |
| eau de fleurs d'oranges, | ℥ij |

* P. 126.

Faites-les évaporer au bain-marie, jusqu'à la consistance d'électuaire, & vous en ferez des tablettes. *

Faut-il que l'Auteur avance de pareils raisonnemens sans avoir consulté l'expérience ? Car il est évident qu'il parleroit mieux.

*Gouttes Anodynes de Sydenham.*

| | | |
|---|---|---|
| ℞ | Vin d'Espagne, | ℔i |
| | opium, | ℥ij |
| | saffran, | ℥i |
| | poudre de canelle ; | |
| | de gérofle, | *aa.* ʒj |

Vous les ferez infuser ensemble au bain-marie pendant deux ou trois jours, jusqu'à ce qu'enfin la liqueur ait acquise une certaine consistance. **

Le bain-marie, tant de fois répété, se trouve à la fin bien placé ; *mais que la liqueur ait acquise une certaine consistance*, c'est toujours être auteur à spéculation.

*Elixir cordial de Garus.*

Il a copié la description *du Codex de la Faculté de Paris*, mais pour tâcher de se faire un mérite, il y a joint du neuf.

*Syrop de Capillaire.*

| | | |
|---|---|---|
| Esprit aromatique, | *aa.* | parties égales. |
| tartre rectifié, | | ʒvj *** |

* P. 136.
** P. 180.
*** P. 194.

Que signifie *du tartre rectifié?* C'est ce que je n'entens pas, j'en aurois accusé mon ignorance, si je n'avois pas consulté le célébre Maître qu'il s'attribue; qui ne le comprend pas plus que moi. Apparemment, est-ce une préparation Chymique qu'il n'a pas encore publié.

*Pommade pour les Lévres.*

℞ Graisse de porç lavée, ℥ iij
moëlle de bœuf, ℥ j
racines d'iris de florence en poudre,
de calament aromatique, *aa.* ʒ j
de gérofle, ℈ j

Après avoir pilé grossiérement ces aromates, vous les metterez dans un nouet, & vous le ferez cuire à petit feu, avec la moëlle de bœuf & la la graisse de porc. Vous y ajouterez ensuite
eau de fleurs d'orange. ℥ ß

Après une légere ébullition, vous les passerez par un linge, & vous les laisserez refroidir. Vous en séparerez l'eau, & vous y ajoûterez de la cire blanche, ℥ j
racine d'orçanette f. q.
pour la colorer.

Vous les ferez fondre ensuite au bain-marie en les remuant jusqu'à la consistance du syrop. *

Cette pommade, Monsieur, est trop bien conditionnée pour ne pas décider pertinemment que l'Auteur ait passé quelque tems chez les Parfumeurs, qui comme vous sçavez sont grands amateurs de leurs odeurs; mais admettre le bain-marie pour des onguens, des pommades & des

* p. 219.

tablettes, n'eſt autre choſe que le ridicule Pharmaceutique.

*Emplâtre de Cinnabre naturel.*

| | | |
|---|---|---|
| ℞ | huile roſat, | ℥xx |
| | cinnabre naturel, | ℥xij |
| | cire jaune, | ℥iij |
| | eau commune, | ℔ß |

Cuiſez le tout à petit feu, en le retirant de tems-en-tems, de crainte que l'emplâtre ne brûle ou ne blanchiſſe. Ajoutez la cire ſur la fin pour la faire fondre, & vous aurez votre emplâtre. *....

L'huile & le cinnabre s'uniſſent-ils? A la bonheur, puiſque l'Auteur nous l'aſſure; mais n'auroit-il pas confondu le minium avec le cinnabre? Tous les deux ſont rouges; de-là, il a tiré les mêmes inductions.

Il n'eſt pas aiſé, Monſieur, de tenir contre de pareils abſurdités, ni de ſoumettre à la Cenſure le nombre des fautes qui y régnent d'un bout à l'autre, car l'énumération ſe monte à cinquante-trois; ſi vous en exceptez les phraſes inintelligibles, & les expreſſions dures & étrangeres. Puiſque ſon deſſein eſt que ſa Pharmacie ſerve de préceptes aux éléves, n'étoit-il pas plus juſte au lieu de ſa Diſſertation ſur la petite Vérole, & la fiévre intermittente, de faire un appendix des termes qu'il lui plaît d'innover, que de s'étendre ſur une matiere qui ne les regarde point? Il faut qu'il ſoit bien borné dans les connoiſſances Pharmaceutiques, ſi de ſon Livre, qui n'eſt qu'un index, elles n'en compoſent que la moitié. Croyons que ſes diſcours ſont des mor-

* P. 223.

veaux achevés, je laisse aux Médecins à en juger; pour moi, je pense, Monsieur, que ce que je viens de vous détailler est suffisant pour ne pas refuser votre applaudissement à cet Auteur. Ce seroit injustement, puisque sa bonne volonté supplée à sa capacité, car il invite tous les Médecins à réformer l'ancienne Pharmacie pour lui en substituer une fondée sur les Loix de la Chymie. Peut-être quelqu'un y travaillera, mais je doute fort qu'il suive la route de notre Auteur. Nul n'ignore que les mauvais Livres de notre Art ne sont déja malheureusement qu'en trop grand nombre sans encore les multiplier, & ne produisent tous les jours que trop de sophistiqueurs qui ne s'occupent qu'à donner des Médicamens préjudicables à la société; rien n'est moins surprenant, puisqu'ils y puisent tous leur sçavoir. Au reste, Monsieur, il faut que nous soyons dans le siécle de la Librairie, pour qu'il soit imprimé, d'autant plus qu'il n'a l'approbation d'aucun Médecin.

Je suis, Monsieur, votre obéissant T... F...

TABLES DES CARACTERES MEDECINALES.

| | |
|---|---|
| Livre, | ℔ |
| once, | ℥ |
| gros, | ʒ |
| scrupule, | ℈ |
| grains, | g̃ |
| gouttes, | g̃r |
| demie-livre, demie-once. | |
| demie-gros, | ß |
| poignées, | m. |
| suffisante quantité, | s. q. |

## *Réflexion sur les sels Neutres avec quelques conséquences utiles à la Médecine.*

II. ON regarde les ſels neutres comme l'union d'un acide avec une ſubſtance ſoit alcaline, ſoit terreuſe, ſoit métallique : mais on n'a pas fait aſſez d'attention aux ſels neutres qui ſont formés par l'union de deux acides avec quelqu'une de ces ſubſtances. On ſçait néanmoins que l'or n'eſt ſoluble que dans l'eau régale, & qu'il y a d'autres ſubſtances métalliques que l'eau régale diſſout : ces connoiſſances auroient dû faire conclure qu'il y avoit des ſubſtances ſuſceptibles de deux acides à la fois, & cette concluſion auroit bientôt conduit à quelque découverte. Mais une marque qu'on n'a pas ſongé à tirer cette conſéquence, c'eſt qu'on aſſure que l'acide vitriolique chaſſe tout autre acide uni à une ſubſtance alcaline : ſi on ſe contentoit de dire, que l'acide vitriolique affoiblit l'union de tout autre acide avec une ſubſtance alcaline, il n'y auroit rien que de vrai : mais la premiere maniere de s'exprimer eſt défectueuſe & erronée ; l'expérience ſuivante qui eſt la ſeule que j'aye faite à ce ſujet, ſuffit pour le prouver.

Si on prend de l'huile de vitriol qui ne ſoit pas trop concentrée, & qu'on la verſe ſur le double du nitre qui ne ſoit pas deſſéché au feu, à peine ſent-on l'odeur d'eſprit de nitre, & même on n'en ſent point du tout, ſi l'huile de vitriol eſt aſſez phlegmatique. Si on a fait le mélange dans une cornue de verre blanc, & qu'on diſtile à feu nud, on remarquera les phénomenes ſuivans ; 1°. Tout le nitre ſe diſſout à un dégré de chaleur aſſez leger & avant que la liqueur boüille ; il paſſe pour lors très-peu de vapeurs nitreu-

ses; 2°. A un dégré de chaleur un peu plus fort, la liqueur commence à boüillir & produit d'abord un peu d'écume qui cesse bientôt : alors les vapeurs rouges sont plus apparentes, elles sont encore cependant très-phlegmatiques; 3°. En continuant la distillation, le phlegme surabondant à l'état salin se trouve passé dans le récipient avec une certaine quantité d'esprit de nitre, mais la plus grande quantité de cet esprit se trouve encore dans la cornue. C'est dans ce moment que le sel qui est dans la cornue passe de l'état de dissolution à l'état de fusion; on s'apperçoit, à ce qu'il m'a paru, de ce passage, par l'écume qui recommence de nouveau avec un plus grand boursouflement que la premiere fois, mais le sel ne cesse aucun instant d'être fluide. Il est visible qu'alors le dégré de chaleur est plus que suffisant pour faire passer tout l'esprit de nitre dans la cornue, s'il étoit absolument dégagé : mais si on n'augmentoit pas le feu, on cesseroit bientôt de voir les vapeurs rouges; mais il ne faut pas l'augmenter trop subitement, de peur de faire passer le sel dans le récipient; 4°. Pour retirer les derniers atômes d'esprit de nitre, on est obligé de donner un feu qui fait fondre le cul de la cornue; 5° Lorsque l'esprit de nitre est presque tout passé, le sel qui est dans la cornue commence à perdre sa fluidité, parce que c'est pour lors un tartre vitriolé qui n'est pas susceptible de fusion.

6°. Si un peu avant que le sel ait perdu sa fluidité, on en retire une partie, il se coagule sur le champ en une masse d'une belle blancheur ressemblante à du cristal minéral; mais qui a une saveur fort acide.

Cet exposé paroit suffisant pour conclure 1°. Que l'Alçali du nitre ( & peut-être toutes

les ſubſtances alkalines ) ſont ſuſceptibles de l'union de deux acides qui forment un ſel différent de ceux qui ſont formés par l'union de l'un des deux acides : cette différence peut ſe prouver par l'eau ſeule de diſſolution , car le ſel dont il eſt queſtion demande moins d'eau que le nitre pour être diſſous , & par conſéquent beaucoup moins auſſi que le tartre vitriolé.

2°. Le nitre en fuſion ; & qui n'eſt exposé qu'au degré de feu abſolument néceſſaire pour le tenir en cet etat de fuſion ; eſt ſuſceptible d'une addition d'acide vitriolique , ſans perdre autant de ſon acide que cette addition pourroit lui en faire perdre à un plus grand dégré de feu.

3°. Cette théorie donne lieu de ſoupconner que le criſtal-minéral n'eſt pas ſimplement du nitre uni à un peu de tartre vitriolé , comme pluſieurs Chimiſtes le penſent ; que c'eſt un nitre qui a un peu d'excès d'acide, acauſe d'une légere addition de l'acide vitriolique , & qui èſt par conſéquent plus rafraichiſſant que le nitre ordinaire.

4°. Que faute de précaution , on peut avoir un ſel *de duobus* qui ſoit émétique ou trop acide , quoiqu'on ſe ſoit ſervi d'huile de vitriol pour la diſtillation de l'eau forte , on croit communément que l'éméticité du ſel *de duobus* , vient des parties vitrioliques cuivreuſes qui ſe trouvent dans le vitriol de Mars , lorſqu'on employe ce dernier pour la diſtillation de l'eau forte : mais lors même qu'on employe l'huile de vitriol , ſi on ne pouſſe pas aſſez le feu ſur la fin , il reſte toujours un peu d'excès d'acide ; & ſi on vient enſuite à faire évaporer la diſſolution du ſel dans les chaudrons de fer , il ſe forme un vitriol de Mars qui ſe mêle avec les dernieres criſtalliſations , & rend le ſel émétique.

FIN.



# TABLE DES MATIERES

*Contenues dans cette partie.*

## ARTICLE PREMIER.



## ARTICLE II.



Fin de la Table des Matieres.

# APPROBATION.

J'Ai lu par ordre de Monſeigneur le Chancelier un Manuſcrit intitulé, *Recueil périodique d'Obſervations, de Médecine, de Chirurgie & de Pharmacie*, Juillet 1754 & je n'y ai rien trouvé qui puiſſe en empêcher l'impreſſion. A Paris ce 2. Juillet 1754.

LAVIROTTE,

Cenſeur Royal.

---

# PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE: A nos amez & feaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conſeil, prevôts de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra: SALUT. Notre bien amé le Sr ***, Docteur en Médecine en l'Univerſité de Paris; Nous a fait expoſer qu'il déſireroit faire imprimer & donner au public un ouvrage qui a pour titre, *Recueil périodique d'Obſervations, de Médecine, de Chirurgie & de Pharmacie*: s'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Privilége, pour ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous lui avons permis, & permettons par ces Préſentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui ſemblera, & de le faire vendre, & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de dix années conſécutives, à compter du jour de la date des Préſentes. FAISONS défenſes à tous Imprimeurs, Libraires, & autres perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere, dans aucun lieu de notre obéïſſance; comme auſſi d'imprimer, ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucun extrait ſous

quelque prétexte que ce puiſſe être, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiſcation des Exemplaires contrefaits, de trois mil livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Expoſant; ou à celui qui aura droit de lui & de tous dépens, dommages, & intérêts: A la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles: que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément aux conditions portées par l'acte ſous ſeing privé du premier Mars 1754 joint ſous le Contre-Scel des Préſentes: que l'impétrant ſe conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725: qu'avant de l'expoſer en vente, le Manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage ſera remis dans le même état ou l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le Sieur DE LAMOIGNON, & qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothéque publique; un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le Sieur DE LAMOIGNON, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Gardes des Sceaux de France, le Sieur DEMACHAULT, Commandeur de nos Ordres: le tout à peine de nullité des Préſentes; du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant & ſes ayans cauſe, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble, ou empêchement. VOULONS que la Copie des Préſentes, qui ſera imprimée tout au long au commencement, ou à la fin dudit Ouvrage, ſoit tenue pour dûement ſignifiée; & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amez & féaux Conſeillers & Secretaires, foi ſoit ajoûtée comme à l'Original. COMMANDONS au premier notre Huiſſier, ou Sergent ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous Actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant Clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires: CAR TEL

EST NOTRE PLAISIR, DONNE' à Paris, le vingt-deuxiéme jour du mois d'Avril, l'an de grace mil sept cent cinquante-quatre, & de notre Regne le trente-neuviéme. *PAR LE ROY EN SON CONSEIL.*

*Signé*, PERRIN.

*Régistré ensemble l'Acte sous seing privé, attaché sous le Contre-Scel du présent Privilége, sur le Registre XIII. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 372. fol. 294. conformément au Réglement de 1723, qui fait défense, Art. VI. à toutes personnes, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter, & faire afficher aucuns Livres pour les vendre en leurs noms, soit qu'ils s'en disent les Auteurs ou autrement, & à la charge de fournir à ladite Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris les neuf Exemplaires prescrits par l'Art. CVIII. du même Réglement. A Paris ce trois Juillet mil sept cent cinquante-quatre.*

*Signé*, DIDOT, Syndic.

# RECUEIL PÉRIODIQUE D'OBSERVATIONS

*De Médecine, de Chirurgie & de Pharmacie.*

AOÛT 1754.

*Tome I.*



A PARIS;

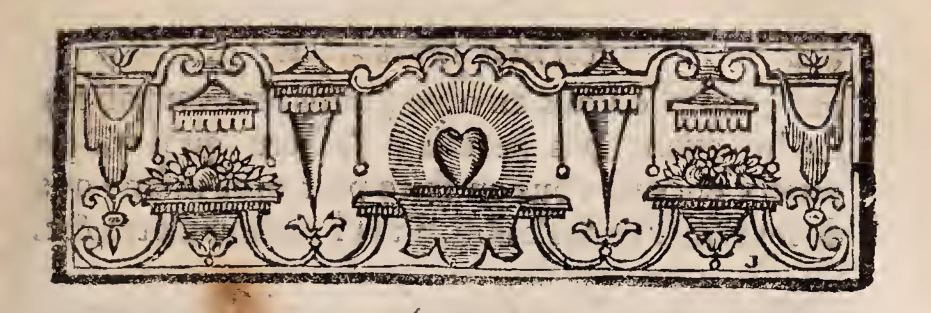
Chez JOSEPH BARBOU, ruë S. Jacques, aux Cigognes.

M DCC LIV.

*AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE.*

# *AVIS.*

C'eſt à BARBOU, Libraire, ruë S. Jacques, qu'il faut adreſſer les Piéces qu'on ſouhaitera faire mettre dans ce *Récueil périodique*. Elles ſeront inſérées *gratis ;* mais on prie les Auteurs de vouloir bien en affranchir le port. Ce livre, qui ſera toujours de même forme & de même étendue, paroîtra ſucceſſivement le premier jour de chaque mois, & ſe vendra *douze ſols* broché. Les ſix mois formeront un Volume.



# RECUEIL PÉRIODIQUE D'OBSERVATIONS

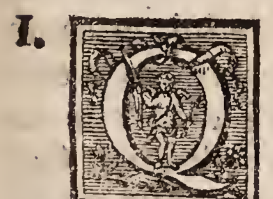
*De Médecine, de Chirurgie & de Pharmacie.*

AOÛT 1754.

## ARTICLE PREMIER.

*Contenant quelques Obſervations de Médecine.*

### *Lettre au ſujet de trois maladies différentes.*

I.  UOIQUE je ne ſois point Médecin, Monſieur, je prends part à tout ce qui peut perfectionner cette profeſſion dont l'objet intéreſſe tous les hommes. Cette raiſon m'a fait prendre le parti de vous communiquer trois Obſervations de maladies qui ſont ſurvenues à des perſonnes de ma connoiſſance, pour vous prier de les rendre publiques, ſi vous croyez qu'elles puiſſent être de quelque utilité. J'aurois déſiré que le Médecin qui a vu ces trois malades eût pû rédiger lui-mê-

me ce que je vous envoye ; mais ses occupations ne lui ayant pas permis, j'ai cru qu'il valoit mieux encore vous en faire part moi-même que de les laisser dans l'oubli. J'ai l'honneur d'être, &c.

## *Sur une Paralysie des parties internes.*

M . . . . âgé de vingt-cinq ans fort & robuste se sentit tout-à-coup attaqué d'une forte douleur avec difficulté d'uriner & vomissement.

Le Médecin fut appellé & croyant que c'étoit une colique nephrétique, comme les symptômes sembloient le prouver, il le fit saigner promptement, & lui fit donner un lavement ; mais quelques heures après, il tomba dans une paralysie depuis la ceinture en bas. La vessie & les intestins furent aussi attaqués de paralysie. Il ne sentoit pas les lavemens quelque chauds qu'ils fussent, & ne pouvoit les rendre qu'à force d'y dissoudre du sel ; ce qui obligea d'introduire dans la vessie par l'urêtre une *algalie* & la presser sur l'adomen vers la région hypogastrique pour le faire pisser. M. C. ayant été appellé & l'ayant vû, désespéra de lui, a cause de la paralysie interne, qui prouvoit que la matiere s'étoit insinuée dans les nerfs d'où elle ne pouvoit être chassée que très-difficilement. Cependant il lui fit donner l'émétique pour tenter de le dégager. Il ne fut que peu vuidé & sans soulagement ; parce que les voies inférieures étoient en partie paralytiques & comme insensibles. Son poulx devint petit & bas & il mourut à dix heures du soir.

M. C. regarda ceci comme un cas fort particulier, parce que les paralysies des parties in-

ternes, ſont rares, & d'ailleurs dans ces cas on voit une matiere qui cauſe tous les ſymptômes & qui réſiſte quelquefois aux plus forts purgatifs. M. C. s'informa avec ſoin de tout ce qui avoit pu précéder la maladie, & il ſçut que le malade avoit eu l'été paſſé des chancres qu'on lui avoit fait paſſer trop tôt, & qui de tous les maux Vénériens, donnent le plus ſouvent & le plus vîte la vérole, ſur-tout quand ils ſont mal traités, & négligés : ce qui fit que le virus ſe mêla avec la maſſe du ſang, l'infecta & ſe manifeſta de nouveau dans la ſuite. Car on vit ſur ſon corps après ſa mort des puſtules, on trouva un petit ulcere à la langue, & il avoit ſenti auparavant des douleurs de Rhumatiſme ; mais comme la ſaiſon étoit devenue froide, le virus n'ayant pas pu gagner l'habitude du corps que le froid de l'hyver avoit rendu trop ſerré, a regorgé dans les vaiſſeaux internes, & s'eſt jetté au commencement vers les lombes où il a cauſé des douleurs ; & vers l'eſtomac, ce qui a occaſionné le vomiſſement. Il a pénétré dans les nerfs de la veſſie & des inteſtins, & dans les nerfs cruraux & s'eſt jetté auſſi ſur le nerf intercoſtal & même ſur les cardiaques, puiſque le poulx a toujours été fort petit. M. C. dit qu'il faut que ces accidens & la mort ſoient cauſés par le virus ; car on ne peut pas ſoupçonner autre choſe ; ce que confirment les chancres : d'ailleurs l'homme étoit fort, vigoureux, réglé dans ſa maniere de vivre & n'avoit fait aucun autre excès. M. C. dit que s'il n'avoit eu que la paralyſie des parties inférieures, il l'auroit fait paſſer par les frictions, omettant les bains qui ne conviennent pas dans les paralyſies, excepté les thermaux, qui ſont l'unique reméde pour les

guérir, attendu que l'émétique n'avoit pas pû le dégager. L'uſage du Mercure auroit été bon pour deux raiſons; 1°. Pour le virus; 2°. Pour la paralyſie, en tant qu'il fait évacuer une grande quantité de ſéroſités, en augmentant beaucoup la tranſpiration. C'eſt même à cette tranſpiration interceptée que l'on doit attribuer la ſalivation, qui eſt toujours plus fréquente, à choſes égales, l'hyver que l'été, telles précautions qu'on prenne.

## *Ulcere Scrophuleux & Fiſtuleux avec carie des Os du carpe.*

II. Une fille avoit une tumeur à la main, qui avoit été traitée au commencement avec les remédes ordinaires; enſuite de quoi elle diminua en quelque maniere, mais reparut peu à près avec dureté & une réſiſtance extraordinaires, approchant fort des tumeurs qu'on appelle *froides*. On lui appliqua les remédes émollients, réſolutifs; ce qui n'avança de rien. On fut d'avis d'en faire l'ouverture, & comme on ſoupçonnoit quelque carie à l'os, à cauſe de l'opiniâtreté de la tumeur, on fit deux ouvertures; une d'un côté, & l'autre, de l'autre côté de la tumeur. On les prolongea juſqu'à ce qu'on apperçût l'os carié. Cette carie jetta du pus tout ſéreux; elle avoit ſes bords calleux, étoit fort dure & ſans douleur. Tous les remédes qu'on appliquoit ne ſervoient de rien, ce qui fit dire au Médecin que c'étoit une tumeur ſcrophuleuſe, qui venoit apparemment d'un ſel acide mêlé avec beaucoup de parties terreſtres & tartareuſes, dont le ſang tout ſéreux qu'il étoit, étoit chargé; on attribua ce vice du ſang à la ſuppreſſion des mois de la malade, laquelle ne

les avoit jamais eu que deux ou trois fois, & en petite quantité. Cette tumeur ſe produiſit plutôt en cette partie qu'en une autre, à cauſe de la diſpoſition particuliere qui donna lieu peu à peu à la congeſtion de cette matiere. Les Médecins diſoient que la matiere qui produiſoit cette tumeur pouvoit devenir aſſez corroſive pour ſe changer en cancer, parce que ces ſels acides embarraſſés, venant à être en liberté & plus dégagés, agiroient contre la ſubſtançe des parties & les rongeroient, d'où s'enſuivroit le cancer qui différe des écrouelles, en ce qu'il eſt douloureux, & qu'il s'étend vers les parties voiſines; ce qu'on voit arriver tous les jours.

Pour guérir cette maladie, on tomba d'accord, de purifier la maſſe du ſang de ces parties ſalines & terreſtres qui cauſoient cette tumeur. Le meilleur remède étoit de ſe ſervir des apéritifs pour redonner les mois à cette fille, & par ce moyen décharger la maſſe du ſang de ſes impuretés. Les bouillons apéritifs avec les purgations faites avec le Mercure doux réïtérées de temps-en-temps ſoulagerent la malade. Enſuite on en vint à l'opiate d'acier dans lequel on fit entrer les réſines, la poudre d'écreviſſe. On y ajouta enſuite la poudre de cloporte, & on lui fit faire uſage du petit lait, & d'autres remédes. Afin de ne pas laiſſer périr la main de cette fille, on ſe ſervit de l'éponge préparée, laquelle dilate la playe en ſe gonflant par les eaux & humidités qu'elle reçoit, à laquelle on ajouta le ſublimé corroſif, qui rongeant petit à petit, fit une ouverture aſſez grande par ſon eſcarre, pour que l'on pût porter le feu ou les remédes néceſſaires ſur la carie des os. Sur la

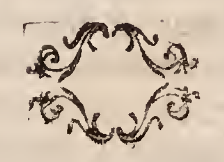
fin la ptiſane ſudorifique fut employée avec bien du ſuccès, & pendant ce temps on fit faire des frictions ſur la partie avec deux gros d'onguent mercuriel à parties égales de deux jours l'un. Ce traitement a duré cinq mois, & la malade a été parfaitement guérie.

## *Sur une ſuppreſſion d'urine cauſée par un ulcere aux deux reins.*

III. Un homme de trente ans ayant un ulcere aux deux reins depuis quatre ans, y ſentoit une grande chaleur, ce qui venoit apparemment de quelque inflammation ou embarras qu'un pus âcre y pouvoit cauſer. Il lui prit une ſuppreſſion d'urine avec vomiſſement, ce qui probablement étoit occaſionné par les ulceres des reins, car la veſſie n'étoit point tendue. Dans le premier jour de la ſuppreſſion d'urine, il fut ſaigné une fois ſans ſoulagement. M. *** ayant été conſulté ordonna une ſaignée le ſecond jour, & on le mit dans le demi-bain. Pendant qu'il y étoit, on lui donna un gros de cloportes ſéchés au four dans un verre d'eau de manne. Le même ſoir il fut encore ſaigné, & cependant le vomiſſement continua toujours. On lui donna dix gouttes d'eſprit de térébenthine dans un julep qu'il vomit. Comme il vomiſſoit le bouillon & l'eau, M *** lui fit prendre un jaune d'œuf dans le bouillon, & un verre d'eau à la glace par-deſſus. On le ſaigna au pied le matin du troiſiéme jour de ſa maladie, & il prit un lavement avec la térébenthine & la caſſe. Après l'avoir rendu, on le mit dans le demi-bain, où il prit deux cuillerées d'huile d'amandes douces avec autant de ſuc de citron, pour

dissoudre quelque gouttes de sang ou de pus qui bouchoient les reins. Il rendit alors un peu d'urine sanglante, à cause, sans doute, que quelques vaisseaux des reins s'étoient ouverts; ce qui empêcha de donner de plus forts apéritifs de crainte d'occasionner une hémorrhagie plus violente par les reins.

Le soir il se mit dans le demi-bain, & prit une émulsion avec l'esprit de sel, & continua d'en faire usage pendant quatre jours. La nuit il rendit encore un peu d'urine sanglante avec du pus. Il essaya souvent d'uriner, mais il n'y avoit rien dans la vessie, ce qui étoit facile à connoître par le défaut de tension. Le quatriéme jour de sa maladie, il ne vomissoit pas la crême d'orge ni les bouillons. On fit le matin une saignée de deux palettes, & le sang se trouva tout séreux. Le cinquiéme, il urina un peu, mais il rendit du pus & du sang. Il s'assoupit ensuite, mais le vomissement recommença; cependant on le nourrissoit toujours avec des œufs comme dessus. On auroit voulu pouvoir le saigner encore, quoiqu'il l'eût été quatre fois, mais on ne put le faire davantage, parce que son poulx étoit petit, qu'il se nourrissoit peu, qu'il rejettoit tout, & que son sang étoit noyé de sérosité. On continua le lavement ordinaire, le bain & la potion suivante.



Prenez
racines de guimauve,
de pissenlit, de chaque, une once & demie;
feuilles de mille pertuis,
de soucis de campagne, de chaque, deux pincées,
d'aigremoine,
de capillaires,
de turquette, de chaque, une demie poignée.

Après les avoir coupées & lavées, jettez dessus trois demi-septiers d'eau bouillante: laissez infuser jusqu'à ce que l'eau soit froide. Passez le tout pour trois prises, à chacune desquelles vous ajoûterez,

syrop de guimauve de fernel, une demie-once,
esprit de sel, six gouttes.

Dans la premiere prise que le malade prendra une demie-heure après avoir été dans son demi-bain, on y fera fondre,

pulpe de casse, une once.

Le septiéme jour de sa maladie, il ne rendit qu'un peu d'urine mêlée de pus & de sang, ne gardant que les jaunes d'œufs & la crême d'orge qu'il prenoit alternativement, avec un verre d'eau à la glace par-dessus. Quand on vouloit lui faire garder le bouillon, il falloit qu'il fut froid. Comme il eut quelques tranchées, on lui fit prendre des lavemens de lait & d'eau d'orge avec le miel rosat. Il a toujours continué les demi-bains soir & matin, pendant lesquels on lui faisoit prendre la potion indiquée ci-dessus. On lui fit aussi faire usage de la ptisanne de cynorrhodon. Il passa la nuit suivante sans dormir,

& il rendit un peu d'urine & de ſang. On continua toujours à le nourrir avec la crême d'orge & les œufs.

Le malade paſſa huit jours ſans uriner, & il paroît ſurprenant qu'il ne ſoit arrivé aucun accident de ceux qui ont coutume de ſurvenir dans les ſuppreſſions, comme aſſoupiſſement, difficulté de reſpirer, hydropiſie, &c. Enfin le huitiéme jour au ſoir, les reins ſe déboucherent, & il rendit une quantité prodigieuſe d'urine; ce qui le tira pour lors entiérement d'affaire.

L'année ſuivante, le même malade fut attaqué de nouveau d'une ſuppreſſion d'urine. Le Médecin qui l'avoit traité dans ſa derniere maladie fut appellé, & il le fit ſaigner quatre fois. Le malade cependant rendoit des urines ſanglantes, & en petite quantité. Il prit le demi-bain le ſoir & le matin, avec les potions apéritives décrites ci-deſſus. Il fut purgé avec de la caſſe, & des lavemens plus forts, auſquels on ajoûta le diapalme, parce qu'il alloit plus difficilement à la ſelle que dans ſa derniere maladie. On lui fit faire uſage de la ptiſanne de cynorrhodon avec la ſemence de lin; mais il ne vouloit boire que très-peu, afin de ne pas augmenter l'urine qui ne paſſoit pas. Sa nourriture fut la même que dans l'autre maladie.

Quoiqu'il ait eu de fréquens hoquets dans le commencement de ſa maladie, il n'a cependant vomi que le huitiéme jour; mais il ſe trouvoit ſouvent mal. On lui ordonna alors la poudre ſuivante:

Prenez

cloportes en poudre, un ſcrupule,

corail rouge préparé, un demi-gros.

Mettez-les en poudre, & prenez cette poudre dans un verre de décoction de pois-chiches rouges.

La ſuppreſſion continua toujours, & le malade ne rendoit que quelques gouttes d'urine mêlée avec du ſang, & le ventre ne ſe lâchoit pas. Le douziéme jour, il rendit beaucoup par les ſelles ; ce qui lui cauſa un grand ſoulagement. On fut obligé de diſcontinuer le demi-bain à cauſe de la foibleſſe du malade, & l'on avoit lieu de craindre qu'il ne lui ſurvint quelque défaillance lorſqu'il le prendroit. On le purgea de temps-en-temps avec la caſſe & le jalap. Il n'avoit pas le ventre tendu, ni aucune marque d'épanchement d'eau, & l'aſſoupiſſement n'étoit pas conſidérable ; il vomiſſoit cependant des matieres amères. Comme il ne pouvoit conſerver les bouillons, on lui fit prendre des gelées de veau & de poulet. Tous les remédes ont été inutiles, & il mourut le vingt-huitiéme jour. Ce qui eſt ſurprenant, c'eſt qu'il n'a eu aucun accident conſidérable. Sur la fin, ſon ventre étoit un peu tendu.

## *Conſultation pour une affection ſcorbutique.*

IV. La maladie par laquelle nous ſommes conſultés, nous paroît d'autant plus grave qu'il y a environ vingt ans qu'elle s'eſt manifeſtée d'une façon non équivoque, quoiqu'on ait imaginé pendant un certain temps que la malade étoit attaquée de la poitrine ; ſans doute pour n'avoir point fait attention aux ſignes qui démontroient clairement l'affection ſcorbutique, & pour avoir pris quelques ſymptômes de la maladie, pour la maladie elle-même. Ceux qui

ſe ſont ainſi mépris ignoroient apparemment que la maladie dont il s'agit, ſe maſque de mille façons différentes, qui n'empêchent cependant pas les gens éclairés de la reconnoître. Il y a même tout lieu de croire que les différens accidens, ſçavoir, les rhûmes fréquens, les péripneumonies, les lienteries, les rétentions d'urine, les fiévres de différentes eſpéces, & les douleurs de rhumatiſmes qui ont tourmenté depuis la malade, & qui ont empêché M. le Médecin ordinaire de continuer les remédes appropriés à l'affection ſcorbutique, il y a lieu, dis-je, de penſer que tous ces accidens ont été produits par la même cauſe.

Il s'agit d'apporter remède à l'état préſent de la malade, qui depuis quatre ans ſpécialement éprouve une douleur de ſciatique, & actuellement a une foibleſſe ſi grande dans les extrémités inférieures, qu'elle ne peut marcher ni même ſe ſoutenir; en outre, il s'eſt joint des humeurs œdémateuſes, aux jambes & aux cuiſſes, le bas-ventre & les parties ſupérieures même commencent à s'enfler: tout ſemble ménacer une hydropiſie prochaine, d'autant plus que tous les remédes ſagement adminiſtrés par M. le Médecin ordinaire, & dont il étoit important d'être inſtruit, n'ont juſqu'ici paru produire aucun ſoulagement à la malade. Car il faut peu compter ſur les régles qui ont toujours paru périodiquement, la facilité que les parties du ſang ont à ſe déſunir, le peu de liaiſon qu'elles ont entre elles, tout à concouru à les faire paroître réguliérement; d'ailleurs, on obſerve que la malade a été ſujette à des fleurs blanches en différens temps.

Dans ces circonſtances, nous propoſerions

l'uſage d'une ptiſane faite avec une demi-once de racine de raifort ſauvage, & pareille doſe de racine de patience dans trois chopines d'eau réduites à pinte, & à laquelle on ajoûteroit, après l'avoir paſſée, vingt grains de ſel de nitre, il faudroit que la malade en bût une pinte tous les jours; il ſeroit néceſſaire qu'elle prît pendant huit jours les bouillons ſuivans.

Prenez racine d'aunée, une once; feuilles de fumeterre, de cochlearia, creſſon, de chaque une poignée; ſemence de raifort ſauvage, une demi-once; douze écreviſſes; une demie livre de rouelle de veau dans ſuffiſante quantité d'eau pour deux bouillons, dont la malade prendroit un le matin à jeu, & l'autre quatre heures après ſon diner. Immédiatement avant chaque bouillon elle prendroit un gros de l'opiate ſuivant.

Prenez conſerve d'aunée, une demi-once; tartre vitriolé, un gros; rhubarbe, deux gros; jalap, un ſcrupule; canelle, un gros, incorporez le tout avec ſuffiſante quantité de ſyrop de Nerprun.

Après huit jours de l'uſage des bouillons, & de l'opiate, la malade ſera purgée de la façon ſuivante.

Prenez racine de petit houx, une once; polipode de chêne, ſix gros; feuilles de chicorée ſauvage, une poignée; ſenné mondé, une once; tartre vitriolé, deux gros; rhubarbe, un gros, avec un bâton de régliſſe dans ſuffiſante quantité d'eau pour réduire à une pinte, que la malade prendra en deux matinées, en trois verres chaque fois, ayant ſoin de laiſſer deux heures d'intervalle entre chaque verre, & de ne boire un bouillon qu'une heure après le ſecond.

Elle reprendra ensuite encore pendant huit jours l'usage des bouillons, & de l'opiate susdit, & sera repurgée après de la même maniere.

Pendant tout ce temps, la malade ne vivra que de soupes peu mitonnées, de bouillons, de ris au gras, & d'œufs frais, & aura soin de manger quatre ou cinq fois dans la journée peu à chaque fois, pour faciliter la digestion, qui vraisemblablement se fait mal.

Je proposerois aussi de frotter avec des linges chauds, ou avec une liqueur spiritueuse, & de l'eau vulnéraire les parties inférieures de la malade, pour tâcher de ranimer le ton des parties, qui est considérablement affoibli. La malade pourroit aussi user suivant le besoin pour ses gencives d'un gargarisme fait avec deux onces de suc de limon, une once d'esprit de vin camphré, un gros de sel ammoniac, & quatre onces d'eau de plantin.

Si l'enflure diminuoit par les remédes indiqués, je conseillerois de passer à l'usage d'eaux minérales, analogues, à celles de Forges, s'il est possible d'en avoir dans le pays, dont la malade prendroit pendant quinze jours trois chopines ou deux pintes tous les matins, ayant soin de les rendre purgatives de deux jours l'un, par un paquet ou un demi paquet de sel de seignette, suivant la force des eaux & l'état de la malade : qui pourroit alors manger à son dîner un peu de poulet seulement, ayant soin de prendre tous les jours dans sa premiere cuillerée de soupe quinze grains de rhubarbe en poudre. Pour lors la malade quitteroit l'usage de la ptisane prescrite, & boiroit seulement l'après-midi quelques verres de limonade.

Si par tous les remédes proposés la malade

se trouvoit mieux, alors je serois d'avis qu'elle se mit au lait de chévre, que je préférerois à tout autre dans les circonstances présentes.

Tels sont les remédes que j'imagine les plus propres pour l'état actuel de la malade, qui par là pourra prévenir les accidens dont elle est menacée. Je m'en rapporte cependant en tout à la prudence & à l'habileté de M. le Médecin ordinaire, qui les pourra modifier suivant les différentes circonstances, si l'on n'aime mieux me faire part de leur effet. B... d. m. p.

La malade a fait usage des remédes indiqués ci-dessus, & jouit maintenant d'une parfaite santé.

*Maladie extraordinaire de la peau arrivée à une Dame dans le Royaume de Naples, & qui a été guérie par les soins de M. Charles Curzio, Médecin de la même Ville.*

V. Le 22 Juin 1752, une jeune Dame âgée de dix-sept ans, nommée Patrice Galieri, dont la peau s'étoit endurcie comme l'écorce d'un bois sec & dur, se transporta à l'Hôpital Royal des Incurables de Naples. Les Médecins qui s'y étoient assemblés, assuroient que cette maladie étoit très-extraordinaire. Cette Dame ne sentoit autre chose qu'une extrême tension & dureté par toute la peau; ce qui l'empêchoit de mouvoir ses membres avec facilité. Cette tension & cette dureté n'étoient cependant pas égales par toutes les parties de son corps. Elles étoient plus sensibles au col, au front, & aux paupieres, en sorte qu'elle

ne

ne pouvoit, ni ouvrir ces dernieres, ni les fermer entierement. Les lévres, la langue, l'abdomen, & la largeur de quatre doigts de la ligne blanche ſe trouvoient auſſi particulierement affectés de cette maladie. A la vérité, les muſcles étoient libres, & les articulations s'étendoient & ſe fléchiſſoient à la volonté de la malade. Ainſi ce n'étoit pas le défaut des muſcles eux-mêmes qui empêchoit les parties de ſon corps de faire les mouvemens naturels; mais ſeulement la dureté & la tenſion de la peau qui ne cédoit pas au mouvement des muſcles.

Si l'on touchoit à ſa peau, on la trouvoit beaucoup moins chaude que dans l'état naturel; lorſqu'on la preſſoit avec l'ongle, la malade diſoit qu'elle ſentoit une douleur ſemblable à celle que produiroit le déchirement de la peau. Le pouls étoit profond & lourd, mais le battement en étoit égal & régulier. La reſpiration étoit libre & nullement interrompue ou forcée: il paroiſſoit que la digeſtion ſe faiſoit aſſez bien, ſi ce n'étoit qu'après le dîner la malade éprouvoit une plus grande tenſion & preſſion dans le ventre. A l'égard des excrémens, la matiere fécale étoit ordinaire, naturelle & rendue avec facilité; mais l'urine étoit beaucoup plus abondante que la quantité de boiſſon qu'elle prenoit. Elle étoit chargée de ſels: ce qui devoit néceſſairement arriver, la tranſpiration ſenſible & inſenſible étant entiérement ſupprimée, puiſqu'il y avoit long-temps que la malade n'avoit ſué, quoiqu'elle ſe fût beaucoup fatiguée & exercée. Elle dormoit tranquillement, & autant de temps que les douleurs qu'elle ſentoit en ſe remuant lui pouvoient permettre.

Elle déclara que ſon mal avoit commencé par le col, qu'il avoit enſuite gagné le viſage, & que ſucceſſivement elle avoit ſenti ſa peau s'endurcir, & ſe roidir à chaque extrémité de ſon corps. Elle déclara auſſi qu'elle n'avoit jamais eu d'autre incommodité qu'une petite fiévre qu'il l'avoit priſe quelques années avant ſa maladie: que d'ailleurs elle n'avoit jamais été ſaiſie d'aucune peur, ou agitée de quelque paſſion violente, mais qu'elle n'avoit jamais eu ſes régles.

M. Curzio ordonna d'abord à ſa malade de prendre les bains d'eau douce, qui loin de diminuer le mal, ne ſervirent qu'à l'augmenter & à cauſer à la malade des convulſions ſpaſmodiques. Le Médecin perſuadé que la péſanteur de l'eau contribuoit à ce déſordre, lui fit prendre les bains de vapeurs dans ſon lit même. Cet expédient eut tout l'effet que le Médecin pouvoit en eſpérer, car la malade commença à ſuer dès le ſixiéme jour. Ces bains furent continués pendant vingt jours, après leſquels le Médecin fit prendre à la malade le petit lait l'eſpace de deux ou trois jours de ſuite. Il paſſoit aſſez facilement par la voie des urines; mais quand cela n'arrivoit pas, la malade prenoit des lavemens anodins ou un électuaire de caſſe. Après toutes ces préparations, le Médecin lui fit tirer du pied une livre de ſang. Cependant les bains de vapeurs furent continués pendant quarante jours, & alors on commença à appercevoir quelque molleſſe dans la peau des jambes.

Comme le Médecin s'apperçut que l'air froid incommodoit la malade, il la fit tranſporter dans un lieu ou l'atmoſphere avoit un dégré

égal de chaleur. Il continua à lui faire prendre de temps-en-temps les bains de vapeurs, & lui fit boire à chaque repas une eau antivénérienne, mêlée avec de l'eau commune. Enfin au bout de cinq mois la molleſſe de la peau qui avoit commencé par les jambes s'étendit juſqu'aux cuiſſes, & enſuite juſqu'aux bras. Le Docteur Curzio ſe détermina alors à donner à ſa malade des remédes plus efficaces. Il lui fit prendre par la bouche du mercure bien dépuré, & dépouillé de tout ce qu'il a de plomb. Il l'avoit purgée avec deux onces de caſſe & une livre de petit lait, & lui avoit fait faire une ſaignée. Elle prit ainſi le mercure pendant quatre mois, ayant commencé par une doſe de cinq grains avec une demie dragme de caſſe. Elle buvoit par-deſſus un verre de décoction de ſalſepareille, infuſée dans de l'eau bouillante, qu'on laiſſoit enſuite refroidir. Dix jours après, on ajouta un grain de mercure qui fut pouſſé dans la ſuite juſqu'au nombre de douze qu'on n'a jamais paſſé. Pendant que la malade prenoit le mercure, elle demeura toujours dans un lieu où la chaleur étoit égale, & elle faiſoit uſage de temps-en-temps des bains de vapeurs. Enfin la peau parut molle & fléxible, & la malade put ſe lever, ſe tenir ſur ſes pieds, & ſe ſervir librement de tous ſes membres. Il étoit cependant reſté quelques duretés au viſage & aux extrémités des lévres, mais elles ont ceſſé inſenſiblement, & la peau s'eſt relâchée. Il eſt vrai qu'on obſervoit au toucher une certaine tenſion contre nature dans les muſcles, ſur-tout dans ceux du radius & de l'extrémité de la main. M. Curzio ordonna à la malade de faire un long uſage du lait dont elle avoit reſſenti de ſi bons effets.

Cette observation est tirée d'une dissertation de M. Curzio. Elle est imprimée à Naples, & contient quatre-vingt-trois pages.

Voyez la Gazette littéraire de Florence, n. 22. pag. 346. & suiv.

*On demande si cette maladie n'auroit pas quelque rapport avec celle de la nommée Supiot, sur laquelle M. Morand d. m. p. a donné un petit traité historique, & l'on prie en même-temps les personnes qui sont en état de travailler sur ces sortes de matieres, de donner leurs observations sur cette maladie, & de les communiquer au public par la voie de ce Recueil.*

## OBSERVATIONS.

### *Sur un lait répandu, & autres fâcheuses suites d'un accouchement.*

IV. Une Dame âgée d'environ 36. ans, après avoir déja souffert deux ou trois accouchemens fâcheux, eu égard à leurs suites, devint grosse en 17... & vers le troisiéme mois de sa grossesse, fut attaquée d'une fiévre érésypelateuse. On la traita de la maniere la plus convenable, & elle accoucha heureusement & à terme le 20 Février 17... quoique cependant elle ait toujours eu une santé bien foible, le cinquiéme jour de son accouchement, elle fut si fort agitée par la suppression des lochies & du lait, qu'ayant fait venir un Médecin & un Chirurgien, elle fut administrée le matin même. Elle prenoit déja l'*arcanum duplicatum* ( le tartre vitriolé ) en ptisane. Mais en place de ce sel, on lui ordonna du nitre, des anodins, des huileux, un régime approprié à la maladie, des

fomentations ſur la région hypogaſtrique, des cordiaux doux à prendre par cuillerées. Ces remédes & autres ſemblables ſoulagerent la malade. Ses lochies coulerent, elle avoit le ventre libre; on la purgea pluſieurs fois avec de la manne & de l'huile dans des bouillons. Cependant les ſueurs abondantes diminuerent peu à peu, l'appétit revint avec le ſommeil, & au milieu du mois de Mars, la malade n'eut plus beſoin de Médecin.

Il faut remarquer qu'elle ne fut point ſaignée à cauſe de l'abattement total de ſes forces, & que depuis ſix mois, ſuivant l'obſervation des plus habiles Chirurgiens, il périſſoit beaucoup de femmes en couches par rapport à l'intempérie de l'air qui paſſoit d'une chaleur exceſſive à un froid ſubit, & peut-être auſſi par rapport au mauvais régime qu'elles obſervoient pendant leur groſſeſſe.

Mais quoique la malade parût hors de danger, ſon lait ſe répandit inſenſiblement par tout ſon corps; la fiévre s'alluma, elle perdit l'appétit, eut des élancemens dans le bas-ventre, des nauſées, & une inſomnie: en un mot, elle ſe trouva dans un triſte état. On appella le Médecin au commencement du mois de Mai. Il obſerva outre les accidens ſuſdits une fiévre preſque continuelle, mais avec des redoublemens irréguliers. Il fit auſſi-tôt ſaigner la malade deux fois du bras, & une fois du pied. Elle ne ſe trouva que fort peu ſoulagée. Elle prit cependant des lavemens pour débarraſſer les premieres voies de la bile & du lait dont elles étoient engorgées, ainſi que tout ſon corps. Pendant l'évacuation des ſelles & des urines, on lui fit prendre une potion purgative de manne & de tamarins par-

tagée en trois prises, & dans chacune on mit un grain de tartre stibié. La malade évacua par haut & par bas une grande quantité de lait & de bile. On lui prescrivit un régime très-modéré, peu de nourriture, des lavemens, des potions, des apozêmes avec du syrop violat. On la purgea une seconde fois avec une pinte d'eau minérale, pour quatre verres, composée de deux grains de tartre stibié & de la manne. Elle rendit par haut une bile verte, & l'évacuation par bas fut aussi abondante que la premiere fois.

Depuis son accouchement, ce ne fut que par l'abondance des selles qu'elle sentit diminuer la pésanteur de son corps. Mais pendant tous ces traitemens, des hémorrhoïdes lui survinrent la nuit même du jour de sa derniere purgation, & le jour suivant on lui appliqua à l'anus des sang-sues. Elle en fut un peu soulagée, mais elle sentoit toujours de la douleur, principalement dans le bas-ventre; elle ne respiroit de temps à autre que très-difficilement, avoit continuellement la fiévre, étoit sans appétit, ne pouvoit dormir, & maigrissoit de jour en jour. Il y avoit des embarras dans les visceres du bas-ventre, tels que le foie, le mésentere, la rate, & autres, & peut-être enfin quelqu'abscès: ce qui obligea le 26 Mai de lui donner pour boisson ordinaire les eaux de Passi, à la quantité de trois chopines par jour. On cessa les apozêmes (dont elle avoit fait usage pendant 14 jours & plus) de crainte de fatiguer davantage l'estomac déja affoibli. Quant au régime, il fut toujours le même, c'est-à-dire, très-régulier. Le grand nombre des symptômes, qui depuis trois mois tourmentoient cette Dame, la

détermina à demander une consultation de Médecins. Elle se fit le 27 Mai, tout ce qui avoit été fait jusqu'alors fut approuvé. On y ajouta le bol suivant que la Dame prit à jeun tous les matins.

℞ saffran de Mars préparé à la rosée de Mai, gr. x
extrait de cresson, gr. vj
aloës, gr. ij
quantité suffisante de syrop de cinq racines,
faites-en un bol suivant l'Art.

Elle buvoit par-dessus de l'eau de Passi dépurée, qui pour lors étoit sa boisson ordinaire, & prit des lavemens, afin que les matieres stercorales pussent s'évacuer en même-temps que les urines; jusques-là, le lait ne séjournoit spécialement dans aucune partie, quoique toutes les glandes du bas-ventre en fussent attaquées, ainsi que tout le corps. Mais on présuma que la maladie seroit chronique. Le 28 Mai, la Dame prit le matin un bol, & but par-dessus un verre d'eau de Passi qui étoit toujours sa boisson ordinaire. Elle n'avoit encore pris que quatre bols, & quoiqu'elle n'en fût point fatiguée, le premier Juin, on lui en interdit l'usage à cause du retour de ses régles, pour le lui faire continuer, lorsqu'elles cesseroient; ce qu'elle fit. Mais des élancemens dans le bas-ventre, & sur-tout des douleurs de poitrine furent cause que l'usage du bol fut interrompu par intervalles. Elle prit toujours les mêmes lavemens, & les eaux de Passi. On la purgea avec du sel polychreste, & un ou deux grains d'émétique. Les selles furent assez abondantes, & d'une odeur très fétide. On la traita ainsi alternativement

jusqu'au 23 Juin qu'on lui ordonna de prendre le bol susdit, y ajoutant un grain d'extrait d'aloës, & lui faisant boire par-dessus un verre ou deux d'armoise infusée en forme de thé. On mit de l'armoise dans ses lavemens ordinaires, & sa boisson étoit toujours de l'eau de Passi dépurée. Le soir on lui donnoit à prendre deux grains de pilules de cynoglosse pour adoucir l'humeur devenue caustique, & par son séjour, & par l'aigreur que le lait avoit contractée ; pour relâcher les fibres irritées & faire cesser leur éretisme, & enfin pour évacuer peu à peu, & sans irritation l'humeur qui devoit nécessairement l'être.

On lui prescrivoit une diete rigoureuse, car elle avoit une fiévre lente & erratique, & l'appétit & le sommeil ne revenoient qu'avec bien de la peine. Les mêmes douleurs continuoient dans le bas-ventre, causées par la tension des parties, & on craignoit quelqu'abscès ou dans le foie, ou dans le mésentere ; & depuis l'accouchement la malade maigrissoit de jour en jour. Ses régles revinrent le 26 Juin. On cessa les remédes ci-dessus, jusqu'à ce que les régles fussent passées. Elle prit néanmoins toujours des lavemens avec de l'armoise, & but de l'eau d'armoise, de l'eau de Passi purifiée, toutes choses qui provoquent le flux menstruel. Cependant les régles coulerent à peine, excepté les deux premiers jours, & sans que la Dame reçût du soulagement ; ce qui fit que le 2 Juillet elle évacua par haut & par bas une grande quantité de lait & de bile d'une fétidité insupportable. Et le lendemain, on lui donna des lavemens plus fréquemment répétés. Mais comme la tension & la douleur persévéroient dans tout le bas-

ventre ſpécialement, & par affinité autour de la poitrine, on fit une conſultation le 5 du même mois. On conclut unanimement qu'il falloit faire une ſaignée du pied, & donner des lavemens pour rendre le ventre libre; qu'elle devoit prendre une potion émético-purgative, & faire uſage le matin, pendant quelques jours, des eaux de Cranſac, à la doſe de deux pintes, au lieu des eaux de Paſſi, preſcrivant toujours un régime approprié. Car juſqu'alors il n'avoit preſque point été queſtion de ſommeil, ni d'appétit; mais la fiévre prenoit de nouvelles forces, la tenſion & la douleur continuoient dans le bas-ventre, & étoient accompagnées de battemens & d'élancecemens, ſur-tout vers la région du foie, & tout le corps tomboit de plus en plus dans l'amaigriſſement. Elle fut donc ſaignée du pied le même jour, & le lendemain 6 Juillet ſon état ſe trouva preſque le même: il y avoit toujours une *intempérie chaude de viſceres* ſelon l'idée des anciens; c'eſt pourquoi on lui donna les mêmes anodins que ci-deſſus, & le 9. elle but pour potion émético-purgative deux pintes des eaux de Cranſac; dans la premiere, on avoit fait fondre une once de ſel de ſeignette pour rendre les ſelles plus copieuſes. Ce qui réuſſit: car elle commença par rendre beaucoup de matiere bilieuſe & elle en fut ſoulagée. Le jour ſuivant elle prit une pareille doſe des mêmes eaux minérales, mais ſans ſel; & l'évacuation fut moins abondante, & toujours de matiéres laiteuſes & bilieuſes en même-temps. Le troiſiéme jour, on mit du ſel dans les derniers verres, parce que les premiers avoient occaſionné des tranchées, ſans preſqu'aucune évacuation. Le ſel en cauſa une plus abondante,

mais accompagnée de coliques ; ce qui obligea le quatriéme jour de faire prendre à la Dame, ſeulement dans les trois premiers verres d'eau de Cranſac, ſix gros de ſel de ſeignette. Il s'enſuivit une pareille évacuation aſſez copieuſe. Comme le cinquiéme jour il ſurvint tout à coup une toux, une foibleſſe de poitrine, & une difficulté de reſpirer, elle ne but point d'eau minérale. Mais le ventre étoit pareillement libre, au moyen des lavemens. Le ſommeil ne revenoit cependant pas encore, elle ſentoit toujours de vives ardeurs dans le bas-ventre, & la fiévre continuoit toujours avec ſes inégalités. Mais l'appétit commençoit à ſe réveiller. On lui ordonna pour le ſoir de la crême de ris pour la poitrine, de l'eau de lin avec une infuſion de pied de chat pour calmer l'ardeur de l'urine, & pour appaiſer la toux. Le 13 Juillet, mêmes médicamens, même régime, des lavemens trois fois le jour, afin que la matiére bilieuſe qui couloit, s'évacuât encore plus librement; & pour ranimer & fortifier davantage la poitrine, on lui preſcrivit les bouillons ſuivans.

℞ Veau, ℔ ß
orge battu, ℥j
feuilles de pulmon.
lierre terreſtre,
bugloſſe,
ſcolopendre de chacune une pincée ;
faites-en deux bouillons, un pour le matin & l'autre pour le ſoir.

On lui donna ſouvent à boire d'une légere décoction de fleurs de mauve, ou de bouillon blanc, ou de lin. Des potions huileuſes faites de ſyrop de tuſſilage & d'huile d'amandes douces, avec un régime pectoral & approprié.

Le 14 du même mois, elle ſe ſentit mieux, au moyen des bouillons ordonnés; mais quoique plus tranquille, elle ne dormoit point, & avoit toujours la toux, & les ardeurs de bas-ventre. On lui preſcrivit pour le ſoir le bol ſuivant.

| | | |
|---|---|---|
| ℞ | Pilules de cynogloſſe | gr. ij |
| | gomme arabique, | gr. xx. |

quantité ſuffiſante de ſyrop de lierre terreſtre.

Et dans chaque bouillon pectoral, on mit douze grains de gomme arabique pour calmer la toux, & la chaleur du bas-ventre; faiſant obſerver exactement à la malade ce qui a été dit ci-deſſus, c'eſt-à-dire, lui faiſant prendre trois lavemens dans un jour, pour tenir le ventre libre. Car elle ſentoit ſouvent des coliques, & on voyoit dans les excrémens des filamens huileux & ſéreux. Le 15 Juillet, le bol & les bouillons appaiſerent la toux. Mais la malade étoit toujours fatiguée de la même inſomnie pendant la nuit, & des mêmes ardeurs de bas-ventre. On lui ordonna en conſéquence pour le ſoir trois grains de pilules de cynogloſſe ſans gomme. Elle prenoit de la gomme arabique, pendant le jour, de temps-en-temps dans ſes bouillons & ptiſanes. Elle faiſoit cependant uſage des mêmes médicamens, & l'évacuation des ſelles & des urines étoit la même, & avec quelque ſoulagement, quoique cependant les ſymptômes fuſſent preſque les mêmes que ceux que nous avons rapportés plus haut. Le 16 du même mois, les trois grains de pilules de cynogloſſe lui firent paſſer une nuit un peu plus tranquille, & elle continua les mêmes remédes & le même régime. Car quoique la toux & la

difficulté de reſpirer diminuaſſent peu à peu, elle avoit toujours les mêmes ardeurs d'entrailles. Le 17, on lui donna quatre grains des mêmes pilules pour calmer ſon inſomnie. Le 18, la toux s'appaiſa, mais ſur le ſoir, la Dame fut attaquée tout à coup de douleurs de tête très-violentes, ce qui fit qu'on ne lui donna point de pilules le ſoir. Elle prit les mêmes lavemens, & garda le même régime; la digeſtion ſe fit mieux; elle eut plus de repos pendant la nuit, ſa douleur de tête étant diminuée. Le 19, les Médecins s'aſſemblerent, & conclurent qu'en continuant toujours l'uſage des lavemens pour faciliter les ſelles, & faire évacuer les humeurs aigries & inépuiſables depuis cinq mois, il falloit donner à la malade ſur les cinq heures le bouillon pectoral ci-deſſus; & le lendemain 20 du mois au matin, les eaux de Cranſac à la quantité de deux pintes avec une once de ſel de ſeignette, avant que les régles revinſſent; mais que le ſoir elle ne prendroit pas les pilules de cynogloſſe de peur d'arrêter les évacuations, qui ſeules étoient le fondement de quelqu'eſpérance. La malade en effet alla par haut & par bas, & même aſſez abondamment; & le ſoir elle prit un bouillon béchique, & garda le même régime. Le 21, autre évacuation copieuſe, peu de ſommeil, même régime. Le 22, elle but une égale quantité d'eaux de Cranſac, & prit le même bouillon pectoral. Mais la toux & l'inſomnie ne lui permirent aucune tranquillité pendant la nuit. Le même jour le ſoir les régles revinrent après pluſieurs ſelles abondantes. On fit ceſſer l'uſage des eaux de Cranſac, & on ordonna des adouciſſans avec des lavemens, & des pilules de cynogloſſe pour le len-

demain, deux bouillons pectoraux, toujours un régime exact: car ce devoit être de l'évacuation périodique de ſes régles qu'on devoit attendre en partie la guériſon de cette Dame. La premiere fois l'uſage des eaux de Cranſac pendant quatre jours avoit procuré des ſelles abondantes, ce qui détermina à en uſer une ſeconde fois pendant trois jours, & elles eurent le même effet; mais les régles ne parurent qu'à peine, quoique la Malade plongeât ſes pieds dans l'eau tiéde. C'eſt pourquoi on lui donna pareillement à prendre le 28 Juillet pour la troiſieme fois les eaux de Cranſac, dont l'uſage avoit été interrompu depuis le 22, à cauſe des régles, les ſuites furent un vomiſſement abondant, & des ſelles copieuſes, mais qui n'occaſionnerent qu'un foible ſoulagement. Le jour ſuivant, encore les eaux de Cranſac, & le même régime, parce qu'il n'étoit pas queſtion de flux menſtruel, & comme la poitrine étoit rétablie, & les ſymptômes diminués, on ceſſa les bouillons béchiques, & on continua les mêmes lavemens avec aſſez de ſuccès. Dans les deux ou trois premiers verres d'eau de Cranſac, on mettoit deux gros de ſel polychreſte; autrement les eaux ne paſſoient ni par les ſelles, ni par les urines.

Les 30 & 31 Juillet, on fit encore uſage des mêmes eaux, & l'évacuation fut la même.

Le premier Août, jour où l'on fit ceſſer les eaux de Cranſac, quoique l'évacuation eût été abondante, néanmoins il étoit reſté des élancemens douloureux dans la région du foie, autour des fauſſes côtes; & cependant l'appétit, & le ſommeil commençoient à revenir, mais le ſommeil plus rarement, & la malade ſe trouvoit mieux: toutefois elle n'étoit pas ſans fiévre, ni ſans inquiétude d'eſprit.

Mais le 2 Août ſur le ſoir, on rejetta tout à fait les eaux de Cranſac, à cauſe d'une nuit fâcheuſe occaſionnée par une indigeſtion. Ainſi on lui preſcrivit plus exactement des lavemens, des alimens choiſis & de facile digeſtion, lui défendant l'uſage de la viande le ſoir. On avoit en vue de prévenir toute rechûte, dont le principal reméde, ſurtout dans les maladies chroniques, conſiſte dans les alimens.

Le 3 Août comme la malade avoit eu une inſomnie toute la nuit, & tout le jour des élancemens accompagnés d'ardeurs vers la région du foie, & dans le bas-ventre, avec une vive inquiétude d'eſprit, on eſſaya de lui faire prendre le ſoir un demi-bain ſimple & tiéde; elle en reçut quelque ſoulagement, & le lendemain 4. au matin, elle en prit un ſecond, avec des lavemens anodins; les deux jours ſuivans même bain, avec des herbes émollientes. Le 7. Août, la même choſe; & parce qu'elle n'avoit joui d'aucune tranquillité pendant la nuit, elle prit le ſoir quatre grains de pilules de cynogloſſe, gardant toujours un régime exact, pour éviter toute indigeſtion, qui ne pouvoit qu'être très-nuiſible. Les lavemens occaſionnerent des ſelles, & la malade ſe promena & ſortit. Malgré les pilules la nuit ne fut guéres plus tranquille; mais enfin la malade commençoit à mieux aller; les élancemens dans le bas-ventre étoient moins vifs, quoiqu'ils duraſſent toujours. La fiévre ceſſa peu à peu, l'appétit revint, la reſpiration fut plus libre, & l'on eſpera beaucoup des bains. C'eſt pourquoi on lui avoit donné des pilules le 7 au ſoir, & le lendemain matin elle prit un bain, ſe promena moderément, & garda ſon régime ordinaire. Les bains lui furent

favorables, auſſi bien que les pilules, dont elle prit chaque jour cinq ou ſix grains depuis le 3 Août, juſqu'au 8 qu'étant hors de danger, elle congédia ſon Médecin, qui lui preſcrivit de continuer les bains juſqu'au retour de ſes régles; de prendre le ſoir par intervalles des pilules de cynogloſſe, pour provoquer le ſommeil, de garder toujours un régime convenable, & d'aller à la campagne pour rétablir entiérement ſes forces.

Mais le 18 du même mois il fallut rappeller les Médecins, qui trouverent la malade dans un triſte état. Elle avoit eu la veille des élancemens autour du foie, dans tout le bas-ventre, & partout le corps, cette rechûte vint peut-être des pilules qui lui avoient été ordonnées, à l'inſçu du Médecin, & qui, comme on le rapporta, avoient occaſionné une évacuation très-abondante, & très-fétide; & peut-être auſſi du reflux d'une matiere purulente dans le ſang, ce qui eſt d'un très-mauvais préſage. Quoi qu'il en fût, les Médecins appellés, après avoir bien examiné toutes choſes, voyant des douleurs & des inquiétudes partout le corps, une fiévre qu'ils ne jugerent que ſymptômatique, une toux ſéche, un engourdiſſement dans les pieds & dans les bras, une inſomnie, les régles ſur le point de couler, firent faire ſur le champ une ſaignée du bras, & le lendemain, une ſaignée du pied, ordonnant pour boiſſon des bouillons pectoraux, des potions huileuſes & pectorales; & pour lavemens les anodins dont il a été parlé ci-deſſus, avec de l'huile, & une diete adouciſſante. Les ſaignées cauſerent le retour des régles le 19 Août; ainſi on preſcrivit ſeulement, comme à l'ordinaire, les potions anodines huileuſes &

béchiques ; & les ſymptômes ſe calmerent ; mais non ſans fiévre. Les douleurs avec des élancemens qui affectoient auparavant tout le bas-ventre, attaquerent le foie, ſurtout depuis le mois d'Août ; ainſi il y avoit à craindre un abſcès dans ce viſcere. Par rapport aux ſymptômes du 11 Septembre, accompagnés de fiévre, d'inſomnie, & de manque d'appétit ; la malade fut purgée le 12 avec de l'huile & de la manne, à peine ſe fit-il quelqu'évacuation ; on la purgea une ſeconde fois le 14, & elle alla copieuſement par haut & par bas ; le ventre s'étoit tenu juſqu'alors dans une tenſion conſidérable ; la Dame fut ſoulagée, mais non pas guérie ; car les ſymptômes continuoient preſque toujours les mêmes. Le 15 Septembre on lui conſeilla les pilules de ſtahl. Les Médecins ignoroient qu'elle en avoit fait uſage pendant cinq jours ſans aucun ſoulagement ; elle devoit en prendre deux après le retour de ſes régles qu'elle attendoit alors ; on lui recommandoit toujours un régime très-exact. Elle prit ces pilules à dîner dans la ſoupe pendant quelque jours, juſqu'à ce qu'elle eût le ventre libre. Juſques-là rien n'avoit fait un meilleur effet que l'huile avec des purgatifs doux. Le 18 Septembre la Malade alla à la campagne, & devoit faire uſage de potions huileuſes, & d'une diete convenable. De retour à Paris, vers le milieu d'Octobre, voyant que ſa ſanté n'étoit pas meilleure, elle ne voulut plus entendre parler d'aucun reméde. Cependant ſur la fin du même mois elle fit uſage de l'emplâtre de l'Abbé Pipon, * elle en prit

* Cette emplâtre de l'Abbé Pipon eſt compoſée de cire jaune, de poix noire, de graiſſe de porc, & d'huile d'olives.

prit intérieurement en forme de pilules, juſqu'à un demi gros; elle s'en appliqua extérieurement; elle fut ſoulagée, le ventre devint aſſez libre, l'appetit ſe reveilla, le ſommeil revint; mais de temps en temps la region du foye étoit douloureuſe. La Malade fut purgée légerement par intervalles dans le mois de Janvier, temps qui fut jugé le plus propre pour cela, quoiqu'elle eût encore une ſanté bien foible; l'emplâtre attira au dehors une ſéroſité, & la Dame ſentoit des démangeaiſons à la peau; ce même emplâtre lui relacha le ventre, les choſes ſe paſſerent ainſi au mois de Janvier 17...

Elle s'eſt ſervie pareillement de la même emplâtre pour la tête, & la gardoit jour & nuit, elle la prenoit de temps en temps en forme de pilules; les choſes étoient en cet état, depuis un an qu'elle étoit accouchée. Elle ſentoit encore quelque legere douleur vers de la région du foye. Mais cette partie déſenfla peu à peu, la Malade obſerva pendant long-temps, que toutes les fois qu'elle ne faiſoit point uſage de l'emplâtre, elle étoit bien plus mal, & qu'au contraire elle ſe trouvoit ſoulagée lorſqu'elle en appliquoit ſur la région du foye & à la tête. Ainſi l'appetit, le ſommeil, l'exercice, les ſecretions, tout alloit au mieux: de temps en temps l'emplâtre excitoit des ſueurs legeres & ſalutaires, & ſur la fin de Février, il n'y avoit ni puſtules, ni démangeaiſons à la peau comme auparavant. Dans les mois de Mars & d'Avril la Malade eut des intervalles de douleurs, pour avoir interrompu l'uſage des bols de l'emplâtre de l'Abbé Pipon. C'eſt pourquoi on la réitera intérieurement & extérieurement. Elle fut repurgée au mois de Mai, prit le lait d'âneſſe,

& garda un régime regulier. Mais comme ses régles revinrent au temps marqué, & que sa santé fut meilleure, elle cessa les purgations & le lait; mais elle usa toujours de régime, & de la même emplâtre. Elle se portoit mieux au commencement de Juin 17... mais dans ce même mois la fiévre revint. On la saigna, on la purgea deux fois, & on lui donna les eaux de forges, on y jettoit pour les trois premiers verres, trois gros de sel de la rochelle, elle en but d'abord une pinte, & ensuite par dégrés on lui en donna jusqu'à deux. A peine ces eaux passoient-elles, malgré le sel de la rochelle. C'est pourquoi le premier juillet elle prit le soir de la casse cuite depuis deux gros jusqu'à une demi-once; les selles & les urines en devinrent plus libres, ce qui lui procura du soulagement. Les eaux de forges furent continuées depuis le 27 Juin, jusqu'au 4 Juillet, & elle guérit enfin.

On consulta le célébre Boerrhaave, dont voici la réponse datée à Leyde du 13 Août 17...

» J'ai examiné attentivement la description » qui m'a été faite de la maladie de Madame ***, » & j'ai conclu que c'étoit une véritable cachexie » causée par la crudité des humeurs, laquelle » crudité vient du peu d'action des visceres, de la » pauvreté du sang, du relachement des fibres, » de la foiblesse du systême nerveux, & de sa » trop grande facilité à être ébranlé.

» Sans doute il y a à craindre que cette Dame » ne tombe dans une éthisie fâcheuse, à moins » que l'art ne prévienne ce malheur promptement, » avant la fin de l'été. Comme au moyen » de tant & de si puissans évacuans, la matiére a » été assez épuisée, il me paroît qu'il ne reste » plus qu'à rétablir les forces d'un corps tendre » & si affoibli.

» Ce qui ſe fera, ſi ſur les ſept heures du matin » la Malade à ſon réveil, avant que de rien » prendre, ſe fait frotter pendant un quart-» d'heure les parties molles du bas ventre avec » des morceaux de gros drap.

» Cela fait : qu'elle prenne trois pilules .... *en voici la recette.*

| | |
|---|---|
| ℞ ſaffran très-choiſi, | gr. xv. |
| curcume, | ʒß |
| maſtich, | ʒj |
| myrrhe, | ʒjß |
| opoponax, | ʒj |
| rhubarbe, | ʒß |
| ſel polychreſte, | ʒj |
| thérébentine, | gr. xv. |

Mêlez : faites des pilules chacune de trois grains.

» Qu'elle boive par deſſus ces pilules une » once de ce vin.

| | |
|---|---|
| ℞ écorces de capres, | ℥j |
| cannelle, | ℥ij |
| tamariſc, | ℥j |
| bois d'aloës, | ʒß |
| ſantal citrin, | ʒiv. |
| limaille d'acier nouvelle, | ʒxiv. |
| racines de benoîte, | ʒiij |
| quatre ſemences chaudes mineures, *aa* | ʒijß |
| Mêlez : faites une poudre fine, prenez vin du rhin, | ℔v. |

Faites ſuivant l'art un vin médecinal.

» Qu'elle reſte tranquille dans ſon lit pendant » une demi-heure, enſuite qu'elle prenne une » priſe de chocolat ; qu'elle ſe leve, & ſe » promene en voiture dans la campagne pen-

» dant l'eſpace d'une demie-heure. A midi
» qu'elle prenne encore trois des mêmes pilu-
» les, & une once du même vin. A une heure
» qu'on lui donne pour ſon dîner une ſoupe
» faite d'un bouillon à la viande, & aux her-
» bes, & de pain (*bis coctо*); ou des légumes
» & de la viande rôtie; qu'elle prenne pour ſa
» boiſſon ordinaire du lait coupé avec une égale
» quantité d'eau; qu'elle termine ſon dîner par
» un petit verre de vin de canarie. Elle peut ſe
» repoſer un peu, & même dormir, après ſon
» dîner; & quand la digeſtion ſera preſque faite
» entre les 4 & 5 heures du ſoir, qu'elle faſſe
» en voiture la même promenade que le matin;
» & à cinq heures qu'elle prenne encore un peu
» de chocolat. Qu'elle mange à 8 heures une
» ſoupe faite d'un bouillon au veau cuit avec du
» ris, & de pain rôti. Qu'elle termine pareille-
» ment ſon ſouper par un petit verre de vin de
» canarie. Qu'elle ſe couche à neuf heures, &
» dorme juſqu'à ſix heures du matin, ſi cela ſe
» peut. Si une toux fâcheuſe l'empêche de re-
» poſer, il faudra en appaiſer la violence par
» des calmans, & par des narcotiques, ſi une
» trop vive irritation agite la poitrine.

» Il faut obſerver très-exactement toutes ces
» choſes, ſi l'on veut rétablir les forces *vitales*,
» qui ſont préſentement ſi affoiblies. Mais com-
» me la maladie eſt invétérée & opiniâtre, il
» faut du temps & de la conſtance, avant que
» de pouvoir ſtatuer rien de certain ſur l'évé-
» nement. Ainſi il faut ſuivre pendant deux
» mois entiers la méthode que je donne, pour
» détruire la maladie juſque dans ſa racine.

» Mais j'avertis encore de ſe donner bien de
» garde de prendre pendant ce temps-là des

» évacuans, qui énervent les forces, & trou-
» blent l'action des nerfs.

## OBSERVATION

*Sur une Fiévre putride inflammatoire ſurvenue à une ſuppreſſion ſubite de Régles.*

VII. Une fille âgée de 15 ans avoit les pâles couleurs depuis quelques mois. Ses régles parurent pour la premiere fois le 4 Juin 17... & coulerent pendant deux jours entiers. Le 6 elles s'arrèterent, & elle fut attaquée tout à coup de la fiévre. Le 7 on la ſaigna deux fois du bras. On lui donna des lavemens & des potions béchiques. La fiévre devint plus forte ; elle étoit putride & inflammatoire, le bas-ventre étoit dans une tenſion exceſſive & douloureuſe. La malade fut ſaignée du pied le 8, & ſon ventre qui juſqu'alors avoit été extrêmement reſſerré ſe lâcha, ſans que les ſymptômes diminuaſſent. Elle but continuellement de l'eau de nitre, des potions béchiques, & adouciſſantes, des bouillons legers, ſans aucun ſoulagement. Le quatriéme jour depuis ſa maladie on lui fit deux ſaignées du bras : ſon ſang étoit toujours fort coëneux. On lui appliqua ſur le bas-ventre des fomentations ; & elle rendit, ſans en être ſoulagée, un ver long & vivant. Malgré les lavemens, les potions & les fomentations, la fiévre augmentoit toujours : il ſe fit même une évacuation bilieuſe, dont elle ne ſe trouva pas mieux. Le 10 du même mois de Juin elle tomba dans le délire, les ſymptômes augmenterent, & on remit au lendemain, par rapport au flux de

ventre, la ſaignée qu'on s'étoit propoſé de lui faire le jour même : elle fit exactement uſage trois ou quatre fois dans la journée de lavemens émolliens avec de l'huile ou du beurre, auſſi-bien que des fomentations & des potions anodines ſuſdites : à ſcavoir d'huile d'amandes douces, d'eau d'orge, de potions béchiques, &c. Le 12 les ſymptômes devinrent encore plus violens, le ventre étoit fort tendu : elle avoit une grande difficulté de reſpirer, l'ardeur de la fiévre étoit extrême, le pouls inégal, & l'on conclut à une ſixiéme ſaignée du bras. Le ſang n'avoit rien perdu de ſa qualité inflammatoire. On employa les mêmes remédes qu'auparavant. Le bas-ventre devint moins tendu ; mais la poitrine fut plus affectée, la toux plus fréquente, & la reſpiration plus gênée : les crachats étoient légerement teints de ſang. Les ſymptômes diminuerent au moyen des anodins, & béchiques ſuſdits ; & quoique la fiévre fût au même dégré juſqu'au 16, c'eſt-à-dire juſqu'au onziéme jour depuis la maladie, avec quelque diminution, néanmoins par intervalle, on ſaigna la malade du bras pour la ſeptiéme fois, & ſon ſang étoit toujours inflammatoire. Cependant le ventre étoit libre, & à cauſe de la difficulté de reſpirer, elle fit continuellement uſage des remédes dont on a parlé ci-deſſus, de looch blanc, de potions pectorales, de bouillons, &c. Comme après cette ſeptiéme ſaignée, l'expectoration ſe faiſoit difficilement, que les crachats étoient teints de ſang, & la reſpiration toujours auſſi peu libre, on craignit que la maladie d'aiguë ne devint chronique. C'eſt pourquoi, après une mûre conſultation, les Médecins, pour procurer l'évacuation de

l'humeur, ordonnerent le 17 cette legere purgation.

℞ Moelle de caſſe nouvellement tirée, ℥j
manne calabre, ℥jß
ſyrop de violettes, ℥j
eau de fleurs d'oranges, ℥ß

Faites, ſuivant l'art une potion pour deux priſes : entre ces deux priſes il faut prendre un bouillon,

La malade ſentit quelque ſoulagement de cette purgation. Son ventre fut autant libre, que la nature le demandoit. Elle buvoit continuellement; & pour calmer ſa toux elle prenoit alternativement du bouillon, du looch avec le ſyrop d'orgeat, de l'infuſion de bouillon blanc, avec ſix grains de nitre dans une pinte d'eau; & par intervalles de l'huile d'amandes douces. Elle évacua; mais la fiévre continuoit, & devint plus forte le ſoir, & pendant toute la nuit. Le 18 on lui donna de grand matin un lavement, qui procura une évacuation abondante & bilieuſe ; quoique le ventre & la poitrine fuſſent douloureux. Il n'y avoit plus alors de crachement de ſang : la fiévre de temps en temps n'étoit pas ſi violente; mais la malade ſentoit de la douleur au bas-ventre, du côté gauche. Elle fit uſage des remédes ſuſdits, & le matin elle prit le bol ſuivant.

℞ blanc de baleine, ʒß
corne de cerf philoſophiquement préparée,
ſuccin, *aa* gr. xv.
kermes, gr. j
ſyrop d'herbe au chantre, q. ſ.

Faites deux bols, l'un pour neuf-heures, & l'autre pour une heure après midi.

La malade but par-dessus ce bol plusieurs verres d'un apozême de fleurs de bouillon blanc, tussilage & de coquelicoc. Elle ne prit point le second bol ; mais le soir elle but par cuillerées de l'infusion d'une tête de pavot blanc avec des apozêmes, & des bouillons, & prit un lavement pour calmer ses douleurs de ventre, & passer une meilleure nuit. Ce jour là, qui étoit le treiziéme de la maladie, les symptômes augmenterent en nombre & en violence. Mais le soir ils s'adoucirent, après une évacuation assez abondante, & la malade eut la nuit un peu plus de repos. Le lendemain elle prit un lavement à huit-heures du matin, d'où s'ensuivit une évacuation assez abondante. On lui ordonna les deux prises suivantes.

| | |
|---|---|
| ℞ huile d'amandes douces tirée sans feu, | ℥ij |
| kermès minéral, | gr. ß. |

Elle en prit une à neuf-heures ; & l'autre à une heure après midi ; & toujours des potions pectorales & des bouillons. La fiévre & les symptômes s'appaiserent ; elle alla plusieurs fois par bas sans douleur, & l'infusion de tête de pavot qu'elle avoit prise pendant la nuit précédente provoqua le sommeil. On cessa l'usage de l'eau d'orge, & du looch dont la malade étoit dégoûtée. Mais elle continua celui des bouillons, & d'une legere infusion de verbascum ou bouillon blanc. Elle prit le soir un lavement d'eau de lin & de beurre, & à l'heure du sommeil deux cuillerées d'eau de pavot. Elle avoit été tout le jour plus tranquille à tous égards qu'à l'ordinaire ; mais le soir elle souffrit beaucoup, & la fiévre étoit plus violente.

Le quinziéme jour de la maladie, quoique

les deux cuillerées du ſuſdit narcotique euſſent procuré de temps en temps quelque repos pendant la nuit, le matin, la fiévre étoit ardente & accompagnée de douleurs de ventre très-vives. La malade prit ſur les ſept heures un lavement avec de l'eau de lin & du beurre ; dont l'effet fut une évacuation bilieuſe, & une moindre tenſion du bas-ventre. De trois en trois heures elle but de l'apozême des fleurs ſuſdites, auquel on ajouta par priſe un demi-grain de kermès. Son dégout pour l'eau d'orge étoit paſſé elle en but : mais elle ne voulut plus d'huile. Elle prit alternativement de la décoction de verbaſcum, & des bouillons. On avoit reſolu de lui appliquer des topiques d'herbes émollientes & de baume tranquille : mais elle les refuſa à cauſe de leur odeur. Toute la journée fut très-fâcheuſe, par rapport à la fiévre, à la difficulté de reſpirer, & aux douleurs dans le bas-ventre, quoique les urines paſſaſſent aſſez bien, & que le ventre ſe fût relâché au moyen d'un lavement pris à ſix heures. On lui donna à onze heures du pavot, & la nuit fut plus tranquille.

Le ſeiziéme jour on la purgea de la même maniere, ajoutant à chacune des deux priſes un grain de kermès. L'évacuation fut abondante, & accompagnée de ſoulagement, les matieres que la malade rendit étoient viſqueuſes, grumelées, bilieuſes, fort colorées ; d'où il s'enſuivit plus de liberté de poitrine, & quelque relâchement du bas-ventre. Toutefois la fiévre exiſtoit toujours, quoique moins forte. Mais parce que les feſſes étoient devenues douloureuſes preſque depuis le commencement de la maladie, on continua l'uſage du blanc raiſin,

ou de l'onguent rosat. Jusques-là la nature commença à seconder les efforts de l'art. La nuit fut tranquille, & il y eut un peu de sommeil. En conséquence le dixseptiéme jour on continua l'usage du lavement ordinaire, de l'apozême avec un demi-grain de kermès, dont la malade but quatre verres dans le jour; des bouillons, des potions susdites, & de l'eau d'orge. Le ventre se relâcha, la respiration devint plus libre, la fiévre s'appaisa, les maux de ventre se calmerent, quoique la douleur causée par le séjour au lit durât toujours, malgré l'onguent rosat, & une diete très-exacte. Le soir on lui donna un lavement, qui fit cesser les douleurs erratiques du bas-ventre, en procurant une legere évacuation d'humeurs bilieuses. A l'heure du sommeil, on prit le narcotique ordinaire, la nuit fut tout à fait tranquille, & la malade reposa doucement jusqu'à cinq heures, que sa toux revint.

C'est pourquoi le 18 au matin on lui donna un lavement qui la fit évacuer: elle prit quatre verres de l'apozême, sans eau de fleurs d'oranges, pour laquelle elle avoit du dégoût; du looch blanc par cuillerées, les mêmes potions & les mêmes bouillons, qu'elle avaloit avec goût, & de temps en temps de l'eau d'orge. On vouloit calmer la toux, faire cesser les douleurs du bas-ventre qui revenoient par intervalles, & la fiévre qui diminuoit quelquefois, quoiqu'elle fut continuelle. La malade n'avoit plus rendu de ver depuis le quatriéme jour de sa maladie, comme il a été dit. Mais elle sentoit autour du coxis une douleur vive & sans relâche, quoique les urines fussent abondantes, & que l'on continuât l'onguent rosat.

Il faut remarquer qu'on ne pouvoit lui don-

her les lavemens qu'avec peine, à cauſe de la douleur qu'elle ſentoit aux deux côtés du bas-ventre depuis le commencement de ſa maladie. L'expectoration n'étoit plus teinte de ſang ; pendant le jour elle eut des intervalles de repos, elle évacua par les ſelles & par les urines. Mais comme elle avoit touſſé une partie de la nuit, elle prit dès cinq heures du matin dans un bouillon chaud un ſcrupule de blanc de baleine. On lui avoit donné auparavant ſon lavement ordinaire. Elle vomit le blanc de baleine, & le lavement lui lâcha le ventre. A l'heure du ſommeil on lui donna à prendre deux onces de pavot, après avoir pris ſur les 8 heures & vomi ſur le champ un demi-ſcrupule de blanc de baleine delayé dans deux onces d'huile. Ainſi cette journée fut très-fâcheuſe par le retour des mêmes ſymptômes, quoiqu'ils fuſſent moins violens.

La nuit fut néanmoins aſſez tranquille ; & le dix-neuviéme jour on donna à la malade la purgation ſuivante, obſervant de lui faire prendre en deux priſes, avec un bouillon dans l'intervalle.

| | |
|---|---|
| ℞ moelle de caſſe, | ℥j |
| manne calabre, | ℥jß |
| ſyrop de pommes compoſé, | ℥j |
| kermès minéral, | gr. ij |
| eau de fleurs d'orange, | ℥ß |

Elle reçut du ſoulagement, évacua ſix ou ſept fois, but beaucoup, & put ſe mettre ſur le côté droit ; mais elle étoit encore bien foible. Au lieu de blanc raiſin, & d'onguent roſat, on lui appliqua une emplâtre de l'Abbé *de Grace*, au moyen de laquelle elle put prendre une ſituation plus commode. A l'heure du ſommeil on lui

donna deux onces de décoction de pavot, ſans eau de fleurs d'orange. Tout paroiſſoit en ſureté: elle eut des intervalles de repos pendant la nuit, & le vingtiéme jour de la maladie on lui donna le matin le lavement ordinaire, qui cauſa une évacuation aſſez copieuſe. Elle prit pendant la journée quatre verres de l'apozême avec un demi-grain de kermès minéral pour chaque verre. Elle continua l'uſage des bouillons, de l'eau d'orge, du looch blanc, & des mêmes potions. La fiévre & les ſymptômes ſe calmerent. Le même jour on donna à la malade un ſecond lavement qui la fit évacuer, & le ſoir un narcotique. Son ventre s'étoit lâché de lui-même une ou deux fois depuis midi, & la fiévre devint moins forte. Elle paſſa tranquillement la nuit, & le vingt-unieme jour un lavement le matin, deux priſes ſeulement du ſuſdit apozême, avec deux grains de kermès minéral, les potions ordinaires, un ſecond lavement. Elle fut ſoulagée, cracha, évacua par les ſelles & par les urines, & prit le ſoir ſon narcotique. Elle avoit beaucoup bu pendant la journée, pris des bouillons, & touſſé fréquemment. La nuit fut plus tranquille que de coutume, quoiqu'elle touſſât par intervalles, crachant de temps en temps avec quelque difficulté. Ainſi le vingt-deuxiéme jour elle fut purgée en deux verres, de la même maniere. Elle évacua beaucoup ſans être ſoulagée à cauſe de ſa toux, & de douleurs vives partout le corps. C'eſt ce qui fit qu'on lui donna le ſoir trois onces de ſon calmant ordinaire. Au reſte elle fit uſage pendant toute la journée des mêmes potions, de looch blanc, & d'eau d'orge. Les ſelles étoient tout-à-fait bilieuſes, mais la ma-

lade étoit plus impatiente qu'elle ne l'avoit encore été, quoique la fiévre fut moins violente pendant la nuit, la toux fut plus fréquente, & plus incommode. Les trois onces du narcotique lui procurerent néanmoins quelques intervalles de repos. C'est pourquoi, indépendemment des évacuations précédentes, le vingt-troisiéme jour au matin on lui donna un lavement, qui lui fit rendre de la bile. La toux continua, accompagnée par intervalles d'expectoration. Elle but plus que de coutume : ses crachats n'étoient point teints de sang, mais elle sentoit un *mal-aise* universel. Elle prit à midi pour la premiere fois une legere soupe, de l'avis des Médecins. On lui ordonna de l'eau de ris avec les potions & les bouillons dont elle avoit fait usage jusqu'alors. Si la toux eût cessé, tout auroit été en sureté, quoique cette jeune Demoiselle devint plus maigre de jour en jour, & qu'elle fût d'une constitution naturellement fragile & délicate : à tant & de si longs symptômes ajoutez l'intemperie de l'air, qui dans ce temps-là passa d'un chaud subit à un froid extraordinaire. Son ventre se lâcha deux ou trois fois de lui-même ; les matieres étoient toujours bilieuses ; la toux & les symptômes perdoient quelquefois de leur violence, sans que les inquiétudes qu'elle sentoit partout le corps diminuassent, ou que sa foiblesse fût moins grande. Trois onces de narcotique lui firent passer une nuit plus tranquille.

Le vingt-quatriéme jour, quoiqu'elle n'eût point pris de lavement le matin, elle alla plusieurs fois. La fiévre s'adoucit peu à peu, & non la toux, qui étoit quelquefois accompagnée d'expectoration. Elle fit usage des mêmes boissons, & on lui donna pour la seconde fois une

legere soupe qu'elle mangea avec appétit. Mais parce que la toux & les selles étoient plus fréquentes, on lui prescrivit à six-heures du syrop de karabé jusqu'à trois gros dans trois cuillerées d'eau commune. Point de soulagement, toujours une toux séche & sans relâche, cinq où six évacuations pendant la journée, & aucune diminution de fiévre. On continua le looch blanc, & une boisson abondante, aussi-bien que l'emplâtre de l'Abbé *de Grace* pour différentes écorchures au croupion, & aux deux cuisses, occasionnées par l'extréme maigreur de la malade. Elle passa toute la nuit sans dormir à cause de la continuité de sa toux, de trois évacuations, & de l'abattement total de ses forces. Ce qui fit que le vingt-cinquiéme jour, on lui donna des gelées à prendre par cuillerées, & toutes les heures aussi une cuillerée de cette potion, qui est en même-temps calmante & absorbante.

| | | |
|---|---|---|
| ℞ eau de pavot rouge, | | ℥iv. |
| corne de cerf philosophiquement préparée, | | |
| succin préparé, | | |
| mere de perles, | *aa* | ℈j |
| laudanum, | | gr. j |
| eau de canelle orgée, | | ʒij |
| syrop d'Althea, | | ℥ß |
| faites une potion. s. a. | | |

Outre cela elle fit usage de ses boissons, & de ses bouillons ordinaires. A midi elle mangea avec gout & appétit une legere soupe, quoique depuis plus de vingt-quatre heures, elle eût rendu par bas sans douleur des matieres en partie bilieuses, en partie séreuses, en partie vertes, crues & quelquefois cuites, mais plus ou moins

fétides. Après-midi elle mangea une ſeconde ſoupe legere, & elle alla une fois ſans lavement, après avoir pris les boiſſons ordinaires. Tout alloit bien, ſi cela eût continué. Car après avoir pris à dix heures une cuillerée de la ſuſdite potion calmante, elle dormit toute la nuit juſqu'à quatre heures. Elle prit les boiſſons convenables; le ſommeil revint par intervalles. Sur les ſix heures elle ne rendit que de la bile. La toux & la fiévre s'étoient adoucies; mais elle étoit extrémement foible. C'eſt pourquoi le vingt-ſixiéme jour, après une conſultation des Médecins ordinaires, le lavement qu'on avoit coutume de donner tous les matins à ſept heures, depuis le commencement de la maladie, n'eut pas lieu, par rapport à des hémorrhoïdes ſurvenues. On ſe contenta de faire boire davantage la malade, pour procurer l'évacuation des ſelles & des urines. A midi elle mangea avec appétit une legere ſoupe. Mais vers la moitié de l'après dinée la fiévre & la toux revinrent & durerent pluſieurs heures. On lui donna un lavement avec du beurre; ſon ventre ſe lâcha un peu. Elle prit donc les boiſſons & les bouillons ordinaires. Mais le ſoir on ne lui donna point de potion calmante. Sur les neuf & dix heures la toux & la fiévre furent moins violentes, quoiqu'il y eût ardeur de poitrine, & abattement de forces. La nuit fut aſſez tranquille; elle rendit par bas de la bile cuite: mais les urines n'étoient pas abondantes.

Le vingt-ſeptiéme jour de la maladie, on lui donna le matin du thé avec du ſucre, & deux grains de nitre, parce qu'on s'étoit apperçu depuis un ou deux jours de quelque œde-

me au viſage & aux pieds. Elle en but deux ou trois verres, ſans ceſſer l'uſage des potions & des bouillons ordinaires : peu à peu elle prit dans le lit une ſituation plus commode, ce qui lui occaſionna de temps-en-temps quelque repos, la fiévre & la toux s'adouciſſant d'ailleurs par intervalles. Sur le midi, elle mangea une légere ſoupe avec appétit, & à cinq heures, elle but autant de thé qu'elle en avoit bû le matin. Elle évacua aiſément deux ou trois fois des matieres bilieuſes, mais plus cuites, & ſes urines étoient d'une bonne couleur. Le temps étoit alors fort mauvais, froid & pluvieux. La toux augmentoit par intervalles, & quelquefois elle étoit accompagnée d'expectoration : pendant toute la journée la fiévre fut moins forte. A huit heures, elle prit une ſeconde ſoupe, mais plus legere. Les urines coulerent en aſſez petite quantité. Elle eut de la fiévre toute la nuit, elle touſſa plus fréquemment, & ſes crachats étoient blancs ; elle eut quelques momens de repos & de ſommeil ; elle alla par les ſelles & par les urines ſans ſoulagement. L'œdeme au viſage & aux pieds augmenta auſſi-bien que les inquiétudes de la malade.

Le vingt-huitiéme jour, elle ne ſentit point de douleur dans le bas-ventre ; la poitrine lui fit plus de mal, & elle urina moins. Il falloit donc accélérer l'évacuation ; ce qui ſe fit avec ſuccès, au moyen d'un lavement avec du beurre, comme de coutume ; elle le prit à huit heures du matin, & s'en trouva mieux que jamais. Elle évacua avec les urines des matieres bilieuſes. Elle fut ſoulagée, & les ſymptômes ſe calmerent. Elle but du thé, des bouillons, de l'eau de ris & autres boiſſons ſemblables ; & pour ſes hémorroïdes,

hémorrhoïdes, on les lui baſſina avec de l'eau de cerfeuil : car ce ne fut qu'avec beaucoup de difficulté qu'on pût lui donner l'après-dîné un ſecond lavement. A midi, elle avoit mangé une petite ſoupe, & une aîle de poulet avec un peu de pain. Ceux qui la ſaignoient avoient eu la complaiſance de ne point ſe refuſer à ſon déſir. Cela s'étoit fait néanmoins à l'inſçu du Médecin. Mais il n'en arriva rien de mal. A cinq heures, elle prit donc le mieux qu'elle pût le ſecond lavement au beurre qui lui fit rendre de la bile ; la toux & la fiévre s'augmenterent par intervalles, quoique l'expectoration ne fut pas extrêmement difficile : les crachats étoient toujours blancs & épais. On lui fit boire plus ſouvent du bouillon, du thé, du riz, du chocolat ; la reſpiration étoit toutefois plus gênée de temps-en-temps. Les urines furent plus abondantes, mais plus colorées que la veille. Cependant, le retour ſubit des ſymptômes fit craindre qu'il n'y eut quelque ſuppuration intérieure, car depuis quelques jours les évacuations étoient abondantes, & les ſymptômes étoient devenus tout à coup plus violens. On voyoit de plus au fond du vaſe quelque matiere cendrée, & de la bile. Ce qui fit ſoupçonner quelqu'ennemi caché, auteur de la fiévre, de la toux, de l'œdeme, des inquiétudes, & des autres ſymptômes qui ceſſoient & renaiſſoient tout-àcoup & ſans cauſe manifeſte. C'eſt pourquoi on n'attendoit plus rien que du temps, & ſur-tout de la jeuneſſe de la malade, ſans négliger cependant l'application prudente des remédes. Il auroit été à ſouhaiter que la ſaiſon fut plus conſtante : mais elle étoit très-variable comme nous l'avons déja dit. On fit toujours l'uſage du looch à cauſe

de la continuité de la toux, & d'une reſpiration difficile par intervalles. La nuit fut mêlée de ſommeil, de toux, & de fiévre.

Le vingt-neuviéme jour, les ſymptômes ſe calmerent, la région du foie étoit tendue; ce qui fut cauſe qu'on preſcrivit à la malade, de deux heures en deux heures, du petit lait & du ſyrop de violettes. Elle prit ſon lavement ordinaire, & évacua de la bile en abondance: ſes hémorrhoïdes diminuerent. Du thé, du looch blanc, des potions à l'orge, du bouillon furent ſa boiſſon. Sur le midi, elle mangea une ſoupe avec appétit. Les urines furent aſſez abondantes pendant la nuit, ce qui empêcha l'œdeme de croître: mais la malade extrêmement foible touſſoit ſouvent & plus doucement. Les ſymptômes étoient toujours les mêmes, quoique moins violens; car toutes les évacuations ſe faiſoient aſſez librement.

On voit par-là que la maladie d'aiguë étoit devenue chronique, comme il a déja été dit. En effet, cette jeune Demoiſelle ſentit pour la premiere fois des picotemens & des élancemens au côté droit, vers de la région du foie & des reins. La cauſe de cette douleur étoit peut-être la premiere éruption de ſes régles, qui coulerent pendant deux jours entiers, depuis le 4 juſqu'au 6 Juin, comme nous l'avons obſervé; ou bien des vents, ou un amas purulent.

Elle prit le même jour, à ſix heures du ſoir, un lavement qui la fit aller, mais moins copieuſement qu'elle n'avoit fait le matin. Pendant la journée, foibleſſe extraordinaire, douleurs très-vives par tout le corps, aucun ſoulagement. La nuit fut auſſi fort mauvaiſe.

Le trentiéme jour au matin, on ordonna à la ma-

lade du thé, du petit lait, des bouillons & un lavement, parce qu'elle avoit beaucoup uriné pendant la nuit, quoiqu'avec un peu d'ardeur. Juſqu'alors la tête étoit ſaine, mais la poitrine & le bas-ventre étoient extrêmement fatigués par l'inflammation précédente, ce qui faiſoit craindre quelque ſuppuration intérieure. Le lavement du matin occaſionna une légere évacuation de bile cuite. La malade ne le prit qu'avec beaucoup de peine, tant elle étoit foible. C'eſt pourquoi il fut réſolu qu'on ne lui en donneroit point d'autre ce jour-là, quoique les hémorrhoïdes fuſſent diminuées. A trois heures, les urines furent aſſez abondantes & colorées; on lui donna le petit lait. Elle avoit mangé à midi une légere ſoupe avec appétit, & avoit bû plus qu'à l'ordinaire. Pendant la journée, toux plus fréquente, & néanmoins plus modérée; de-là, expectoration plus libre, & plus facile, & moins de triſteſſe d'eſprit. La nuit ne fut pas auſſi tranquille que le jour.

Ainſi depuis trente jours que la maladie avoit commencé, ce n'étoit qu'une viciſſitude continuelle du pis ou du mieux, la toux, la fiévre, les élancemens & autres ſymptômes de cette eſpéce, ayant toujours duré avec plus ou moins de violence.

Le ſoir du même trentiéme jour, la toux revint & fut continuelle, & accompagnée de temps-en-temps d'une expectoration aſſez difficile. Les urines coulerent, mais ſans aucun ſoulagement pour la malade, quoiqu'elle eût bû tout le jour aſſez copieuſement. Elle eut quelque relâche pendant la nuit.

Le trente-uniéme jour de la maladie, on lui fit boire beaucoup de petit lait, & elle conti-

nua l'uſage de ſes remédes ordinaires. Elle prit le matin un lavement avec beaucoup de difficulté à cauſe de ſa toux, & de ſa reſpiration gênée, & elle rendit des matieres moins bilieuſes & plus blanches, quoiqu'on vit néanmoins ſurnager des floccons de bile. Après cette évacuation, elle dormit. A midi, ſoupe légere, & même appétit. Elle jouit par intervalles d'un ſommeil plus tranquille. Les urines coulerent, & comme elle buvoit fréquemment, la fiévre & la toux de temps-en-temps s'appaïſoient. Le ſoir, elle prit avec autant de ſuccès que la veille, environ une pinte de petit lait en pluſieurs verres. Ce qui fit que les Médecins ordonnerent qu'elle en continuât l'uſage. On la crut hors de danger. Toutes les évacuations ſe firent bien, tous les ſymptômes ſe calmerent. Sur les neuf heures, on lui donna une autre petite ſoupe. Elle paſſa cependant une aſſez mauvaiſe nuit, par rapport à la douleur qu'elle ſentoit depuis trois ou quatre jours au côté droit. Elle urina aſſez abondamment, mais elle ne rendit de toute la nuit aucune matiere ſtercorale.

Le trente-deuxiéme jour au matin, elle prit ſon lavement ordinaire, qui procura une évacuation ſemblable à celle de la veille, avec du ſoulagement. Elle fit uſage de toutes les choſes qu'elle avoit coutume de prendre, & du petit lait à l'heure preſcrite. Il faut remarquer qu'on ne pût lui donner le lavement qu'avec beaucoup de peine, non pas à cauſe des hémorrhoïdes qui avoient ceſſé, mais parce que la douleur & les élancemens qu'elle ſentoit au côté droit étoient ſi vifs, qu'ils l'empêchoient de reſpirer.

La chaleur de l'été revint le 6 de Juillet.

Ainſi depuis le commencement de la maladie, la fiévre & la toux furent plus ou moins fortes, à raiſon des changemens de temps: le ventre étoit toujours tendu, quoiqu'un peu moins, & il y avoit eu inflammation dès la premiere atteinte du mal.

Le jour fut plus tranquille que la nuit, & la nuit auroit été aſſez bonne, ſi la douleur des écorchures n'eut pas interrompu ſouvent le ſommeil de la malade. Elle évacua cette même nuit deux ou trois fois, par les urines & par les ſelles: ce qui engagea les Médecins à lui ordonner pour le lendemain de prendre une cinquiéme purgation en deux priſes, obſervant d'avaler un bouillon après la premiere.

| | | |
|---|---|---|
| ♃ | Moëlle de caſſe, | ℥j |
| | manne de calabre, | ℥jß |
| | ſel d'epſom, | ʒj |
| | ſyrop de pommes compoſé, | ℥j |

La malade avala la premiere priſe à huit heures, & la ſeconde à onze heures du matin; & pour les écorchures qui la tourmentoient cruellement, on fit uſage d'un cataplaſme anodin & deſſiccatif, ajoutant par-deſſus l'emplâtre de l'Abbé *de Grace*, pour contenir le tout plus exactement. La fiévre n'avoit point encore ceſſé, ni les autres ſymptômes qui ont déja été détaillés tant de fois, & qui, ſans cauſe manifeſte, varioient, augmentoient, & diminuoient, ou dans la poitrine, ou dans le bas-ventre, ou dans tous les deux à la fois. Le bas-ventre étoit toujours tendu; peut-être que des vents étoient la cauſe de cette tenſion: & toutes les fois que la malade évacuoit, elle y ſentoit du ſoulagement.

On commença le trente-troiſiéme jour à bien

espérer de la malade, pourvû que les symptômes, dont la violence avoit duré si long-temps, ne revinssent point fondre tout-à-coup sur un corps aussi tendre. Il est surprenant qu'une jeune fille de quinze ans, d'un tempérament si délicat, ait pû supporter une maladie inflammatoire, les symptômes les plus violens, des évacuations si fréquentes & si abondantes, & tous les maux que nous avons exposés ci-dessus ; & cela malgré la maigreur excessive dans laquelle elle est enfin tombée.

La purgation du jour la fit aller dix fois, & autant de fois elle rendit en abondance des matieres bilieuses, & d'autres de différente nature. Elle but beaucoup, & fit usage, à cause de sa toux, du looch & des béchiques : elle mangea deux petites soupes avec appétit, prit du thé, des potions à l'orge, & autres semblables. Le soir il fallut changer le cataplasme à cause des douleurs qu'elle sentoit au coccyx, & lui substituer l'emplâtre de l'Abbé *de Grace*, qui appaisa ces mêmes douleurs. Elle passa une nuit tranquille, & dormit un peu.

Le trente-quatriéme jour, comme il n'y avoit eu pendant la nuit aucune évacuation, elle prit le matin son lavement ordinaire qui lui fit rendre sans douleur des matieres séreuses, bilieuses, &c. après avoir uriné copieusement. Elle fut tout le jour assez tranquille ; la toux étoit moins forte, & la fiévre un peu calmée ; & pour tâcher de détruire l'une & l'autre, elle fit toujours usage de béchiques, d'eau d'orge, de thé, de looch, &c. Elle prit deux bouillons, mangea deux petites soupes, & avec celle de midi, un peu de pain, & la moitié d'une aîle ou d'une cuisse de poulet. Elle y trouva du goût. On la

changea de chambre ; ce qui lui occaſionna une toux plus fréquente, & non ſans fiévre. Ses urines étoient cependant plus colorées. Le ſoir, plus de tranquillité ; ſoupe légere. La nuit fut entremêlée de repos & de mal-aiſe.

Le trente-cinquiéme jour, même état ; il y avoit néanmoins du mieux. Le lavement cauſa une évacuation aſſez ample, elle fut ſoulagée. Elle prit les mêmes potions, & uſa du même régime. Le ſoir, elle but par intervalles pluſieurs verres de petit lait & de ſyrop de violettes, afin de calmer peu-à-peu la toux, qui étoit néanmoins accompagnée d'expectoration. La malade ne laiſſoit pas que d'avoir de l'appétit; elle ſe leva. La toux & la fiévre, quoique diminuées, continuoient toujours. Les douleurs du bas-ventre, & du coccyx furent moins vives. La peau étoit ſéche & ardente, telle qu'elle avoit toujours été dès le commencement de la maladie, quoique la malade ſuât aſſez ſouvent de la tête. Ce même jour, le coccyx ſuppura, la fiévre & la toux ceſſerent par intervalles. Le ſoir, le ventre ſe lâcha de lui-même, & les urines coulerent, mais elle en reſſentit fort peu de ſoulagement. La nuit, point de repos à cauſe de la ſuppuration du coccyx, & parce que la malade lâcha ſes urines dans le lit. Les inquiétudes du corps & de l'eſprit, & l'inſomnie augmenterent la force de la toux, & l'ardeur de la fiévre.

Le trente-ſixiéme jour au matin, on donna à la malade le lavement ordinaire : on renouvella l'emplâtre : cette jeune fille étoit très-foible & ſouffroit beaucoup. Le lavement lui fit évacuer néanmoins ſans douleur une grande quantité de bile cuite. Elle continua l'uſage des

mêmes potions ; mais on ajouta à ses bouillons de la crême de riz, & au lieu du looch blanc, on lui donna à prendre par cuillerées cette potion béchique.

| | | |
|---|---|---|
| ℞ Eau de pavot rouge, scabieuse. | } ā | ℥ij |
| Huile d'amandes douces, syrop d'Althea. | } ā | ℥ß |
| Eau de fleurs d'orange, | | ʒij |
| blanc de baleine. | | ℈ß |

Faites une potion à prendre par cuillerées : agitez bien la bouteille avant que d'en donner.

A cette potion béchique, on ajouta pour rétablir les forces, deux gros d'eau de canelle orgée. L'état de la malade devint pire ; ses forces s'étoient affoiblies davantage, & les symptômes étoient devenus plus violens. La nuit elle sentit des douleurs plus fortes qu'à l'ordinaire, & son ventre se lâcha deux fois légérement, & les matieres qu'elle rendit étoient très-solides.

Le trente-septiéme jour, se trouvant d'une foiblesse extrême, & désespérant de recouvrer sa santé, elle refusoit tout : on fit cependant usage des remédes ordinaires, mais on eut bien de la peine à les lui faire prendre à cause des nausées qu'ils exciterent. Elle évacua six ou sept fois dans la journée sans tourment ni soulagement ; les matieres étoient toujours bilieuses, la toux fut moins rude, & la fiévre ne diminua pas. Elle passa une mauvaise nuit, dormit par intervalles, mais d'un sommeil agité.

Le trente-huitiéme jour, on lui ordonna les mêmes remédes, & quelques alimens de facile digestion ; & par rapport aux flux de ventre, on lui défendit le petit lait. Elle ne voulut, ni riz, ni gelée ; ils l'excitoient à vomir. La maigreur

augmentoit ; la fiévre & la toux continuoient quoiqu'un peu appaiſées. Elle but de l'infuſion de fleurs de mauves, qui la dégoûtoit moins que les autres boiſſons: elle prit des cuillerées de la potion ſuſdite pour rétablir ſes forces, & toujours un peu de bouillon après chaque priſe. Les douleurs du bas-ventre & du côté ſe calmerent ; les écorchures faiſoient moins de mal, & on les panſa de la même maniere. Elle rendit quatre ou cinq fois des matieres plus ſéreuſes, & de même nature juſqu'à dix heures du ſoir. La nuit auroit été plus tranquille, ſans trois évacuations du ventre juſqu'à ſix heures du matin : les autres ſymptômes s'étoient calmés. La malade devint encore plus foible. Elle fut tourmentée d'une ſoif continuelle, qui l'obligea de boire tout le jour & toute la nuit.

Le trente-neuviéme jour, la fiévre & la toux s'adoucirent, & à cauſe d'un flux de ventre ſans douleurs, on ajouta à la potion béchique ci-deſſus, au lieu d'huile & de blanc de baleine, un ſcrupule de corne de cerf philoſophiquement préparée. Le matin, la malade avala avec appétit un jaune d'œuf délayé dans l'eau avec un peu de ſucre, & elle prit les mêmes choſes, & dans le même ordre que les jours précédens. Elle mangea une légere ſoupe ſans y trouver de goût ; enſuite un peu de pain & d'aîle de poulet, ſans avoir aucun appétit. Elle rendit trois fois de la bile ſans douleurs ; ſa fiévre & ſa toux continuoient , mais avec moins de violence. Elle étoit extrêmement foible, peut-être à cauſe de la chaleur de la ſaiſon. Sa joüe droite devint rouge & enflammée ; ce ſymptôme dura plus de deux heures. Sur les cinq heures, la fiévre s'augmenta, & elle diminua le ſoir. Pen-

dant le jour, il y eut trois évacuations de matieres de la même nature, & autant pendant la nuit. Le ſommeil revint par intervalles, quoique la toux augmentât; & la fiévre ſe calma.

Le quarantiéme jour au matin, l'expectoration ſe teignit de ſang: la fiévre & la toux ne donnerent aucun relâche à la malade, dont le le corps étoit fort maigre & fort ſec. C'eſt pourquoi de l'avis des Médecins, on lui donna du lait d'amandes, avec de l'eau de pavot rouge, & du ſyrop d'althéa. Elle rendit trois fois des matieres bilieuſes, & les urines furent aſſez abondantes juſqu'à quatre heures. Elle reſpiroit avec tant de difficulté qu'elle refuſât ſoupe & bouillons. On lui donna donc le matin un jaune d'œuf délayé dans de l'eau qu'elle avala avec appétit, & elle mangea un peu de pain avec dégoût. Elle but de l'infuſion de fleurs de mauves, & prit une potion béchique ſans huile, des bouillons, & ſur-tout du lait d'amandes. Sa cuiſſe gauche s'écorcha, & fut panſée de la même maniere que le coccyx, qui peu-à-peu ſe guériſſoit. Un ſiflement de poitrine ſe fit entendre avec le râle par intervalles: elle expectora le matin pendant quelques heures, & les crachats qu'elle tiroit du goſier & des narines n'étoient point teints de ſang. Juſqu'à neuf heures, elle pouſſa deux ſelles; ſes urines étoient toujours de la même nature. Tout le jour, l'expectoration ne parut point ſanguinolente, & l'état de la malade n'en étoit pas pire; il n'étoit pas meilleur non plus: elle n'avoit plus de forces. Peut-être que le grand chaud nuiſoit à la reſpiration. La nuit, elle évacua trois fois des matieres bilieuſes, ſéreuſes & aqueuſes; & tout alloit toujours de meme.

Le quarante & uniéme jour, après avoir été adminiſtrée le matin, elle prit un lait de poule, & on continua, très-exactement les remédes ordinaires. Elle évacua quatre fois juſqu'à dix heures des matieres aſſez ſéreuſes & bilieuſes. La nuit fut tranquille : elle dormit : la fiévre & la toux étoient diminuées, & il y eut encore deux évacuations juſqu'au lendemain ſept heures du matin. Ce qu'elle rendit étoit plutôt de l'urine, que de la matiere ſtercorale, & ce qu'il y avoit de celle-ci étoit moins fétide qu'à l'ordinaire. On panſa de la même maniere les écorchures de la cuiſſe gauche & du coccyx. Cette derniere partie ſe rétabliſſoit inſenſiblement. Mais en moins d'une heure, la poitrine de la malade fut ſuffoquée ; & cette Demoiſelle mourut dans un état de phthiſie le dix-ſeptiéme jour de Juillet, qui étoit le quarante-deuxiéme de ſa maladie, dans l'année 17... à 10 heures du matin.

On voit que dans ces circonſtances la poitrine fut attaquée trop violemment, & qu'il y eut une trop grande conſomption de forces, pour que l'on pût eſpérer de réuſſir. La ſuppreſſion ſubite des régles, qui commençoient à couler pour la premiere fois au gré de la nature, fut la cauſe unique de la maladie, & de la mort de cette jeune fille.



---

# ARTICLE II

## Contenant quelques obſervations de Chirurgie.

## *OBSERVATION.*

### *Sur un Cancer aux Mammelles.*

I. UNE femme âgée d'environ 55 ans, ſentit au mois de Septembre 17 ... une certaine dureté à la mammelle gauche. Elle la negligea, & cette dureté augmenta au point de cauſer à la partie quelque péſanteur & quelque douleur. Au mois de Novembre on examina le mal avec attention, & l'on apperçut ſur la mammelle une tumeur dure, fixe, inégale, quelquefois ſans douleur. Lorſqu'on touchoit la partie tuméfiée, tantôt la malade avoit un ſentiment de douleur, accompagné d'une légere inflammation, tantôt elle n'en avoit aucun. Mais la tumeur qui au commencement n'étoit pas plus groſſe qu'un pois, le devint inſenſiblement autant, ou plus qu'une groſſe noix.

Pendant les quatre premiers mois la peau étoit ſaine extérieurement. Elle devint un peu rougeâtre, de couleur de lentille. La tumeur perça d'elle-même, & il ſortit ſans beaucoup de douleur un pus très-blanc. Le pus continua à couler ſans douleur pendant un mois entier; mais en petite quantité, & la tumeur s'amollit au

mois de Février 17... c'est-à-dire le sixiéme mois, le pus cessa de couler, & la fiévre, qui à peine étoit sensible auparavant s'alluma : une toux séche, continuelle, & fâcheuse, une grande difficulté de respirer, un abattement total de forces, avec une soif violente incommoderent vivement la malade.

Cette femme depuis deux ou trois ans étoit de temps en temps affectée d'une passion hystérique ; elle tomboit dans une maigreur dont on ignoroit la cause. Pendant tout ce temps elle fut saignée trois ou quatre fois du pied & du bras, pour la suppression de ses régles, suppression naturelle à l'âge où elle étoit, & pour des flux de ventre incommodes. Les saignées produisirent l'effet qu'on attendoit. Mais la malade périssoit insensiblement ; & enfin cette tumeur parut être l'effet de la suppression des régles, comme le remarque Hippocrate.

Les Chirurgiens les plus célébres ne furent pas d'accord sur la nature de cette tumeur. Les uns au seul toucher jugerent que c'étoit un cancer commençant ; d'autres qu'il n'y avoit point de cancer à craindre, que ce n'étoit qu'une petite glande tuméfiée, un ganglion, une petite vesicule pleine de pus.

Si l'on en croit la doctrine d'Hippocrate, de Galien, de Celse, de Lommius, il est certain que ce n'étoit pas encore un cancer. Car dans le cas dont il s'agit, aucunes veines autour de la tumeur ne s'enfloient : on n'en voyoit point de pâles ni de livides. Celse dit que dans certaines personnes attaquées d'un cancer, souvent les veines ne paroissoient pas. Mais ici aucune douleur ne passoit des mammelles à la gorge ni

aux épaules, comme il arrive dans un cancer, ſuivant l'obſervation d'Hippocrate. La reſpiration étoit affoiblie, la malade ſentoit de l'amertume dans la bouche. Après avoir ſoigneuſement tout examiné, & avoir medité tout ce qu'ont dit les Auteurs ſur le cancer, malgré leurs différens ſentimens ſur cette maladie, les Médecins ont préſumé que dans le cas préſent ce pouvoit être un cancer véritable; mais qui n'étoit pas accompagné de tous les ſymptômes qu'on vient de rapporter, ou quelque choſe d'analogue au cancer, ou un cancer commençant, qui exigeoit des remédes tout à fait doux. Car ſelon Etmuller & les Praticiens les plus fameux, & ſuivant l'expérience il faut prendre bien garde d'irriter ce mal par des médicamens trop violens.

Voici ce qu'on preſcrivit à la malade; une nourriture douce, ſçavoir tous les matins des bouillons faits avec du veau, du cerfeuil, de la pimprenelle, de la chicorée, & des écreviſſes de riviere, & vingt grains de clôportes en poudre. A midi une ſoupe très-peu ſalée faite avec de la volaille, & avant dîner & ſouper vingt grains d'yeux d'écreviſſe. On lui défendit expreſſément les ragoûts & les alimens difficiles à digerer. On lui donna pour boiſſon de la ptiſanne de riz, avec peu de vin: & on lui fit prendre toutes les ſemaines des lavemens, & des purgatifs doux. Lorſqu'on s'appercevoit de quelqu'inflammation à la mammelle, on baſſinoit la partie deux fois par jour avec portions égales d'eaux de fray de grenouilles, de ſedum, & de ſolanum bien mêlées: on la traita ainſi juſqu'à ce que les ſymptômes fuſſent devenus plus graves.

Lorſqu'ils ſe manifeſterent, la fiévre occaſionnée par leur violence, fit ceſſer l'uſage des clôportes & des yeux d'écreviſſes. La malade fut ſaignée trois fois. Son ſang étoit fort mauvais. On lui mit ſur la mammelle une emplâtre de ſtyrax, après l'avoir baſſinée avec les eaux ſuſdites. Elle prit des béchiques pour la toux, & pour calmer les ſymptômes, elle fit uſage de la potion ſuivante, qu'on lui ordonna de prendre par cuillerées :

| | |
|---|---|
| ℞ confection d'hyacinthe, | ʒj |
| eau vulneraire, | ℥ß |
| ſyrop de diacode, | ℥j |
| eau de meliſſe, | |
| de plantin, *aa*, | ℥iij |

On lui preſcrivit, à cauſe des vents continuels qui la fatiguoient, deux lavemens émolliens par jour, avec de l'anis & du miel Nénuphar ; & après une troiſiéme ſaignée, elle en prit tantôt avec de la caſſe, tantôt ſans caſſe. Sa ptiſanne étoit faite avec du nitre purifié, de la grande conſoude, du chiendent, & de la régliſſe ; elle prit de la manne & du nitre dans un bouillon ; les ſymptômes s'appaiſerent, & elle eut la nuit des intervalles de repos.

Quoiqu'elle parût un ou deux jours ſans fiévre, elle en avoit cependant une qui étoit accompagnée des ſymptômes d'une fiévre tierce ſimple, & quelquefois double, d'un leger friſſon & de baillemens. Pour calmer l'ardeur de l'œſophage & de la poitrine, & la ſoif preſque continuelle qui la tourmentoit, elle buvoit ſans ceſſe le jour & la nuit de la ptiſanne par cuillerées, & aucune ne lui faiſoit plus de bien que celle où il entroit du nitre purifié. On lui donnoit en petite quantité les bouillons, les

juleps, & la ptiſanne. Cependant elle prit, comme il a déja été dit, des lavemens une ou deux fois par jour ſuivant l'état de ſes forces; qui diminuoient ſenſiblement. Pour les rétablir on lui ordonna de prendre pendant huit jours le matin dans un bouillon une once de manne, & un gros de nitre purifié. Cette potion lui lâcha un peu le ventre, & ſoulagea ſon eſtomac rempli d'humeurs. C'eſt pourquoi quatre jours après qu'on lui eut ordonné de la manne, on lui preſcrivit la potion purgative ſuivante, que l'on n'auroit pas pû lui donner plutôt, à cauſe de la diminution ou même de l'abattement de ſes forces.

| | |
|---|---|
| ℞ Moëlle de caſſe nouvellement tirée, | |
| tamarins, *aa*, | ℥ß |
| ſenné, | ʒj |
| rhubarbe choiſie, | ʒj |
| nitre purifié, | ʒj |
| manne, | ℥ij |

Faites ſuivant l'art une potion purgative pour deux verres. Entre ces deux priſes on donna un bouillon à la malade. Cette potion lui fit rendre par bas des humeurs noires, bilieuſes en grande abondance, & un ver. Cette évacuation ſe fit doucement ſans douleur, & la malade s'en trouva fort ſoulagée. Les deux jours ſuivans, elle ſe porta beaucoup mieux, ſes forces étoient un peu rétablies. Enfin elle fut guérie, quoique ſa ſanté eut été juſques-là bien foible. Elle fut deux ans ſans s'appercevoir d'aucune tumeur ſur aucune partie de ſon corps; mais ſur la fin de 17 . . . il lui en vint une à la main. Elle étoit dure, indolente, & participoit de la nature du ſchirre ou du cancer, & peut-être de tous les

les deux. Elle augmenta toujours de plus en plus, & cette femme négligea pendant pluſieurs années l'uſage des remédes internes appropriés à la maladie. La tumeur devint fort groſſe à la partie ſupérieure & inférieure de la main, & demandoit d'être ouverte promptement. Plus de retard auroit cauſé un ſphacele aux tendons, aux os, aux muſcles, aux cartilages, à toute la main. On fit venir des Médecins & Chirurgiens, & le 16 Mai 17 . . . on ouvrit la tumeur à la partie ſupérieure de la main, & le jour ſuivant à ſa partie intérieure, pour procurer s'il y avoit lieu, l'écoulement des humeurs. On trouva beaucoup de chairs fongueuſes, & les parties ſolides étoient un peu rongées. On preſcrivit cependant à la malade de faire diete, pour prévenir la fiévre, qui dans pareille circonſtance eſt d'un funeſte préſage. On panſa la playe tous les jours. Le prognoſtic de cette playe l'annonçoit fort longue à guérir, & fort dangereuſe. La tumeur à la main venoit d'un vice de tout le corps, & les parties ſolides embarraſſées d'humeurs, indiquoient une mauvaiſe diſpoſition de tout le ſang, eu égard ſurtout à l'âge ſexagenaire de la malade, & au cancer qu'elle avoit eu auparavant. On continua de panſer tous les jours la main, qui avoit été inciſée des deux parts, avec de l'eau de lavande, & de l'onguent *brun*, & des cauſtiques pour manger les chairs fongueuſes. Le panſement & la ſuppuration durerent pendant le mois de Novembre 17 . . . comme la ſuppuration continua long-temps, la malade prit par intervalle des purgatifs, & de bons alimens. Elle guérit enfin, & mourut quelques années après d'une autre maladie.

## AUTRE OBSERVATION

### *Sur la même Maladie.*

II. Un garçon âgé de 63 ans, qui avoit toujours joui d'une assez bonne santé, se plaignit au commencement de l'année 17... d'une legere tumeur à la mammelle gauche. Il y eut une suppuration lente, & qui se desséchoit de temps à autre, sans douleur. Depuis huit mois il avoit un écoulement verd, sans y avoir donné lieu, ayant avoué que depuis environ 40 ans, il n'avoit eu aucun commerce avec les femmes; qu'il avoit bien eu affaire dans sa jeunesse avec une; mais qui étoit parfaitement saine. Enfin au mois de Septembre de la même année il consulta un Médecin qui lui ordonna des rémedes généraux, & lui prescrivit une diete appropriée à sa maladie. Cependant il alla trouver de célébres Chirurgiens qui lui conseillerent l'amputation du cancer. Il se fit en attendant saigner deux fois, prit des bouillons rafraichissans, & fut purgé d'une maniere convenable. Son Médecin qu'il revit, lui dit de ne point se laisser couper la mammelle, qu'il n'eût auparavant fait une consultation de personnes habiles & prudentes. Il déféra à cet avis, & le 27 Septembre, il appella deux Médecins & deux Chirurgiens. Après avoir examiné la chose murement & attentivement, ils conclurent que, quoique le malade depuis 40 ans, se fût abstenu de tout acte vénerien, & qu'il n'eût jamais eu aucune des maladies qui sont les suites ordinaires de la débauche, néanmoins il pouvoit y avoir quelque virus caché; & qu'il ne falloit

pas proceder à l'amputation, parce qu'il ſe pouvoit faire que la cauſe du cancer fut la même que celle de l'écoulement, ſans aucune douleur ni incommodité. Quoique cela arrive rarement, néanmoins il y en a quelques exemples. Le virus vénerien eſt comme on ſçait un vrai prothée. On lui ordonna donc de nouveau des bouillons rafraichiſſans, des purgatifs, des bains, la diete, & enfin du mercure. La raiſon des Médecins & des Chirurgiens étoit que, ſi l'écoulement & le cancer procédoient de la même cauſe, l'un & l'autre ſeroit également guéri par le mercure : qu'autrement on donneroit tous ſes ſoins au cancer, convaincu qu'il n'y auroit point de virus vénerien, & qu'ainſi le corps ſeroit mieux préparé, & l'amputation plus ſurement faite, s'il falloit en venir là.

C'eſt pourquoi on le purgea le 28 Septembre : on lui fit prendre enſuite les bains & des bouillons, & garder un régime exact, ſuivant ce qui a été dit ci-deſſus : enfin les préparations mercurielles, comme nous le dirons en ſon lieu.

Les bains commencerent le 30 Septembre, & il en prenoit un par jour. Ses forces ne s'affoiblirent point, l'écoulement duroit toujours ſans douleur, & ſa couleur étoit toujours verte. Après quinze bains, on le repurgea de la même maniere le 16 & le 17 Octobre. Le 17 au ſoir, on lui fit la premiere friction. Juſqu'alors le malade ſe portoit bien, & avoit toujours le même cancer & le même écoulement : de temps en temps néanmoins le cancer jettoit un peu de ſang, & le malade ſentoit une légere douleur. Le 20 du même mois, on lui fit une ſeconde friction ſemblable à la premiere, & il

vécut de bouillon, de ſoupe, de beaucoup de ptiſane ; il y avoit dans ſa chambre un feu continuel, afin d'y entretenir la température de l'air. Le 22, troiſiéme friction ; juſques-là, point de ſalivation, aucune incommodité. Il obſervoit le même régime, & ne perdoit rien de ſes forces ; en un mot, il étoit toujours dans le même état. Le 24, autre friction, même régime ; & aucun changement, ni dans le cancer, ni dans ſa ſanté, & point de ſalivation. On différa la cinquiéme friction à cauſe d'un enrouement auquel il étoit ſouvent ſujet auſſi-bien qu'à un aſthme, mais qu'il n'avoit point alors. Le malade demeura dans le même état ſans aucune ſalivation, ni incommodité, gardant toujours le même régime, ſi ce n'eſt qu'à cauſe de l'interruption des frictions, on lui permit un peu plus de nourriture, c'eſt-à-dire, l'uſage une fois par jour d'une viande de facile digeſtion. Le 30 Octobre, même état du cancer. Cependant l'écoulement n'étoit plus ſi verd ; le malade avoit bon appétit, repoſoit bien, & faiſoit toutes ſes fonctions comme s'il eut été en bonne ſanté. Mais il ne quittoit point ſa chambre où il y avoit toujours du feu. Comme l'enrouement continuoit, & que les deux jambes commençoient à s'enfler, on ajouta dix grains de ſel de nitre ſur chaque pinte de ptiſane, lui faiſant toujours obſerver ſon régime ordinaire, & on le purgea ainſi.

℞ mann. calabr.
huile d'amandes douces, *aa* ℥ij
ſel de nitre purifié, ℈j
eau de fleurs d'oranges, ʒj

Faites ſuivant l'Art une potion purgative dans une infuſion de thé.

Il ſe fit une évacuation ſi abondante qu'il en fut fatigué : auſſi le laiſſa-t'on repoſer pendant trois jours, & le 8 Octobre, on le purgea de la même maniere, & avec le même ſuccès.

La doſe des quatre frictions fut un once de mercure: car on en employoit à chaque friction deux gros, avec une égale quantité de graiſſe.

Mais le malade, las des remédes, les ceſſa, retourna à ſes fonctions ordinaires, garda un régime convenable, appliqua ſur ſon cancer des feuilles de ſedum broyées. Le cancer cependant étoit toujours dans le même état, auſſi-bien que l'écoulement. Les jambes déſenfloient peu à peu, il reſpiroit plus librement qu'à l'ordinaire, & ſans aſthme, auquel il étoit plus ſujet en hyver. Mais au Prin-temps de l'année ſuivante, il s'apperçut que ſon cancer croiſſoit de jour en jour, & il ſentoit une douleur qui alloit toujours en augmentant. Il fut ſaigné au mois de Mai, & purgé deux fois avec la potion dont il avoit déja fait uſage : mais il ne voulu entendre parler, ni de bain, ni de frictions, ni de lait. Il ſe contenta de garder ſon régime ordinaire, & ſourd à tous les conſeils des Médecins, il attendoit une triſte fin. Il ſe faiſoit ſaigner tous les mois, & ſe purgeoit à ſa fantaiſie. Il vivoit ainſi dans un état de langueur: le cancer fit cependant de rapides progrès, & devint enfin incurable.

## *Obſervation ſur une gangrene à la jambe.*

III. Une Dame âgée de 26 ans eut un accoument naturel au mois d'Août 17.. Tout alloit bien, lorſque le douziéme jour, depuis ſes cou-

ches, elle se plaignit d'un engourdissement à la jambe. Elle ne sentoit cependant pas une douleur bien violente. On fit venir un Chirurgien, qui sans avoir ni vû ni touché la partie affligée, imaginant que des sueurs interceptées pouvoient en être cause, lui ordonna des cataplasmes anodins. L'engourdissement devint plus fort, & sur les quatre heures après midi, le Chirurgien qui étoit fort expérimenté, & qui l'avoit accouchée, examina la jambe, & y vit une gangrêne, accompagnée de tous ses symptômes. Les Médecins & les Chirurgiens conclurent unanimement qu'il falloit la lui couper au-dessus du genoux; ce qui se fit le 2, même jour 25 Août, à neuf heures du soir. La malade souffrit cette opération avec beaucoup de constance, & peut être sans grande douleur; ce qui est d'un très-mauvais présage.

Cette observation est très-rare & fort importante. Comment s'est-il pû faire qu'après un accouchement, tout-à-fait heureux, dans un temps fort doux, pour ne pas dire froid, la malade étant à la fleur de son âge, n'ayant eu précédemment aucune maladie, enfin tout allant aussi-bien qu'on pouvoit le désirer, une gangrene subite ait fait en si peu de temps de si rapides progrès, qu'on fut obligé de procéder sans aucun retard à l'amputation.

Après cette opération on fit tout ce qu'il convenoit de faire; mais à peine les arteres fournissoient-elles du sang, quoiqu'on eût laché le tourniquet.

La malade n'avoit point perdu ses forces, son esprit étoit même assez tranquille, & on la saigna du bras le même jour. Le 27 du même mois, on leva l'appareil, & on ne vit

point de ſuppuration, peut-être parce qu'on l'avoit levé trop tôt, ce qu'il falloit néanmoins abſolument faire, pour arrêter les progrès de la gangrene. On traita la Dame intérieurement & extérieurement comme il convenoit, & on lui fit une ſeconde ſaignée. Mais la fiévre qui avoit été jufqu'alors aſſoupie, s'alluma le 28. avec douleur. Le pouls étoit intermittent à chaque quinziéme pulſation; d'où l'on pouvoit préſumer, ainſi que du commencement de la maladie, une mort preſque certaine.

Cependant le 29., la malade fût plus tranquille, peut-être parce qu'on ſupprima l'uſage de cordiaux trop forts. On eût quelque lueur d'eſpérance, il ne paroiſſoit point de gangrene dans aucune autre partie du corps, quoique la cauſe de cette maladie ſubite eût d'abord paru interne. Ainſi comme rien ne preſſoit, on fut deux ou trois jours ſans lever l'appareil, pour donner à la nature le temps de produire la ſuppuration: car il n'y en avoit point encore eu. En effet, on doit obſerver que lorſqu'il n'y a rien à craindre de l'amputation, on ne doit lever l'appareil que le troiſiéme, quatriéme ou cinquiéme jour, de peur que la playe trop-tôt nettoyée ne s'irrite & ne s'enflamme, & que la ſuppuration ne ſoit retardée au grand danger du malade, parce qu'alors on détourne la nature du but où elle tend. Les ſucs nourriciers convertis en pus humectent la playe d'une roſée ſalutaire, & la détergent beaucoup mieux. Le 30 Août, on leva l'appareil, & il y eut ſuppuration. L'on en augura bien, quoique le pouls fut toujours intermittent, & la douleur plus vive. Le 31, même état. Les 1 & 2 Septembre, le ſommeil revint par intervalle. Le 3,

la même chose; & tous les jours depuis le 30 Août on pansa la playe. La suppuration étoit en partie purulente, & en partie séreuse. La malade vécut de bouillons & de gelées. Les 4 & 5 Septembre, on conçut beaucoup d'espérance. Le 6 après l'appareil levé, la Dame sentit une douleur autour de la playe; effet du reste de son lait: toute chose d'ailleurs étoit en très-bon état. Le 7, la playe rendit du pus, & une sérosité âcre avec douleur & fiévre. Jusqu'au 11, ce fut la même chose, & la malade alloit assez bien. Mais le 12, matiére ichoreuse & point de pus, douleur très-vive, fiévre plus ardente, inquiétudes par tout son corps, point de sommeil à moins qu'on ne le provoquât par des calmans. Cet état dura jusqu'au 14. La playe cependant n'étoit plus si merveille, elle devint livide, & les symptômes, qui jusqu'alors avoient été assez doux, furent plus violens; les forces s'affoiblirent, & la Dame vivoit cependant de soupes, de gelées & de bouillons. C'est pourquoi le 14, on lui donna un purgatif doux. Elle n'en reçut que très-peu de soulagement, quoiqu'elle eût été bien purgée. Le 15, la malade se trouva dans un pire état; au lieu de suppuration, la playe ne rendoit toujours qu'une matiére ichoreuse, la fiévre s'alluma de plus en plus, les forces s'abattirent, le pouls ne cessoit point d'être intermittent, & la gangrene, dont la cause étoit cachée, attaqua l'autre jambe, & insensiblement tout le corps. La Dame mourut enfin le 18 Septembre.

Il est certain que la cause de sa maladie & de sa mort étoit une gangrene interne. Mais la cause même de la gangrene n'a pas été connue clairement. Ce n'étoit apparemment qu'un

ſang corrompu, ſcorbutique, peut-être ſans aucune cauſe manifeſte. Le mal commença par attaquer la jambe, dont l'amputation retarda les progrès, ſur-tout la ſuppuration ayant été aſſez heureuſe pendant quinze jours. Mais cette ſuppuration ne diminua pas & ne s'arrêta pas plutôt, que la même humeur en ſe répandant toujours, acquit de nouvelles forces, corrompit la maſſe du ſang, renverſa toute l'économie animale, & cauſa une mort prompte & inévitable.

## LETTRE DE M. L. H. S. CHIRURGIEN,

*A Monſieur Pontardin le jeune, Maître en Chirurgie de Reims.*

IV. Vous me demandez, Monſieur, quel a été le ſuccès de l'opération de la taille latérale, ſelon la méthode de Monſieur le Cat. Comme y ayant aſſiſté, je ſuis fort en état de vous apprendre le vrai, & vous en rendre un fidéle compte.

Monſieur le Cat, a taillé à l'Hôtel Dieu de Rouen le 15 Mai 1754, ſept malades en dix-ſept minutes.

La pierre du premier a laiſſé échapper de la ténette toute ſa couche extérieure, qui s'eſt caſſée, & qu'on a été rechercher dans la veſſie.

Celle du ſixiéme taillé s'eſt briſée en entier en quatre ou cinq morceaux, & en graviers qu'on a auſſi exactement recherchés & tirés.

Celle du cinquiéme ne s'eſt caſſée qu'après avoir été tirée de la veſſie.

Le plus grand nombre de ces ſept taillés a dormi l'après diner même de l'opération, & une partie de la nuit ſuivante.

Le premier taillé âgé de 20 ans, n'a point eû un ſeul accès de fiévre.

Cinq autres n'en avoient plus le quatriéme jour.

Six de ces taillés ont guéri parfaitement, & ont été en état de s'en retourner chez eux dès le 17 Juin.

Un ſeul a eu des accidens, & y a ſuccombé le ſixiéme jour.

Il a été taillé en deux minutes douze ſecondes. Dans le premier temps de l'extraction de la pierre, on s'apperçut d'une réſiſtance de la part du fond de la veſſie même, qui fit ſoupçonner que ce corps étranger étoit engagé dans des excroiſſances.

On découvrit le troiſiéme jour après l'opération que ce Sujet avoit la teigne, & l'on a remarqué depuis long-temps que preſque tous les teigneux qu'on a taillé ont péri par la ſuppreſſion & la rentrée de cette humeur.

Le cadavre de ce taillé fut ouvert en préſence des Chirurgiens de l'Hôtel-Dieu, & du Chirurgien Major des Dragons Royaux, &c. Le trajet de l'inciſion étoit régulier ; mais mortifié. On trouva trois ou quatre excroiſſances dans la partie poſtérieure & inférieure de la veſſie. C'eſt dans ces excroiſſances qu'on avoit trouvé la pierre engagée pendant l'extraction. Il y avoit inflammation & un commencement de ſuppuration dans la circonférence de la veſſie, & dans les inteſtins voiſins, ce qu'on attribue à la rentrée de l'humeur de la teigne, jointe à l'état fongueux de la veſſie. Il paroît évident aux gens de l'art que ſans ces circonſtances très-étrangeres à l'opération, tous les ſujets de cette taille euſſent guéri, comme il eſt déja

arrivé dans neuf Prin-temps par cette méthode. Sçavoir, dans ceux de 1732, 33, 34, 37, 38. 1746, 48. 1751 & 53.

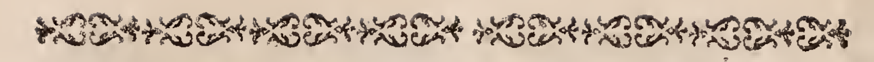
Je crois avoir ſuffiſamment ſatisfait à ce que vous m'avez demandé, je ne pouſſerai pas plus loin mes réflexions. Je crois que vous êtes aſſez inſtruit à préſent. Je ſuis, &c.

L. H. S. CHIRURGIEN.

*A Paris, ce 17 Juillet 1754.*

Nota. *On trouvera peut-être que la plûpart des Obſervations de ce Recueil ſont trop longues & trop détaillées : comme on ne la fait que pour préſentir le gout du Public, on les retranchera dans la ſuite ſi on penſe qu'elles ne ſont d'aucune utilité. Si au contraire elles font plaiſir au plus grand nombre, on continuera à en donner quelques-unes de ſemblables dans chaque Recueil.*

FIN.



# TABLE DES MATIERES

*Contenues dans cette partie.*

ARTICLE PREMIER.



ARTICLE II.



Fin de la Table des Matieres.

# ERRATA

## DU RECUEIL DU MOIS DE JUILLET.

*Différentes circonstances ayant empêché l'Editeur de relire les épreuves du* Recueil *du mois de Juillet, il s'est glissé un grand nombre de fautes, qu'on pourra corriger sur cet errata. Les autres* Recueils *seront plus corrects.*

*P*Ag. 17 *lig.* 13 dénonciations, *lisez* dénominations.
*P.* 18 *lig.* 15 parleroit, *lisez* parleroit-il.
*P.* 23 *lig.* 1 pratique, *lisez* pratiqua.
*P.* 30 *lig.* 25 de transpiration, *lisez* de la transpiration
*P.* 33 *lig.* 10 le soulager, *lisez* la soulager.
*P.* 37 *lig.* 13 après impigrum, *ajoutez* esse.
*P.* 38 *lig.* 23 qualité, *lisez* quantité.
*P.* 40 *lig.* 21 similagines *lisez* similagineo.
Ibid. *lig.* 23 cibi *lisez* sibi.
*P.* 41 *lig.* 34 portant, *lisez* portent.
*P.* 42 *lig.* 21 enim, *lisez* cum
Ibid. à la note, *lisez* M. Liger, &c.
*P.* 44 *lig.* 2 lactæ, *lisez* lacte.
Ibid. *lig.* 23 utile, *lisez* inutile.
*P.* 47 *lig.* 19 le, *lisez* les.
*P.* 52 *lig.* 22 quoddam, *lisez* quosdam.
Ibid. *lig.* 26 iste, *lisez* isto.
Ibid. *lig.* 32 ôtez *esse*, & ne faites qu'un mot de ces deux *profuisse*.
*P.* 59 *lig.* 26 saffran, de Mars, *ôtez* la virgule.
Ibid. *lig.* 30 portent, *lisez* prêtent.
*P.* 67 *lig.* 7 quelqu'unes, *lisez* quelques unes.
Ibid. *lig.* 22 occipient, *lisez* excipient.
*P.* 68 *lig.* 11 attaquoient, *lisez* attaquent.
*P.* 71 *lig.* 5 musqueux, *lisez* muqueux.
*P.* 74 *lig.* antepénultieme, syrop de Capillaire, *lisez ces mots en romain :* ils font corps de la recette.
*P.* 77 *lig.* 23 Tables des caractères Médecinales, *lisez* Table, &c.
Ibid. *lig.* 28 g̃. *lisez* gr.
Ibid. *lig.* 29 g̃r. *lisez* gutt.

## *APPROBATION.*

J'Ai lu par ordre de Monseigneur le Chancelier un Manuscrit intitulé, *Recueil périodique d'Observations, de Médecine, de Chirurgie & de Pharmacie*, Août 1754. & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris ce 2. Août 1754.

LAVIROTTE,

Censeur Royal.

---

## *PRIVILEGE DU ROI.*

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE : A nos amez & feaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra : SALUT. Notre bien amé le S***, Docteur en Médecine en l'Université de Paris ; Nous a fait exposer qu'il desireroit faire imprimer & donner au public un Ouvrage qui a pour titre, *Recueil périodique d'Observations, de Médecine, de Chirurgie & de Pharmacie* : s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Permission, pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis, & permettons par ces Présentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le faire vendre, & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de dix années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes. FAISONS défenses à tous Imprimeurs, Libraires, & autres personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere, dans aucun lieu de notre obéissance ; comme aussi d'imprimer, ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucun extrait sous

quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mil livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Exposant; ou à celui qui aura droit de lui & de tous dépens, dommages, & intérêts: A la charge que ces Présentes seront enrégistrées tout au long sur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles: que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément aux conditions portées par l'acte sous seing privé du premier Mars 1754 joint sous le Contre-Scel des Présentes: que l'impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725: qu'avant de l'exposer en vente, le Manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le Sieur DE LAMOIGNON, & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothéque publique; un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le Sieur DE LAMOIGNON, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le Sieur DEMACHAULT, Commandeur de nos Ordres: le tout à peine de nullité des Présentes; du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses ayans cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble, ou empêchement. VOULONS que la Copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement, ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour dûement signifiée; & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amez & féaux Conseillers & Secretaires, foi soit ajoûtée comme à l'Original. COMMANDONS au premier notre Huissier, ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous Actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant Clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires: CAR TEL

EST NOTRE PLAISIR, DONNÉ à Verſailles, le vingt-deuxiéme jour du mois d'Avril, l'an de grace mil ſept cent cinquante quatre, & de notre Regne le trente-neuviéme. PAR LE ROI EN SON CONSEIL.

*Signé*, PERRIN.

*Régiſtré enſemble l'Acte ſous ſeing privé, attaché ſous le Contre-Scel du préſent Privilége, ſur le Regiſtre XIII. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 372. fol. 294. conformément au Réglement de 1723, qui fait déſenſe, Art. VI. à toutes perſonnes, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter, & faire afficher aucuns Livres pour les vendre en leurs noms, ſoit qu'ils s'en diſent les Auteurs ou autrement, & à la charge de fournir à ladite Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris les neuf Exemplaires preſcrits par l'Art. CVIII. du même Réglement. A Paris ce trois Juillet mil ſept cent cinquante-quatre.*

*Signé*, DIDOT, Syndic.

# RECUEIL PÉRIODIQUE D'OBSERVATIONS

*De Médecine, de Chirurgie & de Pharmacie.*

SEPTEMBRE 1754.

*Tome I.*



A PARIS;

Chez JOSEPH BARBOU, ruë S. Jacques, aux Cigognes.

M DCC LIV.

*AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE.*

# *AVIS.*

C'eſt à BARBOU, Libraire, ruë S. Jacques, qu'il faut adreſſer les Piéces qu'on ſouhaitera faire mettre dans ce *Récueil périodique*. Elles ſeront inſérées *gratis*; mais on prie les Auteurs de vouloir bien en affranchir le port. Ce livre, qui ſera toujours de même forme & de même étendue, paroîtra ſucceſſivement le premier jour de chaque mois, & ſe vendra *douze ſols* broché. Les ſix mois formeront un Volume.



# RECUEIL PÉRIODIQUE D'OBSERVATIONS

*De Médecine, de Chirurgie & de Pharmacie.*

SEPTEMBRE 1754.

## ARTICLE PREMIER.

*Contenant quelques Observations de Médecine.*

## OBSERVATION

*Sur un vice ſingulier de conformation par M. Miſſa M. P.*



ADAME D.... accoucha le 18 Juillet 1754. d'une fille qui étoit extrémement bouffie, tant du corps que des membres; ſon menton gros & allongé formoit quatre plis, & deſcendoit ſur ſa poitrine; elle avoit les cheveux bruns; ſa lévre ſupérieure étoit échancrée dans ſa partie moyenne de la largeur d'un pouce & demi, un peu plus cependant du côté droit que

du côté gauche ; chacun des angles étoit dur ; calleux, allongé, de la grosseur & de la figure du petit lobe de l'oreille d'un homme fait ; ces deux angles rentrant dans la bouche couvroient les deux corps cartilagineux, qui tenoient la place de l'os de la machoire supérieure, & dont nous parlerons plus bas. Cette machoire étoit échancrée dans la partie qui répondoit à l'échancrure de la lévre ; mais son échancrure étoit un peu plus considérable.

La partie qui manquoit à cette machoire sembloit être attachée & suspendue à la pointe du nez vers l'union de son cartilage moyen avec l'os *vomer*, & tenoit en partie au cartilage gauche vers son extrémité, bouchant par-là l'ouverture de la narine gauche, ainsi qu'une partie de l'échancrure de la lèvre du même côté. Ce corps suspendu ne ressembloit pas mal à un *bourdonnet* de la grosseur d'une cerise ; ses extrémités étoient oblongues, dures comme de la corne, & renflées en forme de pois ; son corps étoit oval, déprimé transversalement par son milieu membraneux, qui se trouvoit surmonté près de la pointe du nez d'un morceau de chair mollet, de couleur un peu plus vermeille que dans l'état naturel, & couvert d'un petit duvet.

Il sembloit que cette partie tenoit lieu de celle qui avoit été destinée à former l'échancrure de la lévre supérieure.

Ce morceau de chair étoit de la figure, & à peu près de la grosseur d'une petite noisette, sans être adhérent au nez, comme le corps sur lequel il portoit, quoiqu'il fût plus élevé que le nez.

Les os propre du nez étoient plus courts que dans l'état naturel, sans doute, parce qu'ils ne s'ar-

ticuloient point avec l'os frontal, auquel ils ne tenoient que par les enveloppes communes à toute la face ; car il y avoit un vuide de deux lignes entre leurs extrémités ſupérieures, & ce même os, comme il étoit aiſé de s'en aſſurer en preſſant avec le doigt cet eſpace intermédiaire.

On remarquoit que les cartilages, qui forment les aîles du nez, étoient fort évaſés, ſurtout celui du côté droit, qui deſcendoit même plus bas, que celui du côté oppoſé.

On appercevoit dans la cavité droite des narines trois os ſpongieux ; dans la gauche il y en avoit deux : ces os au lieu d'être contournés en cornet, étoient droits, & revêtus d'une membrane qui ſuivoit la même direction ; ils étoient inégaux à raiſon de leur longueur, & de la diſtance où ils étoient l'un de l'autre.

Le *vomer* étoit fort épais, panché ſur la narine gauche, dont il reſſerroit la capacité au point, qu'à peine elle avoit une demie-ligne dans toute ſa longueur ; c'eſt ſans doute pour cela que les deux os ſpongieux, dont nous avons parlé, étoient fort courts de ce côté.

Les os du palais manquoient en total, auſſi-bien que le palais mobile & les amigdales.

A la place du corps des os maxillaires deſtiné à former les alveoles, & les ſinus que l'on y obſerve dans l'état naturel, on trouvoit deux corps cartilagineux, quarrés, longs, d'environ deux pouces, larges d'un, ſur un demi-pouce de haut. Ces cartilages étoient immobiles, ſéparés l'un de l'autre ; le gauche un peu plus long, moins épais, approchant moins de la nature de l'os, & avançant moins ſur la partie antérieure & moyenne de la bouche : ils étoient recouverts chacun d'une membrane blanche, fine, &

ridée irrégulierement, qui ſe terminoit de chaque côté à leurs parties poſtérieures, en un corps charnu & épais. Leur partie antérieure étoit beaucoup plus dure que le reſte ; on y remarquoit un point laiteux de la grandeur d'une lentille, recouvert de la membrane qui leur ſervoit d'enveloppe. Ils étoient attachés aux muſcles intérieurs de la bouche.

De cette partie poſtérieure produite par la membrane blanche & fine, qui recouvroit les deux corps cartilagineux, partoit de chaque côté une eſpéce de luette, dont la baſe avoit à peu près une ligne d'épaiſſeur.

Celle du côté gauche étoit un peu plus groſſe, plus courte, & ſon extrémité étoit flottante.

Celle du côté droit, étant plus longue, ſon extrémité ſe trouvoit logée dans une eſpéce de rigole ou rainure, qui étoit pratiquée de chaque côté de la langue, depuis ſon frein, juſqu'à ſa racine.

Cet enfant a apporté en naiſſant, les deux dents inciſives moyennes de la machoire inférieure prêtes à percer.

Telles étoient les ſingularités qui concernoient la bouche ; voyons maintenant ce qu'il y a de particulier dans le reſte du corps.

Quand elle eſt venue au monde, quoique l'accouchement n'eût point été laborieux, ſes feſſes étoient excoriées, rouges, enflammées, douloureuſes, au point que pour peu qu'on la touchât, elle jettoit les hauts cris ; on y remarquoit auſſi une quantité de petits boutons blanchâtres, d'où ſortoit une humeur cauſtique & puriforme.

Son corps étoit parſemé de plaques rouges, larges, vives & douloureuſes.

Aux malleoles internes des deux jambes se trouvoient des petites tumeurs écroüelleuses, sçavoir cinq à la jambe gauche, & trois à la droite.

Les talons étoient gonflés, rouges, & douloureux, le gauche beaucoup plus que le droit; on y obsérvoit même un espéce de corps mou, spongieux, de la figure d'une grosse noix, qui, quoique continu au talon, formoit une tumeur saillante & circonscripte.

Ce cas m'a paru si particulier, que j'ai cru devoir le rendre public, après avoir fait voir cet enfant à plusieurs Médecins & Chirurgiens.

Les changemens qui lui sont arrivés depuis sa naissance, & qui lui arrivent journellement, la façon dont on le nourrit, les phœnoménes qui accompagnent la déglutition, & enfin le rapport que le tempéramment & les maladies précédentes de la mere peuvent avoir, avec quelques-uns des accidens de cet enfant, me fourniront la matiere d'un second mémoire qui paroîtra le mois prochain.

## QUESTION.

### *Sur la Rage.*

II. La nature de la maladie qu'on appelle *la rage*, n'est peut-être pas assez connue, quoiqu'on ait déja écrit plusieurs fois sur cette matiere; & les funestes effets qu'elle produit, la rendent si redoutable & en même-temps si dangéreuse, qu'il paroît qu'on ne doit rien négliger à ce sujet. Ces considérations ont engagé à placer dans ce Recueil la question suivante, qui

peut occaſionner d'utiles diſſertations dont on ſera part au public.

En parlant, il y a quelques jours des effets de la rage, & de la maniere dont elle peut ſe communiquer ; on agita, Monſieur, la queſtion ſuivante, ſçavoir ſi le lait d'une vache enragée, ou le beurre qu'on en feroit, ſeroit nuiſible ou non ? Les avis furent partagés à ce ſujet. Pluſieurs penſerent qu'à la vérité l'action du poiſon devoit être moins prompte, mais qu'il y avoit lieu de craindre que la rage ne ſe développât par la ſuite ; que c'étoit ſans doute à cette vivacité plus ou moins grande, du poiſon qui produit la rage, que l'on devoit attribuer ce que l'on trouve rapporté dans différens Auteurs, ſçavoir que les accidens de cette maladie ne paroiſſent quelquefois que long-temps après la morſure; qu'il en étoit de même que dans la morſure de la vipere, dont le venin eſt plus ou moins actif, ſuivant que la vipere eſt plus ou moins irritée ; & d'ailleurs, que la conſtitution du ſujet pouvoit auſſi diminuer ou augmenter l'action du venin, mais qu'il exiſtoit toujours. Car ajoûtoient ceux qui étoient de ce ſentiment ; ſi la ſalive des animaux enragés eſt capable de communiquer la rage, à plus forte raiſon le lait, qui de toutes les humeurs de notre corps, eſt celle qui ſe ſépare la premiere, doit-il participer de la nature des ſucs digeſtifs, qui ſont toujours altérés dans ceux qui ont la rage.

Ceux qui ſoutenoient le ſentiment oppoſé, prétendoient que la rage ne peut ſe communiquer que par l'intromiſſion du virus dans le ſang même, qu'alors à la vérité il ſe faiſoit une fer-

mentation dans le ſang, & que les accidens de la rage paroiſſoient ; mais qu'on ne devoit point en conclure que les humeurs de l'animal enragé fuſſent aſſez altérées pour produire la rage dans un animal en ſanté ; qu'il pourroit peut-être arriver que dans une perſonne mal conſtituée, les ſucs qui en réſulteroient, ſeroient d'une moins bonne qualité, mais qu'ils n'occaſionneroient jamais la rage. Ils confirmoient leur ſentiment par l'altération que ſouffrent tous les alimens, avant que d'être changés en chyle ; ils ajoutoient enfin qu'ils ſçavoient de différens Médecins, qui avoient été conſultés à ce ſujet, que des Payſans qui avoient vécu du lait & mangé du beurre d'une vache enragée, & cela pendant plus d'un mois, n'en avoient point été incommodés. Cette expérience, qui naturellement auroit dû convaincre ceux qui étoient d'un avis différent, ne les fit point changer de façon de penſer. Votre Journal étant deſtiné, Monſieur, à éclaircir les différentes queſtions de Médecine, qui paroiſſent avoir de l'obſcurité, les deux partis oppoſés m'ont engagé à vous prier, de vouloir bien propoſer cette queſtion, dans l'eſpérance que quelqu'un voudra bien ſe charger de la décider, en apportant les raiſons qui doivent faire embraſſer l'un ou l'autre ſentiment.

J'ai l'honneur d'être très-parfaitement, M.
Votre, &c. T.



# CONSULTATION

## *Pour une perſonne attaquée de concrétions pierreuſes dans les reins.*

III. Il y a lieu de croire ſur l'expoſé que l'on nous fait de la maladie de M... qu'il s'eſt formé, premierement dans les reins, une incruſtation pierreuſe, qui pendant quinze ans n'a pas incommodé le malade bien ſenſiblement; puiſque le cours des urines s'eſt toujours conſervé libre. Les urines cependant ſont venues par intervalle troubles & noirâtres, lorſque par quelque dérangement, le malade venoit à s'échauffer conſidérablement, & à occaſionner, ou quelque excoriation légere à la ſurface interne du baſſinet, & peut-être même des mamelons des reins, ou à gonfler trop les vaiſſeaux des reins; ce qui pouvoit donner quelque leger ſuintement du ſang, capable de colorer les urines en noir.

Il y a deux ans que quelque portion de cette croute pierreuſe, s'étant détachée & augmentée, a engorgé en quelque ſorte l'entrée de l'uretere, & a donné lieu à l'urine de couler comme en ſe filtrant, & de paroître en conſéquence claire, crue, & verjutée. Enfin par les remédes & l'émétique qui ont cauſé des ſécouſſes aſſez vives, ces pierres étant ſorties, le malade ſe trouva guéri en apparence pendant quelque temps. Cependant il y a lieu d'imaginer qu'une portion encore aſſez conſidérable de la croute pierreuſe eſt reſtée dans les reins, qu'elle s'y eſt accrue, & que c'eſt-là la cauſe qui a jetté le malade dans les accidens dont il a été attaqué depuis. Cette matiere pierreuſe s'augmentant,

a preſque bouché le paſſage des urines; ſes inégalités & ſon poids, en irritant les reins continuellement, ont donné lieu aux accès de colique néphrétique, au gonflement inflammatoire des reins, & les urines retenues dans ces mêmes reins, & rendues fort âcres par leur ſéjour, ſe ſont mêlées de la partie pour jetter les nerfs dans une eſpéce de criſpation ou de tenſion convulſive, qui s'eſt communiquée aux autres viſceres par les nerfs ſtomachiques, hépatiques & ſpléniques, que l'on ſçait avoir une très-grande communication avec le plexus renal. Il ne faut donc pas s'étonner, ſi les ſucs qui ſe diſtribuent dans le foie, la rate, n'y coulant plus avec la même facilité, s'y ſont épaiſſis & accumulés peu-à-peu au point d'y produire des tumeurs ſchirreuſes ou fort approchantes du ſchirre. Il n'eſt pas étonnant que l'eſtomac faſſe mal ſes fonctions, & ſoit ſujet à rejetter les alimens. Ces accidens ſont aſſez ordinaires dans les maladies des reins: il eſt même étonnant que le malade ait été pendant l'eſpace de dix à douze années incommodé des reins ſans que l'eſtomac s'en ſoit ſenti. C'eſt à ces défauts de digeſtion de l'eſtomac qu'on doit rapporter l'amaigriſſement du malade. Il n'eſt pas ſurprenant qu'avec tous ces déſordres dans le bas-ventre, la circulation du ſang étant embarraſſée dans les parties inférieures, les jambes ſoient devenues enflées: il y a même lieu de craindre que cette enflure n'augmente par la ſuite.

A l'égard de la fiévre, c'eſt l'effet du déſordre général répandu, tant dans les parties ſolides que dans les liqueurs: mais comme cette fiévre donne quelque relâche, & qu'elle n'eſt

pas même violente, il y a lieu de croire que le désordre des parties, tant solides que fluides n'est pas encore à un tel point qu'on ne puisse pas en espérer la guérison : car quelque mal affecté que soit l'estomac, le peu d'alimens qui y passe paroît sortir bien digéré ; ce qui prouve que les coctions qui se font dans les intestins, réparent en quelque sorte les défauts de la digestion dans les parties supérieures.

Il est vrai que les déjections quoique bien digérées sont fréquentes, & la raison en est que la capacité du ventre étant occupée par les tumeurs, ne permet pas aux excrémens de s'accumuler en quantité dans les gros intestins.

La principale cause de tous ces accidens est donc dans les reins, & c'est principalement à détruire cette cause que nous nous attachons dans la Cure de cette maladie. Nous espérons que la cause étant ôtée nous remédierons plus facilement aux autres accidens.

Nous proposons 1°. de retrancher totalement le vin au malade, s'il en boit encore : de le réduire pour toute nourriture au potage & au bouillon, lui permettant au dîner quelque peu de viande blanche & sans ragoût, dans le temps où il n'y a point de fiévre. Il s'abstiendra de fruit crud, salade, laitage. Sa boisson ordinaire sera d'une ptisane faite avec le fruit sec du cynorrhodon, le chiendent & la graine de lin ; on pourra quelquefois entremêler cette ptisane d'une infusion légere de *camphorata*.

Le malade prendra deux fois par jour des bouillons faits avec une poignée de feuilles d'orties, une poignée de feuilles de lierre terrestre, une once de tige & de racine de chardon étoilé ou *calcitrapa*, une once de pois chiches, trois

douzaines de clôportes, un jeune poulet écorché dont on aura coupé la tête & les pattes. On fera cuire le tout dans ſ. q. d'eau pour deux bouillons, dont le malade prendra l'un à ſon réveil, & l'autre trois ou quatre heures après ſon dîner. Il continuera ces bouillons pendant douze ou quinze jours, après leſquels nous conſeillons l'uſage des eaux minérales ferrugineuſes, telles que ſont celles de Vals, avec cette précaution, que le malade n'en prendra pendant quinze jours ou trois ſemaines, que quatre ou cinq verres par jour, diſtribués de quatre heures en quatre heures. Après lequel temps, on lui en donnera une pinte le matin en quatre verres dans l'eſpace d'une heure, & une autre pinte diſtribuée par verres le long de la journée, de quatre heures en quatre heures : ce qu'on pourra continuer juſqu'à ce qu'il arrive un ſoulagement conſidérable, ou tant que les Médecins ordinaires le jugeront à propos.

Nous nous propoſons par ces remédes de fondre les matieres glaireuſes qui peuvent entretenir ou augmenter les croutes pierreuſes des reins, ſans néanmoins charrier trop fortement ſur les parties malades ; de laver & détremper avec les eaux minérales ces concrétions, ſans les entraîner avec précipitation dans les urethe-res. Nous remettons à la prudence des Médecins ordinaires de placer, s'ils le jugent à propos, quelques purgations au commencement & dans l'uſage de ces remédes, en cas qu'ils jugeaſſent les premieres voies remplies de ſucs glaireux, indigeſtes & groſſiers.

Fait à Paris le 17 Juin 17.. le T... G... B. d. m. p.

L'uſage de ces remédes a beaucoup ſoulagé le malade, mais ne l'a point guéri.

# CONSULTATION

## *Pour une diſpoſition caterreuſe.*

IV. La cauſe des différentes incommodités dont la malade a été attaquée juſqu'à préſent, vient d'une diſpoſition caterreuſe. Les principes du ſang mal liés laiſſent échapper aiſément leur ſéroſité, qui répandue dans les glandes de la tête, de la gorge & de la poitrine, y cauſe les différens accidens dont la malade ſe plaint dans ſon mémoire.

On pouvoit craindre que cette diſpoſition preſque habituelle ne jettât la malade dans une phthiſie, ſi on n'apportoit pas toute l'attention néceſſaire pour la prévenir; car nous ne pouvons attribuer cette diſpoſition caterreuſe à rien autre choſe qu'à la nature du ſang de la malade qui eſt épais, groſſier, & qui s'épaiſſit encore davantage, & plus aiſément par les cauſes extérieures; de telle ſorte qu'il eſt très-propre à s'embarraſſer dans les vaiſſeaux de la tête, de la gorge & de la poitrine. Cela donne occaſion aux différens accidens dont la malade eſt tourmentée par l'épaiſſiſſement de cette ſéroſité, qui s'épaiſſiſſant par dégrès dans les conduits du nez, des oreilles, de la gorge & de la poitrine, y cauſe les accidens fâcheux dont elle ſe plaint.

Les vûes que nous devons avoir, ſont de rendre le ſang plus fluide, d'en atténuer les parties trop groſſieres, d'en réunir les principes, d'en adoucir les ſels, & de donner iſſue aux humeurs crues & indigeſtes dont il ſe trouve ſurchargé.

Ainſi nous conſeillons un régime de vivre convenable, c'eſt-à-dire, d'éviter le ſel, poi-

vre, vinaigre, ragoûts; de manger peu & ſouvent: faire quatre repas au moins, & toujours modérés; de boire peu ou point de vin. La boiſſon ordinaire ſera la ptiſane d'orge, de régliſſe & de chiendent. Elle ne fera maigre ni jeune; point de veille. Elle évitera les chagrins & toute application d'eſprit, & l'exercice trop violent du corps. Elle mangera peu le ſoir.

Outre ces précautions, elle aura ſoin d'avoir le ventre libre, ſoit par les lavemens d'eau, ou décoctions émollientes & laxatives.

Outre ce régime de vivre qui doit être ſuivi exactement. La malade ſe fera ſaigner au moins une fois du bras, & deux jours après du pied, pour prévenir les ébullitions auſquelles elle eſt ſujette, & que le Prin-temps pourroit occaſionner. Deux jours après la ſaignée du pied, elle ſe purgera avec deux onces de manne, un gros de rhubarbe, un gros de ſel végétal, un gros d'agaric, & deux gros de ſenné bouillis dans deux grands verres d'eau de veau, coulés enſuite & partagés en deux verres qu'elle prendra tiédes à une heure l'un de l'autre, & un bouillon après le dernier verre. Le lendemain de la purgation, elle commencera l'uſage de la ptiſane ſuivante.

Prenez de racines de ſquine & ſalſe pareille & bois de ſaſſafras, de chaque un demi-gros: feuilles de ſauge, betoine, pulmonaire, aigremoine, marjolaine, de chaque une pincée: iris de florence & ſené de chaque un gros: jettez le tout concaſſé dans un demi-ſeptier d'eau bouillante que l'on laiſſera infuſer comme du thé, ou juſqu'à ce que l'eau ſoit refroidie: on coulera le tout, & la malade en prendra un verre le matin à jeun chaud comme du caffé, avec

un peu de ſucre ou de ſyrop de capillaires. Elle en prendra autant trois heures après le dîner, & le ſoir en ſe couchant. Elle continuera l'uſage de cette infuſion pendant trois ſemaines, le ſuſpendant néanmoins dans le temps des régles.

Nous eſpérons par cet uſage de détourner l'humeur qui ſe porte à la tête, à la gorge & à la poitrine, où les dépôts ſont ſi fréquens, & l'évacuer par les ſelles & une douce tranſpiration. Nous croyons devoir faire ſuccéder immédiatement après, le lait d'âneſſe, pour réunir les principes du ſang qui auront été atténués par l'uſage de cette ptiſane.

La malade le prendra pendant un mois ou ſix ſemaines avec les précautions requiſes, ne ſe purgeant vers le milieu & la fin avec la purgation ci-deſſus, qu'en cas qu'elle ſe ſentît quelques aigreurs, ou un peu moins d'appétit.

Après avoir ceſſé l'uſage du lait, nous ſommes d'avis que la malade tous les mois, pendant huit jours, quelque temps avant ſes régles, boive la même ptiſane qu'elle aura priſe avant l'uſage du lait, de la maniere qu'il eſt dit. Elle reprendra enſuite dans l'Automne ſuivante le lait d'âneſſe de la même façon qu'au Prin-temps.

Nous eſpérons que l'uſage de ces remédes garantira la malade des accidens dont elle eſt tourmentée depuis ſi long-temps, & de ceux qui pourroient la ménacer par la ſuite.

Si la difficulté de reſpirer revenoit par l'embarras qui ſe feroit dans le nez, on conſeille la fumigation faite avec les fleurs de ſuccin.

G... B. d. m. p.

*Délibéré à Paris ce 7 Avril 17...*

Quoique ces remédes euſſent ſoulagé la malade,

lade, on crut devoir lui mettre un cautere au bras pour en prévenir les rechûtes ; ce qui réuſſit pleinement & la fit jouir d'une ſanté parfaite.

## *AUTRE*

### *Pour des urines ſanguinolentes à la ſuite d'une ſuppreſſion d'un flux hæmorrhoïdal.*

V. La maladie pour laquelle on conſulte eſt une évacuation de ſang mêlé avec les urines, qui ſans fatiguer le malade lui en fait craindre les ſuites. Le malade étoit ſujet à un flux périodique d'hæmorrhoïdes qui a ceſſé après pluſieurs années, & qui paroît être la cauſe du ſang qui coule aujourd'hui abondamment avec les urines. Il n'y a pas lieu de ſoupçonner que ce ſoit une autre cauſe, puiſque le malade n'a jamais rendu de ſable, de gravier, ni de pierre ; qu'il n'a jamais reſſenti de difficulté d'uriner, & qu'il ne s'eſt jamais plaint de colique néphrétique.

Ainſi les hæmorrhoïdes ſupprimées demandent ici une attention particuliere, puiſque nous regardons que leur ſuppreſſion eſt la véritable cauſe de la maladie préſente. En effet, lorſque le flux hæmorrhoïdal ceſſe, on doit craindre quelque dépôt funeſte, ſur quelque partie, ou quelqu'autre évacuation qui tienne lieu de la premiere, & pour lors le danger eſt moins preſſant, à moins que ces nouvelles évacuations ne ſe ſuppriment à leur tour. C'eſt alors que l'on doit craindre quelque affection ſoporeuſe, d'autant plus dangereuſe qu'elle accable quelquefois tout-à-coup. C'eſt-là la raiſon pour laquelle on laiſſe une ou deux hæmorrhoïdes couler à ceux à qui on eſt obligé de faire l'opération. Dans

toutes ces circonstances, la plethôre & l'effervescence du sang doivent être regardées comme les causes premieres de ces évacuations & de ces métastases, qu'un régime de vivre peu exact, & des exercices peu modérés entretiennent & augmentent par dégrès.

Ainsi dans la maladie présente, les urines teintes de sang sont une suite de la suppression des hæmorrhoïdes, qui paroît principalement affecter la vessie comme nous l'avons déja remarqué : mais comme il seroit dangereux de supprimer tout-à-coup cette évacuation, il ne le seroit pas moins de la laisser couler trop long-temps. La vessie perdroit peu-à-peu de son ressort, le sang épaissi causeroit la suppression de l'urine, & peut-être que le sang extravasé dans la vessie croupissant avec les urines, s'aigriroit à tel point qu'il enflammeroit ces parties avec crainte de mortification.

Pour prévenir ces suites fâcheuses, ou quelque reflux dangereux, il est nécessaire de diminuer le volume du sang, d'en adoucir l'âcreté, & de prescrire au malade un régime exact, & différent de celui qu'il a suivi jusqu'à présent.

Le volume du sang a déja été diminué par quatre saignées du bras, & cependant le sang s'écoule encore avec les urines presque en aussi grande abondance. Je suis d'avis qu'on fasse présentement une saignée du pied, pour dégager la partie même. Cette pratique est heureuse dans les femmes qui souffrent des pertes de sang. Il faut non-seulement désemplir présentement les vaisseaux, mais il faut continuer tous les mois, soit du bras, soit du pied, soit des deux parties pour agir par révulsion & dérivation.

En diminuant ainsi le volume du sang, on

aura grande attention d'en adoucir l'âcreté par un régime de vivre doux & humectant. La boisson ordinaire sera faite avec le ris ou la guimauve, ou la grande consoude. Le matin & le soir le malade prendra des bouillons faits avec la rouelle de veau, & la volaille, le ris & les sucs dépurés de cerfeuil, d'ortie griéche à parties égales. Il ne boira pas de vin, & s'abstiendra de caffé, de chocolat, & de toutes liqueurs spiritueuses ; il ne mangera ni alimens maigres, ni viandes noires, ni ragoûts. Il évitera toute sorte d'exercice violent, & mangera peu le soir.

On ne doit pas se rebuter de ce régime de vivre : car cette maladie, ne se peut guérir que par la persévérance. On doit faire ensorte que le ventre soit libre : s'il étoit paresseux, le malade prendroit des lavemens avec la casse & le petit lait. Quand il sera nécessaire de le purger, on employera les purgatifs les plus doux ; comme la casse, les tamarins, la manne, le syrop violat, en deux ou trois verres dans une décoction légere de chicorée sauvage, pour rafraîchir en évacuant.

Lorsque les urines seront moins teintes de sang, on se servira utilement d'injections désersives avec l'eau d'orge, & d'aigremoine ensuite, & si le sang cessoit tout-à-fait de couler avec les urines, on ne doit pas perdre de vue ce que nous avons déja dit. C'est pour lors que les saignées du bras & du pied doivent être plus fréquentes pour prévenir quelque dépôt fâcheux.

L'usage du lait d'anesse dans la saison sera un puissant secours pour adoucir le sang, que l'on doit regarder comme la cause premiere,

& du flux des hémorrhoïdes & du ſang mêlé préſentement aux urines. Voilà de quelle maniere on doit calmer l'impétuoſité d'un ſang qui cherche à s'échapper.

Ce 17 Décembre 17....

## AUTRE

### *Sur un Ulcere à la Matrice.*

VI. La perte de ſang qui a duré près de ſix mois, & qui coule encore par intervalle quoiqu'en moindre quantité ; l'écoulement ſanieux qui eſt ſurvenu après des douleurs & des tenſions à la matrice ; une fiévre habituelle avec des vomiſſemens bilieux qui ont accompagné tous ces accidens, & qui tourmentent encore préſentement la malade preſque tous les jours, ſurtout dans un âge avancé (75 ans,) nous font craindre avec raiſon un ulcere dans la matrice.

Il eſt aſſez ordinaire aux femmes lorſque leurs régles ceſſent, d'avoir des pertes de ſang ; c'eſt un ſoulagement que la nature ſe procure quelquefois d'elle-même ; mais lorſqu'il y a long-temps que ces évacuations ſont finies ; c'eſt ordinairement une autre cauſe qui produit ces eſpéces de perte de ſang.

La matrice n'eſt qu'un tiſſu de fibres & de glandes qui la tiennent continuellement humectée ; & lorſque les liqueurs viennent à s'aigrir par quelque cauſe que ce ſoit, elles corrodent ſouvent la tiſſure de cette partie, cauſent à la matrice un méteoriſme douloureux, & déchirent quelquefois les vaiſſeaux qui la tapiſſent. Le ſang ne tarde guéres à paroître, & l'évacuation qui s'en fait donne ſouvent lieu de croire que c'eſt une

perte de ſang, lorſque ce n'eſt qu'une ſuite d'un engorgement, qui s'augmentant par dégrés, découvre enfin une humeur ſanieuſe qui eſt la preuve complette d'un ulcere dans la matrice.

En effet le reflux de cette matiere dans la maſſe du ſang entretient non-ſeulement la fiévre ; mais une partie de cette humeur que l'on peut regarder comme cauſtique, ſe filtrant dans les glandes de l'eſtomac, excite des ſecouſſes violentes qui font entrer le ventricule en contraction, & qui l'obligent à ſe dégager par les vomiſſemens de ces mêmes humeurs qui y refluent continuellement ; ainſi c'eſt la même humeur qui fait tout le déſordre dans la matrice & dans l'eſtomac, & qui entretient la fiévre.

Lorſqu'un ulcere ſe fait appercevoir dans une partie interne, il y eſt d'autant plus dangereux que la partie eſt plus glanduleuſe, & qu'elle fournit continuellement des ſucs prompts à ſe corrompre, & à ſe diſtribuer ſans ceſſe dans la maſſe du ſang. C'eſt pour lors autant le vice de la partie que de tout le corps. Nous pouvons ajouter pour le pronoſtic que *vitium poſitum in ſubſtantiâ partium emendare, non eſt virtutis humore.*

Nous avons cependant deux choſes à tenter dans la maladie préſente ; à mundifier la matrice & à corriger la mauvaiſe diſpoſition du ſang. Pour mundifier la matrice, on s'eſt déja ſervi d'injections déterſives avec l'eau d'orge, l'aigremoine & le miel roſat, mais ces injections ſeroient un foible ſecours, ſi l'on ne ſongeoit premierement à corriger la mauvaiſe diſpoſition du ſang, qui entretient & augmente le déſordre. Ainſi les déterſifs & les narcotiques ſont les principaux remédes, dont on puiſſe ſûrement

ſe ſervir. On uſera d'injections déterſives comme on a fait juſqu'à préſent, & tous les ſoirs on prendra ſix ou huit grains de pilules de cynogloſſe pour calmer les douleurs. On aura ſoin d'entretenir le ventre libre par l'uſage des lavemens anodins, pour faciliter l'évacuation d'une partie des humeurs qui ſe filtrent dans les glandes de l'eſtomac & des inteſtins. Enſuite on ſe ſervira d'une légere eau de caſſe, avec le petit lait, dont la malade prendra quatre verres. On ajoutera dans cette eau un gros ou deux de nitre purifié, & deux ou trois grains de tartre ſtibié, ſi les forces le permettent.

Les alimens doivent être légers & humectans. La ptiſane ſera faite avec chiendent, regliſſe & ris : les eaux de forges & de Paſſi irriteroient plutôt que de calmer. Les bouillons ſans ſel ſeront faits avec la volaille, le veau & le ris : & on ajoutera quelquefois un jaune-d'œuf dans le bouillon. Si l'eſtomac demandoit quelque choſe de plus, on prendroit de la gelée & une panade au ris. Il s'agit d'adoucir & non d'irriter.

## CONSULTATION

*Sur la maladie des Yeux de Monſieur, H. 17 . . . Septembre 17 . . .*

VII. Le Mémoire qui nous a été communiqué touchant la maladie des yeux de Monſieur, préſente divers objets, qui demandent chacuns une attention particuliere. Nous allons les examiner ſéparément ſelon l'ordre que le malade leur a donné dans l'excellent expoſé, qu'il a fait lui-même de ſa maladie.

Nous ne dirons rien ſur les deux opérations qu'on lui a fait inutilement pour la fiſtule ; ſur les accidens ſurvenus à l'œil droit, ſoit avant, ſoit après ces opérations, non plus que ſur l'accident de l'année derniere, touchant la cornée qui s'eſt crevée. Ce ſont des maux ſans reméde. Il n'en ſera pas de même des réflexions que nous avons à faire ſur l'adhérence de la paupiere inférieure avec le globe de l'œil, qui eſt la ſuite de la ſuppuration ſurvenue à l'œil droit, au mois de Novembre dernier 1746.

Pour ce qui concerne l'adhérence de la paupiere avec le globe, on demande s'il eſt poſſible de la détruire ſans danger, afin de pouvoir porter un œil d'émail.

Nous répondons, qu'il n'eſt pas facile de détacher les paupieres, lorſqu'elles ſont colées avec la conjonctive, ſans intéreſſer l'une ou l'autre ; que cette opération eſt cruelle, douloureuſe, & incertaine : quoiqu'il ſoit dit dans l'expoſé, que l'adhérence ne paroit que comme un fil, il y a cependant lieu de croire, qu'elle s'eſt faite dans toute l'étendue de la paupiere inférieure : & que dans ce cas la ſéparation n'en ſeroit pas aiſée. En ſuppoſant qu'on put l'entreprendre, elle ne pouvoit l'être ſans témérité, que par une main exercée à cette opération, ce qu'on auroit de la peine à trouver, parce que ce cas eſt rare. Nous ajoutons à toutes ces raiſons, que l'avantage qu'on pouvoit retirer de cette opération, ne paroit pas aſſez grand, pour oſer conſeiller de s'y ſoumettre, en ſuppoſant même qu'elle fut moins incertaine que douloureuſe. Nous penſons donc que Monſieur H.... ne doit point ſonger à ſe faire faire cette opération, à moins toutesfois, qu'on

ne fut sûr, qu'il n'y a effectivement que le bord de la paupiere qui soit colé avec la conjonctive, & que l'adhérence n'a pas plus d'étendue que l'épaisseur d'un fil, ce qui ne nous paroît pas vraisemblable.

A l'égard de la paupiere supérieure, le défaut de mouvement qu'on y remarque, ne peut venir que de ce que selon les apparences, elle est un peu enfoncée dans l'orbite, qui n'est pas rempli par le globe de l'œil, dont il ne doit rester que les membranes & les muscles. Or si cela est, comme on doit présumer, il s'en suit que le point d'insertion du muscle releveur de la paupiere, est autant rapproché qu'il se peut du point d'origine, & que par conséquent il ne reste plus de mouvement à faire à ce muscle, puisque toute son action ne tend qu'à rapprocher ces deux points. Il n'y a qu'à écarter cette paupiere, autant que l'est celle de l'œil gauche, & pour lors elle pourra agir. Ainsi l'immobilité de la paupiere supérieure ne suppose ici aucune affection particuliere dans cette partie. Nous n'avons insisté sur cet article, que parce que Monsieur H.... l'a mis au nombre de ses inquiétudes.

Il demande de plus, si sans trop intéresser la vûe de l'œil gauche, il peut se faire faire l'opération au droit, dont la fistule suppure toujours. Nous répondons à cela, que non-seulement nous n'y voyons aucun inconvénient, mais que cette opération pourroit même devenir nécessaire, pour prévenir la carie des os, suite ordinaire des fistules lacrymales négligées : cependant comme le malade craint que cette opération n'intéresse la vue de l'œil gauche, nous lui conseillons de la retarder, jusqu'à ce qu'il ait

éprouvé quel sera, par rapport à cette fistule, l'effet du régime que nous avons à lui prescrire pour arrêter les progrès de l'accident dont l'œil gauche est menacé.

C'est cet œil, touchant lequel Monsieur a des inquiétudes, qui ne nous paroissent que trop fondées, qui doit être l'objet principal de notre consultation.

La protubérance qu'on remarque à la cornée, ne peut être que l'effet de l'hydropisie des chambres de l'humeur aqueuse, & cette hydropisie dépend d'une sérosité surabondante & peu fluide, qui abreuve la masse du sang, & se porte à l'œil en trop de quantité.

Nous conseillons donc l'usage du collyre dont le malade se sert, & d'y joindre les remédes internes suivans.

Monsieur sera saigné du bras & du pied ; il prendra de suite pendant vingt & un jour les bouillons faits avec la chair de vipere & le cœur de laitue ; il se purgera après avec un gros de pilules *lucis majores*, & le lendemain de la purgation il se mettra pendant six semaines, se purgeant au milieu & à la fin avec les pilules précédentes, à l'usage des bouillons suivans.

Prenez demi-livre de roüelle de veau, racines de *rubia tinctorum* & persil de chacunes une once, racine de valeriane deux gros ; cresson de fontaine, cochléaria & pissenlit de chacuns demi poignée. Faites bouillir dans s. q. d'eau pour deux bouillons, dont l'un le matin à jeun, & le second à quatre ou cinq heures après le dîner. De plus & pendant l'usage des bouillons, prendre tous les jours à l'entrée du dîner un bol fait avec douze grains de poudre de clôportes, autant de gomme ammoniac, incorporés avec s.

q. de ſyrop des cinq racines, & tous les trois jours ajouter à ce bol ſix grains d'extrait d'élixir des propriétés dès le commencement de ce régime. Le malade uſera pour boiſſon ordinaire d'une ptiſane faite ainſi.

Une once de ſaſſafras rapé, jettée le ſoir dans une pinte d'eau bouillante, & pendant la nuit la laiſſer infuſer hors du feu. Le malade pourra y ajouter aux repas un peu de vin. De plus ſe baſſiner l'œil droit avec l'eau tiéde, & appliquer ſur la fiſtule une petite éponge trempée dans l'eau auſſi chaude qu'il pourra, trois fois par jour deux à trois minutes matin, midi, & ſoir.

Le régime doit être exact & adouciſſant, éviter les alimens cruds, venteux, péſans, indigeſtes, comme ſalades, fruits, légumes, maigre, ragoûts, même les alimens trop nourriſſant, & prendre un peu de vin avec ſa ptiſane de ſaſſafras, comme il eſt dit.

Nous eſpérons par ce régime rendre les humeurs fluides, dépurer le ſang, arrêter le progrès de l'accident, dont l'œil gauche eſt menacé, & faire l'opération de la fiſtule avec plus de ſécurité. Si le ventre étoit naturellement pareſſeux, on conſeille les lavemens, & dans les ſaiſons favorables les bains domeſtiques. Si le malade eſt pléthorique on pourra réitérer la ſaignée, & le malade nous informera du ſuccès des remédes preſcrits, ce qui nous déterminera ſur le choix de ceux qu'il faudroit faire, ſuppoſé que les premiers n'euſſent pas produit tout l'effet que nous en attendons. B... D... M. P.

❀

# OBSERVATIONS

## *Sur différentes maladies ſurvenues à la ceſſation du flux menſtruel.*

VIII. La ſuppreſſion des régles eſt ordinairement ſuivie d'un grand nombre de maladies difficiles à guerir. L'hémorrhagie en eſt une, & vient non-ſeulement de la matrice, mais encore de toute les parties du corps; elle eſt accompagnée de dégout pour les alimens, d'abattement de forces, de cachexie, d'hydropiſie, de défaillances, &c. Si depuis pluſieurs années le ſang a coulé de la matrice en une quantité exceſſive, les vaiſſeaux n'ont plus de reſſort, ils ſont toujours ouverts; & de la vient l'ædeme ou l'hydropiſie, cauſe d'une mort inévitable. Si l'hémorrhagie eſt tout à coup arrêtée, les ſécrétions ceſſent dans l'inſtant; & bientôt la malade a des maux de ventre accompagnés de tenſion & d'ædeme; les jambes, la poitrine, la tête ſont douloureuſement affectées. On ſent à la poitrine comme un poids conſidérable qui étouffe: des nauſées, des hoquets, des vomiſſemens fatiguent l'eſtomac. La tête eſt peſante; on y ſent des picotemens & des élancemens: il ſe répand ſur les yeux une eſpéce de brouillard, les oreilles tintent; & l'eſprit ſouvent n'eſt pas dans ſon aſſiette ordinaire. Alors ſi l'art ou la nature ne procure aucune évacuation dont l'effet ſoit proportionné à celui de la ſuppreſſion, la malade eſt fort en danger.

C'eſt pourquoi une hémorrhagie de matrice, après une ſuppreſſion de régles, eſt toujours

dangereuse. Car ou elle dure long-temps, ou elle est mortelle, ou du moins les femmes qui en guérissent, ne jouissent souvent que d'une santé bien foible.

## *Sur une Hémorrhagie de Matrice survenue à une suppression de Régles.*

1. Une femme âgée d'environ 50 ans, en 17... avoit une perte de sang depuis deux ou trois années. Tantôt tout son corps étoit œdemateux & livide ; tantôt elle vomissoit le sang : quelquefois elle tomboit en défaillance : sa perte s'arrêtoit, & revenoit par intervalles : elle étoit continuellement dégoutée, & la respiration étoit de temps-en-temps très-gênée. Elle avoit beaucoup souffert, & éprouvé inutilement bien des remédes. Au commencement de la cure, on lui avoit fait plusieurs saignées du bras & du pied. Car selon Hyppocrate, il faut tirer presque tout le sang de ceux qui ont des hémorrhagies ; *hæmoptoici fiant exsangues.* Elle a pris des lavemens anodins ; des bouillons à la viande avec de l'althea, du ris, du cerfeuil & du plantin ; quatre fois dans le jour du suc dépuré de cerfeuil avec du nitre ; de la ptisane, l'eau de ris, & la potion cordiale suivante.

| | | |
|---|---|---|
| ℞ Confection d'hyacinthe, | | ʒj |
| syrop de coins, | | ℥j |
| eau de canelle, | | ℥ß |
| alun cru, | | ʒß |
| eau de plantin, | | |
| eau de millefeuilles, | *aa* | ℥iij |

On lui ordonna de plus une purgation douce. On lui recommenda de manger peu, & de ne prendre que des alimens incrassans ; & de se tenir

toujours au lit, chose d'autant plus nécessaire dans les pertes, que la situation perpendiculaire détermine encore une plus grande quantité de sang à se porter vers la matrice, & empêche la réunion de ses vaisseaux. La malade fit pendant deux ou trois ans usage de ce qui vient d'être dit; se trouva soulagée par intervalles, & enfin recouvra peu à peu sa santé.

## *Sur la même Maladie.*

2. En 17... une autre femme âgée d'environ 40 ans, avoit pareillement une perte de sang. Son corps œdemateux étoit parsemé de taches de couleur de safran; son ventre enfloit; sa poitrine & son estomac étoient affectés; ordinairement elle avoit le ventre paresseux, & la fiévre revenoit par intervalles. Tantôt elle saignoit abondamment du nez, tantôt l'hémorrhagie de matrice étoit considérable. Ainsi elle avoit un écoulement continuel d'un sang dissous. On employa les mêmes remédes qu'on vient de citer dans la premiere Observation; les symptômes diminuerent, & la malade fut soulagée pendant un mois ou deux. Mais l'hémorrhagie revint: le sang couloit en abondance, lorsque sa fille vint à se noyer. Cette mere en fut si troublée, qu'il se fit tout à coup chez elle une suspension de toute évacuation. A peine pouvoit-elle respirer, une douleur vive la rendoit toute brulante, elle ne cessoit de crier & de pleurer sur le malheureux sort de sa fille qui n'étoit âgée que de 12 ans. Au bout de trois ou quatre jours l'hémorrhagie revint & fut plus abondante. Alors on la saigna du pied à cause des souffrances, & d'un étouffement qui

menaçoient de la suffoquer ; on lui donna des lavemens anodins, & la susdite potion cordiale à prendre par cuillerées. Elle fit usage de soupes & de bouillons, nourritures faciles à digerer, & l'hémorrhagie cessa peu-à-peu. La perte de sang étant ainsi appaisée, on la purgea avec une once de casse, une once de manne, & autant de syrop de pommes. Elle fut soulagée pendant quelques jours, mais l'œdeme, les nausées, & la difficulté de respirer continuerent. Elle fut purgée une seconde fois de la même maniere, & elle reçut du soulagement pendant quelques mois ; & quoique son corps fut toujours œdemateux, & son visage teint d'une couleur de safran, elle s'acquittoit des fonctions ordinaires de son état, & avoit deux ans après une santé encore bien fragile. La perte revint au bout de ce temps, occasionnée sans doute par les mouvemens de passions violentes, ausquelles cette malade étoit sujette.

En Décembre de la même année, la fiévre, les défaillances, les nausées, & les autres symptômes dont nous avons déja parlé, accompagnés d'une hémorrhagie très-abondante de matrice, attaquerent cette femme. Le sang qu'elle rendoit, tantôt étoit coagulé & noir, tantôt fluide & fort rouge ; & elle ne le rendoit qu'avec des douleurs très-vives. On la saigna deux fois du bras. Elle fit usage des bouillons au ris, de ptisane avec de la grande consoude, d'une potion cordiale & astringente, d'alimens de facile digestion, & incrassans, de lavement anodins, & des autres remédes ci-dessus détaillés. Mais rien ne réussissoit ; on la saigna du pied, & elle fut plus soulagée quoique sa perte durât toujours. On lui ordonna aussitôt cette opiate.

℞ Conſerve de cynorrhodon,
Racine de grande conſoude en poudre, *aa* ℥ß
Yeux d'écreviſſes préparés, ʒij
Pierre hæmathite réduite en poudre très-fine, ʒj
Syrop de coins; q. ſ.

Faites ſuivant l'art une opiate, dont la doſe ſoit d'un gros & demi ſoir & matin.

Elle continua de prendre la même potion cordiale & aſtringente. On lui appliqua ſur la région hypogaſtrique des fomentations qu'on avoit ſoin de renouveller, de bourſe à paſteur, de mille-feuilles, de ſceau de Salomon. On avoit pris une poignée de chacune de ces plantes, & on avoit fait bouillir le tout dans du vinaigre. Ces fomentations firent ceſſer la perte de ſang, & la malade recouvra une ſanté bien foible au mois de Septembre de l'année ſuivante; elle vécut cependant encore long-temps, & ſa ſanté ſe fortifia par la précaution qu'elle eut de ſe faire ſaigner de temps à autre.

*Sur une Hémorrhagie de nez, ſur une Hydropiſie; ſuite de la ſuppreſſion des Régles, & ſur le cadavre d'une femme ouverte.*

3. Une femme, âgée d'environ quarante-cinq ans, après la ſuppreſſion de ſes régles, fut attaquée d'une violente douleur de tête, d'un ſaignement de nez, d'une laſſitude dans tous les membres, & de la fiévre. On lui ordonna une ſaignée, des lavemens, des bouillons, des ptiſanes, des purgations, & autres remédes appropriés à la maladie. Elle fut guérie pendant deux ou trois

mois. Les ſymptômes revinrent enſuite les mêmes; ils étoient auſſi violens qu'auparavant, accompagnés d'ailleurs d'une leucophlegmatie univerſelle.

Car on obſerve que ceux qui ont des hémorrhagies continuelles, ſont enfin attaqués d'hydropiſie, & meurent hydropiques pour la plûpart, à cauſe du peu d'union qu'ont entr'eux les différens principes du ſang. Ce fut en vain qu'on employa pendant une année entiere tous les remédes convenables pour guérir la perſonne dont il s'agit de ſon hydropiſie. Les ſymptômes augmenterent; les globules du ſang, qui étoit diſſous & appauvri, n'avoient plus aucune liaiſon entr'eux. La ſéroſité s'écouloit continuellement, les forces s'épuiſerent; enfin les fibres perdirent tout leur reſſort, & la malade mourut.

On l'ouvrit, on ne trouva rien dans la tête: le bas-ventre & la poitrine étoient pleins d'eau. Le foie étoit livide, comme s'il eût été à moitié cuit: la rate deſſéché; les reins plus charnus qu'ils ne le ſont ordinairement. On n'en voyoit point les glandes; elles avoient diſparu. Le poulmon étoit abreuvé d'eau, & toutes les autres parties dans un état de maigreur & de conſomption.

On peut conclure de-là, que de continuelles hémorrhagies ſont cauſe que le ſang s'appauvrit, que la ſéroſité s'en ſépare, & que tandis que cette ſéroſité s'écoule de tout côté, le ſang proprement dit, ou, ſi l'on veut ſa partie rouge, ſe deſſéche. La partie rouge & la ſéroſité étant ainſi ſéparées, les parties ſolides deviennent minces, tenues, maigres, faute de nourriture & de réparation; les ſécrétions & les fonctions ceſſent peu-à-peu, & enfin la malade perd ce qui lui reſtoit de forces & meurt.

Il faut remarquer de plus, que les purgatifs diminuent la douleur les premiers jours ; mais aussi dans la suite, ils augmentent & entretiennent le foyer de la maladie. C'est ainsi que par l'usage, surtout de ces purgatifs véhémens qu'on nomme en médecine *mochliques*, l'hydropisie va toujours de mal en pis. Cependant au commencement de l'année 174... plusieurs personnes ont fait usage avec succès du *mochlique* suivant, ordonné par un nommé Hary de Paris, & qui passoit alors pour un Médecin Arabe.

℞ Safran de Mars, préparé avec le soufre.
antimoine crû, de chaque, ℥j
scamonée, ℥jv
réduisez ces poudres en alkool, & mêlez-les dans
syrop de limons, ℔jv

Prenez-en deux ou trois fois dans le jour une cuillerée ou deux ; au moyen de ce reméde, les eaux s'évacuent sans douleur par les selles & par les urines.

Il y a eu dans les Hôpitaux de Paris & ailleurs, des exemples d'hydropisies guéries par ce violent purgatif, qu'on dit être un reméde ancien, & qu'une expérience quelquefois heureuse a renouvellé. Néanmoins la dose de la scamonée, qui comme tout le monde sçait, est un purgatif des plus forts, est énorme dans la recette précédente.

## *Sur une Passion hystérique, ou plutôt sur une Epilepsie survenue à la cessation des Régles.*

4. Madame*** étoit d'un tempéramment pléthorique, elle eut plusieurs enfans, & son estomac digéroit bien. Vers la quarante-cinquiéme année

de son âge, l'écoulement de ses régles diminua ; & elle fut attaquée d'une maladie hystérique, ou plutôt d'une épilepsie le 16 Septembre 17... Le délire, des mouvemens convulsifs, la fiévre, une expectoration sanguinolente, la perte totale de la mémoire, & autres symptômes de même nature la tourmenterent avec tant de violence, que pour prévenir une mort prompte, dont elle étoit ménacée ; on la saigna en dix heures deux fois du bras, & une fois du pied. Le sang qu'on lui tira étoit tout-à-fait inflammatoire. On la fit beaucoup boire d'une eau de tamarins avec le sel végétal, & il se fit par bas une évacuation qui fit concevoir quelqu'espérance.

C'est pourquoi le 18 du même mois on la purgea ainsi.

℞ Manne calabre, } *aa* ℥ij
huile d'amandes douces, }
eau de fleurs d'oranges ; ʒij

Faites suivant l'art une potion purgative.

Cette potion la soulagea, quoiqu'il y eut eu quelque convulsion pendant la nuit. On lui fit garder un régime fort exact : elle mangeoit très-peu, mais elle buvoit beaucoup de ptisanes, & autres potions faites avec des antispasmodiques, tels que la fleur de tilleul, la valeriane, &c.

Le 21 elle fut plus tranquille, & elle avoit plus de forces. On lui donna alors à boire par verres une pinte d'eaux de *balaruc* avec du sel de Seignette. Les selles furent abondantes, ce qui lui rendit beaucoup plus légere la tête, qui avoit été jusques-là fort pésante ; le sommeil revint. Elle en continua l'usage aussi-bien que de son régime, de la même maniere, & avec

le même soulagement. Depuis le 21 jusqu'au 24 Septembre, elle prit de temps-en-temps des émulsions avec de l'eau de fleurs d'oranges, de l'infusion de *gallium* ou caille lait, en forme de thé, tant pour adoucir la poitrine que pour arrêter les mouvemens spasmodiques. Les accidens s'appaiserent par ce moyen, & elle fut convalescente au mois d'Octobre, non sans crainte de rechûte, comme il arrive ordinairement dans les maladies chroniques, surtout dans les attaques d'épilepsie.

En effet, tous les mois elle avoit quelques accidens, & on employoit les mêmes remédes pour la soulager.

En Février 17... après lui avoir prescrit d'observer avec ordre l'usage des choses qu'elle avoit coutume de prendre, on lui recommanda de s'abstenir des eaux de *balaruc*, & on lui ordonna deux prises d'une potion laxative qui calma les mouvemens spasmodiques, & lui procura une respiration un peu plus libre. Outre cela, elle prit le bol suivant quatre fois dans le jour, gardant toujours un régime exact.

| | |
|---|---|
| ℞ Castoreum, | ʒß |
| nitre purifié, | gr. x. |
| syrop de stéchas; | q. s. |

Faites du tout quatre bols.

Le sommeil revint; les symptômes diminuerent. Mais dans les mois de Juin & Juillet, retour des mêmes symptômes, application des mêmes remédes, ausquels on ajouta le bain domestique, & un demi gros de poudre de guttete soir & matin; la malade buvoit pardessus un verre de *gallium* infusé à froid pendant la nuit. Elle reçut du soulagement, observant de

se faire saigner * tous les mois, de faire diete, autant qu'il seroit possible, & de se tenir le ventre toujours libre.

Au mois de Novembre de la même année, les mêmes symptômes revinrent avec plus de force, ce qui détermina promptement à lui tirer du sang deux fois du bras, & une fois du pied.

La respiration en devint gênée, & l'hydropisie étoit à craindre. Ainsi le ventre étant libre, & après avoir bû des béchiques, on la purgea comme ci-devant avec de l'huile, de la manne, & de l'eau de fleurs d'oranges. Elle évacua par bas beaucoup d'humeurs : on lui prescrivit de prendre de trois en trois heures le bol suivant.

| | | |
|---|---|---|
| ℞ | Blanc de baleine, | ℈j |
| | kermès minéral, | gr. jß |
| | safran oriental, | gr XII |
| | syrop de lierre terrestre; | q. s. |

buvant pardessus une infusion de *gallium* ou de tilleul.

La poitrine en fut soulagée. On lâcha le ventre de la malade par des lavemens ; elle mangea peu, & prit de temps à autre des potions béchiques. Mais on craignoit toujours l'hydropisie, ou l'asthme. Car elle ne pouvoit point être couchée : elle avoit les pieds enflés & ne respiroit qu'avec difficulté. Le 15 Novembre, elle se mit au lit pour la premiere fois, & malgré une toux violente, elle eut des intervalles de repos. Mais le 17, elle pensa mourir d'un exomphale, qui avoit commencé depuis environ vingt

* Quelques Médecins prétendent cependant que la saignée est plutôt capable de rappeller les accès d'épilepsie, que de les prévenir. Cette question méritefoit d'être examinée avec soin.

ans, & qui pour lors rentra heureusement au bout de quelques heures, au moyen de plusieurs lavemens, de très-peu de nourriture, le rétablissement des forces, & un bandage convenable, la mirent à l'abri des rechûtes. Ce danger passé, & le ventre étant libre, on la purgea avec de l'huile & de la manne dans un bouillon, y ajoutant de l'eau de fleurs d'oranges, & le vingtiéme jour tout alloit mieux. Mais comme elle passa une nuit fort agitée, on lui ordonna le bol suivant, à-peu-près semblable au précédent.

| | |
|---|---|
| ℞ Castoreum, | ʒß |
| nitre purifié, | gr. x |
| pilules de cynoglosse, | gr. xii |
| syrop de stéchas; | q. s. |

Faites du tout quatre bols, dont elle prendra un tous les jours au soir.

La malade fut soulagée, & reposa la nuit; cet heureux état dura pendant trois ans, au bout duquel temps les mêmes symptômes revinrent. On craignoit une mort très-prochaine, mais les remédes ordinaires & les saignées en calmerent un peu la violence. Elle fit usage du *gallium*, du tilleul, des pilules de cynoglosse, & de temps-en temps de la poudre de guttete. Trois mois après les mêmes symtômes, & mêmes remédes. En Octobre & en Novembre, les symptômes revinrent plus fréquemment: les saignées, tant du pied que du bras furent aussi plus fréquentes. On lui lâcha continuellement le ventre par des lavemens; elle but des eaux de *balaruc* avec le sel de Seignette, & on lui ordonna cette opiate, lui prescrivant de boire pardessus soir & matin du *gallium* en infusion.

℞ Racines de valeriane sauvage,
de la pivoine mâle,

du crâne humain, *aa* ℥ß
ſel ſédatif, ʒj
ſyrop de ſtéchas; q ſ.

Faites ſuivant l'Art une opiate dont la doſe ſera d'un gros deux fois par jour.

La malade guérit enfin, en ayant ſoin de ſe faire ſaigner & purger de temps-en-temps.

## IX. CONSULTATIONS

### *Sur une affection mélancholique hypochondriaque.*

1. Le tempérament mélancholique de la perſonne pour laquelle on conſulte, & les accidens fâcheux dont elle a été affligée depuis quatre à cinq mois; ſçavoir les étourdiſſemens, les péſanteurs de tête, le ſommeil inquiet, la crainte de tomber à chaque moment, l'attaque d'apoplexie; l'hémi-plégie à quoi ont ſuccédé l'inſomnie & les violentes douleurs de rhumatiſme, avec les ſecouſſes convulſives des nerfs, jointes à la profonde mélancholie; font ſuffiſamment connoître la nature de la maladie, qu'on ne peut définir autrement qu'une affection mélancholique, hipochondriaque pouſſée juſqu'à ſon dernier période.

La cauſe de tous ces maux eſt une lymphe croupiſſante & aigrie par ſon ſéjour, dont une partie ſe répandant dans le ſang, l'a rendu trop épais pour pouvoir couler librement dans les vaiſſeaux du cerveau; delà les péſanteurs & les aſſoupiſſemens: une autre portion ſe jettant dans les nerfs y interrompt l'irradiation directe des eſprits dans tout le genre nerveux, d'où eſt venu l'apoplexie & l'hémi-plégie: quelque partie de

cette sérosité, s'échappant sur les membranes, & les muscles, cause les douleurs de rhumatisme & les secousses convulsives.

La longueur & l'opiniâtreté de la maladie, qui a résisté aux remédes, quoique très-appropriés & sagement appliqués, nous font craindre que tous les remédes que l'on pourra faire au malade, ne lui procurent pas un secours aussi considérable & aussi prompt que nous le souhaiterions.

Nous avons à corriger une sérosité âcre de la nature de l'eau-forte qui inonde les parties, & à dissoudre un sang gluant & épais propre à faire toutes sortes d'embarras.

Cette nature de sang paroîtroit demander des remédes capables de diviser son tissu, & de le subtiliser, tels que sont les sels & les esprits volatils, huileux; mais la tension convulsive où sont toutes les membranes, nous doit faire appréhender d'en augmenter l'érétisme; ce que feroient infailliblement ces remédes actifs, dans un sujet où les liqueurs ne sont que trop armées de sels, & où les parties fibreuses ne sont que trop disposées à se fronçer.

Le but que nous devons donc nous proposer ici, doit-être de rendre au sang sa fluidité, à la lymphe sa douceur, & aux fibres la souplesse naturelle qu'elles ont perdues.

C'est dans ces vûes que nous conseillons les bouillons faits au bain-marie avec le cerfeuil, la chicorée sauvage, la bourrache, la buglosse, la fumeterre, les écrevisses & le veau, dont le malade prendra trois par jour; sçavoir, un le matin à jeun, l'autre trois heures après-midi, & le dernier le soir.

Une ptisane pour boisson ordinaire, faite

avec racine de salse-pareille, bois de gaiac *aa* ℥ij, squine ℥j, senné, rhubarbe, réglisse *aa* ℥ß, salpètre rafiné ʒij, racine d'aunée, de patience sauvage, de bardanne *aa* ℥ij, on fera bouillir le tout dans cinq pintes d'eau réduites à quatre; on y ajoutera pour lors un citron coupé par tranches: le tout étant refroidi, on le passera; le malade en prendra deux verres le matin, & un trois heures après son dîner.

Il usera tous les matins à jeun d'une opiate faite de cette sorte.

| | |
|---|---|
| ℞ Blanc de baleine, | |
| racine de pivoine mâle en poudre, de chaque, | ℥ß |
| antimoine diaphorétique, | ʒj |
| sel de Mars de riviere, | gr. xviij |
| syrop de bétoine; | s. q. |

Faites suivant l'art une opiate dont la malade prendra tous les matins à jeun un gros & demi, en buvant pardessus le bouillon qui a été ordonné.

A l'égard des purgatifs, outre ceux qu'on a mis dans la ptisane ordinaire du malade, pour dérober insensiblement avec les légers diaphorétiques, une portion de cette sérosité surabondante, qui se répand sur les membranes du cerveau, & des autres parties; on croit qu'il seroit à propos de purger le malade de la maniere suivante, tous les six jours.

| | |
|---|---|
| ℞ Senné mondé, | ʒij |
| tartre vitriolé; | ʒj |

Faites infuser la nuit sur les cendres chaudes, dans

| | |
|---|---|
| infusion de bétoine, | ℥vij |

dans la colature, faites-y fondre,

| | |
|---|---|
| électuaire diacarthami, | ʒij |
| syrop de fleurs de pêcher, | |

manne de calabre ; de chaque ; ℥j

Faites ſuivant l'art une potion purgative pour un verre.

On frotera les parties paralitiques avec le liniment ſuivant.

℞ Huile de vers de terre,
eau de mille-pertuis ou *hypericum*,
eau-de-vie camphrée, de chaque ℥ij

Faites-en un liniment ſuivant l'art.

Nous eſpérons que l'uſage de ces remédes le mettront en état d'aller à Vichy, dont nous eſtimons les eaux néceſſaires.

Fait à Paris ce 3 Mai 17...

Le T... G..... B.... d. m. p.

## *AUTRE*

### *Pour une Phthyſie accompagnée d'accidens ſcorbutiques.*

2. Pour répondre avec ordre à votre mémoire exact & détaillé, Monſieur, le malade paroît avoir une phthiſie accompagnée d'accidens ſcorbutiques. La maigreur qui a ſuccédé à ſon état aſſez replet depuis l'âge de trente ans, quoiqu'il ait joui d'une ſanté aſſez parfaite juſqu'à quarante-cinq ans, où la phthyſie a commencé de ſe déclarer, avec des retours aſſez fréquens, ne laiſſent aucun doute de cette fâcheuſe diſpoſition.

En effet, un tempérament naturellement ſec & mélancholique, un poulx petit & lent, font connoître un ſang épais, qui ne coule qu'avec lenteur dans les vaiſſeaux, & qui par dégrès a cauſé de grands déſordres dans les poulmons.

Depuis l'âge de quarante-cinq ans, vous avez remarqué des toux, des fontes d'humeurs, des rhumes qui duroient trois & quatre mois, accompagnés de fiévres, de ſueurs, de taches rouges & livides ſur toute la peau, avec des reſſentimens de goutte. La forge * & l'exercice que demande un tel emploi, ont augmenté conſidérablement cette mauvaiſe diſpoſition. Les remédes que vous fîtes alors ſoulagerent le malade; mais un rhume épidémique avec la forge qui a toujours été continuée, a jetté le malade dans des plus violens ſymptômes en Janvier dernier, & le malade ſe trouve à préſent âgé de cinquante-cinq ans.

La fiévre lente, les ſueurs légeres, la toux opiniâtre, les crachats verdâtres que vous avez obſervé en Mai dernier, avec un mauvais air; ſoit de la part des lieux mêmes, ſoit de la forge, ſoit en partie d'un mauvais régime que vous avez accuſé dès l'abord, confirmerent votre indication. Vous fîtes ſaigner le malade deux fois du bras, & le ſang étoit ſec & inflammatoire: les doux purgatifs, les opiates fébrifuges & pectorales, les bouillons altérans, béchiques & antiſcorbutiques, les ptiſanes légerement vulnéraires & déterſives, le rétablirent en partie, & le mirent en état de prendre le lait. Mais l'exercice de la forge gâta tout; & c'eſt l'état préſent du malade.

Un ſang âcre, & chargé d'une ſaumûre pleine de ſels, nous paroît faire tous les déſordres dont nous avons repris les détails, le régime peu exact du malade, & ſurtout ſa préſence à ſa forge entourée de mauvais air, ont juſqu'ici oc-

* Le malade étoit à la tête d'une forge.

caſionné les récidives, & font craindre avec raiſon, qu'une diſpoſition auſſi mauvaiſe dans le malade, ne le jette dans un état où les remédes deviendroient enfin inutiles. Vous remarquez en effet, Monſieur, à la fin de votre mémoire, que les urines ont une ſuperficie graiſſeuſe ; ce qui déclare une colliquation prochaine.

Ainſi donc notre avis eſt que le malade quitte abſolument ſa forge, qu'il ait un régime exact, & qu'il ne ſe rebute pas. Car il ne faut pas ici le flatter, ce n'eſt que par la perſévérance, qu'il pourra avoir du ſoulagement.

Vous avez fait deux ſaignées en Mai dernier ; mais ſi la fiévre & la toux ſont violentes, nous eſtimons néceſſaire de faire encore une ſaignée du bras, pour rendre la circulation plus libre, & diſpoſer les remédes à produire enſuite un meilleur effet. La manne & le ſel d'Epſon paroiſſent être les purgatifs ordinaires, auſquels nous eſtimons qu'il ſeroit convenable d'ajouter une once de pulpe de caſſe recente, pour en faire deux verres : que le malade prendroit dans l'eſpace de quatre heures, & un bouillon au veau dans l'intervalle. Il faut repurger le malade tout les huit ou dix jours, ſoit de cette maniere, ſoit avec l'huile d'amandes douces tirée ſans feu, la manne, de chaque une once & demie dans un bouillon au veau. Parlà le ventre & les urines couleront doucement, & la poitrine ſe trouvera conſidérablement adoucie, les crachats plus libres, & la reſpiration plus aiſée.

Si les accidens ſont aſſez diminués pour pouvoir prendre le lait d'aneſſe, avec les précautions ordinaires, & le régime de vivre exact, il faudra y avoir recours au plutôt, & prendre

le lait le soir, ou de grand matin à cause du chaud. Si au contraire le malade n'est pas en état de prendre le lait, il faudra présentement prendre l'opiate fébrifuge & pectorale qui a déja si bien réussi, à laquelle nous serions d'avis d'ajouter l'aquila-alba, à la quantité de deux grains chaque prise, quatre fois par jour; si le malade n'en pouvoit prendre que trois prises, il ne faudroit pas trop le forcer; après chaque prise de cette opiate ainsi préparées, il boiroit un bouillon fait avec le mou de veau, le lierre terrestre, l'ortie blanche, la pulmonaire & le cresson. Dans l'intervalle il boira l'eau de poulet émulsionnée. La ptisane ordinaire sera faite simplement avec la racine de guimauve, une once sur une pinte d'eau bouillante, ou l'eau de ris; ou l'infusion légere de coquelicot, ou le thé léger. On ajoutera à ces ptisanes une cuillerée de syrop de tussilage selon le besoin; & le soir une demie once de syrop de diacode, si le malade avoit quelqu'insomnie. On aura soin de plus, de purger le malade tous les huit ou dix jours, comme il a été dit ci-dessus.

Si par l'usage de ces remédes les sérosités diminuoient, il les faudroit continuer constamment, alors les vesicatoires & cauteres seroient inutiles: au contraire il faudroit s'en servir selon l'observation de Morton, pour faire dérivation, si les accidens persévéroient les mêmes. Nous comptons que l'aquila-alba jointe à l'opiate fera un bon effet, surtout si le malade est exact à suivre les remédes qui demandent une grande attention, & que votre prudence réglera dans toutes les circonstances.

Nous ajoutons que le régime de vivre est aussi nécessaire que les remédes. Le malade

évitera le vin, la bierre, le caffé, les liqueurs, les ragouts, les fruits, les ſalades ; il s'en tiendra aux ſoupes, panades au ris, aux bouillons, & ne mangera pas de viande qu'il ne ſoit ſans fiévre.

Enſuite de ces remédes, le lait lui deviendra néceſſaire dans les deux ſaiſons ; car le point eſſentiel eſt d'adoucir un ſang chargé de ſels, qui picotent la poitrine, qui chargent les poulmons de ſéroſités, qui s'y aigriſſent de nouveau en s'y épaiſſiſſant, & qui occaſionnent une toux violente avec crainte enfin de rupture de vaiſſeaux qui ſeroit déplorable.

*Délibéré à Paris ce, &c.* B... C... d. m. p.

## *AUTRE*

### *Pour une ſuppreſſion de flux menſtruel.*

3. La jeuneſſe de la malade donne lieu d'eſpérer qu'elle pourra reprendre ſes forces, & ſa premiere ſanté, malgré la longueur de ſa maladie, & les violens remédes qui ont été pratiqués, pour rappeller les régles qui ſont ſupprimés depuis plus d'un an : & qui ont été la cauſe d'une apoplexie qui lui a laiſſé des étourdiſſemens, des aſſoupiſſemens & des péſanteurs, avec une melancholie qui entretient & augmente ſes maux.

Auſſi-tôt qu'elle ſera de retour chez elle, elle ſe fera ſaigner du bras deux fois, & une fois du pied. Se purgera en deux verres de ptiſane laxative, faite avec deux gros de ſéné, un gros de ſel vegetal, un bâton de régliſſe, une once & demie de manne, un citron coupé par tranche : on fera bouillir le tout dans trois verres d'eau

de riviere réduits à deux, on passera le tout, & on y ajoutera une once de syrop de fleurs de pêcher. Elle prendra ces deux verres tiédes dans l'espace de quatre heures, & un bouillon entre ces deux verres. Elle se repurgera de la même maniere dans l'espace de quatre ou cinq jours.

Elle prendra ensuite les bains pendant quinze jours ou trois semaines, une ou deux fois par jour selon ses forces, & l'on changera l'eau pour chaque bain. Elle prendra dans son bain une chopine de petit lait bien clarifié, dans lequel on ajoutera le syrop violat fait de l'année. Le régime de vivre sera exact, la malade se promenera & se dissipera le plus qu'il lui sera possible, pour lui éviter les réflections tristes qui ne servent qu'à augmenter son mal.

Après l'usage de ces bains domestiques, elle se repurgera comme il est dit ci-dessus, & si les impressions de l'apoplexie ne se font plus sentir, c'est-à-dire si les éblouissemens, étourdissemens, assoupissemens, pésanteurs, se trouvent dissipés; elle prendra l'opiate que nous allons décrire : si au contraire les impressions susdites continuent quoique même diminuées, il faudra à la sortie des bains prendre les eaux de Bourbon sur les lieux, avec toutes les précautions que les Médecins des eaux jugeront néceslaires, pour effacer entierement les restes que l'apoplexie a laissés, surtout du côté droit.

Quand il n'en restera plus d'impression, soit avant, soit après les eaux minérales de Bourbon, l'opiate deviendra nécessaire, & se prendra de quatre heures en quatre heures dans le pain à chanter, à la quantité d'un gros : mais il est essentiel avant que d'en faire usage, que la malade soit bien préparée.

Cette opiate ſera faite avec une once de quinquina en poudre, une demie-once de poudre apéritive faite avec le mars préparé à la roſée de Mai, un gros de rhubarbe choiſie, un demi-gros de jalap & q. ſ. de ſyrop d'abſinthe & des cinq racines de chacune parties égales.

Pendant l'uſage de cette opiate, il faut ſe promener, & s'exercer modérément; éviter les triſtes réflections; avoir un régime de vivre ordinaire, nourriſſant, & de facile digeſtion: éviter les fruits, ragouts, choſes ſalées, poivrées, épicées; & continuer pendant un mois de ſuite l'opiate de la même maniere. Si les régles reviennent, il faudra pendant l'écoulement des régles en ſuſpendre l'uſage, & reprendre la même opiate lorſque les régles ſeront finies, juſqu'à leur retour. Ainſi continuer les deux ou trois premiers mois, pour rappeller la nature à ſes évacuations ordinaires. Pour lors il ſuffira de prendre l'opiate trois ou quatre fois par jour, les quinze derniers jours avant le retour des régles, puis les huit derniers avant qu'elles reviennent. Si elle ne revenoient que foiblement, il faudroit ſe ſervir continuellement de la même opiate; & même en augmenter la doſe ou les ingrediens; car tout dépend de rappeller les régles, qui ſeules ſont la cauſe de tous les déſordres dont la malade ſe plaint depuis le commencement de l'année précédente, de ne rien négliger à préſent de ce qu'il faut faire, & il auroit été à ſouhaiter qu'on eut moins perdu de temps, puiſqu'il faut à préſent combattre & les régles ſupprimées & les accidens de l'apoplexie, & la vivacité des remédes qui étoient peut-être néceſſaires dans le temps des allarmes, & des accidens les plus fâcheux auſquels la

malade a réſiſté ; ce qui donne encore eſpérance que les remédes que nous preſcrivons, pourront mettre dans un meilleur état, & rétablir la ſanté de la malade.

*A Paris ce 16 Juin 17...* T... B... B... d. m. p.

## AUTRE

### *Pour des Palpitations.*

4. La vigueur de l'âge, & peut-être les liqueurs & la table dont il n'eſt pas parlé dans le mémoire, ſont les cauſes les plus vraiſemblables des palpitations. Car les liqueurs ſur-tout lorſqu'elles ſont priſes où fréquemment ou immodérément, cauſent des déſordres différens ſelon le dépôt qu'elles peuvent faire ſur certaines parties. La vigueur du tempérament qui croit tout ſoumettre, où n'être incommodé de rien, où du moins légerement, fait oublier ſouvent que la ſanté conſiſte dans la médiocrité, & l'on ſe retient difficilement ſur ce qui flatte. Voilà ce me ſemble les cauſes des paroxyſmes de la palpitation, qui ſelon le plus ou moins de dégrés attire plus ou moins d'accidens. Car les liqueurs ardentes mettent d'abord le ſang en mouvement, le coagulent enſuite, & en ſéparent les parties ſéreuſes. Delà les ſucs ſont altérés, la digeſtion & le chyle ne ſe font qu'imparfaitement, & le battement du cœur & des arteres redouble, d'autant plus qu'il a plus de difficulté à ſurmonter la ténacité du fluide. Le ſang dépouillé de ſa ſéroſité, forme une eſpéce de *coagulum* ; la circulation eſt ralentie, & la filtration des eſprits animaux ne ſe fait que lentement & par irritation ; de-là les convulſions,

le

le *ris ſardonique* à cauſe de la contraction des muſcles, des joues, & une eſpéce de tremblement dans les membres, qui augmentent à meſure que les liens des ſolides ſe froncent en ſe racourciſſant davantage.

Quelque évacuation ſupprimée comme celle des urines, du ventre, des hemorrhoïdes, ou même celle de la tranſpiration, ou de la ſueur, ou un défaut d'exercice, peuvent concourir à augmenter les palpitations, ſans parler des paſſions qui cauſent ſouvent des ſecouſſes ſubites & violentes.

De tout cela il eſt aiſé de tirer des conſéquences; premierement les liqueurs doiventêtre interdites ſi le malade veut vivre; car le bon tempérament ſe ſoutient juſqu'à un certain point; mais quand il s'affoiblit une fois, il eſt plus maltraité que le plus délicat. Le vin doit être pris très-modérément, & en diminuer l'uſage autant qu'on pourra.

Les ragouts, choſes acres, ſalées, épicées, qui mettent le ſang en mouvement, doivent être évitées.

Peu de vin avec l'eau de ris convient fort pour l'ordinaire, les alimens d'un ſuc doux, les fruits fondans & autres choſes faciles à être digérées, qui font un chyle coulant. La venaiſon ne convient en rien, outre qu'elle ſe digere plus difficilement, c'eſt qu'elle fait une chyle viſqueux, qui ſe diſtribue avec peine, & qui augmente les ſymptômes.

Le régime de vivre eſt le remède le plus ſimple & le plus convenable. Mais outre cela ſi le tempérament eſt ſanguin, les ſaignées ſont néceſſaires; faites fréquemment, ou de temps à autre

s'il n'y a pas de pléthôre considérable, supposé néanmoins qu'il n'y ait pas de disposition à l'hydropisie. Ensuite se purger en ptisane laxative, comme:

℞ Séné, ʒij
reglisse, ʒij
rhubarbe, ʒj
cristal minéral; ʒj ß.

Faites infuser sur les cendres chaudes la nuit dans une chopine d'eau, faites y fondre ensuite:

Manne, ℥ij
passez pour deux verres à prendre à trois heures de distance l'un de l'autre, on ajoutera dans le deuxiéme tartre stibié, gr. ij

Dans les temps des paroxysmes, il faut faire saigner le malade, lui faire boire beaucoup d'eau, & y joindre selon le besoin quelques grains de tartre stibié, & le purger ensuite comme ci-dessus.

Il faut rappeller les évacuations supprimées par les remédes qui leurs sont convenables; & suivre avec exactitude un régime de vivre doux & humectant, qui est ici essentiel.

*Fait à Paris, le 28 Décembre 17..* T.. B.. B..



## ARTICLE II.

Contenant quelques obſervations de Chirurgie. *Extrait d'une Théſe * Medico-Chirurgicale ſoutenue dans les Ecoles de la Faculté de Médecine de Paris, le 25 Avril 1754, par M. H. S. Macquart, Docteur en Médecine de la Faculté de Reims, & Bachelier de celle de Paris.*

La Taille latérale *s'exécute-t-elle plus ſurement & plus facilement avec l'inſtrument connu ſous le nom de Lithotome caché ?*

I. L'Auteur du parallele de deux inſtrumens qui portent le nom de lithotome caché, déja imprimée chez d'Houry, ayant permis qu'il parût dans ce Recueil, on a cru devoir le faire précéder par l'extrait de la théſe, dont il eſt en quelque façon la ſuite. L'importance de la matiere, la façon dont elle eſt traitée, a fait imaginer que le Public reverroit avec plaiſir un ouvrage dont l'objet eſt auſſi intéreſſant. On tiendra par la ſuite la même conduite pour tous les morceaux utiles imprimés ſur des feuilles volantes, expoſés par-là à être perdus ou oubliés.

La Taille, dit l'Auteur de la théſe, eſt

* Cette Théſe ſe vend 15 ſols avec la Traduction & la figure de l'Inſtrument, chez d'Houry fils, Imprimeur Libraire, à Paris.

une des plus anciennes opérations de la Chirurgie ; mais abandonnée pendant plus de vingt siécles à la charlatanerie & à l'empirisme, elle est restée long-temps dans le même état sans faire les moindres progrès ; cependant dès sa naissance elle n'étoit pas éloignée du point de perfection ; & il n'y avoit qu'un pas à faire pour l'y porter. Mais qui l'y eut portée ? Les Médecins dogmatiques s'interdisoient par serment cette opération ; & les Arabes qui leur ont succédé se faisoient un scrupule de toucher & d'examiner ces parties, qu'une bizarre contradiction fait appeller tantôt *nobles* & tantôt *honteuses*.

Enfin en 1520, Jean *de Romanis*, Médecin d'Italie, jetta les yeux sur cette opération, & il crut la perfectionner en s'éloignant de la Méthode de *Celse*. On doit lui sçavoir gré de ce qu'il a fait, puisqu'il a rendu cette opération à ses légitimes possesseurs ; & qu'il a excité les Médecins à ne pas négliger, comme ils l'avoient fait jusques-là, cette partie de la Chirurgie. La Méthode *de Romanis* fut appellée le *grand appareil*. Dans cette maniere d'opérer, on coupe une partie du col de la vessie, & on force le reste. Cette Méthode est passée d'Italie en France, où elle a été long-temps le domaine de quelques familles dont elle ne sortoit pas.

Le *grand appareil* malgré ses inconvéniens & ses défauts, étoit suivi partout avec autant de sécurité, que si c'eût été le point de perfection, & qu'il n'y eut plus rien à faire ou à rechercher sur la Taille ; lorsqu'en 1697, un Hermite arrivé du fond de la Bourgogne, vint nous tirer

de notre indolence. Ce Moine eſt fort connu ſous le nom de *Frere Jacques.* Il eſt difficile, comme le remarque M. *Macquart*, d'apprétier au juſte le mérite de cet homme qui doit avoir un rang diſtingué dans l'Hiſtoire de la Taille ; & ce qui rend ce jugement difficile, c'eſt la prévention avec laquelle on en a parlé ; ſes Protecteurs en font beaucoup trop de cas, & ſes adverſaires n'en font pas aſſez. Quoiqu'il en ſoit, avec une main ſûre & hardie, un courage & une ſorte d'eſprit que rien n'étonnoit & n'arrêtoit, ayant de plus toutes les qualités qui attirent la conſidération du Public, la tempérance, la ſobriété, des mœurs innocentes, & le plus grand déſintéreſſement, il vint à Paris muni de Certificats & de Lettres de recommandation, s'y donnant comme un homme qui avoit reçu du Ciel un moyen plus ſûr & plus court de délivrer les hommes de la pierre. Il demanda à expoſer ſa Méthode en préſence des Médecins & des Chirurgiens ; & les expériences répétées firent concevoir les plus grandes eſpérances. C'eſt pourquoi par un ordre des Magiſtrats, on ſe détermina à le laiſſer tailler à l'Hôtel-Dieu & à la Charité en 1698, mais ſes opérations furent très-malheureuſes ; le plus grand nombre de ſes malades périt ou languit miſérablement. Alors de l'admiration on paſſa au mépris, qu'on étendit juſques ſur la Méthode, & on ſe déchaîna contre-elle au point, qu'on aſſûroit qu'elle n'étoit pas même ſuſceptible de correction.

Le *Frere Jacques* n'ayant plus de nom en France, s'en alla en Hollande. M. *Raw*, Médecin & fameux Lithotomiſte vit opérer notre

Hermite, saisit la bonté de sa Méthode, ne fit pas de difficulté de l'adopter, & l'exécuta avec un tel succès, qu'il est regardé comme le plus heureux Opérateur qu'il y ait jamais eu.

Sa réputation attira près de lui tout ceux qui vouloient se distinguer dans la Chirurgie; mais ils ne voyoient que l'Opérateur, & ne pouvoient pénétrer dans l'exacte manœuvre de l'opération, que M. *Raw* cachoit autant qu'il pouvoit.

M. *Chéselden*, fameux Chirurgien Anglois, en saisit assez pour imaginer une Méthode qui, si elle n'est pas celle de M. *Raw*, en doit approcher beaucoup. Un de nos Chirurgiens des plus célébres, ne rougit pas alors d'aller prendre des leçons en Angleterre: il vit, & il vit en maître, opérer M. *Chéselden*. De retour en France, il naturalisa la Méthode de l'Anglois, où plutôt il fit rentrer chez nous un effet qui en étoit sorti. L'époque du voyage de M. *Morand* est regardée par l'Auteur de la These, comme celle des progrès sensibles, que la Taille commenca à faire parmi nous.

La Méthode rapportée d'Angleterre en France, fut appellée *Latérale*, à raison de l'incision extérieure qu'on dirige sur le côté en allant vers le pli de la fesse. Au reste il est bon d'observer que ce n'est pas la direction de cette incision qui fait l'essence de la Taille *Latérale*; » on ne pratique *l'appareil Latéral*, pour me » servir des termes de M. *Macquart*, que lorsqu'ayant fait une ouverture au-dessous du » pubis, dans l'endroit le plus favorable pour » l'extraction de la pierre, on prépare à la te-

» nette une entrée qui soit telle quelle puisse
» passer dans la vessie sans peine, sans rien for-
» cer, & sans être obligée d'agrandir la voie.
Que cette façon d'opérer mérite la préférence sur les autres, c'est ce qui ne fait plus guéres, que chez un très-petit nombre de gens, la matiere d'un problême. Cependant *l'appareil Latéral*, malgré ses avantages généralement reconnus, ne se fait point en France. Comment cette Taille pourroit-elle être adoptée, puisqu'on ne convient pas des parties qu'il faut couper, ni des instrumens dont il faut se servir pour l'exécuter.

L'objet de la Thése de M. *Macquart* est de montrer qu'elle route il faut suivre pour exécuter la *Taille Latérale*, ou ce qui est la-même chose selon lui, pour entrer dans la vessie sans rien forcer; il examine ensuite *si le Lithotome caché du Frere Cosme* mis en œuvre, comme il est prescrit de le faire, remplit cet objet sûrement & facilement

La Taille *Latérale* peut se faire de deux façons : on peut entrer dans la vessie directement par son corps sans toucher au col; ou l'on peut y entrer par le col. La premiere Méthode qui devroit peut-être être la seule qui fut appellée *Latérale*, n'est pratiquable que dans un très-petit nombre de cas, soit qu'on se détermine à suivre la manœuvre ingénieuse & & hardie de M. *Foubert*, soit qu'on suive celle *d'Albinus*, en profitant des changemens qu'a fait M. *le Dran* à la sonde. Il reste donc a suivre la Méthode qui attaque la vessie par son col; mais ce col est fortifié d'une glande considérable qui empêche l'extension de la playe,

ou qui ne la laiſſe pas faire ſans beaucoup de délabrement ; c'eſt cette glande qu'il faut couper entiérement, & c'étoit l'idée de M. *Chéſelden.* Mais couper entiérement la proſtate eſt une choſe très-difficile ; l'étendue de la playe extérieure doit être très-conſidérable, on n'a pas de régle ſûre pour ſaiſir avec préciſion l'extrémité de la proſtate qu'il faut cependant couper, & il eſt très-facile d'intéreſſer quelque partie eſſentielle dans la ſection. C'eſt ce que propoſe M. *Chéſelden*, qui eſt d'une ſi difficile exécution entre les mains même les plus exercées, & que M. *Macquart* prouve ſe faire ſûrement & facilement avec l'inſtrument du Frere *Coſme.*

Voilà ce que contiennent le premier & ſecond corollaire de la Théſe, dont nous ne pouvons trop recommander la lecture.

L'Auteur commence le troiſiéme coroll. par la deſcription du *Lithotome caché*, elle eſt exacte & des mieux travaillée. Il paſſe enſuite au manuel qui eſt décrit de façon, qu'en ſuivant ſes préceptes, on peut opérer ſûrement : on voit que M. *Macquart* n'a rien négligé pour ſe mettre au fait de la Méthode qu'il propoſe.

Nous renvoyons à la Théſe quant à l'inſtrument, & comme la façon de s'en ſervir eſt décrite briévement dans le morceau qui ſuit, nous paſſons au quatriéme corollaire ; après avoir fait obſerver que les femmes peuvent être taillées avec le *Lithotome caché* : « Bien plus, » comme s'explique M. *Macquart*, l'opération » eſt moins embaraſſante & plus courte : » on introduit le *Lithotome* dans le méat urinaire, ſa courbure étant tournée vers les os pubis, &

ſa convexité vers la tubéroſité de l'iſchium, l'Opérateur de la main gauche tire à droite le vagin, & après avoir préparé le dégré de l'inciſion qu'il veut faire, il retire l'inſtrument tout ouvert, & coupe ainſi net le col de la veſſie.

Dans le quatriéme coroll. l'Auteur conſidére ſon opération dans les trois parties ; il y fait voir que l'inciſion eſt ſûre & nette, que le col de la veſſie & la proſtate ſont coupés d'un ſeul trait, que les ureteres ni le fond de la veſſie ne courent aucun riſque. 2°. Que l'extraction de la pierre ne peut manquer d'être aiſée avec la voye que prépare cette Méthode ; enfin que les deux premieres parties ſe faiſant avec autant de ſûreté & de facilité, la troiſiéme où la guériſon de la plaie doit ſe faire d'elle-même ſans le ſecours même de l'art, & en très-peu de temps ; c'eſt ce qui eſt expoſé avec toute l'exactitude & la préciſion poſſible. M. *Macquart* ne parle pas de la préparation de ſon ſujet, c'eſt ſûrement parce que cela étoit inutile à la queſtion préſente qui eſt purement Chirurgicale, nous lui rendons la juſtice de croire qu'il eſt bien éloigné de la regarder comme inutile.

Juſqu'ici l'Auteur de la Theſe avoit prouvé par le raiſonnement la ſupériorité de la Méthode du Frere *Coſme* ; mais le raiſonnement ne ſuffit pas, il doit être étayé des expériences ſans nombre. Or c'eſt le produit des expériences qui eſt expoſé dans le cinquiéme corollaire. M. *Macquart* ne demande pas qu'on s'en rapporte ſeulement à celles qu'il a faites ; pluſieurs Médecins & Chirurgiens véritablement attachés au bien public, lui ont envoyé le détail des leurs, elles ſont des plus nombreuſes, faites en différens lieux, & par différentes mains, & cepen-

dant constamment les mêmes, quant aux résultat, après les expériences sur les cadavres. M. *Macquart* parle des succès sur les vivans qui viennent mettre le comble à sa doctrine. Ceux qui sont morts quoique opérés par la nouvelle Méthode, ne la chargent en rien; les Procès-verbeaux les plus exacts, munis des formes judiciaires, les ouvertures des cadavres faites en présence des Médecins & des Chirurgiens les plus intégres & les plus éclairés, convainquent tous ceux qui sont vraiment & uniquement attachés au bien de la société. Aussi plusieurs Chirurgiens ont déja adopté la Méthode, & ils n'ont pas rougi de s'instruire de l'Auteur le Frere *Cosme*, même qui leur a donné tous les éclaircissemens nécessaires. Pouvoient-ils en effet ne pas trouver ces ressources & cette satisfaction dans un homme, qui sans autre vûe que celle de l'utilité publique, consacre toute son adresse & ses talens au soulagement de l'humanité.

## PARALLELE

### *De deux instrumens qui portent le nom de Lithotome caché, à M. D****

Il y a aujourd'hui, Monsieur, pour la Taille deux Instrumens * qui portent le nom de Lithotome caché: l'invention de l'un plus ancien & le premier qui ait porté ce nom, est dûe au

* Nous ne parlons ici que des deux *Lithotomes cachés* les plus connus, il y a encore deux autres Instrumens qui ont ce nom, & la date de leur naissance est aussi postérieure à celle du Lithotome caché du Fr. Cosme.

F. Coſme, Religieux Feuillant ; l'autre a été imaginé depuis peu par M. Thomas, Chirurgien, gagnant-Maîtriſe à Bicêtre.

Ces deux Inſtrumens exécutent l'un & l'autre la Taille *Latérale ;* mais le premier qui eſt celui du F. C. entre dans la veſſie par le col qu'il coupe net, & d'un ſeul trait ; le ſecond entre directement dans le corps de la veſſie ſans toucher à ſon col ; le F. C. fait la Taille de M. Cheſelden, mais avec un Inſtrument qui lui appartient, & qui la rend plus aiſée ; M. T. veut faire celle dont Albinus a donné la deſcription, mais il employe une manœuvre abſolument différente & avec raiſon : C'eſt la manœuvre de M. Foubert dont il ſe ſert, ce ſont ſes Inſtrumens avec leſquels il opére ; mais deſquels Inſtrumens réunis & joints enſemble avec quelque changement & quelques piéces d'emprunt, il n'en a fait qu'un, auquel il a donné le nom de *Lithotome caché.*

Ce que ces deux Inſtrumens ont de commun, c'eſt de couper du dedans & au-dehors, de renfermer une lame, qui ſort par le côté de la gaîne qui la reçoit, enfin c'eſt que dans tous les deux, une lame étroite y tient lieu de pluſieurs qui ſeroient de différente largeur ; mais comme la façon de ſe ſervir de l'un eſt bien différente de celle dont on doit ſe ſervir de l'autre, que l'un évite ce que l'autre coupe, vous concevez, Monſieur, qu'il eſt très-important de ne pas les confondre, non plus que leurs ſuccès, comme le fait, je crois un peu malicieuſement, la perſonne dont vous me parlez.

Le but du F. C. eſt de couper entiérement la Proſtate, parce que la Proſtate étant coupée,

on entre ſans peine dans la veſſie, & que dans les cas où la tenette chargée de la pierre ne peut pas ſortir aiſement, la plaie ſe prolonge alors ſans peine & ſans délabrement: s'il y a quelques manœuvres qui touchent à ce but, il faut avouer que ſouvent elles ſont infidelles, & qu'elles exigent beaucoup de délicateſſe & d'expérience la plus conſommée; le F. C. le fait immanquablement & aiſément avec ſa méthode. *

Vous connoiſſez ſon Inſtrument dont on a donné une ample deſcription dans la Theſe, ſoutenue aux Ecoles de Médecine de Paris le 25 Avril dernier; ainſi je ne vous rappelle ici que très-ſuccintement ſon opération, pour la mettre en oppoſition avec celle de M. T.

Le malade étant placé dans la poſition horizontale, & la ſonde poſée dans la veſſie, de ſorte que la plaque en ſoit tournée vers l'aîne droite, l'Opérateur après avoir fait à la peau une inciſion de deux ou trois pouces, qu'il commence à un pouce au-delà du ſcrotum, qu'il continue en allant vers la tubéroſité de l'Iſchium, découvre la ſonde de 7 ou 8 lignes. La crenelure de la ſonde étant bien découverte & bien nette, il y gliſſe la pointe mouſſe du *Lithotome*, qui s'avance ainſi juſqu'à ce qu'il ſe trouve arrêté par l'extrémité de la ſonde où il s'engage, alors il débarraſſe de l'Inſtrument la ſonde qu'il retire, le *Lithotome* eſt ſeul dans la veſſie, & y eſt ſûrement; il ſe poſe de façon que ſa courbure ſoit tournée vers les os pubis,

* Voyez la lettre qui ſe trouve à la ſuite de la Théſe ſur le Lithotome caché, chez *d'Houry* fils, Imprimeur-Libraire.

& que la convexité ou ſa lame regarde la direction de la plaie extérieure. L'Opérateur applique enſuite la patte du Biſtouri ou de la lame ſur un des pans du manche de bois; puis il tire ſon Inſtrument tout ouvert, & l'Inſtrument coupe en revenant, & du dedans au-dehors le col de la veſſie avec la Proſtate. Les Inſtrumens néceſſaires pour l'extraction de la pierre s'introduiſent alors ſans aucune difficulté, ſans le ſecours même du Gorgeret ou du conducteur.

Le but de M. T. étant bien différent, ſa manœuvre l'eſt auſſi: il veut attaquer la veſſie directement par ſon corps, & ménager entiérement la Proſtate & l'urethre; il fait ſon opération avec un ſeul Inſtrument: Biſtouri, Trocart, Canule, Gorgeret, tout ſe trouve réuni dans ſon *Lithotome caché*. Je vais tâcher de vous en donner une idée: vous la trouverez bien inférieure à celle que l'Auteur en donnera ſans doute bientôt au public; mais ce que je vous dirai ſuffira pour mon deſſein, qui n'eſt pas de vous donner la deſcription exacte de l'Inſtrument & de l'opération de M. T., mais de vous faire ſentir la différence qui ſe trouve entre la Taille de M. Thomas & la Taille du F. C.; le *Lithotome caché* du premier, & le *Lithotome caché* du ſecond.

Pour vous donner une idée du *Lithotome caché* * de M. T. repréſentez-vous une verge de fer, droite & longue de dix pouces, qui n'eſt pas de même diametre dans toute ſa longueur,

* Le *Lithotome caché* de M. Thomas ſe vend chez le ſieur Pradier, Me Coutelier rue Galande à la Galere, lequel tient les meſures de la main de *l'Auteur même*.

fendue en partie pour former une gaîne à jour ; qui reçoit une lame de quatre ou cinq pouces de long, large de trois lignes ou environ. A son talon ou à sa partie postérieure plus menue, elle a un petit manche de bois fixe & immobile, dont la portion qui regarde la queue de la lame est creusée de *quelques lignes* pour augmenter la distance du manche à cette même queue. L'Instrument se termine par un petit poignard de la même piéce que la tige de fer. Ce poignard a ses côtés inégaux, il peut avoir environ quatre lignes de long & trois dans sa plus grande largeur.

La lame ou le Bistouri renfermé & caché dans la branche de fer comme dans sa gaîne, en sort & se meut en en-haut & en en-bas, au moyen d'un manche de fer qui lui est continu. Quand on veut faire agir l'Instrument, on doit approcher le manche de bois de celui de fer, ou ce qui est la même chose de celui de la lame.

Faire six Bistouris d'un seul, allonger ou diminuer à volonté le diametre d'une lame, c'est ce qui appartient au F. C. C'est ce qui se trouve dans son Lithotome : d'une lame, il en fait six, & cette production de lames se fait par la méchanique la plus simple & la plus aisée : c'est au moyen du manche de bois qui tient à la gaîne ; ce manche est taillé à pans, plus ou moins saillans, lesquels pans on fait regarder à volonté la queue du Bistouri, ou ce qui est la même chose, on prend plus ou moins distans de la queue du Bistouri. *

* Voyez la Fig. qui se trouve à la fin de la Thése sur le *Lithotome*, chez *d'Houry* fils.

Au lieu de ſix Biſtouris, M. T. nous en fait douze avec une ſeule lame, & cette multiplication de lames ſe fait d'une autre maniere que chez le F. C.: Ce n'eſt pas le manche de la gaîne, qui en préſentant une ſurface plus ou moins élevée, produit une lame de telle ou telle largeur; mais c'eſt le manche même du Biſtouri, qui s'allongeant plus ou moins, eſt plus ou moins diſtant du manche de bois, & a par-conſéquent plus ou moins de chemin à faire pour venir le toucher.

Vous poſſéderez tout ce méchaniſme ingénieux, en vous repréſentant le manche de la lame formé en demi-cercle, épais de trois lignes, & large de quatre ou environ, & éloigné d'environ vingt lignes du manche de bois, donc il fera vingt lignes quand il le touchera; la lame qui en eſt la continuité,& qui tient à la gaîne par une charniere fera auſſi le même chemin. Qu'on ſuppoſe actuellement que le manche même puiſſe s'allonger de deux ou trois lignes, il n'aura plus alors que 17 ou 18 lignes de chemin à faire pour s'approcher du manche de bois, & c'eſt l'artifice qui ſe trouve ici dans la queue du Biſtouri. A ſa partie concave, on a pratiqué douze crans, dans leſquels crans roule & ſe promene une eſpéce de cremillere, ou ſegment de cercle, dont l'extrémité inférieure peut déborder à volonté le manche de fer, auquel il eſt attaché; il l'allonge ainſi & le rapproche du manche de bois: delà les différens écartemens & les différentes lames. Il arrive ici ce qui arrive dans le *Lithotome caché* du F. C. La méchanique de M. T. eſt-elle plus ſimple & plus leſte?

A la partie ſupérieure de l'Inſtrument de M.

T., ou ce qui est la même chose, à la partie opposée au tranchant de la lame, est fixé dans une rainure un Gorgeret qui s'étend jusqu'au poignard du *Lithotome*, & il est bon d'observer que ce Gorgeret est ici d'une nécessité indispensable.

Voilà une idée ou plutôt une esquisse grossiere de cet Instrument, dont vous êtes si impatient d'apprendre des nouvelles ; au moins en voilà assez pour mon objet, & pour satisfaire la dette que j'ai contractée. Vous voyez que ce qu'il a de commun avec celui du F. C. c'est de couper du dedans au-dehors, de renfermer plusieurs lames en une seule ; mais il s'en éloigne en tant de points qu'on doit le regarder comme un Instrument différent, & que les Sectateurs du F. C. auroient mauvaise grace de révendiquer les succès que ce nouvel Instrument pourra avoir. Le Lithotome caché du F. C. est courbe, celui de M. T*** est droit; l'un est conduit & mené sûrement dans la vessie le long d'une sonde qui ne peut jamais tromper ni égarer; l'autre n'étant pas dirigé par la sonde va à tâtons & comme il peut. Le premier est destiné à couper la Prostate qui présente une résistance suffisante, le second doit couper un corps mou & qui céde ; on est sûr de la grandeur & de l'étendue de l'incision qu'aura fait l'un ; on n'est pas sûr de celle qu'aura fait l'autre par les raisons que celui-ci incisant un corps mou, & qui tend à se contracter, une plaie de 15 lignes devient un instant après la section, une plaie de 8 ou 10 lignes. Enfin, le Litho tome caché du F. C. est terminé en une pointe mousse qui peut soutenir le fond de la vessie & l'empêcher dans

dans certains cas d'aller rencontrer la lame de l'Inſtrument ; la ſituation horiſontale à laquelle même il ſe détermine prévient encore ces accidens : Le Lithotome de M. T*** ſe termine en un poignard qui déborde la gaîne de quatre lignes, & s'il taille dans la ſituation demi-verticale, ces rencontres de la veſſie contre la lame doivent arriver plus fréquemment.

A préſent que vous concevez ce en quoi le *Lithotome* caché de M. T** reſſemble à celui du F. C. auſſi-bien que ce en quoi il en différe, il eſt à propos de vous faire appercevoir les droits qu'un Chirurgien célébre a ſur la nouvelle invention. Je veux parler de M. Foubert.

L'Inſtrument dont M. Fourbert ſe ſert pour la Taille, eſt un Trocart renfermé dans une canule, à laquelle on a ménagé un ſillon, le long duquel l'urine coule dans l'inſtant de la ponction de la veſſie. L'Opérateur après avoir procuré autant qu'il eſt en lieu la dépreſſion de la veſſie vers la tubéroſité de l'Iſchium, ſaiſit le Trocart qu'il tient, comme il eſt preſcrit de le faire pour la ponction dans l'aſcite ; de deux doigts d'une main, il éloigne l'inteſtin *rectum* de la tubéroſité de l'Iſchium ; de l'autre, il enfonce près de la tubéroſité de l'Iſchium ſon Inſtrument qui va percer la veſſie dans ſon corps à ſa partie latérale, entre la Proſtate & les ureteres. Dès qu'il voit l'urine couler le long du ſillon qui ſe trouve à la canule, il retire le Trocart, & la canule reſte ſeule ; alors de la main gauche il baiſſe le manche de la canule, & de la droite il gliſſe ſur le ſillon, le tranchant tourné en en-bas, un ſcalpel fort long qui perce d'abord la veſſie, & dont la pointe en ſe relevant

ſans quitter la canule, doit faire l'inciſion néceſſaire vers la partie ſupérieure & antérieure.

Mettez d'un côté le Lithotome caché du F. C. de l'autre les Inſtrumens de M. Foubert, que chacun reconnoiſſe ſes effets, vous voyez ce qui reſte à l'Inventeur du nouveau Lithotome dont il eſt queſtion aujourd'hui. La gaîne, la lame, & ſes écartemens ſont au F. C. l'extrémité appartient à M. Foubert; c'eſt la pointe de ſon Trocart changée en poignard; le Gorgeret eſt la ſeule piéce que perſonne, à ce que je crois, ne peut révendiquer.

Paſſons actuellement à l'Opération & ſuccinctement: la façon dont M. T** opére n'eſt pas préciſément & à la lettre celle de M. Foubert, quoique tous les deux à la fin de l'Opération ſe trouvent avoir fait la même choſe: M. T** a ſoin que la veſſie de ſon Sujet ſoit pleine, pour cela il fait des injections s'il penſe qu'elle n'eſt pas remplie d'une ſuffiſante quantité d'urine, il prend enſuite ſon *Lithotome* & l'enfonce au-delà du Scrotum à deux lignes du Raphé, & à côté de l'urethre ſans toucher celle-ci, de ſorte qu'après avoir paſſé ſous l'arcade des os pubis, l'Inſtrument ouvre la veſſie dans ſa partie antérieure & un peu latérale, il perce ainſi la veſſie dans ſon plus grand diamétre, l'urine qui coule le long de l'Inſtrument avertit de ſa préſence dans la veſſie, l'Opérateur approche alors le manche du Biſtouri du manche de la gaîne, la lame en ſuit les mouvemens & s'écarte de la gaîne, ſelon le dégré qu'on lui a donné. L'Inſtrument tiré tout ouvert & dans cet état coupe la veſſie du haut en bas,& en revenant du dedans au-dehors, il fait à la peau l'inciſion néceſſaire & proportionnée.

L'Opérateur en retirant le *Lithotome* de la main droite, met la main gauche ſur le Gorgeret qui ſe dégage, & reſte dans la plaie pour empêcher la retraite de la veſſie, & retenir l'ouverture vis-à-vis celle qui eſt à la peau, il lui fait faire un demi-tour pour que ſa convexité qui eſt en haut ſe trouve en bas, & que la gouttiere puiſſe recevoir la tenette & la conduire à la veſſie.

La Taille de M. T** eſt bien différente, comme vous le voyez, de celle du F. C. leurs Inſtrumens le ſont auſſi quoiqu'ils portent le même nom. La Taille de M. T** eſt celle de M. Foubert, elle en différe en ce que M. T** finit ſon inciſion où M. Foubert la commence, qu'il coupe la veſſie de haut en bas, & que l'autre la coupe de bas en haut; que M. Foubert ſe ſert d'un Trocart, M. T** d'un poignard: que celui-ci enfonce ſon poignard & le dirige dans la veſſie en paſſant ſous l'arcade des os pubis; que celui-là prend ſon chemin par la jonction des os pubis avec l'Iſchium: que M. T** perce la veſſie dans ſon long diamétre & antérieurement, que M. Foubert le fait dans ſon plus petit & latéralement, &c.

Quoiqu'il en ſoit, me direz-vous, cette Taille vaut-elle mieux que celle de M. Cheſelden exécutée à la maniere du F. C. Voici ma réponſe à cette queſtion.

Cette Taille eſt eſſentiellement celle de M. Foubert, elle a de plus quelques inconvéniens qui paroiſſent n'être pas auſſi conſidérables chez ſon Inventeur. 1°. C'eſt que dans la manœuvre de M. T** il eſt plus aiſé de manquer la veſſie & d'aller s'égarer dans le tiſſu cellulaire que dans

l'autre qui l'attaque tranſverſalement. 2°. C'eſt que M. Foubert n'a pas à la fois deux poignards dans la veſſie, ce qui arrive chez M. T**; car le poignard qui termine ſon Inſtrument reſte pendant toute l'opération; enfin je ne ſçais pas ſi M. T** a une régle bien ſûre pour couper la veſſie, car il ſe peut très-bien faire qu'après l'avoir percé, & tiré ſon Inſtrument tout ouvert ſous l'angle qu'il a déterminé, il n'ait fait aucune ſection à ſon corps, & la raiſon la voici: le poignard qui termine le *Lithotome* de M. T** a quatre lignes de longueur, qu'il ſoit enfoncé de deux dans la veſſie, l'urine coulera auſſi-tôt, ſi l'Opérateur tire alors ſon Inſtrument, comme il eſt preſcrit de le faire, la lame qui eſt de deux lignes en deça du corps de la veſſie ne coupera rien de ſon corps.

Il peut arriver que les quatre lignes du poignard étant dans la veſſie, l'Inſtrument n'occupe encore que la moitié de ſes parois, pour peu qu'elle préſente d'épaiſſeur, &c.

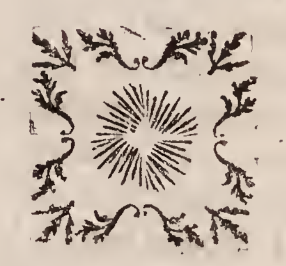
Mais ſuppoſé que tous ces inconvéniens, qui ne ſont pas à beaucoup près auſſi grands chez M. Foubert, ſoient levés, reſtent toujours ceux qu'on reproche à la Méthode de M. Foubert. Pour apprétier la manœuvre de M. T**, il faut donc commencer par aſſurer la Méthode de M. Foubert, par montrer qu'elle mérite la préférence ſur les autres, & par faire légitimement le procès à toutes celles que nous avons, comme incertaines ou meurtrieres. Voilà le point d'où il faut partir pour porter un jugement ſur le mérite de l'Inſtrument dont vous me forcez de vous dire deux mots.

Il faut d'abord convaincre toute la Médecine,

que la veſſie peut & doit en général s'attaquer par ſon corps; qu'elle eſt toujours aſſez grande; qu'elle a plus de penchant pour deſcendre vers l'Iſchium que pour monter vers les os pubis; qu'elle préſente communément une réſiſtance ſuffiſante au coup de Trocart; qu'elle le reçoit ſans faire aucun mouvement; que le fond de la veſſie s'éloigne à propos; que le rectum fuit devant la pointe du poignard; qu'on eſt ſûr de l'endroit où eſt le *Lithotome ;* qu'on ne craint jamais de percer la veſſie de part en part; que l'Inſtrument, la main, la veſſie, tout ſuit à la lettre les idées & le deſſein de l'Opérateur; que la veſſie inciſée ne tend pas à ſe rapprocher; qu'on eſt ſûr qu'elle eſt ouverte de tant de lignes; que l'ouverture ou la plaie eſt parallele à la peau; qu'après qu'on a retiré une pierrre, on retrouvera aiſément ſon ouverture pour en aller chercher une ſeconde, & une troiſiéme, qu'on ne craint pas d'aller porter ſes tenettes dans le tiſſu cellulaire ſans pouvoir rentrer dans la veſſie; qu'on peut ſans riſque, pour prévenir ces inconvéniens, laiſſer un Gorgeret pendant tout le temps de l'extraction; enfin, que des pierres d'une certaine groſſeur ne ſont pas capables de contondre les ureteres, parties dont les contuſions ſont ſuivies de la mort: quand tous ces points auront été éclaircis d'une façon non équivoque, que les eſprits ſeront à-peu-près réunis ſur la validité des preuves, des raiſonnemens & des expériences ſans nombre ſur le Cadavre, qu'après avoir mis en oppoſition dans toutes ſes parties cette Méthode avec celle de M. Cheſelden, avoir calculé & apprétié les inconvéniens inſéparables de part & d'autre, on lui aura ad-

jugé la ſupériorité, alors on paſſera à l'examen de l'Inſtrument qu'on propoſe pour exécuter cette même Méthode, on pourra juger s'il eſt bon, ou mauvais, s'il remplit ſon objet plus ſûrement que ceux qu'employe M. Foubert, plus aiſément & auſſi immanquablement que le *Lithotome caché* du F. C. remplit le ſien quoique différent.

Vous ne tarderez pas, Monſieur, à être ſatisfait ſur tous ces points: l'Auteur du nouvel inſtrument nous promet un Mémoire qui répondra à toutes ces difficultés; après avoir établi par de bonnes & ſolides raiſons la néceſſité d'une nouvelle Méthode, & nous avoir montré qu'en général il faut & on peut attaquer la veſſie par ſon corps & reſpecter ſon col, il nous donnera des régles ſûres, aiſées & immanquables pour éviter tous les inconvéniens qui paroiſſent attachés à la Méthode & à l'Inſtrument. Je vous en ferai part auſſi-tôt. Je ſuis, &c. 15 *Juill.* 1754.



# REFLEXIONS

*De Monſieur Maupillier le jeune, Chirurgien, ſur la Taille de Monſieur le Cat, du 15 Mai 1754, décrite dans le Recueil Périodique de Médecine, de Chirurgie & de Pharmacie, Août 1754, par Monſieur L. H. S. Chirurgien.*

II. Monſieur, en liſant le récit que vous faites à M. Pontardin, du ſuccès de la Taille *Latérale* par M. le Cat, j'ai été preſque auſſi frappé de l'attention des aſſiſtans, à en ſuivre *ſeconde par ſeconde* toutes les circonſtances, que de la diligence extrême de cet habile Operateur. Car tailler ſept malades en dix-ſept minutes, ce n'eſt pas deux minutes & demi pour chaque opération. J'ai de plus appris par une Lettre de Rouen, qu'il y avoit de ces opérations qui n'avoient duré ; une, qu'*une minute 54 ſecondes*, une autre, *une minute 52 ſecondes*, & une autre, qu'*une minute 30 ſecondes*, & M. le Cat dit dans ſon Recueil de pieces concernant l'opération de la Taille, page 121, qu'on l'a vu pluſieurs-fois n'employer qu'*une minute, & moins même* a faire l'opération entiere.

Introduire une ſonde canellée dans la veſſie, & après s'être aſſuré de nouveau de la préſence de la pierre, reconnoître avec les doigts, à travers l'urethre & les tégumens, la principale courbure de cette ſonde, pour la diriger & la faire tenir par un Aide, de façon

à lui faire faire saillie, au lieu destiné à l'incision ; puis par un autre Aide, faire introduire dans l'anus le doigt index , ou un instrument fait exprès, pour tirer l'intestin entre l'ischium droit & le coccix. Mettre ensuite le genou droit en terre, appuyer le pouce de la main gauche sur le raphé, entre les bourses & l'anus ; & de la main droite prendre *l'Urethrotome*, pour faire à plusieurs reprises l'incision des tégumens & de l'urethre, jusque dans la crenelure de la sonde ; cette premiere incision faite , relever *l'Urethrotome*, dans la crenelure de la sonde, à l'endroit le plus apparent, & se relever soi-même en même-temps , & changer ensuite cet instrument de main, sans quitter la crenelure de la sonde , & de la main droite prendre le *Cistitome*, l'introduire sur la crenelure de *l'Urethrotome* , dans la crenelure de la sonde ; puis retirer *l'Urethrotome*, & le quitter. Alors de la main gauche empoigner tout ensemble , le manche de la sonde avec la main de l'Aide qui le tient : soulever ce manche pour approcher la crenelure de la sonde du pubis , & l'éloigner du rectum, & dans le même-temps pousser le *Cistitome* par la crenelure de la sonde, jusque dans la vessie ; pour couper la prostate laéralement & intérieurement, & débrider simplement le bourelet intérieur du col de la vessie. Après cela ramener le *Cistitome* dans le haut de la crenelure de la sonde, & abandonner ensuite le manche de cette sonde à l'Aide qui le tient toujours, & changer le *Cistitome* de main, sans quitter la crenelure de la sonde , & de la main droite prendre le gorgeret & le couler sur la crenelure du *Cistitome* dans la crenelure de

la ſonde, puis retirer le *Ciſtitome* & le quitter; pouſſer enſuite le gorgeret le long de la crenelure de la ſonde juſque dans la veſſie, & faire retirer pour lors la ſonde hors de la veſſie. Changer enſuite le gorgeret de main, & pouſſer ſur cet inſtrument le doigt index de la main droite dans la veſſie, pour reconnoître l'étendue de l'ouverture, & la dilater avec ménagement s'il eſt néceſſaire; puis introduire à la faveur du Gorgeret une tenette dans la veſſie: retirer enſuite le Gorgeret de la veſſie & le quitter, pour prendre & tenir de chaque main un des anneaux de la tenette, enfin chercher la pierre, la charger ordinairement à pluſieurs repriſes, puis la tirer par des mouvemens doux & alternatifs, hors de la veſſie (*telle eſt la Méthode de M. le Cat,*) * & tout cela avec l'exactitude & les modifications qu'exigent chaque circonſtance, *& en moins d'une minute*; une telle diligence n'eſt donnée qu'à M. le Cat, & il faut dans ſes ſpectateurs une préſence d'eſprit ſinguliere, pour partager leur attention, entre la différente progreſſion des aiguilles à *minutes* & à *ſecondes*, & une ſuite ſi rapide de faits.

» Vous rapportez M. que dans l'un des Taillés,
» la pierre a laiſſé échapper de la tenette toute
» ſa couche extérieure qui s'eſt caſſée, & qu'on a
» été rechercher dans la veſſie. Que dans un autre
» elle s'eſt briſée en entier en quatre ou cinq mor-
» ceaux, & en graviers, qu'on a auſſi exactement
» recherchés & tirés. Qu'il en eſt mort un le
» ſixiéme jour qui a été taillé en deux minu-
» tes douze ſecondes, & qu'on s'eſt apperçu

* Decrite dans le Journal de Verdun, Août 1742.

» en tirant sa pierre, d'une résistance de la part » du fond de la vessie même, qui fit soupçonner que la pierre étoit engagée dans des excroissances; qu'on découvrit le troisiéme jour » après l'opération, que ce sujet avoit la teigne, » & que l'on a remarqué depuis long-temps que » presque tous les teigneux qu'on a taillés ont » peri par la suppression & la rentrée de cet » humeur; enfin qu'à l'ouverture du cadavre » de ce taillé on avoit trouvé le trajet de l'incision régulier, mais mortifié, & trois ou » quatre excroissances dans la partie postérieure » & inférieure de la vessie; & que c'est dans » ces excroissances, qu'on avoit trouvé la pierre » engagée pendant l'extraction; qu'il y avoit » inflammation & un commencement de suppuration dans la circonference de la vessie, & » dans les intestins voisins, ce qu'on attribue » à la rentrée de l'humeur de la teigne, jointe » à l'état fongueux de la vessie.

Je suis bien éloigné de penser que l'écroulement des pierres, l'inflammation, la suppuration, la mortification, & l'état fongueux de la vessie, qui se sont rencontrés dans les tailles de M. le Cat, soient en aucune façon l'ouvrage de la tenette; je suis au contraire très-persuadé, qu'il a rempli aussi éminemment les deux autres conditions *tuto & jucunde*. Mais permettez-moi de vous observer M. qu'une taille compliquée d'adhérance, faites en *deux minutes* 12 *secondes*, une autre en *une minute* 30 *secondes*, & d'autres *en moins d'une minute*, ainsi que M. le Cat l'annonce lui-même, sont une espece de nouveauté en Chirurgie; & qu'une telle diligence en toutes autres mains que les siennes, seroit

ſuſpecte de précipitation, & qu'on pourroit bien y attribuer, au moins en partie, les accidens qui pourroient ſurvenir à ſes opérations. Des eſprits inquiets & ſoupçonneux pourroient douter par exemple, ſi l'écroulement d'une pierre ne pourroit point être autant l'effet d'une tenette trop ſerrée, pour franchir bruſquement une ouverture diſproportionnée à ſon volume, que de ſa fragilité ? Si les tuniques internes de la veſſie, pincées avec la pierre & tiraillées par la tenette, ne pourroient point en impoſer pour des adhérences ? Et ſi les portions contuſes, tuméfiées & mortifiées de ces tuniques, qui en ſeroient les ſuites, ne pourroient point tenir lieu après la mort d'excroiſſances fongueuſes & de chaton de la pierre ? Enfin ſi l'extraction ſubite & forcée de la pierre, par une ouverture trop petite, & les ateintes de la tenette ſur les tuniques internes de la veſſie, ne pourroient pas auſſi-bien être cauſe d'inflammation, de ſuppuration & de mortification, que la rentrée de l'humeur de la teigne ? Je ne prétends point appliquer ces doutes aux opérations de M. le Cat ; mais ſeulement faire appercevoir les inconveniens qui peuvent naître d'une trop grande diligence, dans les opérations de Chirurgie.

Je ne ſuis pas le premier à obſerver ces inconvéniens, M. Le Dran dans ſon parallele des différentes manieres de tirer la pierre hors de la veſſie, dit page 67 & ſuivantes, en détaillant les fautes qu'on peut commettre dans ce cas, » leur ſource la plus ordinaire eſt ſouvent moins » l'ignorance de l'Opérateur, que la précipita- » tion avec laquelle il travaille. L'envie qu'il

» a de voir son malade promptement délivré » des douleurs qu'il lui cause, peut-être même » le plaisir qu'il se propose, & qu'un peu de » vanité suggere, d'achever son opération pres- » qu'aussi-tôt qu'il l'a commencée, le distrait » des choses qu'il est essentiel d'observer dans le » manuel; & plus attentif à finir qu'à bien faire, » sa main va plus vite que la réflexion. Cela » n'arriveroit pas s'il sçavoit en opérant, garder » un sang froid à l'épreuve de tout, & s'il pre- » noit pour régle cette maxime aussi belle » qu'elle est ancienne, *sat cito qui sat bene*. » Car enfin un malade ne se fait tailler que pour » conserver ses jours, & pour vivre sans dou- » leur, & sans incommodité; s'il sçavoit qu'en » opérant avec tant de précipitation, on l'ex- » pose à périr, il cesseroit de penser comme » le public, qui comptant les minutes que dure » une opération, ne l'estime qu'autant quelle » est promptement faite, & il recommande- » roit sur toutes choses à l'Opérateur de tra- » vailler lentement, pour éviter d'être la vic- » time du ridicule honneur dont se picqueroit » un Lithotomiste, de faire cette opération en » une minute.

La mauvaise maxime de suivre les Opérateurs la montre à la main, pour assujettir pour ainsi dire les opérations de Chirurgie aux *minutes*, n'est déjà que trop usitée, sans l'outrer encore par l'introduction des *secondes*. M. le Cat n'a sans doute pas pensé que la diligence dont il se flatte, pourroit être dangereuse, en toute autre main que les siennes; & que ces rares talens pourroient tourner, par cette espéce d'innovation, (*les secondes*) au désavantage du Public, car

les erreurs s'accréditent, à proportion de la réputation de leurs Auteurs.

Ainſi M. je crois, ſans prétendre donner de leçon à perſonne, qu'on ne doit point juger du mérite d'une opération, par le temps qu'on a employé à la faire, & qu'il eſt même très-dangereux d'accoutumer le Public à cet eſpéce de tarif, de *minutes* & de *ſecondes* ; parce que le plus grand nombre des Chirurgiens, inquietés & contrains en quelque façon, par ce préjugé, précipiteroient leurs opérations, & pour couvrir les impérities qui en pourroient naître, ils auroient recours à des cauſes ſpécieuſes, & rempliroient par des ſuppoſitions, la Chirurgie de fauſſes obſervations.

Vous voyez M. par ces réflexions, combien il eſt deſavantageux pour le progrès de la Chirurgie, pour la réputation des Chirurgiens, & pour la ſanté & la vie des hommes, d'aſſujettir les opérations de Chirurgie, aux *minutes* & aux *ſecondes.*

J'ai l'honneur d'être, * * *

*A Paris, le 24 Août 1754.*

FIN.



# TABLE DES MATIERES

*Contenues dans cette partie.*

## ARTICLE PREMIER.

Fin de la Table des Matieres.

## APPROBATION.

J'Ai lu par ordre de Monseigneur le Chancelier un Manuscrit intitulé, *Recueil périodique d'Observations, de Médecine, de Chirurgie & de Pharmacie*, Septembre 1754. & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris ce 29. Août 1754.

LAVIROTTE,

Censeur Royal.

# RECUEIL PÉRIODIQUE D'OBSERVATIONS

*De Médecine, de Chirurgie & de Pharmacie.*

OCTOBRE 1754.

*Tome I.*



A PARIS,

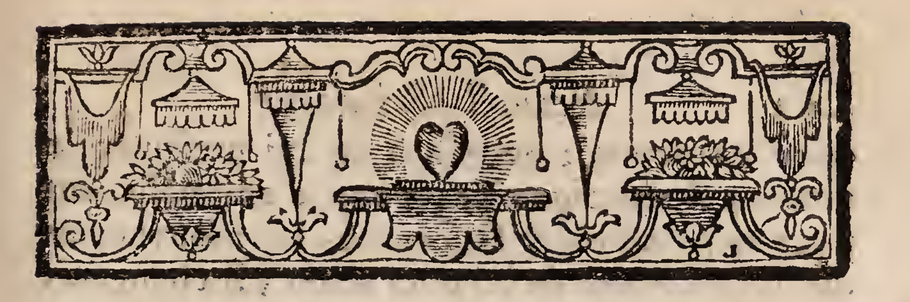
Chez JOSEPH BARBOU, ruë S. Jacques, aux Cigognes.

M DCC LIV.

*AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE.*

## AVIS.

C'eſt à BARBOU, Libraire, ruë S. Jacques, qu'il faut adreſſer les Piéces qu'on ſouhaitera faire mettre dans ce *Récueil périodique*. Elles ſeront inſérées *gratis*; mais on prie les Auteurs de vouloir bien en affranchir le port. Ce livre, qui ſera toujours de même forme & de même étendue, paroîtra ſucceſſivement le premier jour de chaque mois, & ſe vendra *douze ſols* broché. Les ſix mois formeront un Volume.



# RECUEIL PÉRIODIQUE D'OBSERVATIONS

*De Médecine, de Chirurgie & de Pharmacie.*

OCTOBRE 1754.

## ARTICLE PREMIER,

*Contenant quelques Observations de Médecine.*

### *Suite de l'Observation sur un vice singulier de conformation dont il est fait mention dans le Journal précédent, par M. Missa, M. P.*

I. POUR remplir les engagemens que j'ai contractés avec le Public, je vais exposer, la façon dont on a nourri l'enfant, dont il est parlé dans le Journal précédent, & les changemens qui lui sont arrivés depuis sa naissance.

Lorsqu'il vint au monde il commenca par

crier beaucoup ; on essaya de lui présenter le tetton, il témoigna beaucoup d'empressement pour le prendre, & faisoit tous les mouvemens qui dépendoient de lui pour tetter, il changeoit même de situation pour tâcher d'en venir à bout, & témoignoit des sentimens de joie inexprimables, lorsqu'on lui présentoit le tetton : tous ses efforts devenant inutiles, son impatience & ses cris augmenterent.

On prit alors le parti de lui tirer du lait de sa mere dans la bouche ; mais on remarqua que ce lait sortoit le plus souvent par le nez, ce qui donna occasion d'approfondir la cause de ce phénomene. On s'apperçut donc que toutes les fois que le lait n'avoit pas été porté assez avant dans la bouche, l'enfant ne pouvoit l'avaler.

Au bout de trois ou quatre jours la mere étant excédée de la fatigue que lui occasionnoit cette maniere de nourrir son enfant, on se détermina à lui donner du lait de vache pur & tiéde par cuillerées, ayant soin de porter la cuillier jusque dans le fond de la bouche pour empêcher le lait de revenir par le nez.

Pour porter encore plus commodément cette nourriture, on se servit d'un biberon, ce qui réussit fort bien.

Cependant il est bon d'observer que sa déglutition est toujours laborieuse, au point que lorsque le lait est poussé ou avec trop de force, ou en trop grande quantité, il occasionne des espéces de convulsions à l'enfant, & revient encore par le nez.

Quoique la configuration des organes de cet enfant l'ayent empêché de tetter, il semble s'essayer en suçant son doigt index gauche, qui par-là est devenu rouge, douloureux ; car

il ſuce avec tant de force, qu'il excite un léger ſentiment de douleur au doigt de ceux qui le lui préſentent. C'eſt même un moyen dont ſe ſert ſa mere pour l'appaiſer la nuit, lorſqu'il crie trop fort.

Tels ſont les phénomenes qui regardent ſa déglutition, que l'on concevra aiſément d'après ce que nous avons dit dans le Journal précédent, & ce qui nous reſte à dire ſur les changemens qui lui ſont arrivés depuis ſa naiſſance.

1°. Cet enfant, qui étoit fort bourſouflé tant du corps que des membres, eſt maigri dans toutes ſes parties, & diminué de près de moitié. Il a pelé par tout le corps environ huit ou dix jours après ſa naiſſance, en commençant par les bras, enſuite les cuiſſes, les jambes, les pieds, puis le viſage, le col, le bas-ventre & la poitrine. Sa peau s'en alloit par écailles tranſparentes & fines, dont les unes étoient larges & fort longues, & les autres comme il arrive après les dartres farineuſes.

2°. L'échancrure de la lévre ſupérieure a diminué ſenſiblement, elle n'a tout au plus que quatre lignes, & l'allongement des parties charnues, qui produit le rétréciſſement de l'ouverture, ſe fait également de chaque côté.

3°. Les angles de la lévre ſupérieure, de calleux & allongés qu'ils étoient, ſont tombés par écailles, ſe ſont ramollis, ſont devenus preſque charnus en s'arrondiſſant & perdant de leur volume. Ils rentrent encore plus qu'ils ne le faiſoient dans la cavité de la bouche, de façon qu'on n'apperçoit plus à préſent par l'échancrure les deux corps cartilagineux, à moins qu'on ne releve les deux extrémités de la lévre ſupérieure.

4°. L'échancrure de la machoire ſupérieure s'augmente tous les jours par le rétréciſſement des deux corps cartilagineux, * qui diminuent beaucoup de volume, en ſe deſſéchant, ce qui produit des rides ſaillantes dans la membrane qui les recouvre. La partie antérieure eſt la plus deſſéchée; ce qui a fait diſparoître le point laiteux dont il eſt fait mention dans le premier Mémoire.

5°. Le corps ſuſpendu à la pointe du nez, eſt deſſéché & diminué de volume dans toute ſa longueur, & ſes extrémités tombent par écailles, ce qui l'arrondit, & le rend égal dans toute ſon étendue.

6°. Le morceau de chair qui ſurmontoit ce corps, ſe flétrit, perd ſa couleur vermeille, & le petit duvet dont il étoit recouvert, devient plus épais & plus grand.

7°. Les os du nez s'allongent, & s'articulent comme dans l'état naturel avec l'os frontal.

8°. La cavité du nez diminue, par le rapprochement de ſes cartilages; & l'on apperçoit ſur le nez une infinité de petits points ſemblables à ceux qu'on obſerve dans la fiévre milliaire, qui paroiſſent être arrangés avec une eſpéce de ſymmétrie; ces mêmes points paroiſſent s'effacer depuis quelque temps.

* M. B. m'a dit avoir obſervé à peu près la-même choſe dans un Serin, qui naquit avec une tubéroſité cartilagineuſe ſur la tête. Cette tubéroſité étoit d'abord fort rouge, & recouverte par une membrane qui ſe deſſécha inſenſiblement, & tomba par écailles, auſſi-bien que la tubéroſité. Il ne vint jamais de plumes à cet endroit de ſa tête; il buvoit & mangeoit bien, il paroiſſoit gai, chantoit; & eſt mort longtemps après d'accident.

9°. La membrane qui tapiſſe l'intérieur du nez, eſt entamée & parſemée de petits chancres, qui attaquent de jour en jour ſa ſubſtance.

Le premier chancre que l'on a obſervé, s'eſt manifeſté dans le milieu de la partie du *vomer* qui s'articule avec la machoire ſupérieure. On remarque auſſi que le *vomer* s'amincit; & ſe panchant de plus en plus ſur la narine gauche, il l'oblitere preſque en entier dans toute ſa longueur.

On obſerve de même que l'intérieur de la bouche eſt rempli de petit chancres, qui commencent à gagner le corps de la langue.

10°. Les deux parties que l'on a dit tenir lieu de luette, ont perdu beaucoup de leur longueur & de leur groſſeur, de ſorte qu'elles ſont tout-à-fait mobiles, & ne ſont plus logées dans la rainure qu'on obſerve toujours de chaque côté de la langue. En ſe racourciſſant elles ont conſervé la même proportion entre elles, qu'elles avoient à l'inſtant de la naiſſance.

Avant que d'être autant racourcies qu'elles le ſont à préſent, lorſque l'enfant venoit à crier, elles ſe portoient quelquefois à l'entrée de la trachée artere; & faiſoient craindre que l'enfant n'étouffât ſur le champ. D'autres fois elles ſe plioient ſur le dos de la langue, & empêchoient l'enfant d'avaler le lait qu'on lui donnoit; ce qui le faiſoit revenir par le nez.

11°. Quoique l'épiderme ſoit tombé, comme nous l'avons dit, il ſemble ſe reproduire ſur les feſſes, qui de temps en temps redeviennent rouges, douloureuſes, & laiſſent ſuinter en abondance une ſéroſité ſanguinolente. Dans ce temps-là ſur-tout, pour peu qu'on touche ces parties, l'enfant jette les hauts cris.

12°. On voit paroître & disparoître, tant sur le corps que sur les membranes, les plaques rouges & superficielles, dont il a été fait mention.

13°. Quant aux humeurs écrouelleuses que l'on trouvoit aux malleoles internes des jambes, les unes se sont élargies, les autres se sont desséchées.

14°. La tumeur saillante & circonscritte, qu'on observoit au talon gauche, est tombée, vers la fin de Juillet, tout à coup en démaillottant l'enfant, sans effusion de sang, & sans douleur. Cette chûte avoit été précédée du flétrissement de la membrane qui recouvroit cette tumeur.

Tels sont les changemens arrivés à cet enfant depuis sa naissance. Il y a lieu de croire que l'amaigrissement dans lequel est cette petite fille, les chancres qui revêtent les différentes parties de sa bouche, les tumeurs écrouelleuses, qui, quoique diminuées en quantité, n'en sont cependant pas moins vives; il y a lieu, dis-je, de penser que tous ces accidens la conduiront insensiblement au tombeau. Nous ne manquerons pas, si cela arrive, d'instruire le Public du détail de l'ouverture de son corps; ce sera pour lors, que nous ferons voir le rapport que peuvent avoir les maladies précédentes de la mere, avec quelques-uns des accidens de l'enfant.

Si cependant la Nature, dont les ressources sont aussi inconnues, qu'admirables, conservoit les jours de ce malheureux enfant, nous en ferions part au Public, aussi-bien que de tous les changemens qui auroient pû survenir, pendant tout ce temps.

# LETTRE

## *De feu M. Burette, Docteur de la Faculté de Paris, à M. Falconet, Docteur de la même Faculté, au ſujet d'un Dormeur extraordinaire.*

II. Quoiqu'il y ait près de 40 ans que ce phénomene ſoit arrivé, j'ai cru faire plaiſir au Public de lui en donner connoiſſance. Je m'y ſuis déterminé d'autant plus volontiers qu'on m'a aſſuré que cette piéce n'avoit pas encore été imprimée.

MONSIEUR,

Ce qu'on vous a dit, touchant le Dormeur de la Charité eſt vrai en partie; & je ſuis d'autant plus en état de vous informer d'un fait ſi extraordinaire, qu'il s'eſt preſqu'entiérement paſſé ſous mes yeux. Trop heureux, de pouvoir ſur ce point ſatisfaire en quelque ſorte la curioſité de Monſeigneur le Chancelier & la vôtre.

L'homme en queſtion, âgé d'environ 50 ans, & Charpentier de ſon métier, (ſi je ne me trompe); entra dans l'Hôpital de la Charité, vers le 15 Avril dernier. Sa maladie étoit, à ce qu'on m'aſſura, une eſpéce de ſaiſiſſement, cauſé par la mort ſubite d'un ami, avec qui il avoit eu querelle quelques jours auparavant. Il avoit la contenance d'un homme à demi hébété par l'étonnement & par la triſteſſe, avec quelque diſpoſition à l'aſſoupiſſement; du reſte, il jouiſſoit d'une parfaite connoiſſance, répondoit aux queſtions qu'on lui faiſoit, & n'avoit nulle

fiévre. Quelques jours après son arrivée, & nonobstant quelques remédes généraux que je lui fis d'abord, il tomba dans le prodigieux sommeil dont vous avez oui parler. Plus de connoissance, perte de sentiment, abolition presqu'entiere de mouvement ; d'un autre côté, l'air tranquille, la couleur vermeille, la respiration libre, le pouls ferme, égal, & très-lent. Quelques saignées du bras & du pied, jointes aux sécousses les plus vives des émétiques & des purgatifs, le reveillerent pour vingt-quatre heures ou environ ; après quoi il retomba dans un sommeil si profond, que ni les saignées réiterées tant des bras & des pieds que de la gorge, ni les vomitifs les plus violens ; ni les purgatifs les plus aiguisés, ni les plus forts vesicatoires n'ont pû le tirer de son assoupissement. Rebuté de tant de remédes employés sans aucun fruit, je pris le parti d'abandonner le malade aux mouvemens de la nature ; & je devins simple spectateur de son état, jusqu'à la fin du mois de Juin, que finissoit mon quartier. Il dormit sans interruption, pendant tout ce temps, & ne vécut que de quelques cuillerées de bouillon, de gelée, ou de vin qu'on lui faisoit glisser dans la bouche en très-petite quantité, après lui avoir entr'ouvert les dents avec assez de peine ; & le volume des excrémens qu'il rendoit de loin à loin, répondoit à celui des alimens qu'il prenoit.

M. Collot nôtre Confrere, qui prit ma place à la Charité le premier Juillet, ne jugea pas à propos d'abord de rien tenter de nouveau pour la guérison du malade. Cependant, ayant appris dans la suite par les Religieux, qu'on introduisoit dans sa bouche les alimens avec moins de difficultés ; qu'il l'ouvroit même de son bon

gré aux approches des nourritures, & que de temps-en-temps il ſe gliſſoit de lui-même vers le bord de ſon lit, pour rendre à terre les gros excrémens ; M. Collot propoſa aux Religieux de plonger le malade dans l'eau d'un baſſin qui orne le Jardin de l'Hôpital ; ce qui fut exécuté à différentes repriſes ; mais ſans aucun ſuccès, puiſque le malade ſortit toujours de l'eau auſſi endormi qu'il y étoit entré. Il eſt vrai qu'étant dans l'eau, il ſe donnoit à peu près les mêmes mouvemens que ſe donne un chien en pareil cas, pour éviter de ſe noyer ; mais au ſortir du baſſin, il ne marquoit ni plus de connoiſſance, ni plus de ſentiment qu'auparavant. Il a perſévéré dans cet état, juſqu'à la fin du mois d'Août, que ſa femme vint le redemander aux Religieux, dans l'eſpérance (dit-on) de tourner à ſon profit la curioſité du Public, dont l'empreſſement à voir le Dormeur attiroit à la Charité un concours extraordinaire. Les Religieux fort aiſes de ſe débarraſſer d'un malade qu'ils regardoient comme incurable, le rendirent à ſa femme, qui ſelon toutes les apparences n'a pas recueilli de cette reſtitution tout le profit qu'elle en attendoit ; car j'appris en rentrant en exercice à la Charité, au mois d'Octobre dernier, que le Dormeur s'étoit réveillé peu-à-peu de ſon ſommeil de près de ſix mois, & qu'à quelque imbécillité près il étoit en parfaite ſanté. J'appris encore que cette femme qui dabord avoit fait myſtére aux Religieux de la véritable ſituation de ſon mari, lorſqu'il étoit entré dans l'Hôpital, leur avoit enfin avoué que cet homme s'étoit jetté depuis quelques années dans une dévotion exceſſive & mal entendue, & que depuis environ un an, il lui

prenoit de temps-en-temps des assoupissemens qui se dissipoient après quelques jours de durée, & pour lesquels on lui avoit déjà fait chez lui quelques remédes.

Voilà, Monsieur, à quoi se réduisent les principales circonstances de l'Histoire du Dormeur de la Charité. Il peut sans doute m'en être échappé quelques-unes de moindre importance, & que je me serois facilement rappellées, par quelques entretiens avec les Religieux de cet Hôpital. Mais j'ai crû qu'un détail plus particulier, qui se feroit trop long-temps attendre, ne feroit plus le même plaisir, &c.

BURETTE.

*Ce 17 Janvier 1714.*

# EXTRAIT

*De la Séance publique de l'Académie Royale des Sciences, des Belles-Lettres & des Arts de Roüen.*

III. M. le Cat Sécrétaire perpétuel pour les Sciences, ouvrit cette séance par le compte qu'on a coutume de rendre au Public, des travaux de l'année académique. Nous n'en rapporterons ici que ce qui est du ressort de ce Journal.

Observation d'un accouchement fort extraordinaire, dans lequel l'enfant a été trouvé hors de la matrice, dans le bas-ventre; *par M. Thibaut.*

Dissertation sur le sucre de lait. Mémoire sur le Mercure & l'Antimoine; *par M. le Danoy.*

Discours sur la fructification des Plantes ; *par M. Pinard.*

Observation sur une Chenille de la Martinique, qu'on prétend qui germe & végete après sa mort, à la maniere des Plantes ; *par M. Trochereau.*

Lettre de M. de Robiens, à qui M. Ullon mande de Madrid que le Sculpteur du Roi, en construisant un Lyon d'un bloc de marbre roux, couleur naturelle du Lyon, avoit rencontré dans le centre du bloc deux cavités, où il a trouvé deux vers vivans, qui n'avoient ni issue pour respirer, ni autres passages pour l'air. Ils se nourrissoient de la propre substance du marbre dont ils avoient la couleur. Un des deux tiré du bloc & remis dans un trou d'un autre morceau du même marbre, y a encore vécu trois mois. M. Ullon, Auteur de cette Lettre, a été témoin oculaire du fait ; *par M. du Bocage.*

Cette Observation donna occasion à M. le Prince, Sculpteur & membre de l'Académie, de lui donner une Histoire détaillée d'un Crapau vivant, trouvé aussi au centre d'une pierre dure, sans aucune issue, & vû par lui-même.

Observation envoyée de Jouarre à M. le Cat, sur une grossesse d'environ trois ans, suivie d'un accouchement ordinaire, & ensuite d'une seconde grossesse qui en étoit déjà à vingt-six mois, en Juillet 1753.

Histoire d'une superfétation observée dans une femme de Louviers, laquelle est accouchée en trois mois de trois enfans, qui ont tous eû baptême ; *par M. le Cat.*

Le même ayant démontré à l'Académie, le 11 Juillet 1752. la communication des vaisseaux sanguins du fœtus & de la mere, dans un

placenta attaché à un utérus & injecté, il a trouvé cette année deux occasions pareilles de répéter cette expérience, la premiere fois, devant les Commissaires de l'Académie, & la seconde, en particulier, avec un succès égal à celui de 1752.

Observation d'un engorgement par congestion dans toute l'étendue du péritoine devenu suppuratoire, compliqué d'adhérence & d'ulcération des intestins, avec issue des matieres fécales par l'ombilic; *par le même, M. le Cat.*

Observation d'une luxation convulsive & périodique de la machoire, précédée de mal de tête & d'un peu de fiévre; *par le même.*

Observation d'une luxation incomplete de la machoire, dont la réduction avoit résisté à beaucoup de moyens employés par divers Chirurgiens, & qui céda enfin à des manœuvres nouvelles, dont on donne la description; *par le même.*

Observation d'un délire fiévreux dégéneré en folie, dont la cause avoit son siége dans les viscéres du bas-ventre, contre l'opinion où l'on est communément, que ces désordres ont leur principe dans le cerveau; *par le même.*

Lettre d'un Magistrat de Bordeaux, communiquée par M. de la Maltieres, à M. le Cat, laquelle annonce la découverte d'un Géant, dont l'os de la cuisse alloit jusqu'à la hanche d'une homme ordinaire, dont la tête étoit trois ou quatre fois grosse comme la notre, & les dents douze ou quinze fois plus grosses que celles d'un Adulte. Ce Géant a été trouvé en Mai 1754, dans un tombeau de pierre du Cimetierre de l'Eglise Collégiale de S. Séverin de Bordeaux. *

* On fera ensorte de donner dans le *Recueil* du

Après l'énumeration des travaux Académiques de l'année, M. le Cat lut le résultat de ses Observations météoro-noso-logiques, par lequel on voit que....

Les jours où le Barometre a été le plus haut à Roüen, sont le 21 Janvier & le 19 Février matin, le Mercure étant alors à 28 pouces 5 lignes $\frac{1}{2}$.

Le jour où il a été le plus bas, est le 8 Janvier, à une heure après midi; le Mercure n'étoit alors qu'à 27 pouces 7l. $\frac{1}{2}$.

Les jours les plus froids de l'année ont été le 6 & le 7 Février, le Thermometre étant ces jours-là à 8 heures du matin dans la cour de l'Observateur, à 8 dégrés au-dessous du terme de la glace; mais à son observatoire placé sur son laboratoire, au faîte de la maison, le Thermometre, à 7 heures, ces mêmes jours, étoit à 10 dégrés $\frac{1}{2}$, même dégré que celui de 1740.

Il observe à cet égard que l'abri, que prête la Cathédrale à sa Maison, & un amphithéâtre de montagnes à toute la Ville de Roüen, y diminue beaucoup les grands froids causés par les vents Nord & Nord-est, ce qu'il confirme par des observations faites dans les endroits découverts de la Ville, où le Thermometre étoit à 11 dégrés, quand le sien à son observatoire n'étoit qu'à 10 $\frac{1}{2}$; & par d'autres observations faites sur les montagnes de cet amphithéâtre, où le 23 Juin 1753. le Thermometre étoit le matin

mois suivant les Extraits des Mémoires dont on vient de donner les titres, & qui sont du ressort de cet Ouvrage.

un peu au-dessous du terme de la glace, comme en hiver, tandis que chez lui il étoit à 7 dégrés au-dessus du terme de la glace. Il explique par-là la différence de ses Observations, avec celles que lui a adressées M. Varnier, Docteur en Médecine de Montpellier, établi à Vitry-le-François, lequel a trouvé que le froid de la nuit du 2 Février 1754, a été égal à celui de 1709, c'est-à-dire, de 14 dégrés $\frac{1}{2}$.

Le plus grand chaud de cette année a été à Roüen de 26 dégrés, le 22 Juillet.

Le jour le plus humide a été le 12 Février, & les plus secs, les 5 Mai, 21, 22 & 24 Juillet.

La pluie de 1753, a été à Roüen de 30 pouces 9 lig. $\frac{1}{6}$ de ligne.

La déclinaison de l'aiguille aimantée, a été à l'Ouest entre 19 dégrés $\frac{1}{2}$ & 16 dégrés $\frac{1}{2}$.

Les maladies des mois d'Août, Septembre & Octobre 1753, ont été des fiévres intermittentes, tierces, doubles-tierces, qui devenoient continues vers le 5 & le 7, & se terminoient presque toutes par des cours de ventre.

Les mois de Novembre, Décembre 1753. Janvier & Février 1754, ont donné les maladies épidémiques qui ont fait tant de bruit. Elles commençoient par des lassitudes, des douleurs dans les articles, avec de la fiévre, le mal de tête. Ces symptômes étoient légers pendant 4 à 5 jours. Quelques saignées, l'émétique les faisoient presque toujours disparoître; mais ils revenoient bientôt avec des redoublemens, de la toux; mal à la gorge, des nausées, souvent la langue chargée & noire, le délire

délire ou les diſpoſitions au délire dans le fort des accès, ſuivis de ſueurs; une ſtupidité ſinguliere dans le relâchement, à quelques-uns un peu d'oppreſſion & des crachats ſanglans; à d'autres, le ventre gonflé & pareſſeux pour toute évacuation, particuliérement pour les urines: enſuite paroiſſoient vers le 21 les éruptions miliaires qui conduiſoient, où à la mort vers le 25, ou à la convaleſcence vers le 30, ou quarantiéme jour. D'autres ont parcouru tous les temps de la maladie en 7 jours, & ce court eſpace a mis au tombeau les plus vigoureux tempéramens.

Les ſaignées en petit nombre; les laxatifs & particulierement l'émétique en lavage, ont été les vrais remédes à cette maladie.

A la fin de l'hyver on a eu des maladies qui tenoient encore un peu de cette épidémie, mais qui ſe terminoient, & plus promptement & plus heureuſement.

Le printemps a produit des maux de gorge, des fluxions à différentes parties de la tête, des pleuréſies, des péripneumonies. Ces maux ont continué juſqu'à ce mois d'Août, les éruptions miliaires s'y ſont mêlées dans ceux qui ont été les plus malades.

M. le Cat lut enſuite un Mémoire par extrait ſur les fiévres malignes, & en particulier ſur celles qui ont regné à Roüen à la fin de 1753, & au commencement de 1754. Il conſidere ces maladies, principalement du côté de leurs cauſes. Le Mémoire a trois parties. La premiere donne l'Hiſtoire de ces maladies, de leur cure & de l'ouverture des cadavres de ceux qui y ont ſuccombé. La ſeconde partie fait voir que les maladies internes, & en particulier les fié-

vres malignes, dont il s'agit, ne ſont que des maladies externes très-connues; il prouve par l'inſpection des cadavres, que celle qui a regné à Roüen étoit un herpes placé à l'eſtomac & aux inteſtins greles, & que les remédes qui ont réuſſi dans leur cure n'ont eû ce ſuccès que parce qu'ils ſont analogues aux topiques que la Chirurgie employe dans le traitement du herpes. Dans la troiſiéme partie qui forme ſeule un grand Mémoire, M. le Cat remonte aux premiers principes de ces maladies déjà connues: principes qui, s'ils étoient bien établis, nous donneroient ſelon lui, une théorie lumineuſe qui nous garantiroit des tâtonnemens ſi déſagréables pour les praticiens, & ſi dangereux pour les malades. Nous avons deux choſes à faire, dit-il, pour établir une nouvelle théorie des maladies, renverſer l'Idole à laquelle nous avons ſacrifié juſqu'ici, élever ſur ſes ruines un monument où ſoient gravées les premieres vérités que nous devons avoir pour guides dans l'exercice de notre Art. * L'Idole que j'ai ici en vue, continue-t-il, le plus grand obſtacle aux progrès de la Médecine, eſt l'opinion preſque générale où l'on eſt que toutes les maladies réſident dans les humeurs.

M. le Cat combat cette opinion par un grand nombre d'argumens.

Il fait voir que l'état des liqueurs dépend abſolument de celui des ſolides qui les charient & qui les filtrent, & que le réciproque eſt fort rare. Que ſi les maladies étoient dans les liqueurs, il n'y auroit pas une ſeule maladie

* On ſçait que M. le Cat eſt Docteur en Médecine, & éleve de la Faculté de Paris.

locale ; il n'y auroit pas un ſeul point du tiſſu de nos parties, où ne ſe trouvât la maladie, puiſque les liqueurs qu'on en ſuppoſe les cauſes, ſe trouvent dans tous les points de nos ſolides.

Il s'objecte qu'on peut dire que la dépravation n'eſt tombée que ſur une petite partie des liqueurs.

Il réplique que, quelque petite que ſoit cette parcelle de nos liqueurs infectée, elle doit en peu de minutes gâter toute la maſſe par ſon retour fréquent au cœur, où elle ſe mêle pluſieurs milliers de fois par jour à une once de ſang que contient le ventricule gauche, & qui ſe diſtribue autant de fois à toutes les parties. M. le Cat ſe flatte de porter le détail de ces preuves juſques à la démonſtration.

Nonſeulement toute maladie humorale, ſelon M. le Cat, doit être univerſelle ; mais ſi l'air contagieux avoit affaire à nos liqueurs, toute contagion ſeroit générale, nul homme n'en échapperoit, & ſur-tout les Médecins qui ſont ſans ceſſe dans l'air contagieux, & chez leſquels le mélange de cet air avec leurs liqueurs eſt inévitable.

M. le Cat établit enſuite que les maladies réſident dans le fluide des nerfs, ſoit par le défaut de ſa quantité ſuffiſante, ſoit par ſa dépravation ; c'eſt-là ce qu'il appelle ſa nouvelle théorie, dont les détails ſont trop longs pour trouver place ici. C'eſt avec ces principes qu'il explique la formation de tous les genres de maladies Chirurgicales, & en particulier de celles qu'occaſionne la contagion, dont il recherche pareillement la nature & l'action ſur nos ſolides & nos eſprits.

Il détermine les causes par lesquelles une maladie, une contagion, affecte telle ou telle partie, plutôt que telle ou telle autre. Enfin il applique tous ces principes aux épidémies, qui sont l'objet principal de son Mémoire, & à leur cure. Il prétend faire voir que son systême seul donne des raisons satisfaisantes sur toutes les circonstances de cette épidémie ; que sans cette hypothese on ne peut expliquer comment une plaque gangreneuse de 4 à 5 lignes à l'estomac, a mis au tombeau en quelques heures une personne du plus robuste tempérament ; que le grand bien qu'on a retiré des sueurs critiques, ne s'explique que par la transpiration & l'évacuation des esprits dépravés par la contagion ; que la transpiration de quelques onces de liqueurs ne pourroit produire ces avantages, puisque l'évacuation de plusieurs livres par la saignée ne fait souvent qu'accabler le malade ; que si la contagion étoit dans les liqueurs, les évacuations ne serviroient de rien à la cure, puisqu'il faudroit où évacuer ces liqueurs toutes à la fois, ce qui est impossible ; ou les évacuer peu-à-peu, ce qui seroit inutile, puisque les nouvelles qui les remplaceroient seroient gâtées par les anciennes qui resteroient, encore à évacuer ; accident qui n'est pas à craindre dans le renouvellement d'un fluide, comme les esprits, qui ne circule point, qui ne retourne pas à son réservoir.

L'explication des sueurs critiques conduit M. le Cat à celle des éruptions, qui sont, selon lui, la dépuration du fluide des nerfs porté naturellement dans les houpes nerveuses & dans les glandes, qu'il regarde aussi comme des productions des nerfs.

Ce fluide expulsé, dit-il, est-il affecté d'un dégré médiocre de dépravation capable seulement de produire une simple inflammation, une phlogose non suppuratoire, on a des ébullitions. La dépravation est-elle du deuxiéme dégré, ou suppuratoire, elle donne des éruptions boutonnées, des clouds, des abscès critiques. Est-elle abondante & dispersée aux mammelons nerveux de la peau, elle produit la petite verole. Si la dépravation des esprits portés à la peau est du troisiéme dégré, c'est-à-dire, ulcéreuse, elle produira dans la houpe nerveuse une petite ulcération invisible, dont la sanie soulevera l'épiderme, & formera la graine milliaire. Si leur altération est du quatriéme dégré, ou gangreneuse, la petite escarre produira une espéce d'échimose qui donnera les tâches du pourpre ordinaire.

Les glandes de l'estomac, des intestins, sont-elles les voies de la dépuration de ces esprits altérés, alors les évacuations, soit naturelles, soit excitées par l'Art, sont les crises heureuses de la maladie.

Nous finirons cet extrait par observer, que l'Auteur veut qu'on soit menager du sang des malades dans les fiévres contagieuses, & l'on voit que ce sont des conséquences nécessaires de ses principes.



# LETTRE

*De M. de Meyserey, Médecin ordinaire du Roi, Ancien Médecin des Armées de Sa Majesté, en Italie & en Allemagne, & Correspondant de l'Académie Royale des Sciences de Paris, à M. Imbert, Conseiller Médecin du Roi, Professeur Royal en la Faculté de Médecine, & de la Société Royale des Sciences de Montpellier, au sujet des maladies Epidémiques qui ont régné à Etampes pendant l'hyver dernier, & au commencement du printemps.*

MONSIEUR,

IV. On ne peut être plus sensible que je le suis à la continuation des bontés dont vous voulez bien m'honorer, en me faisant part de la constitution épidémique qui a regné à Montpellier vers la fin de l'hyver dernier, & qui vous a enlevé bien du monde.

» Cette constitution (dites vous, Monsieur,) » tournoit du côté de la poitrine, & produi» soit tantôt de simples rhûmes : mais qui » étoient suivis de crachemens de sang ; tantôt » des péripneumonies & des pleurésies très-vio» lentes ; & tantôt des engorgemens sourds dans » les poulmons, qui excitoient tout à coup, & » lorsqu'on ne s'y attendoit pas, des symptô» mes mortels. Il est vrai semblable, (continuez

» vous, Monſieur, ) que les cauſes principales
» de cette conſtitution, ſont venues de la variété
» du temps, tantôt froid, tantôt chaud, tan-
» tôt calme & tantôt très-agité par les vents.
» Ajoutez à cela la prodigieuſe ſécherelle que
» nous éprouvons ici depuis long-temps.

Nous avons obſervé ici ( à Etampes en Beauce ) dans tous ſes environs, & même à Paris, pendant le même temps, & preſque juſqu'à la fin du printemps, une conſtitution épidémique peu différente, que l'on peut attribuer aux mêmes cauſes, excepté les vents violensqui ſont fort fréquens dans votre Province, & dans pluſieurs autres d'alentour, & qui ne ſont ni ſi ordinaires, ni auſſi grands dans ce Pays-ci, & dans les Provinces voiſines.

Cette conſtitution a eu cela de particulier ici, qu'elle étoit ſouvent accompagnée de diſpoſition inflammatoire, & même quelquefois, d'inflammation aſſez conſidérable à la région du foie, & quelquefois auſſi au diaphragme. D'ailleurs les ſignes de matieres indigeſtes, & plutôt encore putrides dans les premieres voyes, s'y trouvoient preſque toujours: toutes raiſons qui ont augmenté le danger de cette épidémie qui a été funeſte à beaucoup de perſonnes, principalement à celles pour leſquelles, comme c'eſt la pernicieuſe coutume dans les Provinces, ſur-tout dans les Campagnes, on ne demande point de bonne heure le Médecin, ou bien l'on néglige de ſuivre régulierement tous ſes conſeils.

Les divers moyens qui m'ont paru, & qui ont été jugés plus convenables par pluſieurs de mes confreres, avec leſquels j'en ai conféré, pour combattre cette conſtitution épidémique,

ſont à peu de différence près les mêmes qui ſont très-amplement détaillés, pages 37 & ſuivantes, dans ma Méthode aiſée & peu couteuſe de traiter avec ſuccès pluſieurs maladies épidémiques, comme la ſuette, la fiévre miliaire, les fiévres pourprées, putrides, vermineuſes & malignes, ſuivie dans différens endroits du Royaume & des Pays étrangers, avec les moyens de s'en préſerver, & avec des obſervations très-importantes ſur le traitement dans les maladies inflammatoires en général, &c. Imprimée à Paris, chez M. Cavelier, rue S. Jacques, au Lys d'Or, proche la Fontaine S. Séverin.

J'ai encore eu à traiter pendant le même-temps la ſuette, ou fiévre miliaire, dans les Paroiſſes de Valpuyſeaux, de Puyſelay & de Bouville, ſituées dans l'Election d'Etampes, Intendance de Paris.

Cette maladie qui étoit épidémique dans ce Pays, où avant mon arrivée elle avoit fait périr près de vingt perſonnes, preſque toujours les plus jeunes & les plus robuſtes, a bientôt cédé aux moyens divers qui ſont décrites dans ma ſuſdite Méthode; à la différence qu'il n'a pas été béſoin d'y tant ſaigner, ni raffraichir autant que j'avois fait à Sermaiſe & ailleurs; & cela parce que la fiévre ni ſes accidens n'étoient pas ſi conſidérables, ni la ſaiſon auſſi chaude qu'elles l'étoient pendant d'autres conſtitutions épidémiques que j'ai traitées ailleurs avec bien du ſuccès. De près de ſoixante & quinze malades que j'ai traités cette année dans ces trois Paroiſſes, il n'en eſt mort que deux. Le premier étoit un homme attaqué d'une pleuréſie compliquée avec une fluxion de poitrine, & une inflammation à la région du foie,

ſans ſuette ni éruption miliaire, ni pourprée, qui avoit fait excès de vin au commencement de ſa maladie, pour laquelle je n'ai été appellé qu'après la quatriéme ou cinquiéme ſaignée, & pour laquelle on a rejetté une partie de mes conſeils. L'autre malade étoit un garçon âgé d'environ quinze ans, qui eſt mort d'une violente pleuréſie jointe à une fluxion de poitrine, avec fiévre conſidérable, crachement de ſang, occaſionnée par la rentrée ſubite ou preſque ſubite d'une humeur miliaire, de petite vérole & de rougeole qui s'étoient dépoſées avec ſoulagement ſur ſa peau, d'où, en conſéquence d'un froid aſſez ſenſible auquel il s'expoſa imprudemment en ſortant dans les rues, elles ſe jetterent ſur le coté & dans ſon poulmon, & donnerent par-là naiſſance à la pleuréſie compliquée, dont je viens de parler, pour le traitement de laquelle j'ordonnai de promptes & de ſuffiſantes ſaignées, que ſa mere ne voulut jamais permettre qu'on pratiquât à temps & en ſuffiſante quantité, une ptiſanne pectorale priſe le plus chaudement qu'il ſeroit poſſible, des bains fréquens des pieds, des jambes & même de tout le corps dans une décoction émolliente tiéde, même à leur défaut dans l'eau tiéde, une diéte convenable, & qu'on lui frottât la peau avec des orties communes ou griéches; tout moyens propres à faire reparoître une éruption critique quelconque, rentrée mal à propos, & à diſſiper les divers accidens qui ont coutume de ſurvenir à ſa rentrée.

Ce malade, qui, comme je l'ai déjà dit, ne fut point ſaigné ſuffiſamment, ni à de bonnes heures, mourut deux ou trois jours après qu'il fut frotté une fois ou deux avec ces or-

ties : remède, qui, auſſi-bien que les cautéres, les véſicatoires, les ſétons, l'application de la moutarde, &c. aidés des autres ſecours convenables, a été pratiqué bien des fois, avec bien du ſuccès par pluſieurs célébres Praticiens, pour faire reſſortir une humeur de petite vérole, de rougeole, miliaire, de pourpre, de gale, de dartres, de lépre, d'éréſypele, de rhumatiſmes, de gouttes diverſes, &c. rentrée, ou qui ne peut ſe dépoſer à ſon ordinaire ſur la peau aux jointures, &c. où elle a coutume de paroître quelquefois avec ſoulagement des malades : ou pour faire reparoître une humeur de cautéres ou d'ulcéres anciens, dont le deſſéchement précipité & arrivé ou cauſé, ſans qu'on l'évacue par quelques moyens convenables, comme ſaignées, purgations réitérées, &c. ou ſans quelque évacuation que la nature procure pour la détourner, a coutume d'être très-funeſte à ceux qui ne ſont pas traités promptement, ſuivant les régles de l'Art : je ne parle point ici de trois autres perſonnes mortes à Bouville du temps que j'y allois ; ſçavoir la mere de l'enfant dont j'ai parlé, qui périt d'étouffemens, en conſéquence de ſon opiniâtreté à ne pas permettre qu'on lui ouvrît un abſcès fort grand qu'elle avoit depuis long-temps au poignet & dans la main ; & deux autres malades qui furent traités ſuivant les anciens préjugés, & qui ne voulurent ſuivre aucun de mes conſeils.

Voilà, Monſieur, un fidele état de cette maladie épidémique, qui m'a fait beaucoup d'honneur à Valpuyſeaux & à Puyſelay, où près de ſoixante malades que j'ai traités, ont tous été guéris, tandis que des gens mal intentionnés pour moi, ou peu au fait de la vérité,

& qui ne jugent des choſes que ſelon les apparences, & ſans les approfondir, ont voulu blâmer ma conduite à Bouville, principalement à l'égard des frictions dont j'ai parlé. Je ferai conſtater tout ce que j'avance, s'il en eſt beſoin, par Mrs les Curés, Syndics, Chirurgiens & principaux Habitans de ces endroits. Cette maladie continuant, on a envoyé une autre perſonne pour la traiter; & le mal a fait de très-prompts progrès, & cauſé enſuite beaucoup de mortalité que j'attribue à l'indocilité des Habitans, & à la contrarieté du temps qui eſt venu fort chaud, & ſouvent orageux; temps qui, ainſi que je l'ai obſervé ailleurs bien d'autres fois, augmente ordinairement la grandeur & la mortalité de cette maladie & de toutes ſortes d'autres, qui conſiſtent principalement dans une fonte, & plutôt encore dans une diſſolution putride du ſang & des humeurs.

J'ai lu & relu avec beaucoup de plaiſir, Monſieur, votre ſçavant Traité des tumeurs que vous avez eu la bonté de m'envoyer de Montpellier. Je vous ſerai très-obligé de faire à votre commodité des Notes, des Obſervations intéreſſantes pour améliorer ma médecine d'armée, contenant des moyens aiſés de préſerver de maladie, ſur terre & ſur mer, dans toutes ſortes de Pays, & d'en guérir ſans beaucoup de remédes ni de dépenſes, les gens de Guerre & autres de quelque condition qu'ils ſoient: Ouvrage que j'ai eu l'honneur de préſenter dans le mois de Février dernier, au Roi, à la Reine, à Monſeigneur le Dauphin, aux Princes du Sang, aux Miniſtres, &c.

Si vous daignez, Monſieur, me communiquer ces Obſervations, je les inſérerai pour le bien

public dans la seconde édition, si elle a lieu, de cette médecine d'armée, j'en agirai ainsi à l'égard de toutes autres personnes qui me feront la même grace, & je les citerai sous leur bon plaisir, pour les morceaux qu'elles voudront bien envoyer ou faire remettre à Paris, à M. Cavellier mon Imprimeur, rue S. Jacques, qui leur en donnera un reçu si elles l'exigent.

Continuez-moi, je vous prie, Monsieur, vos bontés, lorsqu'il régnera quelque maladie épidémique dans votre Province. Je vous ferai part, puisque vous me marquez que cela vous fait plaisir, de celles qui regneront ici ou dans les environs.

J'ai l'honneur d'être avec une très-parfaite considération, & un sincére attachement,

Monsieur,

Votre, &c.

DE MEYSEREY.

*A Etampes en Beauce, ce 20 Août 1754.*

# OBSERVATION

*Sur l'effet de l'Eau de Goudron, rapportée par une personne qui en a fait usage.*

V. J'avois 33 ans, lorsque je pris l'eau de goudron : j'étois d'un tempérament ardent, & d'une santé délicate ; presque jamais malade, presque toujours indisposé : j'avois grand appétit, l'estomac foible, nulle sobriété : par conséquent une longue habitude de manger trop &

trop vîte, & de mal digérer. Je travaillois beaucoup devant & après dîner : le soir je me livrois assiduement au plaisir depuis quatre heures jusqu'à sept. J'étois en même-temps rongé de chagrins domestiques. Ce genre de vie me réduisit dans l'état le plus déplorable : je tombai dans une foiblesse extrême, de corps seulement ; car je ne m'apperçûs point que l'esprit eut rien perdu de son activité, ni les passions de leur violence : j'étois tout aussi studieux & tout aussi amoureux ; & c'est ainsi que j'achevois de dissiper ce qui me restoit d'esprits. Mon estomac ne pouvoitplus soutenir aucun aliment solide ; je rendois par le vomissement. le potage presqu'immédiatement après l'avoir pris, à moins que je ne marchasse ou que je ne me donnasse quelqu'autre mouvement : sur la fin l'eau même ne descendoit plus dans l'estomac sans y causer quelque douleur. Mangeois-je très-peu, j'avois le ventre excessivement resserré ; me livrois-je à mon appétit, j'étois excessivement relâché. Les extrémités du corps, les pieds, les mains & le nez me devinrent si froids, même dans les plus grandes chaleurs du mois d'Août, que ce froid me réveilloit, & qu'on étoit obligé de me couvrir comme dans le fort de l'hyver. Dans cet état la vie me devint onéreuse, & pour guérir, je me serois privé de tout ce qu'on eût exigé, excepté d'étudier, de manger trop vîte, & de me livrer à l'amour, quoiqu'infructueusement. Ce fut alors que l'Ouvrage de M. Berkley me tomba entre les mains ; c'est le Livre d'un Enthousiaste, & celui qui le lisoit ne l'étoit guére moins : j'y crus voir la description de ma maladie, quoiqu'il n'y ai peut-être rien qui y ressemble.

Dans cette persuasion je fis préparer de l'eau de goudron, précisément comme il l'ordonne, & j'en pris vingt bouillons en vingt jours, une bouteille tous les matins. Au huitiéme jour les extrémités du corps se réchaufferent, l'estomac se porta mieux, & je commencai à prendre des alimens solides sans douleur, & à les garder sans effort, & de jour en jour j'en ressentis de meilleurs effets. Je remarquai seulement que mon palais, tout accoutumé qu'il étoit à ne point se dégouter des boissons les plus désagréables, me fît sentir une répugnance, qui augmentoit chaque jour pour l'eau de goudron, au point que la main me trembloit en portant le gobelet à la bouche. L'eau de goudron si désagréable à boire, cause des rapports, pour ainsi dire, parfumés, qui n'ont rien de choquant pour celui qui la boit, & pour ceux qui sont à portée d'être frappés de leur odeur; cette odeur m'étoit si sensible, que s'il y avoit dans les endroits où je passois un atôme de gaudron, je m'en appercevois.

L'eau de goudron ne fait point uriner en proportion de la quantité qu'on en prend; elle pousse principalement par la transpiration, elle passe même jusque dans les réservoirs de la liqueur séminale à laquelle elle donne sa couleur & son odeur. Outre ces effets j'en éprouvai un que je crois singulier; dans les derniers jours que j'en pris, je salivai immédiatement après la boisson, & environ pendant deux heures, aussi abondamment que si j'eusse été frotté de mercure; mais cette salivation ne fut accompagnée ni de gonflement, ni d'aucune altération des parties de la bouche. Au reste lorsque je pris ce remède, je ne m'y préparai ni par la saignée,

ni par la purgation, je ne gardai ni le lit, ni la chambre pendant que j'en uſai, je n'obſervai aucun régime, & je ne me privai ni de l'étude, ni de tout ce que mes paſſions ordinaires m'inſpiroient. J'avoue aujourd'hui que je n'en fis pas mieux; mais je raconte la choſe, telle qu'elle eſt, & je ne veux diſſimuler aucunes circonſtances.

Le vingtiéme jour, quoique pâle naturellement, j'avois le viſage frais à mon réveil avec les plus belles couleurs, en prenant ma bouteille d'eau le matin; lorſque ſur les quatre heures après midi, je fus ſubitement ſaiſi de la fiévre: j'en eus un accès des plus longs & des plus violents, qui ſe termina par une éruption de boutons tels que ceux de la groſſe gale: toutes les parties du corps, excepté le ventre & le dos, en furent couvertes; le bout des doigts, des mains me devint ſi douloureux, qu'on fut obligé de me rendre les mêmes ſervices qu'on rend à ceux qui ſont privés de leurs bras; je croyois toujours qu'ils abſcéderoient, voyant à tous une petite tâche ronde blanchâtre aſſez élevée avec une circonférence à la naiſſance de l'ongle, rouge, enflée & très-cuiſante; mais en moins de huit jours la matiere de cette eſpéce de furoncles ſortit entierement d'elle-même; la douleur des doigts ſe diſſipa, les gales qui m'avoient infecté les lévres, ainſi que toutes les autres puſtules ſe ſécherent, & je ſortis me portant bien mieux qu'à préſent. On me conſeilla de me purger, je ne crois pas en avoir rien fait: je finis comme j'avois commencé, ſans aucune précaution; j'avois alors la tête très-légere & très-mauvaiſe.

Il y a près de ſept ans que j'ai pris du goudron,

& quoique depuis je ne me ſois pas trop ménagé, je ne ſuis point retombé dans l'état d'où il m'a tiré ; mais s'il ma rendu la ſanté, il ne m'a preſque rien reſtitué de cette force, dont on a beſoin pour le plaiſir ; je n'en ſuis guere plus vigoureux.

J'avois pris auparavant dix ans de ſuite tous les matins demi-ſeptier de lait de vache tiéde non coupé : ce lait analogue à mon tempérament paſſoit ſi bien, qu'au ſortir d'un diner, me ſentant la poitrine tiraillée pour avoir trop bu d'un excellent vin de Champagne, je m'aviſai de boire une chopine de lait chaud, dont je ne fus aucunement incommodé ; mais quelque temps avant l'eau de goudron je ne pouvois le ſupporter, non plus que les autres nourritures : je le repris ſans aucune préparation, immédiatement après avoir fini le reméde, & je m'en trouvai tout auſſi bien, qu'avant le dégout qui me l'avoit fait quitter.

Quelque ſoit le jugement que l'on porte de ce reméde, après les effets que j'en ai reſſentis, il me reſtera toujours l'opinion que c'eſt un reméde très-puiſſant ; mais qui ne doit pas être pris à l'aventure par des foux comme moi, ni ordonné témérairement par un Médecin ignorant.

Après cet expoſé naif & fidéle de ce qui m'eſt arrivé, j'ajoute quelques autres faits aſſez curieux ſur le goudron. J'allai voir un de mes amis le matin dans le temps de ma ſalivation, il ne manqua pas de l'attribuer au mercure ; & ſur ce que je lui dis que c'étoit l'effet de l'eau de goudron, il me raconta qu'il y avoit à Bordeaux dans la cour de la maiſon de ſon pere un

puits,

puits, dont l'eau avoit été infectée par une groſſe corde goudronnée, qu'on avoit miſe à la poulie, & qu'une perſonne de la maiſon, dont la poitrine étoit en mauvaiſe état, ayant bu par hazard de cette eau, & s'en étant trouvée ſoulagée, en continua l'uſage, & avoit été guérie de ſon mal. Un homme de ma connoiſſance prit de l'eau de goudron dans le même temps que moi, & fut fort ſoulagé d'un aſthme qui le tourmentoit beaucoup.

Comme on jettoit ce qui reſtoit d'eau de goudron dans les bouteilles par la fenêtre, & que cela tomboit toujours ſur des planchers qui étoient au-deſſous, je remarquai que ce reſte d'eau laiſſoit une eſpéce d'enduit. Si j'avois alors un peu réfléchi, ç'auroit été pour moi une indication de l'utilité de la purgation après l'uſage de ce remede. *

Pour peu que l'eau de goudron ſéjourne dans les bouteilles, il s'en éléve une huile qui couvre la partie ſupérieure de l'eau : c'eſt ſans doute ce qui préſerve cette eau de la corruption ; car elle ne ſe corrompt pas ; la même huile ſe forme à la ſurface de l'eau dans le temps de la préparation, & comme alors on la ſépare de l'eau par la filtration, je conſeillerois volontiers de

* Il eſt aiſé de voir par-là, que celui qui rapporte cette Obſervation, n'eſt point Médecin ; car ce n'eſt qu'à cette partie que l'eau de goudron doit ſa vertu : c'eſt pourquoi plus on l'en dépouille, moins elle a d'action. Il eſt inutile de s'étendre, pour prouver cette vérité : cela eſt démontré par l'analyſe du goudron, & par le peu d'union que ces parties contractent avec l'eau. Loin donc de filtrer de nouveau l'eau contenue dans les bouteilles, il faut remuer cette eau, pour qu'elle contienne plus de parties actives, & produiſe conſéquemment plus d'éffet.

filtrer une ſeconde fois l'eau des bouteilles avant que d'en boire, pour en ſéparer plus ſurement l'huile.

Je ne dis rien de la préparation ; j'ai ſuivi exactement la recette de l'Evêque de Cologne ; il n'y a qu'à conſulter ſon Ouvrage. Je me ſuis ſervi du goudron qu'on trouve chez nos Epiciers.

## OBSERVATION

### *Sur une Fiévre continue, avec convulſion univerſelle, connue ſous le nom de* Tetanos.

VI. Un homme âgé de 50 ans, fut attaqué au mois de Décembre 17... d'une fiévre continue, qui perſévéra pendant trois jours dans le même dégré. Le quatriéme jour la tête fut priſe tout à coup, & le délire fut ſi grand, que le malade voulut dans la nuit ſe jetter par la fenêtre ; mais il en fut empêché par ſa garde qui accourut comme il étoit ſur le point de ſe précipiter. On eut beaucoup de peine à le remettre au lit. Auſſi-tôt ſes membres devinrent roides ; il ne parloit, ni n'entendoit plus : il fut dans cet état l'eſpace de vingt-cinq ou trente heures, ſans aucun mouvement. Il avoit toujours une fiévre ardente ; mais la reſpiration étoit preſque dans l'état naturel. Le cinquiéme jour, on fit venir un Médecin qui trouva le malade dans un ſpaſme univerſel. Le pouls étoit dur & fréquent : la reſpiration étoit toujours libre ; les membres d'une roideur extrême ; & plus on faiſoit d'efforts pour lui ouvrir les dents

& les lévres, plus elles ſe ſerroient. On vint cependant à bout de les ouvrir aſſez pour qu'il pût avaler librement: tous ces ſymptômes étoient accompagnés de ſueurs copieuſes. On fit trois ſaignées du bras, & le Médecin preſcrivit de faire boire abondamment le malade, & de lui donner à prendre cette potion émétique, toutes les demi-heures une cuillerée,

| | |
|---|---|
| ℞ Confection d'hyacinthe, | ʒj. |
| tartre ſtibié, | gr. x. |
| eaux cordiales, | ℥x. |

L'émétique, & l'uſage continuel de l'eau tiéde ne procurerent aucune évacuation ni par haut, ni par bas. Ils ne firent qu'augmenter les ſueurs, & l'état du malade fut toujours le même juſqu'au ſixiéme jour, qu'il revint à lui. On lui ordonna même boiſſon, même potion émétique, & le lavement ſuivant:

| | |
|---|---|
| ℞ Follicules de ſenné, | ʒij |
| miel commun, | ℥iv. |
| paſſez le tout, & ajoutez y vin émétique, | ℥iij |

Le ſeptiéme jour, le malade recouvra ſon bon ſens: mais il ne ſe ſouvenoit de rien, les ſueurs continuoient en grande abondance. L'émétique pris tant en potion qu'en lavement; lui lâcha ſeulement le ventre. Le même jour, on lui donna deux lavemens, l'un le matin, & l'autre le ſoir, faits avec quatre onces de miel commun dans une décoction ordinaire, obſervant de lui donner très-peu de bouillon, & beaucoup de ptiſanne.

Le huitiéme jour, pour exciter quelques ſecouſſes, & procurer l'évacuation des matieres, que les remédes précédamment mis en uſage avoient pu fondre, on lui fit prendre en trois

verres la médecine ſuivante, en obſervant de laiſſer deux heures d'intervalle entre chaque verre,

| | |
|---|---|
| ℞ Follicules de ſenné, | ℥iij |
| jalape, | ʒiß |
| tartre ſtibié, | gr. viij |

Elle lui fit rendre par bas une grande quantité de bile jaune, & quoique la doſe de tartre ſtibié fut forte, il n'eut aucun vomiſſement. Il ſe ſentit beaucoup ſoulagé, & fit uſage de bouillons pour toute nourriture, de ptiſanne tiéde en abondance pour boiſſon, & des lavemens ordinaires, les neuviéme & dixiéme jours, pour faire revenir peu-à-peu la nature à elle-même. Le onziéme jour, on lui donna en trois priſes la même purgation ci-deſſus. Les jours ſuivans, tout alla beaucoup mieux, les ſueurs ceſſerent, & il ne reſta preſque plus de fiévre : le ſommeil & l'appétit revinrent peu-à-peu, quoique ſes forces fuſſent encore bien abbatues ; ayant paſſé dans cet état trois ou quatre jours, pendant leſquels il ne prit qu'une nourriture de facile digeſtion, on lui donna une troiſiéme purgation en un verre, où il n'entroit pas de tartre ſtibié : il fut ainſi entiérement rétabli.

On voit par ce qui vient d'être dit que l'émétique ne fit qu'exciter les ſueurs les premiers jours, & que l'effet des remédes change ſuivant la nature des humeurs, & la diſpoſition du malade. Celui-ci ne vomit point : mais les humeurs étant devenues fluides, l'émétique & les purgatifs lui firent jetter par bas beaucoup de matieres.

Ce qui lui eſt arrivé, de tomber d'un délire ſubit dans un ſpaſme univerſel, & de demeurer

dans cet état près de trois jours, est un exemple fort rare. Ce qu'on peut dire de plus vraisemblable sur la cause de cet accident, c'est que cet homme, dans le temps qu'il étoit en sueur, & qu'il avoit la tête prise, s'est exposé nud à l'air ; le froid l'a saisi tout à coup, & dans l'instant la transpiration a été interceptée, suite nécessaire du resserrement des pores : ce qui a produit la roideur des fibres, des muscles & de la peau, l'interception des esprits animaux, beaucoup plus de difficulté dans la circulation du sang, & enfin une tension universelle partout le corps, qui le rendoit aussi peu flexible qu'une barre de fer. Il ne se faisoit alors presque point de sécrétion ni d'excrétion, parce que le ressort de toute la machine étoit bandé au point qu'aucune partie ne pouvoit être mise en mouvement. Ainsi tant que dura cette tension, ni l'émétique, ni l'abondance de la boisson ne produisirent aucun effet. Mais ces mêmes remédes continués, en humectant les fibres, leur rendirent peu-à-peu leur ton naturel : les sueurs, dont la suppression avoit été la véritable cause du spasme, revinrent, & emporterent insensiblement avec elles la violence & l'opiniatreté du mal, jusqu'à ce qu'au moyen d'évacuations copieuses, le ventre devint plus libre, & que la nature dégagée de ce qui l'embarrassoit, pût rentrer dans ses droits. Alors la transpiration ayant été rappellée par un usage abondant & continué de ptisanne tiéde, les émétiques & les purgatifs firent rendre par bas au malade quantité d'humeurs d'une mauvaise condition, dont la présence entretenoit tous les accidens, dont il a été fait mention. Il est aisé de conclure de ce qui vient d'être dit, que l'unique

moyen de ſoulager & de détruire tous ces accidens, eſt de procurer une détente dans tout le corps, dont la rigidité empêche l'action & la réaction des ſolides, & ſupprime par là toute ſécrétion & excrétion. On pourroit peut-être ajouter à la boiſſon abondante, le bain tiéde, ou même de vapeurs. Si l'épreuve n'en a jamais été faite, ce que nous venons de dire pourroit engager à la faire. Sitôt que l'on eſt parvenu à faire ceſſer cette tenſion, il faut ſans tarder employer les purgatifs ou les émétiques pour évacuer les humeurs, qui après avoir été délayées, ſeroient capables de produire de nouveaux accidens, ſi elles n'étoient pas chaſſées au dehors.

## *AUTRE OBSERVATION*

### *Sur la même maladie.*

2. Une femme âgée de 28 ans, qui depuis quelques années avoit déjà été guérie deux fois d'une paſſion hyſtérique, fut attaquée de la fiévre au mois d'Octobre 17... Cette fiévre étoit double tierce continue, & depuis le commencement de la maladie annonçoit quelque malignité. La malade reſpiroit difficilement, des nauſées ne lui permettoient aucun repos, & la crainte de la petite vérole, maladie fort commune cette année-là, l'inquietoit beaucoup; elle s'attendoit même à une mort prochaine, qu'elle croyoit inévitable. Le ſecond jour, on manda le Médecin qui la fit ſaigner du bras, & lui ordonna des lavemens, de la ptiſanne, & des bouillons pour toute nourriture. Le jour ſuivant, même état, & parce que les régles ne

couloient pas depuis un mois ou deux, elle fut ſaignée du pied. Le troiſiéme jour, les ſymptômes diminuerent, & elle fit uſage de ptiſanne, de bouillons, & prit deux lavemens dans le jour. Le lendemain le ventre étant devenu libre, on lui donna une purgation ordinaire qui la ſoulagea; mais le cinquiéme jour les ſymptômes augmenterent, elle tomba tout à coup en délire, & fut priſe de convulſions; la reſpiration devint embarraſſée; elle n'entendoit, ni ne voyoit, & crioit de temps en temps. Dans ces circonſtances inattendues, & dont on ne voyoit point de cauſe manifeſte, on la ſaigna du pied pour la ſeconde fois, & on lui ordonna des lavemens avec des anti-hyſtériques, dix grains de caſtoreum, & trois onces de miel mercurial; on lui fit prendre par cuillerées le julep ſuivant, qui eſt en même-temps anti-hyſtérique & cordial:

| | | |
|---|---|---|
| ℞ Confection d'hyacinthe, | | ʒj |
| ſyrop d'abſynthe, | | ℥j |
| caſtoreum, | | gr. viij. |
| eau d'abſynthe, ſcorſonere, | *aa* | ℥iv. |

Cette potion, la ſaignée, les lavemens donnerent beaucoup de ſoulagement à la malade; elle revint dans ſon bon ſens & le même jour elle prit un lavement comme ci-deſſus, qui lui lâcha le ventre; & elle continua l'uſage de la même potion qui lui ſoulagea l'eſtomac & la tête. Le ſixiéme jour, les ſymptômes devinrent plus violens: ris ſardonique, ſpaſme dans les bras & dans les jambes, reſpiration preſque nulle par intervalles, & tout à coup violente & redoublée, ſecouſſes & convulſions *opiſthoto-*

S iv

*niques* * par tout le corps, pouls varié & incertain, plus de paroles, ni de cris. La malade regardoit de temps en temps les personnes qui l'environnoient sans les connoître, & elle leur sourioit, effet d'une convulsion dans les muscles des joues. Elle avoit les dents serrées, & ne pouvoit rien avaler : ce qu'on lui faisoit entrer avec force dans la bouche, couloit en dehors, & on ne pouvoit lui donner de lavemens, parce que tout son corps étoit agité de mouvemens convulsifs. Tous ces symptômes menaçoient une mort prochaine; on lui ordonna la potion suivante à prendre par cuillerées,

| | | | |
|---|---|---|---|
| ℞ Confection d'hyacinthe, | | | ʒj |
| syrop d'armoise, | | | ℥j |
| tartre stibié, | | | gr. v. |
| eau d'absynthe, | } | *aa* | ℥v. |
| scabieuse, | } | | |

Tout cela fut inutile, tant à cause des mouvemens convulsifs, que du serrement opiniâtre des dents, & de l'impossibilité d'avaler. Cependant comme quelques gouttes avoient passé, ou lui ordonna cette potion sur le soir, à prendre comme la précédente,

| | | | |
|---|---|---|---|
| ℞ Tartre stibié, | | | gr. x. |
| eau d'absynthe, | } | *aa* | ℥v. |
| chardon bénit, | } | | |
| thériaque, | | | ℥ß |

Mais le spasme persévérant toujours, & n'étant pas possible que rien passât dans l'estomac, la malade mourut dans les convulsions.

* On entend par ce mot une espéce de convulsion ou le corps est retiré en arriere. *Opisthotonos est species convulsionis, quando corpus in partem posteriorem convellitur. Castell. renovat.*

Hippocrate a bien eu raiſon de dire que c'eſt un mauvais ſigne, quand des mouvements convulſifs ſurviennent à la fiévre : que ceux qui ſont attaqués d'un ſpaſme univerſel, meurent en quatre jours, ſi la fiévre ne ſurvient : qu'il y a bien moins de danger, lorſque la fiévre ſurvient à la convulſion, que lorſque la convulſion ſurvient à la fiévre : que dans les fiévres aigues les convulſions & les douleurs violentes autour des viſceres, n'annoncent rien que de fâcheux.

## CONSULTATIONS.

### *Pour une diſpoſition à la Phthiſie.*

VII. La mauvaiſe diſpoſition de la perſonne pour laquelle on conſulte, & les différens accidens dont elle a été tourmentée depuis cinq mois, comme la fiévre double tierce continue, les douleurs de têtes, les petits ulceres au palais, le violent mal de gorge ſurvenu en Décembre, la douleur de poitrine avec quelque difficulté de reſpirer, la peine à être couchée ſur le dos, la palpitation du cœur, les crachats glaireux, la fiévre toutes les nuits, la fréquence & la difficulté d'uriner, l'embarras dans la rate, & le peu de régles, tous ces différens accidens qui ſe ſont ſuccédés, font connoître une intempérie conſidérable dans toute l'habitude du corps, qui eſt une diſpoſition à la phthiſie.

La cauſe de tous ces maux eſt une lymphe aigrie & armée de ſels acres, qui coulant avec peine, s'arrête dans les différens couloirs ou elle s'épaiſit, & y cauſe des embarras. Une partie même de cette ſéroſité croupiſſante s'in-

filtrant dans les couloirs du mésentere & de la rate, y forme des obstructions ; & l'estomac, le poulmon & le cœur comprimés & resserrés par les pointes de sels, entrent dans une espéce de convulsion ; ainsi un sang glaireux, épais, qui s'arrête & qui ne circule qu'avec peine, fatigue la poitrine, donne la palpitation de cœur, les tensions de ventre, les douleurs de tête, & affoiblit considérablement l'estomac, & sur-tout la poitrine, sur qui il y a lieu de craindre un dépôt qui tend à la phthisie, principalement si la malade s'amaigrit considérablement.

La longueur & la variété de la maladie qui a été en partie domptée par les remédes très-propres, & sagement appliqués ; mais qui n'ont point été la victime de cette cacochymie, font craindre que la maladie ne soit de longue durée. Le but que nous devons ici nous proposer, doit être de rendre au sang sa fluidité, à la lymphe sa douceur, & aux fibres des parties solides, la souplesse qu'elles ont perdue.

C'est dans ces vues que nous proposons ce qui suit :

Si les forces de la malade sont suffisantes, & & qu'elle ne soit point trop amaigrie, il faut la faire saigner du bras & du pied, ou autrement aller d'abord au pied. 1°. Il faut qu'elle fasse usage de bouillons alterans, faits avec bourrache, reglisse, cerfeuil, chicorée sauvage, *aa* m. j. la ruelle de veau, ℔j, la queue & les pates de 15 écrévisses pilées & concassées pour deux bouillons, à prendre matin & soir.

2°. D'une ptisane avec une poignée de capillaires, une cuillerée de ris, une douzaine de jujubes dans deux pintes d'eau. Elle se purgera avec une once & demie de manne, un demi-

gros de rhubarbe, un demi-gros de ſel d'abſynthe, dans une décoction de chicorée ſauvage ; ce qu'elle répetera tous les huit ou dix jours : elle prendra des lavemens émolliens ſelon le béſoin, dans leſquels on ajoutera deux onces de miel nenuphar.

Voilà ce me ſemble ce que la malade doit faire, & voici ce qu'elle doit éviter, le vin, les ragouts, le maigre, les exercices de corps & d'eſprit trop violens, l'éloignement des repas. Mrs les Médecins du lieu ajouteront ou retrancheront ſelon leur prudence, & le béſoin, aux remédes & au régime.

T. B. B. d. m. p.

*Fait à Paris, ce deux Février 17...*

*Pour un homme attaqué de Goutte Erratique.*

2. L'humeur de la goutte paroît être la cauſe de tous les accidens dont le malade ſe plaint ; mais il y a lieu d'appréhender que cette même humeur n'attaque le genre nerveux, comme l'embarras de la langue paroît l'annoncer ſelon le mémoire. En effet la langue a été dabord embaraſſée ; & quand la goutte a été fixée au côté droit pendant ſix ſemaines, la langue eſt devenue libre pendant ce temps-là ; mais elle s'eſt embarraſſée de nouveau avec des douleurs dans l'épaule & le bras droit, qui dégénérent en engourdiſſement, malgré les ſaignées réitérées des deux bras, de la gorge, & de la langue, & les purgations avec les pilules, connues ſous le nom de *pilulæ cocciæ majores.*

La cauſe premiere de la maladie eſt un ſang groſſier, qui ne roule qu'avec peine dans les vaiſſeaux, dont la ſéroſité âcre & ſalée s'échappe dans les couloirs, & ſéjournant ſur les parties nerveuſes, donne lieu aux ſels dont le ſang eſt chargé de piquoter les membranes, & d'agacer les fibres ; la matiere de la tranſpiration eſt en conſéquence ſupprimée, par le reſſerement des couloirs, & l'humeur de la goutte s'aigrit par dégrés.

Pour remédier à ces déſordres que la circonſtance de la ſaiſon pourroit augmenter, il faut au-plutôt diminuer le volume du ſang, ramollir les fibres, & rappeller la tranſpiration.

Pour diminuer le volume du ſang, & le faire circuler plus librement, malgré les ſaignées du bras, de la gorge & de la langue, déjà faites, il faut faire une ou deux ſaignées du pied.

Pour ramollir les fibres, il faut un régime de vivre très-humectant, dont nous donnerons le détail, & ne ſe purger qu'en ptiſanne laxative. Le ventre doit toujours être libre, & les lavemens ſimples ſont préférables. La boiſſon doit être abondante, faite ſimplement avec chiendent & régliſſe, pour entrainer par les urines, cette eſpéce de ſaumure dont le ſang eſt rempli.

Le volume du ſang ainſi diminué, & les fibres ramollies, la tranſpiration ſera par-là facile à rappeller par le régime, dont voici le détail.

Le malade ne vivra que de potages faits avec le veau, la volaille, & très-peu de bœuf ; & de viandes bouillies ou roties. Le thé peut être d'uſage, mais ſans eau des carmes, de crainte d'agacer les nerfs. Nous préférons la véronique priſe en maniere de thé, les bouillons altérans faits avec le veau, la bourrache, la bugloſſe,

la chicorée ſauvage, & le lierre terreſtre, dont le malade prendra le matin, & quatre heures après ſon diner.

Si le malade avoit des inquietudes la nuit, il prendroit le ſoir un verre d'émulſion faite avec les quatre ſémences froides, & quelques amandes, dans laquelle on ajoutera le ſyrop de nymphéa, ou de diacodé en cas d'inſomnie; la doſe des ſyrops ſera de deux gros.

Quand le malade aura obſervé pendant quinze ou vingt jours le régime, & fait les ſaignées du pied comme il eſt marqué, il prendra la ptiſane laxative faite de la maniere ſuivante.

Prenez une poignée de feuilles de chicorée ſauvage, deux gros de régliſſe éfilée, trois gros de follicules de ſenné, un gros de criſtal minéral, faites infuſer le tout pendant la nuit dans deux grands verres d'eau chaude, faites y fondre le lendemain matin deux onces de manne; coulez & diviſez les en deux priſes, auſquelles vous ajouterez une once de ſyrop de fleurs de pêchers.

Le malade prendra la premiere priſe à ſept heures du matin, la ſeconde à neuf heures, & à onze heures un bouillon au veau.

Le malade reprendra le même régime marqué ci-deſſus, & les bouillons altérans pendant quinze jours, au bout deſquels il ſe repurgera de la même maniere.

Dans le Printemps prochain ſelon l'état du malade, il prendra les eaux minérales de Bourbon, que nous croyons préférables. Ce régime a ſoulagé le malade, & l'a garanti des rechutes qu'il craignoit.

T. G. C. d. m. p.

*Fait à Paris, ce 8 Novembre 17..*

## *Pour un dérangement de Régles.*

3. Nous distinguons dans le cas qu'on nous propose deux maladies compliquées, le dérangement de régles, & l'écoulement des fleurs blanches.

Le dérangement des régles qui sont beaucoup plus fréquentes & plus abondantes que dans l'état naturel, dépend du relâchement des vaisseaux sanguins de la matrice, qui ont perdu une partie de leur ressort. C'est à l'affaisement de ces mêmes vaisseaux que l'on doit attribuer tous les autres symptômes dont la malade est affligée. Car le sang ne coulant qu'avec beaucoup de peine & de lenteur dans toutes les parties, y cause des pésanteurs, des tensions douloureuses vers les reins & dans le bas-ventre ; se corrompant d'ailleurs par son séjour, il contracte beaucoup d'acrimonie ; delà viennent les violentes douleurs & les insomnies, toute la masse du sang étant infectée par le reflux qui se fait d'une partie de ce sang : c'est aussi à cette même acreté du sang que l'on peut rapporter en partie les fleurs blanches, dont l'écoulement est encore aidé par le relâchement des glandes du vagin.

La vue que l'on doit donc se proposer d'abord dans le traitement de cette maladie, est de remédier au dérangement des régles, en rafermissant le ressort des fibres des vaisseaux de la matrice, en corrigeant la mauvaise disposition du sang, & lui donnant lieu de se dépurer parfaitement.

Ce sont les vues qu'a eues M. le Médecin ordinaire de la malade, & qu'il a déja essayé de

remplir par les remédes les plus convenables. Nous ne nous écarterons donc point de ces mêmes vues, & pour les remplir d'une maniere plus efficace, nous propoſons les remédes ſuivans. Il faut ſaigner la malade du pied, & la purger enſuite avec la caſſe, la manne & le ſyrop de pommes compoſé, dans la décoction de chicorée, en deux doſes; on réitérera cette purgation tous les huit jours pendant l'uſage de l'opiate ſuivante.

℞ Saffran de mars apéritif préparé
à la roſée, ℥j
rhubarbe choiſie en poudre, ʒj ß.
gomme ammoniac, ℈jv:
conſerve de racines de grande
conſoude, } *aa* ℥ß.
d'aunée, }
ſyrop de pommes compoſé, ſ. q.

Faites ſuivant l'art une opiate dont la malade prendra deux fois par jour un gros chaque fois, ſavoir la premiere priſe le matin à jeun, & la ſeconde trois heures après ſon diner.

La malade fera le plus d'exercice qu'elle pourra pendant l'uſage de cette opiate.

Pour le régime, la malade ne fera point de jours maigres, elle ne mangera ni beurre, ni fromage, ni laitage, ni ragouts, ni patiſſeries, ni ſalades, ni fruits cruds; elle s'abſtiendra de vin, ratafiats & autres liqueurs chaudes, comme auſſi de caffé. Sa boiſſon ordinaire ſera faite avec le ris, le chiendent & la régliſſe.

La malade doit continuer l'uſage de cette opiate, juſqu'à ce que les régles ſoient entiérement rétablies, l'interrompant néanmoins, s'il eſt néceſſaire, dans le temps des régles, & le reprenant enſuite ſelon l'avis du Médecin.

Lorſque le cours des régles ſera parfaitement rétabli, nous approuvons l'uſage du lait chalibé propoſé par ſon Médecin, pour guerir les fleurs blanches, & nous le croyons pour le moins auſſi efficace que les eaux minérales.

G. B. d. m. p.

*Fait à Paris, ce 5 Mars 17...*

*Pour une Apoplexie & Paralyſie d'une femme âgée de 35 à 40 ans.*

4. La nature de la maladie eſt une apoplexie qui paroît dégénérer en paralyſie; mais comme ces ſortes de maux ſont ſujets à de très-dangereux retours, les plus prompts remédes ſont ceux qui conviennent le mieux. C'eſt une marque cependant d'un tempérament vigoureux, qu'il y ait quelque ſentiment dans les parties paralytiques.

Ainſi comme la perſonne eſt d'un âge robuſte, & où peut-être il y a quelque déſordre dans les régles, il faut premiérement y faire attention, & la ſaignée du bras & du pied ne ſont pas à négliger. D'ailleurs le ſang qui ne roule peut-être qu'avec lenteur dans les vaiſſeaux, peut fort-bien comprimer les nerfs, & par-là être cauſe de la privation en partie du ſentiment & du mouvement; ainſi la ſaignée convient encore parfaitement dans cette circonſtance.

Si aucontraire la perſonne eſt plutôt pituiteuſe que ſanguine, ce que les Médecins du lieu reconnoîtront aiſément, la ſaignée ne convient pas dans le commencement de la guériſon.

Cela donc ſuppoſé, il faut en ſecond lieu procurer

procurer la liberté du ventre, qui quelquefois soulage & guérit quelques paralytiques. Troisiémement, il faut réveiller la circulation trop lente d'un sang, ou trop épaissi, ou mêlé avec des humeurs trop grossieres, & prévenir par-là l'attaque d'une nouvelle apoplexie où il n'y auroit peut-être plus de reméde; enfin il faut fortifier les parties paralytiques.

Pour procurer la liberté du ventre, on peut prendre une poignée de guimauve, de mercuriale, une once de séné, deux gros d'agaric & de coloquinte, une pincée de fleurs de camomille & de mélilot, faire bouillir le tout dans suffisante quantité d'eau, & ajouter dans la colature une once de diapheni, ou trois & quatre onces de vin émétique trouble, ou une once d'hyera-piera de galien; prendre ces lavemens autant qu'il en sera besoin.

Pour réveiller la circulation trop lente du sang, il faut faire une ptisane laxative, avec trois gros de séné, un gros & demi de rhubarbe, deux onces de manne, faire bouillir le tout dans deux livres ou trois chopines d'eau, passer le tout, & dissoudre dans le premier verre, trois grains de tartre stibié, pour procurer une grande évacuation. Les autres verres qui doivent se prendre de trois en trois heures, ou de quatre en quatre heures, seront sans tartre stibié, si l'évacuation a été suffisante; il faut se purger ainsi de deux jours l'un; la durée de ce reméde doit être déterminée par les Médecins du lieu; les bouillons à la viande avec des herbes, doivent être pris dans les intervalles des verres de cette ptisane laxative: outre cela on fera une ptisane avec une once de raclure de bois de guayac, demi-once de racines de salsepareille, autant de

racine de squine, & deux gros de séné dans s. q. d'eau, faire bouillir le tout, en boire un verre le matin & un autre le soir, & continuer.

Pour fortifier les parties paralytiques, il faut les frotter avec l'eau-de-vie camphrée & l'huile de millepertuis, ou de camomille.

Il est nécessaire de suivre cette Méthode avec exactitude, car le délai dans ces sortes de maladies est dangereux, & les retours pleins de péril.

Si cependant il survenoit quelque nouvelle atteinte, l'esprit volatil de sel ammoniac, est un excellent remède à respirer. Les gouttes d'Angleterre au nombre de 2, 3, 4, 5, 6, avec un grain de tartre stibié, dans une cuillerée d'eau, pris continuellement cuillerées à cuillerées conviennent parfaitement, & boire par-dessus beaucoup d'eau, pour bien laver; ensuite faire ce qui est écrit ci-dessus. Les douches avec les eaux chaudes pourront convenir par la suite.

T. B. B. d. m. p.



# ARTICLE II.

Contenant quelques Obſervations ſur la Chirurgie.

## OBSERVATION

*Sur un coup de Sabre à la joue, par M. Deſtremau, Chirurgien à l'Hôtel-Dieu de Paris.*

ON transfera à l'Hôtel-Dieu le 16 Mai 1754, un Suiſſe âgé de 24 ans, pour lui procurer la guériſon d'une plaie faite par un coup de ſabre horiſontalement porté ſur l'apophiſe zigomatique gauche, à laquelle un Chirurgien des environs de Neuilly avoit fait trois points de ſuture. Cette diviſion longue de deux pouces, & traitée dans la ſuite ſelon la ſimplicité dont elle paroiſſoit porter le caractere, fut ſans accidens pendant quelques jours; mais enſuite, & tout à coup, il ſurvint une inflammation conſidérable à toute la joue, qui occaſionna la fiévre, fit changer le pus en une liqueur rouſſâtre & corroſive: on fut obligé de couper le fil; enſuite la plaie prit la forme d'un ulcere virulent, où la gangrene ſe manifeſta en deux ou trois jours.

Dans cet état; on le fit voir à M. Moreau, premier Chirurgien de l'Hôtel-Dieu, qui, à l'aſpect d'accidens ſi rapides & ſi dangereux, après s'être informé du régime de vie, & de la conduite du malade, ſoupçonna un vice in-

térieur. Il examina d'abord la bouche, où il remarqua que les gencives étoient non-seulement très-gonflées, mais même ulcérées en certains endroits. Enfin quelques tâches noirâtres répandues sur les jambes, acheverent de confirmer que l'état de la plaie étoit indubitablement occasionné par un principe scorbutique.

Ce fut pour combattre la cause de ce désordre, qu'on transporta le malade de l'Hôtel-Dieu, à l'Hôpital de S. Louis. Je levai l'appareil, & je vis que la plaie étoit dans un état pitoyable : elle occupoit presque toute la joue : un escarre large comme un écu de six livres, en tenoit tout le centre, les bords étoient durs, renversés, & d'un rouge très-vif : l'œil étoit très-gonflé, & la cornée extraordinairement enflammée ; en un mot, l'odeur cadavereuse que cette plaie exhaloit, la lymphe fœtide & corrosive qui en couloit, tout me fit voir les funestes effets du vice dominant.

D'abord que j'eus nettoyé cette plaie le mieux qu'il me fut possible, je la pansai avec plusieurs plumaceaux imbus d'essence de thérébentine, l'emplâtre de stirax, & les compresses trempées dans l'eau-de-vie camphrée : j'eus soin d'obvier aux accidens qui auroient pû arriver à l'œil, & le garantis au moyen d'une compresse molette, trempée dans l'eau & l'eau-de-vie, des impressions qu'auroit pû faire sur lui la matiere qui étoit exprimée des vaisseaux enflammés, & en mauvais état. J'ordonnai au malade un régime fort exact, en le réduisant à la ptisane, & au bouillon pour toute nourriture.

Le soir je tournai voir mon malade ; je le trouvai dans un état presque désespéré, la fié-

vre étoit violente, & il souffroit considérablement; je levai l'appareil, & le pansai de la maniere décrite ci-dessus, quelque-temps après qu'il fut pansé, il lui prit une foiblesse accompagnée d'une sueur froide, qui me faisant craindre pour sa vie, me détermina à lui faire administrer les Sacremens.

Deux heures après j'allai le voir; je lui trouvai le pouls un peu rétabli; il me dit qu'il sentoit des douleurs de colique; je lui fis prendre un lavement émollient, ce qui lui fit faire une selle assez copieuse, & le soulagea beaucoup.

Le lendemain matin je le trouvai un peu mieux; il avoit dormi quelques heures dans la nuit, la fiévre étoit légere, & il me dit qu'il ne souffroit pas tant; je fus content de voir en le pansant, qu'en conséquence de la diminution de la fiévre, la fonte commençoit à s'établir, & que l'escarre n'étoit pas si adhérent; je m'apperçus même que la matiere n'étoit pas si séreuse.

Quelques jours après en le pansant, j'ébranlai légerement l'escarre, & j'en coupai plus de la moitié qui étoit tout-à-fait détachée.

Le lendemain, en levant les plumaceaux, je levai avec eux la portion qui en étoit restée. Cet escarre tombé, mit à découvert l'os de la pommette, que je ne trouvai cependant point altéré.

Enfin la plaie commençant à se déterger, je cessai de me servir d'essence de thérébentine, & je couvris mes plumaceaux du digestif ordinaire, que j'animai d'un peu d'eau-de-vie: cela acheva de me procurer une suppuration plus complette, qui fit diminuer un peu l'inflammation des bords de la plaie.

Je continuai ce pansement pendant quelques jours, & j'eus la satisfaction de voir que la suppuration devenoit plus louable de jour à autre.

Tous ces accidens calmés; la fiévre diminuée & les forces du malade un peu réparées, me déterminerent à lui faire donner les remédes anti-scorbutiques. Je commençai donc le lendemain à lui faire prendre le vin anti-scorbutique, que j'eus la précaution de couper avec une légere décoction de cresson; il en fit usage pendant tout le temps que dura sa maladie; ce reméde produisit de très-bons effets, je n'eus qu'un léger inconvénient à combattre; c'est-à-dire, une suppuration un peu trop abondante à réprimer, & devenue telle par l'usage des anti-scorbutiques; j'y remédiai fort aisément en trempant mes plumaceaux dans une lotion détersive faite avec l'eau d'orge, le miel rosat, & quelques goutes d'eau vulnéraire, & en purgeant mon malade de deux jours l'un, avec la confection hamech: ce que je continuai, jusqu'à ce que la plaie tendante à cicatrice, je la favorisai au moyen des dessicatifs usités en pareil cas.

Enfin le malade fut parfaitement guéri au bout de cinq semaines, & sortit de l'Hôpital avec une cicatrice bien faite, & qui ne le défiguroit aucunement.

C'est un principe universellement reçu, que la maladie la plus simple, la plaie la plus légere, peuvent entrainer après elles tous les accidens imaginables, quand quelque vice affecte le sang: qu'elles ne peuvent même guérir qu'en détruisant le vice qui a produit ces accidens, & qui les fomente. Je ne présume pas que personne puisse douter de cette vérité:

cependant comme je penſe qu'il eſt intéreſſant d'inſiſter ſur les faits, & de publier les obſervations qui peuvent rendre inconteſtables les vérités qui doivent ſervir de régle à ceux qui profeſſent l'art de guérir, j'ai cru devoir faire part au Public du fait que je viens de détailler.

---

## ARTICLE III.

Contenant quelques Obſervations ſur la Pharmacie.

### LETTRE

*En forme de Diſſertation ſur l'Analyſe Chymique adreſſée à M. B. par M. P. de Ste C....*

MONSIEUR,

I. En toutes ſortes de matieres il y a des opinions fauſſes, établies ſur un fondement difficile à renverſer, quoique peu ſolide en ſoi. Qu'elle eſt en effet la baſe ſur quoi portent le plus ſouvent des maximes inutiles? La gravité prétendue des Auteurs, l'ancienneté de date, l'extenſion qui en a été faite par le temps & l'uſage. Mais ces erreurs doivent ſe rencontrer plus fréquemment dans ces ſortes de ſciences, qu'un petit nombre d'hommes oſe cultiver, & qui ne ſont, pour ainſi dire, conſidérées de la multitude, que comme des déſerts arides, inhabités & inhabitables.

La Chymie en eſt une ; elle ſe voit en proie à pluſieurs de ces opinions hazardées, qui n'ayant pas été relevées, ſemblent avoir preſcrit contre la raiſon & l'expérience. Ce ſont cependant autant de pierres d'achoppement ſemées dans la carriere des ſciences, qui ne peuvent que l'embarraſſer, & retarder la marche de ceux qui la courent. Malgré le terrein perdu qu'elle regagne tous les jours, & le nouveau qu'elle paroît conquérir, elle n'a pû encore parvenir à renverſer tous les monumens qui ont perpétué des erreurs juſqu'à nous. Nombre de ces erreurs circulaires, qu'on pourroit nommer épidémiques, frappent encore mes oreilles & mes yeux ; mais, Monſieur, une des opinions erronées que je ſuis le plus étonné de voir vivre de nos jours, c'eſt celle qui concerne l'analyſe chymique.

Depuis le temps où l'on entreprend d'analyſer les plantes par la diſtillation, on répéte encore que l'analyſe chymique eſt un moyen inſuffiſant pour parvenir à la connoiſſance & à l'extraction de leurs principes ſpécifiques. Il eſt vrai que les expériences furent faites alors avec une ſorte d'authenticité qui dut en impoſer au Public, entrainer les ſuffrages de la multitude, & faire loi pour elle. Les maîtres de l'art avoient parlé, c'étoit au reſte des hommes à croire ; des réflexions approfondies auroient ſans doute pû balancer la croyance qu'on leur accordoit aveuglément. Du moins étoit-on excuſable en ce temps de ténébres, de s'en rapporter à des Sçavans payés pour l'être, à qui la magnificence du gouvernement procuroit en quelque ſorte excluſivement toutes les facilités néceſſaires pour les tentatives expérimentales. Mais aujourd'hui, il n'eſt plus permis de répéter encore cette eſpéce d'axiome ſuranné.

Ceux qui ont donné naiſſance à l'erreur, n'ignoroient pas le vrai ſens & l'étendue du mot d'analyſe. On voit par leurs écrits, qu'ils ne la reſtraignoient pas théoriquement à la ſeule diſtillation. Dans la pratique cependant, ils l'ont réduite, pour ainſi dire, à cette ſeule opération, encore n'ont-ils pas embraſſé les différentes ſortes de diſtillations, ils ſe ſont arrêtés à celle qui ſe fait à feu nud par la rétorte; genre de procédé préciſément le moins propre à remplir les vues qu'ils s'étoient propoſées. Ils avoient pour but de parvenir par décompoſitions, à la connoiſſance des principes des végétaux; non des êtres primitifs, & élémentaires de la matiere. Ils vouloient ſéparer les principes ſecondaires & compoſés, dont l'union & la combinaiſon formoient les végétaux.

Leur intention étoit de traiter d'une façon complette, l'Hiſtoire des Plantes; non contens de donner la deſcription de leurs parties externes, & de leur organiſation interne, ils vouloient y ajouter l'énumération de leurs parties conſtitutives, & de leurs différentes combinaiſons. Le projet étoit en même temps laborieux & délicat; l'exécution demandoit des eſprits & des mains exercés. D'ailleurs l'entrepriſe ne fut pas faite dans des vues auſſi ſaines, auſſi éclairées qu'elle auroit dû l'être. On viſoit à la connoiſſance intime & détaillée des diverſes combinaiſons; elles étoient ſans nombre, trop ſubtiles, trop diverſifiées pour pouvoir être ſaiſies par les organes des ſens, elles ſe déroboient aux manipulations, ainſi qu'aux ſpéculations. C'étoit à leur extraction plus qu'à leur connoiſſance intime qu'on auroit dû s'attacher.

D'ailleurs la multiplicité des principes admis par l'inexpérience, étoit un obstacle non médiocre à la certitude & à la netteté des connoissances. Cette confusion de prétendus principes empêchoit de connoître ceux qui l'étoient réellement, & de les distinguer. De-là souvent une combinaison passoit pour un principe, quelquefois un principe pour une combinaison.

Au reste comme je l'ai déjà dit, le moyen analytique choisi par les artistes, l'emportoit en défectuosité sur tous les autres dans la plûpart des cas. Les matieres végétales violentées par l'action trop rapide & trop immédiate du feu, souffroient des altérations qui rendoient les résultats vicieux, pour le moins équivoques. Tout se convertissoit sous leurs mains en phlegme, en huile empyreumatique, en acides fœtides, anonymes, en alkalis volatils & fixes; ce qui donnoit des différences essentielles avant la prétendue analyse, n'en avoit souvent plus après. Les produits des opérations étoient tous assimilés, ces principes dénaturés, ou plutôt ces débris ne pouvoient être appliqués aux usages de la vie. Vouloit-on les rectifier : ce qu'on gagnoit sur la pureté & la simplicité chymique, on le perdoit sur l'efficacité médicinale, sur l'utilité œconomique.

Il est bon d'observer ici que ce n'est pas en général de la pureté chymique proprement dite des principes des végétaux, que dépend leur efficacité, c'est au contraire le plus souvent de leur impureté. Je m'explique; vous sçavez très-bien, Monsieur, que les principes chymiques, à parler strictement, se réduisent à un petit nombre. Encore n'entendons nous pas ici par principes chymiques les premiers élémens

de la matiere. La chymie veut, il est vrai en certains cas, remonter à l'instant de la création, & se plaît à l'entrevoir. Son domaine qui commence par la destruction de toute organisation, s'étend dans l'analyse, à la prendre dans son étendue, à la simplification des corps poussée jusqu'à la résolution purement élémentaire. Mais on sent qu'alors toute efficacité spécifique est anéantie avec les combinaisons d'où elle résultoit: l'eau, la terre, revendiquent tous les débris palpables des végétaux.

Ainsi non-seulement ce ne sont pas ces élémens que la chymie a en vue dans une analyse qui tend à extraire les vertus spécifiques, elle trouve encore trop simples des principes beaucoup plus composés. On peut comprendre sous ce nom des corps *identiques* toujours semblables à eux-mêmes, toujours homogénes, de quelques corps mixtes qu'ils soient issus. Tels sont les acides vitriolique, marin, nitreux, l'alkali volatil, l'alkali fixe. Ces diverses combinaisons de terre & d'eau, sont les matériaux du regne végétal en entier. Or ce ne sont pas proprement ces principes qu'on a intention d'extraire du regne végétal. D'autres regnes les fourniroient & plus purs & plus abondans. Ce sont donc des combinaisons particulieres de ces mêmes principes, qui dans ce cas portent ce nom, comme substances différenciées par des qualités distinctives.

Ce qu'on nomme principes en matiere végétale, consiste en phlegme, sel, soit acide, soit alkali volatile, ou fixe, soit neutralisé, par une base terreuse ou huileuse, ou huile de quelque espéce qu'elle soit, & en terre; il est aisé de voir que ces principes sont des combinaisons

ſur-tout le pénultiéme. Pluſieurs de ces principes, loin de paroître *identiques* de quelques corps qu'ils ſoient tirés, ſont au contraire très-diverſifiés & très-défigurés, par les modifications qu'ils ont reçues dans le ſujet végétal. C'eſt préciſément de cette modification que dépend leur efficacité ; ſi vous les rapprochez de l'identité, vous vous éloignez à proportion de la qualité ſpécificative qui naît des diſſemblances. Pour jetter quelque ordre dans la diſtinction des principes, on pourroit appeller ce qui en porte le nom dans l'analyſe végétale, œconomique, *combinaiſons principales.*

Les vertus ſpécifiques des végétaux réſident donc dans ces combinaiſons principales, ſouvent même dans d'autres encore plus compliquées. Ainſi ce n'eſt nullement par la deſtruction de ces combinaiſons, mais par leur extraction qu'on parvient à faire une analyſe utile. Que diroit-on, Monſieur, d'un homme qui voulant connoître la tiſſure organique d'une Plante, commenceroit par la triturer exactement ? Eh bien ! eſt-ce ſe conduire plus adroitement que de porter la dévaſtation dans la ſubſtance d'un végétal par une combuſtion rapide, a deſſein de faire une ſégrégation bien ordonnée & fructueuſe, des différentes parties qui la compoſent ?

C'eſt faute d'avoir pû comprendre & établir ce principe fondamental, que le projet de l'analyſe des Plantes échoua & tomba dans le diſcrédit. Comme les ſubſtances diverſes des végétaux furent ſouvent confondues, méconnues, on jugea l'art incapable de rendre des ſervices à l'humanité de ce côté-là. L'analyſe en général, ſans en ſpécifier l'eſpéce, ou plutôt

les moyens, fut décriée. Il ne manquoit à sa proscription que la voix d'un homme célebre; il s'en est trouvé un, dont la plume féconde fait fleurir les Sujets les plus arides, dont le genre aisé sçait badiner avec les attributs de la Science, & arracher des souris à la gravité de la Philosophie : il a donné pour vérité démontrée, l'inutilité de l'analyse végétale; cette analyse étoit moins connue que lui; la condamnation a passé sans appel.

Je le dis encore, on a voulu approfondir la nature des combinaisons, il falloit se contenter de les extraire. Les Chymistes sçavent à n'en pas douter qu'un seul & même principe, le phlogistique est la cause des couleurs, des odeurs, des saveurs : personne n'ignore la prodigieuse quantité de tons & de nuances qui les diversifient. Qui pourroit parvenir à connoître combien & en quelles manieres ce principe se combine pour produire chacune d'elles en particulier? Les organes naturels & artificiels manquent ici à l'avide sagacité de nos recherches. J'ajoute que ce même phlogistique joue encore un plus grand rôle dans la nature; il est le principe primitif de toute efficacité. Une matiere végétale qui en est entiérement dépouillée, est absolument privée de vertu. Eh bien? est-il donc plus aisé de démêler de quelles combinaisons de l'huile où ce principe abonde, du sel, du phlegme, résultent les qualités spéciales des Plantes? Dans l'impossibilité de dérober ce grand secret à la nature, attachons nous à détourner à notre profit les écoulemens de ses travaux.

Mais peut-être quelqu'un me dira, si les vertus spécifiques des Plantes dépendent le plus

ſouvent de certaines combinaiſons, l'analyſe, qui n'eſt autre choſe que la réſolution des combinaiſons eſt donc de nulle utilité ? Non, au contraire ; j'ai répondu d'avance à cette objection, par la diſtinction que j'ai faite des combinaiſons plus ou moins compliquées. Ce n'eſt pas en beaucoup de cas, des combinaiſons telles qu'elles ſont formées par la nature dans les Plantes avant qu'on les ſoumette aux opérations de l'art, que proviennent les vertus ſpécifiques. Elles ſont ordinairement enveloppées & comme étouffées dans des matieres inutiles ou nuiſibles ; c'eſt à l'art qu'il appartient d'aider à ce développement, de prêter les mains à cet enfantement, de débarraſſer par une décompoſition plus ou moins approfondie le principe de l'efficacité ; j'entends en général par principes d'efficacité, les parties quelconques d'un végétal que leur utilité dans quelque uſage de la vie à fait reconnoître pour tels, & qu'on ſe propoſe d'extraire en cette qualité ; en ce ſens il s'en trouve toujours plus ou moins dans une même Plante, ſuivant les différentes vues de l'art. Ce n'eſt pas ſeulement à l'utilité médicinale que j'ai égard dans ce moment, quoique ce ſoit d'ailleurs mon but principal ; je parle relativement à tous les arts. Ceux qui ont cauſé le diſcrédit de l'analyſe paroiſſoient embraſſer les mêmes objets.

Vous infererez aiſément, Monſieur, de ce que j'ai l'honneur de vous dire, que ce n'eſt pas par elle-même que l'analyſe a péché, quand on l'a condamnée, mais par les mains des auteurs de ſa condamnation. C'eſt aux artiſtes, non pas à l'art que doit être imputé le défaut du ſuccès ; tout le mal vient originairement de ce

qu'on à reſtraint l'analyſe à la diſtillation à feu nud ; c'eſt en ſe conformant à l'idée de cette fauſſe dénomination, que pluſieurs Chymiſtes ont fait autant d'eſpéces d'analyſes différentes, qu'il y a d'opérations analytiques. Mais il eſt aiſé de faire voir qu'il ne ſe trouve aucun procédé particulier par lequel on puiſſe analyſer correctement une Plante : il faut néceſſairement conclure que l'analyſe exacte n'eſt pas le réſultat d'une ſeule opération. Nous allons bientôt faire venir des preuves de détail à l'appui de cette vérité ; mais il eſt à propos, avant que de paſſer outre, de bien connoître l'analyſe, de la définir : il eſt clair qu'il ne peut être ici queſtion d'un travail deſtructeur qui n'a d'autres barrieres que la terre & l'eau.

J'entends donc par analyſe d'un végétal, la réſolution ou ſéparation de ſes principes efficaces, opérée par ceux d'entre tous les moyens connus qui ſont applicables aux diverſes circonſtances : ſuivant les indications de l'art. Ce principe poſé, parcourons rapidement toutes les différentes voies analytiques, auſquelles pluſieurs artiſtes ont donné le nom d'analyſes, & faiſons voir qu'elles ſont toutes plus ou moins défectueuſes ; je paſſerai ſous ſilence quelques moyens analytiques peu employés, pour m'en tenir aux plus uſuels ; j'aurois trop à faire, ſi je les embraſſois tous.

L'analyſe par combuſtion ſe préſente à moi ; elle comprend deux eſpéces. L'union des matieres qui en ſont ſuſceptibles, expoſées à l'air libre, & à l'action continuée du feu ; telle eſt celle qui ſe fait dans nos cheminées, quand nous brûlons du bois pour nos uſages domeſtiques. L'incinération des Plantes ſimplement dite en eſt la

ſuite, on peut auſſi rapporter à cette opération l'incinération des Plantes par ſuffocation, à la maniere de Tachenius. On me diſpenſera aiſément de prouver que ces ſortes de procédés ne ſont que des analyſes mutilées. L'autre eſpéce eſt celle qui ſe fait dés matieres inflammables, à la ſeule application du feu ou de la flâme. Les ſujets ordinaires de cette analyſe ſont, quant aux ſubſtances végétales, en tout ou en partie, les réſines, les baumes en général, les liqueurs ſpiritueuſes, éthérées, la plupart des huiles; &c. elle s'opére dans des vaiſſeaux à demi clos; par conſéquent à l'aide du concours de l'air.

Ces deux ſortes d'opérations rentrent dans la diſtillation, l'une d'une façon plus éloignée, l'autre d'une maniere plus rapprochée. Deux circonſtances conſtituent toute la différence qui s'y rencontre, l'application immédiate du feu aux matieres; le concours perpétuel de l'air extérieur. Ce fluide fait dans cette occaſion une fonction indiſpenſable, en ſe renouvellant ſans ceſſe, & conſervant ſon reſſort néceſſaire à l'entretien de la flâme.

Or des deux moyens préciſément, ſur leſquels roule l'exécution, naiſſent tous les défauts de l'opération. L'application immédiate du feu aux matieres ne peut qu'altérer, déguiſer, déſigurer, porter le déſordre & le ravage dans leur ſubſtance; en effet, des réſines, des baumes, des huiles, des liqueurs ſpiritueuſes, éthérées, on ne retire par cette voie qu'un phlegme acidule, une matiere fuligineuſe. Cet inconvénient qui n'eſt que trop ſuffiſant pour faire abandonner ce procédé, ne s'y rencontre pas ſeul; il eſt accompagné d'un autre aſſez grand encore. L'admiſſion du courant d'air, cauſe

cauſe néceſſairement une déperdition conſidérable des produits entrainés dans ſa circulation ; je laiſſe à penſer ſi cette ſeconde eſpéce d'analyſe eût beaucoup plus couté que la premiere. Du phlegme, de la ſuye ; ſont-ils les réſultats que l'on déſire ? Que deviennent toutes les différences caractériſtiques qui formoient les excéptions individuelles entre ces matieres, avant qu'on les ſoumît à ce genre de torture ? Toute ſpécification eſt abolie.

Nous avons dit que la combuſtion ſe rapprochoit de la diſtillation. Ces deux manieres d'opérer ſe touchent en effet & par les moyens & par les défauts. La diſtillation à feu nud, qui eſt l'eſpéce dont il eſt ici principalement queſtion ; eſt une ſorte de combuſtion. Les végétaux dans cette opération ſe trouvent violentés par l'action du feu, que l'interpoſition de la paroi du receptacle des matieres, n'eſt pas capable d'arrêter. Quelqu'attention que la patiente habileté de l'artiſte apporte dans l'adminiſtration du feu, il ne peut obvier à l'altération des produits. Si l'opération étoit trop prolongée par la foibleſſe de l'intenſité graduelle de ſa chaleur, la fermentation s'exciteroit dans le végétal ; une ſubverſion générale des principes en ſeroit la ſuite. Le vice de la diſtillation à feu nud eſt commun à toutes celles qui ſe font par le ſecours des corps intermédiaires qui ſervent de bains. Les mixtes ſont auſſi exactement brulés à travers ces corps, que par l'attouchement immédiat du feu, j'admets une exception pour l'eau, & ſa vapeur dans les cas ordinaires ſeulement. Mais alors l'inſuffiſance des bains aqueux & vaporeux pour faire une

analyse suivie est démontrée. On n'en tire de secours que pour l'extraction de quelques principes volatils. On en peut dire autant de la distillation par immersion dans l'eau, sur laquelle en conséquence il est inutile de s'étendre.

J'observerai seulement en passant que l'exception n'a pas lieu quand la pression de la vapeur de l'eau est opposée à la dilatation de son volume occasionnée par la chaleur. L'interposition de l'eau, n'est pas capable alors d'empêcher l'intensité du feu d'apporter une altération considérable dans les corps; ce qui se connoit par l'odeur d'empyreume qu'il leur communique; c'est-là ce qui se passe dans le digesteur de *Papin*. Une matiere végétale soigneusement isolée des parties de ce vaisseau, plongée dans l'eau qu'il contient, où même renfermée dans un second vaisseau que le premier tient inclus, exposée à un dégré de chaleur médiocre, porte quand on l'en retire, dans la fœtidité de son odeur, le sçeau de la violence qu'elle y a soufferte.

Il paroit donc que si le nom d'analyse a été privativement affecté à la distillation à feu nud, c'est parce que cette voie conduit plus avant dans la décomposition du sujet. A ce titre sa combustion mériteroit autant, ou plus encore cette dénomination; mais l'exactitude d'une analyse ne dépend pas seulement du plus ou du moins d'étendue, l'intégrité des principes extraits, y contribue encore davantage.

Passons aux autres procédés analytiques. On les a regardés comme incomplets, parce qu'ils s'arrêtent pour ainsi dire au milieu de la route, & ne menent pas jusqu'au terme le plus reculé

de la décompoſition. Je ne me piquerai point d'aſſigner le rang précis à chacune de ces opérations, par l'infuſion chaude, la décoction aidées des filtrations, dépurations, criſtalliſations ; on extrait des végétaux quelques parties efficaces plus ou moins combinées, ſuivant les vues de l'art ; mais on n'opére par ces moyens qu'une décompoſition groſſiere. Le végétal eſt ſimplement débarraſſé des parties les plus matérielles.

L'analyſe par infuſion froide, faite avec le ſecours des mêmes moyens ſubſidiaires qui s'employent dans l'infuſion chaude, ne differe preſqu'en rien de cette derniere ; les produits en ſont à peu près les mêmes, ſi ce n'eſt qu'en certains cas ceux de l'infuſion froide peuvent l'emporter en pureté. Ces deux manieres d'opérer ſont louables & blamables par les mêmes endroits.

Je ſuis bien éloigné de parler ici de l'expreſſion comme d'une analyſe ; c'eſt pourtant à quoi l'on ſeroit induit par l'abus qui a été fait de ce nom ; mais je le refuſe à des voies analytiques plus étendues ; celle-ci n'eſt qu'une auxiliaire, qui s'arrête à l'extraction des huiles graſſes, & de quelques huiles eſſentielles : car pour l'expreſſion des ſucs, c'eſt une ſorte de trituration & de filtration forcée.

On me diſpenſera auſſi de parler des tritures ; des extractions qui ſe font par l'eſprit de vin ; eſt-il beſoin de dire que ce ne ſont que des analyſes partiales. Il en eſt de même de l'analyſe par l'alkali fixe, qui ne s'étend gueres au dela d'une ſorte de pétrification des ſels végétaux, qui tend à les ſpécifier. On conçoit aſſez

l'insuffisance de ces analyses par combinaison.

L'exactitude me défend d'omettre cette sorte de moyen analytique qui employe la chaleur de l'Atmosphere, ou même simplement le mouvement de fluctation de l'air, à la séparation de certaines parties les plus volatiles des corps. Le seul enoncé de ce procédé en décele les défauts, les limites en sont trop resserrées ; je remarquerai seulement qu'on n'en tire pas communément tout le parti qu'on pourroit en attendre ; il semble n'avoir été considéré jusqu'ici que comme un moyen plus curieux qu'utile. Cependant non-seulement on peut par cette voie recueillir directement l'esprit recteur de Plantes, pendant même qu'elles sont encore sur pied, & qu'elles jouissent, par conséquent de toute leur santé végétative ; mais encore il est possible d'introduire leur principe adhérant dans d'autres corps dont il est ensuite séparable ; on a des indices de ces procédés dans quelques Auteurs, entre autres dans M. *Hales* ; mais on ne les a ni suivis ni développés. On peut même en marchant sur ses traces analyser facilement leurs transpirations, quoiqu'un très-habile homme, mais dont la Chymie ne fait pas la principale étude, semble l'avoir déja tenté sans succès. Ces opérations sont délicates, & demandent toute la sagacité de l'art, jointe à une certaine dextérité méchanique. Il y a beaucoup de choses intéressantes à dire à ce sujet, mais sur lesquelles les bornes de cet écrit ne me permettent pas de m'étendre.

Il me reste encore à faire mention d'une sorte de procédé analytique pratiqué trop peu fréquemment ; je veux parler de la résolution des végétaux par la gelée ; c'est peut-être un des

moyens qui cauſent aux principes des corps les altérations les moins notables. En expoſant à la gelée une matiere végétale duement préparée ; il s'opere une ſéparation des parties phlegmatiques qui ſe conſolident, d'avec les huileuſes qui retiennent leur fluidité, ou d'avec les ſalines qui ne ſe condenſent pas au même dégré de froid. Le lien d'aſſociation que les parties ſalines forment à la faveur du mouvement inteſtin cauſé par la préſence active des corpuſcules ignés entre les parties huileuſes & phlegmatiques inſociables par elles même, rompu par l'évaſion de ces mêmes corpuſcules, au lieu de cette abſtraction violente cauſée par une chaleur trop forte, il s'opére une ſéparation pour ainſi dire amiable & ſpontanée ; qui laiſſe paroître les parties ſéparées avec leur caractere & leurs propriétés naturelles.

Mais, me direz vous le même reproche que l'on fait aux infuſions, tombe auſſi ſur cette façon d'opérer ; ce n'eſt qu'une ébauche analytique ? Je réponds 1°. Qu'on obtient par cette voie des produits que l'autre ne donne point. 2°. Qu'il ne ſeroit pas impoſſible de l'amener à un point de perfection tel qu'on en retireroit encore de plus grands ſecours. Nous avons déjà des exemples de l'avantage qu'on pourroit retirer de cette Méthode, dans la concentration du vin, dans celle du vinaigre, dans la maniere de tirer l'huile de la ſuye donnée par *Glauber*, &c. & dans quelques autres procédés connus. Mais on n'a pas encore eſſayé d'appliquer à la décompoſition des corps, ces dégrés extrêmes de froid qu'il fait en certains temps & en certains pays. Qu'elles merveilles ne verroit-on pas en effet éclore, ſi l'on expoſoit des infuſions

végétales à ces froids exceſſifs dont il eſt fait mention dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, donné par M. *de L'iſle ?* Quelle réſolution inteſtine ne s'en ſuivroit-il pas dans ces matieres ſoumiſes à des températures d'air qui ont fait deſcendre le mercure dans les thermometres conſtruits ſur les principes de M. *de Reaumur*, depuis 30 juſqu'à 70 dégrés au-deſſous du terme de la congellation ? Qu'on juge de la rigueur, & par conſéquent de la puiſſance réſolutive de ces froids par la comparaiſon de celui que l'on a reſſenti ici en 1709, qui ne fit deſcendre le mercure qu'à 15 dégrés $\frac{1}{2}$ dans les mêmes thermometres au-deſſous de la congellation.

J'ai prévu toutes les difficultés & toutes les objections qu'on pouvoit former contre le moyen d'analyſer que j'indique ici. Je ſçai qu'il n'eſt pas commode d'aller chercher très-loin ces dégrés de froid exceſſifs, beaucoup moins encore de s'y expoſer, peu facile d'y avoir ou d'y tranſporter des végétaux conſervés exactement ſans déperdition de leur ſubſtance ; mais auſſi je n'ignore pas que tous ces obſtacles peuvent être ſurmontés par l'opiniatreté de l'art. Ce n'eſt point ici un moyen commun que je propoſe, & je ne le propoſe point au commun des artiſtes ; je m'adreſſe aux zelés, aux martyrs de la Chymie ; chaque ſcience à les ſiens. Je ne diſcute point ici les dégrés de poſſibilité, il me ſuffit pour la fin ou je tends, que l'objet de ma propoſition ſoit poſſible & qu'on en puiſſe tirer des connoiſſances auſſi intéreſſantes en ſoi que par leur utilité. Propoſer de former des dégrés de froid artificiels tels que ceux dont on

à des exemples dans quelques Auteurs, ce seroit exiger des pratiques d'une exécution aussi difficile que les premieres, & d'un succès moins sûr.

Je ne puis m'empêcher au hazard d'être long, de faire ici une réflexion qui me paroît nécessaire. Pendant que l'on tient rassemblées sous un même point de vue les diverses voies que la Chymie employe pour l'analyse des corps, je laisse à juger si c'est avec raison que quelques Auteurs lui ont donné le nom de pyrotechnie. La chymie n'est pas plus l'art du feu, que celui de l'air & de l'eau ; elle compte également parmi ses agens ces deux élémens. La pyrotechnie n'est qu'une branche de cette science ; ce nom seroit tout au plus, supportable, si ceux qui le lui ont donné avoient entendu parler du feu élémentaire comme principe matériel du mouvement, dont l'action est invisible, & non pas du feu domestique ; mais hâtons nous d'en venir à la conclusion.

J'ai démontré que tous les moyens analytiques connus sont plus ou moins défectueux, dès qu'on veut appliquer chacun d'eux séparément à toutes les circonstances, & à l'accomplissement exact d'une analyse ; donc nul moyen particulier ne peut porter le nom d'analyse. Une analyse correcte & complette ne peut être je le répéte, que le résultat de tous les moyens employés les uns au défaut des autres. Il n'y a point de moyen qui pris singuliérement, puisse obvier à toutes les difficultés ; mais si tous les inconvéniens ou la plus grande partie peuvent être parés par l'universalité des moyens, qu'on ne dise donc plus que l'analyse végétale ne peut mener ni à connoître jusqu'à un certain point,

ni à extraire les principes efficaces des Plantes. Sans aller plus loin la ſeule branche *hydrothunique* de la Chymie nous enſeigne les moyens d'extraire facilement la partie efficace des végétaux, débarraſſée des matieres inutiles, péſantes & terreuſes, qui retardent cette vertu médicinale, & l'accompagnent ſouvent d'effets nuiſibles. Il faut être dénué des premieres notions de la Chymie, pour ignorer qu'un artiſte ſépare à ſon gré la partie médicamenteuſe d'un végétal, ſoit qu'elle réſide dans un principe iſolé, ſoit qu'elle réſide dans une combinaiſon épurée. De pluſieurs principes n'avons nous pas des procédés infaillibles pour extraire les parties ſpiritueuſes, les huileuſes, les ſalines, les gommeuſes, les réſineuſes, les colorantes, &c? Ne ſçavons nous pas diſtinguer dans un mixte les parties qui échauffent, les rafraichiſſantes, les ſudorifiques, les diurétiques, les purgatives, les ſomniferes, &c. Doit-on accuſer la Chymie de ce que la Médecine compte un ſi petit nombre de ſpécifiques proprement dit? Qui peut être aſſez ridicule pour faire un crime à cette ſcience de ne pouvoir ſoumettre à la rigidité du calcul, les proportions reſpectives des principes qui conſtituent l'efficacité dans chaque individu végétal? On la voit quelquefois la balance en main, aſſigner la gravité de principes fugitifs, inſaiſiſſables à l'œil même?

Il n'y a donc qu'une indolente impéritie qui puiſſe tenir les yeux fermés ſur une vérité dont chacun tient le principe dans ſes mains. Mais en général on ne conſidére pas cette ſcience ſous le point de vue ou l'on devroit la regarder. On croit qu'elle n'a d'application qu'en cer-

tains cas, & que son objet ne s'étend qu'à des matieres privées. La plûpart de ceux mêmes que leur profession met hors d'état de se passer de son secours, la connoissent à peine de nom. De là aussi ces erreurs si funestes au genre humain. On voit même des Physiciens de profession, disserter sur les premiers élémens de la matiere, & ne pas avoir seulement l'idée de ceux auxquels l'art réduit les corps. Cependant comment parler d'organes, sans avoir anatomisé ? Quelle lumiere ne jetteroit pas sur le méchanisme universel une connoissance profonde de la Chymie ?

Monsieur, j'ai l'honneur d'être, &c.

Août 1754. P.. de Ste C.

P.S. EXTRAIT

*D'une Lettre en Réponse aux Réflexions de M. Maupillier le jeune, sur la Taille de M. le Cat, insérées dans le Recueil périodique du mois précédent, écrite par M. L. H. S. Chirurgien, à M. Pontardin le jeune, Me. en Chirurgie, à Rheims.*

Toute la Lettre de M. L. H. S. roule sur les incertitudes *prétendues* mal concertées que M. *Maupillier* a essayé de répandre sur des faits incontestables. Il rappelle la guérison des taillés dont il est fait mention dans sa Lettre en

date du 17 Juillet 1754, & imagine que M. M. a voulu faire un reproche à M. *le Cat* de la promptitude avec laquelle il opére ; & insinuer qu'elle étoit accompagnée d'une violence meurtriere ; il ajoute que si l'on veut jetter un ridicule sur ce dernier par rapport à la promptitude avec laquelle il opére, on peut faire un reproche plus fondé sur la lenteur avec laquelle opérent, à ce qu'il dit, les Sectateurs du lithothome caché. Il justifie ensuite pleinement M. *le Cat.*, sur deux articles qui se trouvent dans une Lettre du Frere *Cosme*, imprimée dans le Journal des Sçavans, du mois de Janvier 1754. Le premier, est que quelques Lettres de M. *le Cat* sont imprimées sans approbation. Le second, que M. *le Cat* n'a pas donné un dénombrement de ses cures : il se permet ensuite quelques plaisanteries, pour ne rien dire de plus, contre le Frere *Cosme* & ses Partisans. L'attachement de M. L. H. S. pour cet habile Chirurgien, & le soin avec lequel il a étudié sa Méthode depuis plusieurs années, le rendent sans doute excusable dans les vivacités qu'il s'est permises, & qui ne viennent que de son zele pour l'opérateur, & sa façon d'opérer : mais pour ce qui nous regarde, nous aurions été inexcusables de l'adopter, n'y étant point excités par le même motif. Tout ce que nous pouvons dire à ce sujet, c'est que l'instrument du Frere *Cosme* nous paroit d'autant plus avantageux, qu'il n'a pas besoin, pour opérer sûrement, d'une main extrêmement habile ; qu'il est confirmé par un grand nombre de succès, & adopté par beaucoup de Chirurgiens célébres, qui conviennent de son utilité,

& qui s'en servent même ; uniquement conduits en cela par l'envie de perfectionner leur profession. Mais en convenant de la bonté de cet instrument, nous sommes bien éloignés de vouloir mépriser ceux qui croyent avoir de bonnes raisons pour ne pas s'en servir. C'est aux Maîtres de l'art à décider, ce sont eux qui doivent porter un Jugement solide à ce sujet. On ne peut qu'approuver ceux, qui s'opposent à des innovations, lorsqu'ils imaginent qu'elles peuvent être nuisibles : ces intentions sont toujours très-louables, sur-tout lorsqu'on sçait en écarter tout esprit de parti. Car il arrive souvent qu'entrainé dans un sentiment, que l'on croit vrai, on en vient à des personnalités, qui, sans éclaircir la matiere, ne font qu'aigrir les esprits. Quelquefois aussi séduit par la dextérité, la sureté avec laquelle un Chirurgien opére, il croit devoir tout à son instrument, pendant que c'est à son adresse qu'il doit le succès de ses opérations. C'est peut-être ce dernier motif qui a engagé M. *le Cat*, dans sa dispute avec le Frere *Cosme*. Il a pu penser que comme il réussissoit ordinairement par sa Méthode, toute innovation pouvoit être dangereuse. Il ne nous conviendroit point de décider ici la question ; nous avons cru seulement devoir annoncer ici que nous n'inserrerions plus désormais dans notre Journal rien de polémique, à moins que le Public n'en puisse retirer quelque utilité. Nous promettons de plus, que quoique nous nous soyons fait une loi, d'insérer les Piéces telles que les Auteurs nous les envoient, nous retrancherons de ces écrits polémiques, tout ce

qui pourroit offenſer la perſonne contre laquelle on écrit. Notre but eſt d'être utile, de perfectionner tout ce qui concerne les trois branches de l'art de guérir, & nous ne donnerons par la ſuite rien qui n'y ſoit relatif.

FIN.



# TABLE DES MATIERES

*Contenues dans cette partie.*

## ARTICLE PREMIER.



## ARTICLE II.

Fin de la Table des Matieres.

---

*ERRATA.*

*Pag* 303 *lig.* 31 l'union, *lisez* l'ustion.

*APPROBATION.*

J'Ai lu par ordre de Monseigneur le Chancelier un Manuscrit intitulé, *Recueil périodique d'Observations, de Médecine, de Chirurgie & de Pharmacie*, Octobre 1754. & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris ce 29. Septembre 1754.

POISSONNIER,

Censeur Royal.

# RECUEIL PÉRIODIQUE D'OBSERVATIONS

*De Médecine, de Chirurgie & de Pharmacie.*

NOVEMBRE 1754.

*Tome I.*



A PARIS,

Chez JOSEPH BARBOU, ruë S. Jacques, aux Cigognes.

M DCC LIV.

*AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE.*

# *AVIS.*

C'eſt à Barbou, Libraire, ruë S. Jacques, qu'il faut adreſſer les Piéces qu'on ſouhaitera faire mettre dans ce *Recueil périodique*. Elles ſeront inſérées *gratis*; mais on prie les Auteurs de vouloir bien en affranchir le port. Ce livre, qui ſera toujours de même forme & de même étendue, paroîtra ſucceſſivement le premier jour de chaque mois, & ſe vendra *douze ſols* broché. Les ſix mois formeront un Volume.



# RECUEIL PÉRIODIQUE D'OBSERVATIONS

*De Médecine, de Chirurgie & de Pharmacie.*

NOVEMBRE 1754.

## ARTICLE PREMIER,

*Contenant quelques Observations de Médecine.*

## CONSULTATION

*Sur une affection Mélancolique convulsive.*



UN jeune homme, âgé de ſeize ans & trois mois, d'un bon tempérament, ayant les mains un peu ſuantes, n'avoit jamais eu aucune maladie ni infirmité, lorſqu'il fut attaqué de la petite vérole. Elle lui dura plus long-temps qu'elle n'a accoutumé, & parut pouſſer à pluſieurs repriſes. Il lui en reſta pendant pluſieurs mois une petite gale au bout du nez.

Depuis cette maladie juſqu'au tremblement

dont on va parler, & qui fait l'objet de la consultation, il eut le blanc des yeux jaunes, & ils parurent extrémement échauffés; le visage étoit enflammé, & le ventre resserré: ce qui dénotoit une grande chaleur que l'on attribuoit aux remédes chauds dont il avoit usé dans sa petite vérole, quoique sa trop grande application à l'étude pût en être aussi la cause.

Il lui survint ensuite un cours de ventre, qui fut à peine cessé, qu'il se trouva aussi-tôt attaqué de quelques accès de fiévre, qui furent suivis de défaut d'appétit, de difficulté d'uriner & d'aller à la selle. On le saigna alors du bras; on le purgea, & il prit quelques ptisanes avec scolopendre & autres herbes diuretiques; mais ces remédes ne le délivrerent pas d'une langueur qui lui resta l'espace d'un mois.

Au bout de quelque temps, il lui prit un mouvement involontaire ou tremblement qui continua pendant trois ou quatre jours, de la maniere qui sera expliquée ci-après. Ce tremblement prenoit tous les jours à huit heures du soir & cessoit à onze. Une saignée du bras, & ensuite une du pied, firent cesser le tremblement pour quelque temps.

Au bout de neuf jours, il recommença à la même heure; on lui donna alors plusieurs lavemens qui lui firent vuider une grande quantité de glaires, & cesser de rechef le tremblement. Le kermes minéral qu'il prit aussi ne lui fit pas beaucoup d'effet, ni par haut, ni par bas.

Au bout de neuf autres jours, le tremblement recommença plus fort, & dura plus longtemps qu'auparavant; il prenoit à quatre heures du soir, & ne finissoit qu'après minuit. Il con-

tinua ainsi pendant un mois, & l'on jugea alors à propos de le faire suer pendant cinq à six jours par le moyen des bouteilles d'eau chaude; mais ces sueurs furent peu considérables à cause des gelées qui survinrent. Le malade avoit été préparé par une autre saignée du bras & une purgation.

Pendant le cours de ce mois, on lui fit user tous les jours d'une opiate, composée avec racine de pivoine & sa semence, gui de chêne, crâne humain, corail rouge préparé, la pierre d'hyacinte préparée, ongles d'Élan préparés, feuilles d'ortie. Ce remede ne fit pas cesser le tremblement: mais il parut donner plus de vigueur & de santé au jeune homme. Le tein, l'appétit, le sommeil lui revinrent avec un libre usage de toutes les fonctions naturelles. Le tremblement qui lui dure toujours ne se fait sentir que dans les cuisses, les genoux & les jambes; car le reste du corps & les parties qui sont au-dessus des reins, n'en sont point incommodés.

Il commence, comme on l'a déja dit, sur les quatre heures après midi, & dure environ jusqu'à minuit. Le reste de la journée, il ne se fait pas sentir; mais les veines & les arteres des parties qui en sont attaquées paroissent plus tendues, & ont un battement semblable à celui du pouls d'un homme qui auroit la fiévre.

Si dans le temps du tremblement il étend ses jambes & ses cuisses, ou les croise l'une sur l'autre; s'il écrit ou fait quelqu'autre ouvrage, le tremblement discontinue dans le moment; mais aussi-tôt que le jeune homme demeure tranquille, le mal recommence, & devient même un peu plus fort. Cette agitation ne l'empêche pas de marcher, de souper, de se cou-

cher, pourvû que ce ſoit de côté, & même de s'endormir. Il eſt pendant ce temps-là comme une perſonne en ſanté. Il n'a point la tête embarraſſée; il lit, & parle librement de tout comme à ſon ordinaire. Il ſuit les exercices du collége, & a beaucoup de goût pour la lecture & l'étude

Pour tâcher de faire ceſſer ce tremblement, on a cru devoir réïtérer les ſaignées du bras & du pied, qui ont encore ſuſpendu le tremblement pour quelque temps. Son ſang qui ſort avec impétuoſité du vaiſſeau eſt fort épais & coagulé. Pour tâcher de le liquéfier, on lui fait prendre deux fois le jour des bouillons amers avec des écreviſſes, & les ptiſanes propres pour vuider les urines; ce qu'il continue. On lui a frotté les cuiſſes & les jambes avec de l'urine & de l'eau de ſauge, & depuis avec de l'huile de laurier & de vers de terre; mais le tout avec bien peu de ſuccès.

Les remédes, & particuliérement les ſaignées réïtérées ne paroiſſent pas l'incommoder ni l'affoiblir. Dès le lendemain, il n'y paroît plus, & il agit à l'ordinaire; il y a lieu de croire qu'il fait beaucoup de ſang, ſoit par la force de ſon tempérament, ſoit parce qu'il mange beaucoup.

Le tremblement qui avoit ceſſé après un interruption de ſept à huit jours a recommencé aux mêmes heures, & de la même maniere qu'auparavant. Pour en procurer la guériſon, ſi la choſe eſt poſſible, & empêcher le mal de s'invétérer, on a propoſé de lui procurer des ſueurs, & de lui faire prendre les bains domeſtiques.

Pendant la derniere interruption, il a reſſenti quelques douleurs de reins, qui ont diſparu ſitôt que le tremblement a recommencé. Il faut

remarquer que depuis le commencement de cette incommodité il n'a eu aucune fiévre.

L'action qui ſe fait en même temps de deux muſcles antagoniſtes, & qui ſervent au mouvement, eſt la cauſe du mouvement involontaire, tremblement ou ſecouſſes des parties énoncées au mémoire, & cela n'arrive qu'en conſéquence du mouvement dépravé & irrégulier des eſprits animaux dans les membranes des muſcles de ces parties. Il faut en rapporter la ſource à un ſang trop abondant, & devenu trop épais, qui circulant lentement dans les vaiſſeaux capillaires des membranes les diſtend, & par le rapprochement de ſes parties groſſieres, exprime une ſéroſité armée de ſel, qui agace les fibres nerveuſes & tendineuſes.

Sur ce fondement, on a commencé à vuider les vaiſſeaux ſupérieurs & inférieurs par les ſaignées des bras & des pieds, & l'on a nettoyé les premieres voies par les vomitifs & les purgatifs. On a enſuite travaillé à rétablir dans le ſang & dans la lymphe, la douceur & la fluidité naturelle, par l'uſage de la poudre de guttete & des herbes ameres. Cependant tous ces remédes, particuliérement la ſaignée du bras & celle du pied, n'ayant fait que ſuſpendre le tremblement pour un temps, à deux ou trois repriſes, on préſume avec raiſon qu'il faut avoir recours à des remédes plus efficaces. Comme le malade ſe trouve d'un tempérament ſec, atrabilaire, penſif & ſtudieux; qu'il a d'ailleurs la poitrine bonne, que cette chaleur naturelle paroît avoir été augmentée par l'uſage de quantité de cordiaux dans ſa petite vérole, & qu'il a toujours depuis reſſenti une chaleur étrangere; on n'a pas cru devoir employer les eſprits volatils, &

autres remédes capables d'irriter & agacer encore les fibres : ce qui fait qu'au lieu de suivre la route ordinaire, & d'ordonner les remédes chauds qui se prescrivent dans les tremblemens & paralysies, dont la pituite est le principe & la cause : ce qui fait, dis-je, qu'on a pris la résolution d'agir comme dans les paralysies bâtardes ; sçavoir après la réitération de la saignée du bras & du pied, & après avoir repurgé, de recourir aux remédes rafraîchissans, comme à l'usage des demi-bains d'eau tiede, aux bouillons d'herbes ameres, aux apozemes de pareille vertu, à l'usage du petit lait avec la fumeterre. Dans l'été, en cas de besoin, on aura recours à l'usage des eaux minérales de Forges, de la fontaine appellée la Royale, sans négliger cependant le bon régime de vivre, & l'application d'un cautere à l'une ou à l'autre jambe.

## *Réponse à la Consultation.*

Après avoir lû avec toute l'exactitude possible les mémoires circonstanciés de la maladie pour laquelle on consulte, le Conseil soussigné estime, que la maladie n'est autre chose qu'une affection mélancolique convulsive, causée par une petite vérole, du levain de laquelle une partie est restée dans la masse du sang. Il s'ensuit que par le mélange de cette humeur, le sang, la bile, la lymphe & les autres récrémens du sang ont été considérablement altérés & aigris : ce qui fait que le sang est devenu très-épais, que la bile s'étant aussi épaissie n'a pû circuler avec facilité & se séparer dans le foie. Elle a donc reflué dans le sang, & s'est déposée en différentes parties, & surtout dans les yeux,

& y a causé la jaunisse. Cette même humeur s'étant jointe à celle de l'estomac, a augmenté considérablement l'appétit, d'où il s'en est suivi des digestions imparfaites qui ont produit un chyle crud & grossier, qui a augmenté encore l'épaississement du sang & des autres liqueurs.

Ainsi le sang ayant acquis beaucoup de volume & de consistance, s'engage continuellement dans les vaisseaux capillaires, s'y aigrit & irrite les membranes de toutes les parties, & présentement celles des parties inférieures, mais par intervalles.

On doit donc considérer essentiellement la quantité du sang, sa consistance & son âcreté. Ainsi il faut diminuer le volume du sang qui peche en quantité, changer sa consistance qui est trop épaisse, en le rendant plus coulant, & en adoucir enfin la trop grande âcreté.

Pour remplir les deux premieres indications, nous sommes d'avis qu'il faut d'abord saigner le malade deux fois du bras, laissant un jour d'intervalle entre les saignées : quatre jours après, le saigner du pied, quoique le malade ait deja été saigné cinq fois en trois mois. Il ne faut pas craindre de faire de bonnes saignées, & on doit les réïtérer du bras tous les quinze jours, & même du pied, si les Médecins ordinaires le jugent à propos. Ensuite on les fera en distances éloignées selon le besoin, & c'est le plus sûr moyen pour parvenir à une guérison parfaite.

Les trois premieres saignées étant faites, le malade usera pour sa boisson ordinaire d'une ptisane faite avec une demie poignée de chicorée sauvage, infusée légerement dans trois chopines d'eau en maniere de thé, dont le malade boira largement, & surtout à jeun.

Il prendra trois fois par jour les bouillons ſuivans : prenez une demie-livre de rouëlle de veau coupée par petits morceaux, des herbes de chicorée ordinaire & ſauvage, ſcolopendre, bourrache & bugloſſe, de chaque, demie poignée ; faites cuire le tout dans ſuffiſante quantité d'eau au bain-marie, pour en tirer trois bouillons, dont le malade prendra le premier le matin à jeun, le ſecond à quatre heures après midi ; le troiſiéme à huit heures du ſoir. Il continuera l'uſage de ces bouillons pendant un mois ; ce qui diminuera l'âcreté du ſang qui eſt la troiſiéme indication.

Quinze jours après avoir commencé l'uſage de ces bouillons, le malade ſera purgé avec un quarteron de caſſe en bâton, que lon fera très-légerement bouillir dans une chopine d'eau de riviere ; on fera fondre dans la colature deux onces de manne choiſie, un gros de nitre purifié pour deux priſes à prendre tiédes, à une heure & demie l'une de l'autre. On réïtérera la même purgation à la fin de l'uſage des bouillons.

Enſuite le malade prendra tous les matins le demi-bain, ou le bain entier, s'il peut le ſupporter, & le continuera pendant quinze jours, prenant dans ſon bain un bouillon ordinaire.

Nous approuvons très-fort l'uſage des eaux de Forges; mais en attendant que la ſaiſon de les prendre ſoit favorable, nous eſtimons que le malade doit uſer de l'opiate ſuivante.

Prenez écorce du pérou pulvériſée en alkool, deux gros ; ſafran de Mars apéritif préparé à la roſée de Mai, demi-gros ; de la maſſe des pilules de cynogloſſe, un ſcrupule ; corne de cerf philoſophiquement préparée, un gros ; incorporez le tout dans ſuffiſante quàntité de ſyrop

de chicorée ſimple, pour en faire une opiate, dont le malade prendra tous les matins un demi-gros dans du pain à chanter, buvant par-deſſus un verre de ſa ptiſane ordinaire. Il en continuera l'uſage pendant un mois & plus, s'il s'en trouve bien.

Les lavemens d'eau ſimple ſont très-néceſſaires.

Le régime de vivre doit être très-exact; après le bouillon altérant, le malade prendra le matin un bouillon fait avec de la volaille, du veau, & un peu de bœuf: à midi, une ſoupe légere, & non mitonnée, & autant le ſoir. Après l'uſage des bouillons altérans, il pourra dîner, manger de la volaille bouillie; mais il ne boira point de vin. Il aura le ſoin de ſe tenir l'eſprit exempt de paſſions, de ſe promener, de ſe diſſiper, & d'éviter l'étude. Avec l'uſage de ces remédes, nous eſpérons que le malade ſe rétablira parfaitement.

A Paris, A. D. B. B. d. m. p.



# OBSERVATIONS

## *Sur une Maladie convulsive répandue par tout le corps.*

II. Un jeune homme âgé de quatorze ans & demi, avoit des mouvemens spasmodiques depuis un an & plus, & une certaine pésanteur d'esprit, quoiqu'il s'acquittât cependant de ses devoirs de Collége. Enfin les Maîtres apperçurent dans ce jeune enfant quelque chose d'extraordinaire, & le remirent entre les mains de ses parens au mois de Mars 17... Jusqu'à lors son tempérament avoit été assez fort, & porté à la gaieté. Le 27 du même mois, on fit venir le Médecin qui observa les symptômes suivans. Toute la partie droite du corps du malade étoit attaquée d'un mouvement convulsif & involontaire, au visage, à la main, au pied: il ne voyoit presque point de l'œil droit. La couleur du corps étoit partout la même: point de sommeil, ni d'appétit, ni d'évacuations. Le Médecin jugea qu'une obstruction commencée dans le genre nerveux, à l'origine même des nerfs, avoit causé cette maladie, & que cette obstruction venoit, ou de ce que le malade avoit coutume de trop manger, ou de l'épaississement de la lymphe, ou de ces deux causes à la fois, ou même des vers: car il n'avoit reçu aucun coup, & n'avoit point eu de peur vive.

Le 28, on fit une consultation de Médecins & de Chirurgiens. Après avoir appliqué des topiques sans succès, la cause du mal étant interne, on ordonna une saignée, parce que le sang trop épais occasionnoit des secousses dans le

genre nerveux. Une ſaignée du bras, & une du pied, n'ayant procuré aucun ſoulagement au malade, on ordonna une ſeconde ſaignée du pied, & même une de la gorge, qui ſe firent les 29 & 30 du même mois. Après la ſaignée de la gorge, il y eut des mouvemens extraordinaires au cerveau, qui durerent une heure ou deux, d'où le corps éprouva des ſecouſſes plus fortes que de coutume, qui diminuerent enſuite. Cet accident violent étant appaiſé, on donna au jeune enfant des lavemens pour rendre le ventre libre. Il fit une diete exacte, & but en abondance une infuſion de *gallium*. Le 31 Mars, comme le ventre avoit commencé à s'ouvrir, on lui fit prendre deux grains de tartre ſtibié dans une cuillerée d'eau tiéde, pour occaſionner quelques ſecouſſes dans le genre nerveux, & faire évacuer le malade par haut & par bas. Après cette priſe d'émétique on lui fit boire un verre ou deux de ptiſane ordinaire; il vomit, & on lui donna enſuite deux autres grains de tartre ſtibié à prendre dans quatre verres d'eau de poulet, d'heure en heure. Il vomit aſſez abondamment, & ſentit un léger mal de ventre, avant-coureur d'une évacuation. On calma cette douleur par des lavemens d'eau de lin avec une cuillerée d'huile, & par d'autres d'eau commune avec trois onces de miel mercuriel. Il rendit par bas beaucoup de bile, ſans néanmoins en être affoibli.

On lui preſcrivit donc les 1 & 2 Avril de faire une diete exacte, & de prendre les ſuſdits lavemens: ſon appétit fit cependant qu'on lui donna de la ſoupe, du bouillon, & un peu de pain.

Le 3 Avril, on le purgea, comme ci-deſſus, & l'effet fut le même; il jetta par bas beaucoup de bile & de mucoſité, & les mouvemens ſpaſ-

modiques s'appaiserent. C'est pourquoi on prescrivit une pinte d'eau de balaruc à boire en quatre verres : dans les deux premiers verres, on fit dissoudre trois gros de sel de polychreste de la Rochelle, dans l'intention de résoudre les humeurs trop épaisses qui étoient alors la cause de la maladie. L'enfant prit à jeun dans l'espace d'une heure ces quatre verres. Une heure & demie après le dernier verre, on lui fit avaler un bouillon chaud, & observer la diete déja ordonnée, lui donnant néanmoins par dégrés un peu plus de nourriture. Il fut purgé abondamment sans nausées, & rendit des matieres bilieuses & visqueuses : la quantité des urines répondoit à celle de la boisson ; & le 6 du même mois, on augmenta d'un verre la dose des eaux de balaruc, en y jettant toujours le même sel; le régime fut le même : on y ajouta au dîner quelques viandes légeres.

Le 7, l'enfant but six verres au lieu de cinq : les selles & les urines furent copieuses : les convulsions diminuerent. Le malade avoit bon appétit, dormoit bien, ses forces étoient dans un bon état, à quelqu'inquiétude près dans le corps : il ne sentoit rien des maux de tête qu'il avoit eu au commencement de la maladie.

Le 8, il prit encore six verres des mêmes eaux, & toujours le même sel dissous dans les deux premiers : il s'ensuivit pareille évacuation abondante d'urine & d'humeurs. Il lui restoit cependant des tremblemens dans le corps, quoiqu'il marchât, & se tînt debout sans aucune douleur.

Il prit ainsi les eaux de balaruc pendant neuf jours, & ayant évacué beaucoup d'humeurs, il cessa l'usage de ces mêmes eaux.

Il est bon d'observer ici que ces eaux ne s'or-

donnent guéres pour plus de tems, en moindre quantité cependant pour les jeunes gens, à la doſe d'une pinte & demie; & pour les perſonnes plus fortes, on les préſcrit juſqu'à deux ou trois pintes. Lorſqu'on a ceſſé d'en boire, les évacuations continuent encore pendant quelque temps, au moyen des ſels cachés; delà, l'irritation des inteſtins, & l'évacuation des humeurs par les ſelles & par les urines.

Le 14 Avril, le malade prit à dîner dans de la ſoupe un ſcrupule de poudre de guttete; il en fit uſage pendant quatre jours de ſuite pour appaiſer ſon tremblement; il prit des lavemens pour avoir le ventre libre; il but comme à l'ordinaire de l'infuſion de *gallium*, & obſerva le même régime: on lui permit un peu plus d'exercice. Il fut purgé doucement avec deux onces de manne, & un gros de ſel polychreſte. Cette purgation cauſa une évacuation copieuſe de matieres bilieuſes & de bonne nature. Il garda toujours le même régime; continua l'uſage de la poudre de guttete, à la doſe d'un ſcrupule; but du *gallium* juſqu'au 27 Avril qu'il alla aux eaux de Bourbon-l'Archambauld, obſervant pendant la route le même régime qu'il avoit gardé juſqu'alors.

Dans les premiers jours du mois de Mai, après avoir été ſaigné & purgé de nouveau, il fit uſage des eaux de Bourbon à la maniere ordinaire, ſous la conduite du Médecin des eaux; il partit de Bourbon bien plus tranquille, ſon tremblement diminuoit ſenſiblement. On remit au Printemps prochain, & enſuite à l'Eté, s'il en devoit être beſoin, la parfaite guériſon de ce jeune enfant, par le ſecours des eaux de Bourbon-l'Archambauld. Nous obſerverons ici que

la douche sur la tête est dangéreuse, & qu'elle excite un catharre souvent mortel.

Le malade, après avoir pris les eaux intérieurement & extérieurement pendant le Printemps & l'Eté, se porta mieux; on lui donna plusieurs purgations, & il rendit par bas beaucoup de vers & de matieres vermineuses: ce qui lui procura un grand soulagement.

De retour à Paris le 5 Août, comme il n'étoit pas entiérement rétabli, on se détermina à le purger encore. On lui donna le 9 une purgation, & le 13, on lui prescrivit pour boisson du *gallium* infusé à froid, & douze grains de poudre de guttete dans une cuillerée de soupe, à dîner. On observa la même chose pendant tout le mois de Septembre; & surtout on lui prescrivit un régime très-exact, comme aussi de se purger deux ou trois fois par mois, & de prendre la susdite poudre jusqu'à ce que la disposition spasmodique fut diminuée, & qu'elle cessât pendant un temps considérable. On ordonna aussi de le saigner par intervalles à cause de la pléthore, & dès qu'elle se manifesteroit. Enfin ce jeune enfant ayant passé les mois d'Octobre & de Novembre sans aucun mouvement spasmodique, retourna au Collége & se trouva parfaitement guéri.



AUTRE

# AUTRE,

## *Sur une attaque de Rhumatiſme.*

2. Un homme âgé de quarante-quatre ans ou environ, s'étant levé à ſon ordinaire le 2 Juin 17... ſur les huit heures du matin, fut tout-à-coup attaqué d'une douleur très-aiguë vers les os *ſacrum*, *ileum*, *pubis* & *iſchium*, à la partie intérieure de ce dernier, enſorte qu'il fut contraint de s'aſſeoir ſur le champ. Cette douleur fut occaſionnée par une toux, accompagnée d'un léger crachotement. Elle perſévera avec des élancemens violens: il ſembloit au malade qu'un coup d'épée lui avoit ſéparé la partie intérieure de l'os *ſacrum*, autour des nerfs & des ligamens qui entourent l'os *pubis* & ce même os *ſacrum*: & il ne put retenir ſes larmes tant il ſentoit de mal. Il ſe traîna cependant tout courbé à ſon lit, auſſitôt le friſſon le prit, & dura pendant quelques heures: la fiévre dura pendant huit jours, continua ſans aucun relâche, tantôt plus, tantôt moins forte, mais irréguliérement. A deux heures après-midi, la fiévre augmenta, & la douleur devint plus vive; le malade ſouffroit autant que ſi ces parties euſſent été démiſes, quoiqu'il n'eût reçu aucun coup, ni fait aucune chûte. Un habile Chirurgien ayant examiné & tâté toutes les parties, les trouva dans leur état naturel. La nuit, ainſi que la moitié du jour, de vives inquiétudes ou mal-aiſes agiterent le malade: les mêmes ſymptômes augmentoient de temps en temps, & au premier abord ſembloient être un rhumatiſme extraordinaire. On preſcrivit à cet

homme une diete très-exacte, des bouillons à la viande fort légers, & pour boiſſon, beaucoup d'eau de groſeilles ; des lavemens d'eau de riviere & d'huile ; des frictions avec un linge chaud trempé dans de l'eau de vie. On employa tour à tour ces remédes ſans aucun ſoulagement.

Le lendemain 3 Juin, après avoir pris un lavement, la douleur fut ſi violente que le malade n'y pouvant plus tenir, & hors de lui-même, ſe ſentant comme ouvrir les parties des os *ſacrum & pubis*, & ſerrer fortement comme avec une ceinture de fer les os innominés, pouſſa des heurlemens affreux.

Le matin, on le ſaigna ſur le champ du bras : la douleur en fut moins vive ; mais la fiévre n'étoit pas moins forte. Il prit un lavement & mangea fort peu, but abondamment de l'eau de groſeilles : il n'urina cependant pas beaucoup.

Le 4 Juin, on lui fit une copieuſe ſaignée du bras : le ſang étoit toujours de même qualité, c'eſt-à-dire, d'une couleur marbrée, tirant ſur un rouge ardent très-foncé. Sur le midi, le malade toujours couché dans ſon lit, excédé de mal, ne pouvant remuer ſes jambes, avoit des mouvemens convulſifs qui ſe faiſoient ſentir partout ſon corps : néanmoins la reſpiration étoit libre, & la tête ſaine. Un lavement qu'il prit lui occaſionna une ſelle, pendant laquelle il lui ſurvint tout-à-coup des nauſées & un vomiſſement ; ce qui produiſit une telle foibleſſe & un ſi grand abattement de forces, occaſionné par des douleurs plus aiguës que de coutume autour de l'os innominé, que pendant une heure entiére le malade fut preſque ſans pouls : il avoit cependant la tête libre. Enſuite des ſueurs chaudes &

froides dérangerent tellement l'œconomie animale, qu'à peine apperçut-on une heure après au poignet la pulsation de l'artere.

Le pouls revint enfin, mais ce ne fut qu'à quatre heures après-midi : la fiévre perséveroit toujours avec des douleurs vives. Alors cet homme fut saisi d'une mélancholie si noire, qu'impatient, dégoûté de la vie, l'esprit troublé, & comme enveloppé d'un sombre nuage, il ne désiroit que la mort, & n'étoit plus à lui-même. Ce délire & cette mélancholie continuerent pendant quinze heures, & étoient d'autant plus dangéreux que la fiévre étoit ardente, & les douleurs autour des cuisses fort cruelles : il avoit cependant des intervalles de bon sens.

Le lendemain 5 du même mois, quoique le malade fût très-foible, on le saigna du bras pour la troisiéme fois ; on lui donna des lavemens, & tout ce dont nous avons parlé ci-dessus. Après lui avoir tiré deux livres & demie de sang, il alla mieux, & il parut des aphtes douloureuses autour du palais, des gencives, de la langue, & dans tout l'intérieur de la bouche qui s'enfla dans toutes ses parties : ces aphtes occasionnerent pendant cinq jours une salivation abondante ; ce qui fit diminuer peu-à-peu les symptômes de jour en jour, & bien espérer du malade. On lui fit toujours observer une diete fort scrupuleuse : on lui donna deux lavemens de casse par jour, & il commença à rendre par les selles des matieres bilieuses. Toute fiévre cessée, la salivation étant toujours abondante, on lui prescrivit le 11 & le 13 Juin une purgation à prendre en deux fois, lui faisant avaler un bouillon entre les deux prises ; n'oubliant pas de lui ordonner deux lavemens de casse par jour, qui lui firent rendre

ſans douleur une grande quantité de bile d'une bonne condition.

Le 15 du même mois, quoiqu'encore foible & chancelant, il vaqua à ſes affaires, & recouvra peu-à-peu ſa ſanté. Il garda toujours un régime exact, & fut long-temps foible : il ne ſe paſſoit point de jour qu'il ne rendît par les ſelles des matieres bilieuſes, premiere ſource du mal.

On ne peut aſſez réfléchir ici, & remarquer comment un ſi grand mal a ſi ſubitement attaqué & renverſé toute la machine ; comment il eſt ſurvenu partout le corps une ſi grande impuiſſance pour le mouvement, ſans néanmoins que la tête ou la poitrine ayent été affectées : car s'il s'étoit fait un dépôt d'humeurs dans l'une ou l'autre de ces parties, l'homme ſeroit mort promptement ; comment au moyen de la ſalivation le mal s'eſt appaiſé de lui-même ; comment enfin, en quinze jours de temps, le malade eſt devenu convaleſcent, ſans qu'il ait reſté aucun veſtige de la maladie, ſi l'on en excepte l'abattement des forces.

Voici en peu de mots qu'elle a été la cauſe de ce mal. Cet homme depuis environ huit mois avoit une douleur de tête violente & continuelle. Le Printemps fut cette année-là fort chaud depuis le mois d'Avril, & le froid ſe faiſoit néanmoins ſentir de temps en temps aſſez vivement. Par conſéquent, bouillonnement dans les humeurs cauſé par le trop de chaleur, & reſſerrement ou conſtriction des vaiſſeaux par le froid ſubit ; ce fut-là la véritable cauſe des élancemens, ſurtout la tranſpiration inſenſible étant arrêtée. C'eſt pourquoi par rapport aux douleurs très-vives de la tête, & à une rougeur extraordinaire & continuelle du viſage depuis plus de

huit mois, ce malade fut ſaigné ſans ſoulagement, mais avec un abattement de forces aſſez conſidérable. Ajoutez à cela qu'il reſſentit beaucoup de chagrin, de ce qu'un ami, qui lui étoit fort cher, étoit tombé dans une maladie mortelle; & comme il rempliſſoit avec ardeur les devoirs de cet ami, la fatigue exceſſive de ſon corps, jointe à l'extrême chaleur de la ſaiſon, & les autres cauſes que nous venons de détailler, augmenterent la diſpoſition naturelle & prochaine qu'il avoit à la maladie dans laquelle il eſt tombé; maladie moins dangereuſe, parce qu'elle avoit établi ſon ſiége dans les cuiſſes, & qui auroit été mortelle, ſi elle ſe fût fixée dans la tête ou dans la poitrine. Car au Printemps de cette année, il régnoit beaucoup d'apoplexies & de pleuréſies, qui attaquoient toutes ſortes de perſonnes ſans diſtinction d'âge, & qui en peu de jours faiſoient périr les malades, à cauſe de l'exceſſive chaleur, & du mouvement des humeurs.

## AUTRE,

*Sur une Hémorrhagie de matrice ſurvenue à une fauſſe couche, & qui a duré plus d'un mois.*

3. Une femme âgée d'environ vingt ans, d'un eſprit vif & emporté, & qui avoit déja eu un enfant, fit une fauſſe couche le premier ou le ſecond mois de ſa groſſeſſe, d'où s'enſuivit une hémorrhagie de matrice pendant ſix ſemaines. Enfin cédant au mal, & devenant tous les jours plus foible, elle ſe plaignit qu'elle dépériſſoit à vûe d'œil, à cauſe de la continuité & de l'abondance de ſa perte. On manda le Médecin, qui

la fit ſaigner deux fois du bras, lui ordonna des lavemens de graine de lin & de ſon; des bouillons avec du cerfeuil, de la bourrache, de la buglоſſe, de la chicorée, du riz, du poulet & du veau; de la ptiſane avec de la racine d'althéa, du chiendent, de la régliſſe & des fleurs de coquelicot; lui interdit le vin, la viande & les ragoûts, & lui preſcrivit de reſter au lit, & la tranquillité de l'eſprit & du corps.

La premiere ſaignée augmenta l'hémorrhagie: le jour ſuivant, on en fit une ſeconde qui la diminua. Alors les vaiſſeaux étant déſemplis, on ordonna la potion ſuivante à prendre par cuillerées.

| | | |
|---|---|---|
| ℞ | confection d'hyacinthe, | ʒj |
| | ſyrop de coquelicot, | ℥j |
| | alun crud, | ʒß |
| | eau de plantin. | ℥vj |

L'uſage de ces remédes diminua la perte, au point que toute la potion bue, elle ceſſa tout-à-fait. C'eſt pourquoi on lui donna des alimens un peu plus nourriſſans, lui défendant toujours ſcrupuleuſement le vin, les ragoûts, & la viande le ſoir, de peur que le mal aſſoupi ne ſe réveillât. Il faut remarquer que dans des cas ſemblables, le lit & le repos ſont ce qu'il y a de plus convenable; & que l'exercice & les violentes paſſions de l'ame ſont fort pernicieux, & augmentent beaucoup le mal qui devient quelquefois incurable. Ainſi pour ne point cauſer le retour de la maladie, on ne doit point adminiſtrer les purgatifs, même les plus doux, que l'hémorrhagie ne ſoit entiérement éteinte.

La malade ayant obſervé le régime ſuſdit, & cinq ou ſix jours s'étant écoulés depuis la ceſſation de ſa perte, il lui ſurvint des élancemens

dans la tête avec une légere fiévre qui augmentoit, mais non périodiquement. Cependant au moyen des lavemens anodins, à la casse & au miel commun, dans une décoction émolliente, le ventre se lâcha, & elle prit enfin pour la premiere fois cette purgation.

℞ séné, ʒjß
rhubarbe choisie, } *aa* ʒj
réglisse. }

laissez infuser le tout pendant la nuit sur des cendres chaudes, & le matin, mettez-y,

manne de calabre; ℥j

faites dissoudre dans la colature,

nitre purifié, ʒj
confection hamech; ʒij

faites suivant l'Art une potion pour une prise.

La malade la vomit une demie-heure après l'avoir avalée. Cependant le ventre se lâcha, & la nuit fut beaucoup plus tranquille. Le lendemain, elle prit un lavement, & fit usage d'alimens assez nourrissans. Le jour suivant, elle prit une seconde purgation semblable qu'elle vomit une heure après. C'est pourquoi, comme elle n'alla par bas que trois ou quatre fois, & encore assez légerement, on lui prescrivit le même jour, pour le soir un lavement avec trois onces de casse en bâtons, & autant de miel commun dans une décoction émolliente: mais elle ne put retenir le lavement. On comprend aisément pourquoi elle rejetta les deux potions purgatives, quoiqu'elle n'éprouvât ni nausées, ni foiblesse ou pesanteur d'estomach. La cause du vomissement doit être attribuée au séné, ou à la confection hamech, ou à la consistence de la liqueur trop épaisse. Il ne faut rien négliger pendant l'action des médicamens. Au contraire, il

faut tout obſerver ſcrupuleuſement ; ſurtout lorſque les malades refuſent les remédes, & tout ce qui ne leur eſt pas agréable au goût, comme faiſoit la femme dont il s'agit, qui vivoit en partie à ſon gré, & qui rebutoit tout ce qui ne lui plaiſoit pas, plutôt par entêtement & fantaiſie que par toute autre raiſon priſe de la nature des remédes. Le lendemain néanmoins, on lui fit prendre le lavement ſuivant.

℞ feuilles d'althéa,
de mauve,
de pariétaire,
de bouillon blanc; } *aa* une poignée.

faites bouillir le tout dans q. ſ. d'eau commune : jettez dans la colature,

diaphenic, ℥jß
miel roſat. ℥ij

La malade évacua beaucoup, & ne fut cependant pas ſoulagée ; elle ne repoſa point la nuit, & la fiévre augmenta ; mais la perte étoit entiérement guérie. Le jour ſuivant, elle prit un lavement émollient ſimple, & on exprima dans ſes bouillons du jus de cerfeuil & de chicorée ; ce qu'on avoit négligé de faire, quoique le Médecin l'eût conſeillé. On lui fit de l'eau de riz, & on lui défendit les alimens nourriſſans & le vin. Mais comme elle ſentoit des picotemens dans la tête, une inſomnie, une légere tenſion du bas ventre, & un dégoût continuel, elle prit, de l'avis de pluſieurs Médecins, des lavemens anodins, des bouillons rafraîchiſſans, après avoir fait auparavant tout ce qu'il falloit ; & ſurtout elle s'abſtint de viande & de vin. Mais rien de tout cela n'appaiſant le mal, elle fut ſaignée du pied, & ſe trouva ſoulagée. Trois jours après, on lui fit prendre cette légere purgation.

℞ manne de calabre,
ſyrop de violettes, } aa ℥ij
cryſtal minéral; ʒj
faites fondre le tout dans
eau de chicorée ſauvage; ℥x
faites une potion pour deux priſes.

Le ventre ſe lâcha un peu : ce qui fit continuer les lavemens ; & après un intervalle de trois jours, on la repurgea ainſi :

℞ rhubarbe choiſie, ʒß
ſéné; ʒj
faites infuſer le tout pendant la nuit ſur des cendres chaudes ; & le matin, jettez dans l'infuſion,
manne de calabre,
tamarins; } aa ℥j
faites diſſoudre dans la colature,
ſel végétal, ʒj
ſyrop de pommes compoſé; ℥j
faites une potion purgative pour une priſe.

La malade évacua par les ſelles, & fut plus tranquille. Elle prit une nourriture convenable & aſſez nourriſſante, & toûjours des lavemens. Mais trois ou quatre jours après, elle eut des douleurs de tête, & ne dormoit ni jour, ni nuit : ſon eſtomach étoit fatigué de nauſées, peut-être à cauſe de l'appétit qu'elle avoit pour des alimens d'une mauvaiſe nature, comme nous l'avons remarqué ci-deſſus. C'eſt pourquoi pour faire ceſſer l'inſomnie, les envies de vomir, & les douleurs de tête, qui lui prenoient par intervalles, & qui y cauſoient une légere tenſion, on lui fit enfin prendre une ptiſane purgative ; & cette malade, après un temps conſidérable à la vérité, recouvra une ſanté parfaite.

## AUTRE,

### *Sur de fâcheuses suites d'un accouchement heureux.*

4. Le 8 Février 17... on envoya chercher un Médecin pour examiner l'état d'une femme accouchée depuis quatre jours. Cette femme étoit âgée de trentre trois ans, d'un tempérament assez bon. Son accouchement avoit été assez heureux, & c'étoit le sixiéme enfant qu'elle mettoit au monde. Elle fut saisie tout-à-coup d'une fiévre très-violente, & étoit prête à tomber dans le délire : les selles & les vuidanges s'arrêterent, le ventre s'enfla. Ces symptômes & autres semblables menaçoient d'une mort prochaine. On la fit sur le champ administrer, & on lui ordonna des fomentations anodines qui lui furent appliquées chaudement sur le ventre ; des lavemens anodins & émolliens avec de l'huile ; une ptisane copieuse avec du chiendent & un peu de nitre, & des demi-bouillons. La malade évacua par les selles & par les urines; son ventre se désenfla ; les vuidanges reparurent, & elle rendit par bas une grande quantité de bile, dont le séjour avoit été la principale cause des susdits symptômes; ce qui lui procura un soulagement manifeste. C'est pourquoi on ne la saigna point; autrement, il eût fallu lui tirer du sang du bras & du pied. On la traita ainsi le neuviéme & le dixiéme jour, lui faisant faire une diete exacte. Le onziéme jour, on lui donna à prendre une potion cordiale, & tout paroissoit en sureté au moyen du même régime, & de l'usage des mêmes remédes. La malade impatiente de rester au lit, & se sentant plus de forces, se

leva pendant une demie-heure, & on lui preſcrivit une ſoupe. Le lendemain 12 Février, quoiqu'elle eût par intervalles un peu de fiévre, elle avoit bon appétit : elle mangea deux ſoupes, & continua l'uſage des mêmes remédes intérieurement & extérieurement. Les ſeuls anodins lui ſauverent donc la vie. Le 13 du même mois, qui étoit le dixiéme jour de ſon accouchement, elle ſe porta mieux ; des matieres noires ſortirent de la matrice, & elle en rendit de bilieuſes par les ſelles, le tout ſans douleurs. Mais elle avoit de temps à autre pendant la nuit des inquiétudes ou mal-aiſes, & ne dormoit pas. On lui preſcrivit toujours les mêmes remédes, & elle prit une nourriture un peu plus forte de jour en jour. Le 14 Février, elle paſſa une nuit plus tranquille ; les ſelles étoient toujours libres : ce qui fit que le lendemain on la purgea avec deux onces d'huile, & autant de manne, qu'elle prit dans un bouillon. Elle rendit pluſieurs petits morceaux de chair, reſtes peut-être de ſon accouchement, & beaucoup de bile & de lait : auſſi la nuit ſuivante fut-elle bien plus tranquille que de coutume. Le 16 Février, la malade ſe porta mieux à tous égards. On lui donna deux lavemens anodins, & le lendemain, elle fut encore purgée de la même maniere avec ſuccès, & elle remercia ſon Médecin. Remarquez ici, que ce qui reſte quelquefois de l'arriere-faix dans la matrice, après l'accouchement, eſt la cauſe de tant de ſymptômes violens, & le plus ſouvent mortels, à moins qu'il ne ſorte, & que l'on ne remédie à tous ces accidens, plutôt par les anodins que par les ſaignées, comme il eſt arrivé heureuſement dans le cas que nous venons de rapporter.

## AUTRE,

### *Sur une Hémorrhagie de matrice, qu'eut une femme enceinte le neuviéme mois de sa grossesse.*

5. Une femme au neuviéme mois de sa grossesse eut une perte de sang, accompagnée de douleurs autour des reins, de fiévre, de maux de tête. Quelquefois elle tomboit dans une espéce de délire au temps de l'accès. Tous ces symptômes continuoient, & elle étoit sur le point d'accoucher. On la saigna du bras, tant pour diminuer le volume du sang, que pour appaiser la perte. On la traita ainsi le premier & le second jour, & on lui donna deux demi-lavemens rafraîchissans par jour. Le troisiéme jour, mêmes symptômes; autre saignée du bras. Car en pareil cas, où tout est tendu dans le corps, soit par l'irritation des parties, soit par une trop grande abondance de sang, il faut tâcher de remettre tout dans son état naturel. S'il n'y avoit point eu d'hémorrhagie, une saignée du pied auroit appaisé plutôt les symptômes; mais peut-être auroit-elle augmenté la perte, & trop affoibli les parties de la matrice; d'où s'en seroit ensuivie l'expulsion du fœtus, & une trop grande foiblesse de la mere. La malade prit deux fois par jour des demi-lavemens; & pour calmer l'érétisme des parties internes, on lui prescrivit la potion suivante.

| | |
|---|---|
| ℞ confection d'hyacinthe, | ʒj |
| alun, | ʒß |
| syrop de coins, | ℥j |
| eaux cordiales. | ℥vj |

Le quatriéme jour, elle se porta mieux : les douleurs de reins, & l'hémorrhagie s'appaiserent ; le délire ne revint plus, & la fiévre diminua, quoiqu'elle ménaçât de devenir tierce. Ainsi les symptômes paroissoient calmés. C'est pourquoi ce même jour seulement elle ne prit que des demi-lavemens, & fit usage des bouillons. Les trois jours suivans, elle n'eut point de fiévre ; & tout étant appaisé, on attendit que la nature procurât d'elle-même la sortie du fœtus, & on fit garder à la malade un régime exact.

Il faut remarquer que dans ces circonstances, on doit diminuer la quantité du sang, & cela par le moyen des saignées répétées, jusqu'à trois ou quatre fois, suivant la nature & le caractere de la maladie, afin que les parties de la matrice se dégagent & se débarrassent de la trop grande quantité de sang qui s'y précipite. Il faut de plus fortifier ces mémes parties pour empêcher que le sang, s'y portant avec trop d'impétuosité, n'y occasionne des engorgemens plus ou moins fâcheux. C'est ce que produisit la potion prescrite. Cependant il arrive quelquefois que cette potion cordiale augmente les douleurs de tête, de reins & de matrice : alors on doit réitérer la saignée, soit pour diminuer le volume du sang, ou pour le détourner de la matrice où il séjourne encore ; & les vaisseaux étant ainsi désemplis, on administre sûrement les remédes corroboratifs. Mais il ne faut jamais précipiter l'usage des astringents, de peur que le sang amassé dans les parties de la matrice ne cause une inflammation ; ce qui arrive lorsque les vaisseaux n'ont pas été assez dégorgés. Ainsi l'on doit toujours les désemplir par les moyens dont nous venons de parler, pourvû que rien ne s'y oppose, & que

la reſpiration n'en ſoit pas offenſée. Par cette méthode, on guérit tous les jours des pertes de ſang.

## AUTRE

### *Sur deux Faits rares, par M. L. d. m. p.*

Me O... après avoir eu pendant l'eſpace de trois ans pluſieurs attaques de vapeurs, apoplectiques & convulſives, dont elle s'étoit tirée par les remédes appropriés à cet état, fut frappée d'une véritable attaque d'apopléxie le 16 Septembre 17... dont elle mourut le 22 du même mois, à cinq heures du ſoir, nonobſtant tous les remédes convenables qui lui avoient réuſſi dans les précédentes attaques. Elle fut ouverte le lendemain. La dure-mere étoit d'une couleur très-livide vers le ſinus poſtérieur; la pie-mere, à peu près de la même couleur, étoit ſi gorgée de ſang qu'elle paroiſſoit auſſi denſe & auſſi épaiſſe que la dure-mere; les ſillons de la ſubſtance du cerveau étoient gonflés de ſéroſités, & les ventricules remplis d'une ſéroſité ſanguinolente. Ce qui parut extraordinaire, & dont je ne ſçache point qu'il ait été fait mention dans les auteurs, ce fut deux éminences de la partie calleuſe du cerveau, des deux côtés de la faulx, vers ſa partie moyenne; on les ouvrit, & on trouva dans chacune une lame oſſeuſe, de l'épaiſſeur d'une ligne, de huit à dix lignes de largeur, & du double de longueur. Chacune de ces lames oſſeuſes étoit dentelée, & aſſez ſemblable à un morceau d'évantail d'yvoire rompu.

Il n'y eut rien de particulier dans toute l'habitude du corps, ſinon une quantité de graiſſe

plus considérable qu'on n'a coutume d'en trouver ; le volume du foie augmenté, & une dureté & une épaisseur schirreuse du corps de la matrice.

2. Au commencement de l'année 17... je fis faire par M. G... Chirurgien, une ponction à une femme âgée de plus de quarante-cinq ans, à l'occasion des plus considérables ascytes que j'aie vûes de ma vie. On lui tira au moins seize pintes d'une matiere blanche comme du lait, que nous primes d'abord pour du pus ; mais cette liqueur n'avoit aucune mauvaise odeur. La malade n'eut aucune foiblesse, ni pendant l'opération, ni après. Elle nous dit que cette enflure avoit commencé un an avant par un dégoût affreux, & que malgré cette hydropisie elle étoit devenue grosse. Pendant tout le temps de sa grossesse, elle n'avoit pu vivre que de lait: son enflure avoit toujours augmenté ; elle sentoit cependant son enfant remuer, & avoit accouché à terme d'une fille qui se portoit très-bien, & a vécu.

Toutes ces circonstances jointes à la blancheur de la matiere, qui s'étoit caillée le lendemain, & avoit l'odeur de lait de beurre, nous firent juger que cette matiere n'étoit autre chose que son lait qui ne s'étoit point porté aux mammelles, & qui n'avoit point suivi non plus la route des vuidanges, mais s'étoit épanché dans la capacité de l'abdomen, & avoit converti tout son chyle en une liqueur semblable.

Des toniques joints aux apéritifs furent ensuite mis en usage, & la malade guérit parfaitement. Je l'ai vûe plus d'un an après, ne se sentant ni se plaignant d'aucun mal, & jouissant d'une parfaite santé.

# CONSULTATION.

## *Pour une perſonne attaquée d'une foibleſſe & d'une douleur d'eſtomach, jointe à une intempérie d'entrailles.*

III. La perſonne pour laquelle on conſulte, a commencé, il y a quatre ans, à s'affoiblir par des veilles & des études exceſſives: ſon eſtomach en devint fort foible, l'appétit ſe perdit, il lui ſurvint un grand dégoût qui fut ſuivi d'un mal de ventre peu violent, mais continuel: le malade négligea alors de faire des remédes; dans la ſuite, ce mal ſe faiſoit quelquefois ſentir moins, d'autre fois il augmentoit; depuis ce temps, la foibleſſe d'eſtomach a toujours continué, & a été quelquefois très-conſidérable. La douleur de ventre a été preſque continuelle depuis quatre ans, & ſouvent les forces étoient preſque épuiſées. De plus, il y a habituellement une conſtipation qui appéſantit le corps, & affoiblit la tête du malade, qui a ſouffert de grands maux dans le dos, quoiqu'il ait toujours bien dormi; ce qui l'a ſoutenu. Maintenant, il ſe ſent une aigreur dans l'eſtomach qui lui donne un grand appétit, il a de grandes douleurs dans les hypochondres, ſa douleur de ventre eſt ſouvent très-forte, plus encore qu'elle n'a été ci-devant. Sa voix eſt preſque éteinte; & s'il ſe force à parler, il eſt auſſitôt épuiſé. Après ſon dîner, ſon eſtomach lui renvoie tout ce qu'il a pris, au point que s'il crachoit tout ce qui lui revient, il n'y reſteroit rien. Cela lui dure pendant deux heures, même après les

les repas les plus ſobres ; & ces rapports ſont ſi fréquens, qu'il ne peut lire, ni écrire, tant ils le tourmentent. Dans le commencement, ces rapports ont le dégoût des alimens qu'il a pris ; mais peu-à-peu, ils s'échauffent au point de lui ronger l'œſophage, & de lui enflammer la gorge. Il eſt auſſi tourmenté de vents, ce qui augmente principalement ſon mal de ventre ; & lorſqu'avec cela il eſt conſtipé, tous ſes maux deviennent plus conſidérables, & il étouffe comme un *aſthmatique.*

La cauſe de tous les maux que ſouffrent M. vient de la foibleſſe de ſon eſtomac, & de l'intempérie de ſes entrailles qu'il a beaucoup échauffées. Pour ce qui eſt de la foibleſſe d'eſtomac, elle ſe fait ſi bien ſentir que perſonne n'en peut douter. La force & la foibleſſe d'une partie ſe meſurent par ſon action ; il eſt aiſé de décider par-là de l'état de l'eſtomac. Quant à l'intempérie des entrailles, elle n'eſt pas moins viſible par les cauſes qui l'ont produite, & par ſes effets, qui ſont des moyens ſûrs pour la connoître : tant de veilles exceſſives, accompagnées encore d'un grand travail, échauffent les entrailles, comme on le voit à l'urine, qui change ordinairement de couleur, quand on a été ſeulement deux nuits ſans dormir : la grande conſtipation ne vient que de-là ; car lorſque les entrailles ſont échauffées, elles attirent toute l'humidité, les excrémens trop deſſéchés ne coulent point aiſément, & conſéquemment ſéjournent plus long-temps dans le bas-ventre : d'ailleurs, quand le foie a trop de chaleur, l'eſtomac ordinairement n'en a pas aſſez, & ſe trouve plus dégarni d'eſprits. J'attribue auſſi la douleur continuelle du ventre à l'acrimonie des humeurs ;

car pour les douleurs extraordinaires que le malade y ressent, elles viennent des vents que produit le peu de chaleur de l'estomac. Ce grand abattement, & la foiblesse dont il se plaint, ne viennent pas seulement de ce déréglement que j'ai marqué, mais aussi de l'abondance des humeurs d'une mauvaise condition, qui sont produites par la disposition de l'estomac & des entrailles, & par le resserrement habituel du ventre; il ne faut donc point s'étonner si la nature en est, pour ainsi dire, accablée, puisqu'il s'amasse beaucoup de ces mauvaises humeurs, qui augmentent encore l'intempérie des entrailles & la foiblesse de l'estomac.

La premiere chose qu'il faut faire pour remédier à une disposition si fâcheuse, est de se tenir le ventre libre, de fortifier l'estomac : & ce qui est avantageux, c'est qu'en faisant l'un, on fera l'autre en même temps : car en prenant à l'entrée du souper une pilule d'aloës préparé avec le suc de houblon, de chicorée sauvage & de mille-feuille, à la dose de vj ou x grains, il fera tous les matins une ou deux selles : si une pilule ne suffisoit pas, il en faudroit prendre deux ou même trois. Je sçais des personnes qui en prennent habituellement, & s'en trouvent très-bien. Il ne faut point craindre que cela échauffe trop, surtout étant mêlé avec du potage, & les autres alimens du souper : au lieu de pilules, on pourra se servir de xv grains de rhubarbe en poudre, qui en s'unissant aux alimens, fortifiera l'estomac, & procurera quelques selles : on en augmentera ou diminuera la dose suivant l'effet. A la fin du diner, il prendra un peu d'anis; & au souper, gros comme une feve de conserve d'absinthe. Tous les matins, il fera

uſage de quelques cuillerées de vin d'abſinthe, ou d'un verre d'eau de rhubarbe & de vin rouge à parties égales, ou d'eau de rhubarbe ſeule ſuivant l'effet. A l'entrée de ſon diner, le malade prendra un peu de marmelade de coin ou de cotignac & pour deſſert une rotie au vin & au ſucre. Lorſque par ces remédes l'eſtomac aura été un peu remis, il faudra commencer à purger. Je n'approuve point le vomitif, qui ſeroit nuiſible dans l'état actuel, auſſi-bien que de manger beaucoup à préſent : il faut d'abord manger un peu moins, & après le diner ſe tenir en repos, même dormir.

Pour revenir à la purgation, le meilleur remède pour purger les humeurs atrabilaires, eſt, quoiqu'en diſent certains Médecins, la caſſe mondée, dont on diſſoudra une once dans deux petits verres d'une infuſion de deux gros de ſéné faite ſur des cendres chaudes dans une ptiſane de régliſſe ; on diſſoudra auſſi une once de ſyrop de pommes compoſé, & une demie once de ſyrop de chicorée compoſé de rhubarbe. On ajoutera ou diminuera du ſéné, ſelon que le ventre ſera plus ou moins facile à émouvoir. La caſſe convient ici, parce qu'elle corrige les humeurs atrabilaires, & les tempere en les purgeant. La ſeule choſe qui pourroit être à craindre, ſeroit qu'elle ne s'accommodât pas avec l'eſtomac du malade ; mais il eſt aiſé d'y remédier en ajoutant une demie once de ſyrop de chicorée ; de plus il faudra boire après chaque verre une once & demie de vin d'Eſpagne. Si malgré cela l'eſtomac ne s'en accommodoit pas, alors il faudroit infuſer le ſéné dans de l'eau de noix, ou dans une décoction d'anis, & mêler la caſſe avec le catholicon double.

Le malade ſera purgé ainſi deux fois la ſemaine ou pour le moins une, auſſi long-temps qu'il ſera beſoin pour épuiſer l'amas d'humeurs indigeſtes & de mauvaiſe nature, qui ſe trouvent produites par les mauvaiſes digeſtions, qu'il fait depuis long-temps. Malgré les purgations il continuera l'uſage des pilules ou de la rhubarbe. Après qu'il aura été ſuffiſamment purgé, les eaux de Spa peuvent convenir. En un mot il ne faut rien que de temperé, & il faut proportionner tout au froid de l'eſtomac, & à la chaleur des entrailles. Quant à la longueur du temps que durera la maladie, c'eſt une queſtion bien inutile & aſſez difficile à réſoudre: c'eſt d'après l'effet plus ou moins prompt des remédes qu'il ſeroit poſſible de décider. Je crois ſeulement que le malade guérira, ou au moins recevra un grand ſoulagement par ce qui lui eſt preſcrit.

Il ne faut pas oublier que les purgations doivent être précédées d'une ou pluſieurs ſaignées, ſuivant la qualité du ſang.

Si les grandes chaleurs venoient trop tôt, & que le malade eût beſoin d'être encore purgé, il faudroit qu'il prît ſa purgation dans le demi-bain auquel on ajouteroit un peu de lait de vache, pour le rendre plus rafraichiſſant: il obſerveroit ſeulement de n'y laiſſer tremper que le bas du ventre, & non l'eſtomac.

Si l'eſtomac ne ſe remet pas, & que la digeſtion ſoit toujours imparfaite, on ajouteroit aux pilules ſuſdites un peu de ſuc d'abſinthe, & un peu de myrrhe. Car rien au monde n'eſt plus néceſſaire au malade que de lui fortifier l'eſtomac & lui tenir le ventre libre; puiſque d'une mauvaiſe digeſtion il ſe fait de mauvais

ſucs ſécondaires ; d'ailleurs ſi le ventre n'eſt pas libre, il ſe fera un plus grand amas de matieres impures, ce qui cauſeroit une péſanteur à la tête & par-tout le corps ; c'eſt à ces deux choſes que remédient les pilules propoſées.

Le malade ſe plaint outre cela d'un crachement continuel, qui l'incommode beaucoup ; cela vient aſſurément du vice de la premiere coction : c'eſt à quoi le vin d'abſinthe & la rotie au vin apporteront reméde ; c'eſt auſſi pour cela qu'on a conſeillé de dormir après le repas, 1°. parce que dans le ſommeil la chaleur ſe concentre, 2°. parce que le ſommeil arrête ces mouvemens d'humeurs.

*Délibéré à ..... J. H. d. m. p.*

## AUTRE,

### *Pour un Aſthme.*

2. La maladie dont il eſt queſtion dans le mémoire, qui nous a été envoyé, eſt un Aſthme, elle en a tous les caracteres. Cette maladie eſt fort difficile à guérir, ſur-tout lorſqu'elle eſt invétérée. Pour la traiter méthodiquement, il faut diſtinguer le temps des paroxiſmes d'avec le temps ou le malade n'a point d'accès, & ſuivre le même ordre dans le traitement, qui doit conſéquemment être différent à raiſon des temps.

Dans le paroxiſme je crois que rien ne peut faire plus de bien que la ſaignée, ſur-tout s'il y a long-temps que le malade n'y a eu recours. Il faut la faire de trois palettes ; mais ſi les forces ſont petites, ou ſi le paroxiſme durant long-temps,

on ſe trouvoit obligé de faire pluſieurs ſaignées ; il vaudroit mieux dans ce cas-là n'en tirer qu'une palette à la fois, puis refermer la plaie, & deux ou trois heures après ſelon que le mal preſſeroit, rouvrir la veine, & en tirer une ſeconde palette, & quelque temps encore après, s'il y a néceſſité, tirer la troiſiéme : de cette maniere on ménage les forces, & on ne laiſſe pas que de ſoulager le malade.

On ne doit pas non plus oublier les lavemens avec le ſon, la graine de lin, & le miel pour rafraîchir l'ardeur des entrailles, & tenir le ventre libre : mais ſi la chaleur dans le ventre n'éxiſtoit point, il faudroit y ajouter deux gros de coloquinte pour procurer une grande évacuation.

Pendant ce temps il faut ne vivre que de bouillons, dans leſquels on pourroit ajouter quelques jaunes d'œuf, ſi les forces ſont trop abattues. Il faut boire beaucoup de ptiſane d'*Enula campana*, & y ajouter du ſyrop de capillaire, & d'hyſſope. Car il ne faut pas ſe tromper ſur les ſéroſités que rendent les aſthmatiques : ce ne ſont point elles ſeules qui en occaſionnent les accès ; il y a outre cela une matiere viſqueuſe & épaiſſe ; c'eſt pour cela que *Riviere* conſeilloit de faire prendre dans le temps de l'accès une cuillerée d'eau de canelle, & d'oxymel ſcyllitique : ce qui faiſoit rendre beaucoup de pituite épaiſſe, & ſoulageoit les malades ; nous en conſeillons auſſi l'uſage. Il mettoit deux parties d'eau de canelle & une d'oxymel ſcyllitique. Les linimens avec l'huile de camomille, de lys, &c. ne feront rien ; il en eſt de même des ventouſes, qui cauſent plus de douleur que de ſoulagement ; quant aux

ſudorifiques, ils ſont dangereux, & en diſſipant l'humeur la plus tenue, ils augmenteroient la viſcoſité de celle qui reſteroit ; c'eſt pourquoi nous n'approuvons aucun de ces trois remédes propoſés.

Lorſque l'accès eſt paſſé, rien n'eſt ſi utile, que de ſe tenir le ventre libre ; la propre expérience du malade l'en doit convaincre. C'eſt pour cela qu'il prendra un peu de caſſe mondée, ou de rhubarbe tous les jours avant le diner. Lorſqu'il ſera queſtion de purger, ſi le malade eſt fort échauffé, ou ſi le temps eſt chaud, il faudra le faire avec une once de caſſe mondée & une once de ſyrop de fleurs de péchers, ou de roſes pâles, dans un verre de petit lait, & boire par-deſſus quelques verres de petit lait. Dans d'autres temps il pourra ſe purger avec trois gros de ſéné, un gros de ſel polychreſte, & une once du ſyrop ſuſdit, obſervant ſeulement d'y ajouter l'hyver cinq ou ſix grains de trochiſques alhandal, pour procurer une évacuation abondante, & compenſer par-là la diminution de la tranſpiration lorſqu'il fait froid. On pourroit encore à la place de ces purgations faire prendre toutes les ſemaines un bouillon fait avec une bonne volaille, dans lequel on jetteroit, lorſqu'il ſeroit encore chaud, une infuſion de trois gros de ſéné & un demi gros de crême de tartre. Comme il faudroit en prendre moins ſouvent dans l'été & dans l'hyver, le malade en feroit uſage deux fois par ſemaine au printemps & à l'automne, & auroit ſoin de ſe faire ſaigner dans ces deux ſaiſons, ſans jamais diſcontinuer l'uſage de la caſſe ou de la rhubarbe avant le diner. Il eſt vrai qu'il eſt déſagréable de faire toujours des

drogues: mais contre des maux qu'il eſt impoſſible de guérir radicalement, *perpetuo etiam auxilio opus eſt*. Le petit lait le matin en Eté dans les plus grandes chaleurs, & les demi-bains conviendront auſſi-bien que le lait d'âneſſe au printemps ; en un mot il faut que le malade tempere & adouciſſe ſes humeurs par tous les moyens poſſibles, qu'il tâche d'évacuer ces humeurs viſqueuſes, cauſe principale de l'aſthme, & enfin qu'il éloigne la pléthore, qui ſeule en peut déterminer des accès.

*Délibéré à .... J. H. d. m. p.*

Na. *On n'a point parlé cette fois-ci de l'enfant né avec un vice de conformation, parce qu'il ne lui eſt rien arrivé de nouveau. On ne le perd pas de vue, & auſſi-tôt qu'il y aura à ce ſujet quelque choſe de digne de la curioſité du Public, il en ſera informé.*



# ARTICLE II.

Contenant quelques Obſervations ſur la Chirurgie.

## OBSERVATION

### *Sur une plaie de l'Abdomen.*

I. UN Grenadier du Régiment des Cantabres, âgé d'environ vingt-cinq ans, reçut dans un combat ſingulier, un coup de ſabre qui pénétroit dans la capacité de l'Abdomen préciſément à la région lombaire droite : il tomba ſur le coup, & ne put être promptement ſecouru ; il reſta une heure entiere étendu ſans connoiſſance. Le Chirurgien le plus voiſin fut appellé à ſon ſecours, cet homme peu habile dans ſon art, après avoir légerement examiné la plaie, la jugea mortelle, dit qu'on employeroit inutilement des remédes, & qu'il falloit faire confeſſer le malade dans le peu d'inſtans qu'il avoit à vivre. Il crut pour la forme devoir arrêter l'hémorrhagie, qui n'étoit pas conſidérable ; il bourra, tampona la plaie avec de la charpie brute ; appliqua l'appareil ſuivant la méthode ordinaire ; fit une ſaignée & ſe retira avec la certitude de trouver le bleſſé mort le lendemain.

Il faut obſerver que quoique la bleſſure eût environ un pouce d'étendue, aucune des parties des inteſtins, ni de l'épiploon n'étoit ſortie : la raiſon vient ſans doute de la différence des

inteſtins *cæcum* & *colon*, qui occupent cette région d'avec les grêles : on ſçait que les premiers plus gros & plus remplis de matieres, échappent moins facilement que ces derniers.

Le lendemain, M. L. qui joint au jugement l'expérience & exerce depuis long-tems avec ſuccés l'art de la Chirurgie, fut prié de voir le bleſſé. Il leva l'appareil, après avoir examiné attentivement la nature de la plaie, il s'apperçut qu'elle traverſoit de la paroi antérieure à la paroi poſtérieure dans l'étendue du muſcle carré attenant la premiere & la ſeconde apophiſe tranſverſe des vertébres des lombes. Cette découverte lui fit croire qu'il y avoit léſion dans quelque viſcere, vû la direction de la plaie & la gravité des accidens. Car le malade étoit agité d'une fiévre violente, il avoit des convulſions & le délire, quoiqu'il entendît bien par intervalles ce qu'on lui diſoit, & il reſpiroit avec beaucoup de difficulté.

La plaie poſtérieure qui avoit échappé à l'examen de celui qui avoit mis le premier appareil, étoit bourſoufflée au point qu'elle s'oppoſoit entiérement à l'iſſue des liqueurs épanchées. M. L. la dilata, & fit ſortir par cette opération quantité de caillots de ſang qui nageoient dans de la ſéroſité. Après que ces liqueurs furent écoulées, & la plaie bien dégorgée, il introduiſit dans ſon intérieur une petite bandelette de linge, trempée dans une liqueur vulnéraire, pour entretenir l'ouverture, afin que les liqueurs épanchées s'évacuaſſent facilement ; enſuite il panſa les plaies avec un léger plumaceau garni d'un ſimple digeſtif, une compreſſe carrée par-deſſus, & le bandage du corps ; il appliqua des fomentations émol-

lientes ſur toute l'étendue du ventre, pour relâcher les parties tendues. Après cette manœuvre, il ſaigna le malade, afin de calmer la violence de la fiévre & prévenir l'inflammation dont on étoit menacé : il lui preſcrivit une diete très-ſévere, & détruiſit par l'eſpoir de guérir l'inquiétude mortelle, où le premier Chirurgien l'avoit jetté ; inquiétude ſi nuiſible à l'effet des remédes.

Le troiſiéme jour M. L. trouva le malade fort agité & oppreſſé comme la premiere fois : ſon pouls étoit concentré, & les extrémités froides : il avoit été tourmenté pendant la nuit, par des nauſées & des vomiſſemens, ſymptômes ordinaires de quelque épanchement. En effet la plaie poſtérieure rendit des matieres ſanieuſes, & ſanguinolentes, d'un très mauvais caractere. M. L. fit des injections avec une liqueur vulneraire & déterſive par l'ouverture antérieure ; elles ſortoient par la poſtérieure, chargées & colorées de ces matieres dont je viens de parler. La pente naturelle, & la ſituation du malade, favoriſant beaucoup l'écoulement des liqueurs épanchées par l'ouverture poſtérieure, & d'ailleurs comme il ne ſortoit rien de la premiere, il crut devoir en procurer la réunion & la traiter comme une plaie ſimple ; il ne jugea pas à propos de pratiquer l'opération de la gaſtroraphie, eu égard à la douleur, & à la tenſion des levres de la plaie. Car la ſuture auroit pû cauſer des irritations, des inflammations & d'autres accidens fâcheux, comme il arrive très-ſouvent. Il ſe borna ſimplement à rapprocher les levres de la plaie, auſquelles la ſuppuration commençoit à s'établir : il les aſſujettit avec des compreſſes graduées, un petit

plumaceau garni de beaume du Perou, un bandage convenable, & par la ſituation du malade, moyens les plus efficaces pour procurer la réunion des plaies. Aprés avoir rempli cette indication, M. L. tourna toute ſon attention à la plaie poſtérieure de laquelle il ſortoit des matieres en moins grande quantité, & d'une qualité plus louable.

Cependant le quatriéme jour la fiévre continuoit, le malade ſe plaignoit d'une douleur inſupportable, qui ſe faiſoit ſentir à l'hypochondre droit, & vers la ligne blanche; il fut ſaigné de nouveau pour diminuer la fiévre, prévenir l'inflammation & les accidens. Les injections furent continuées, ainſi que ces fomentations, & on ſe ſervit du même médicament dans le panſement. Tous les ſignes qui avoient paru juſqu'alors étoient ſi équivoques, qu'ils n'avoient donné aucun éclairciſſement ſur la nature de la plaie, ni déterminé la léſion d'aucun viſcere en particulier; quoique, à en juger par l'inſpection des matieres, on ne dût pas ſoupçonner qu'il y eût aucune partie eſſentielle qui fût intéreſſée: les accidens d'ailleurs étoient ſi graves qu'ils en impoſoient & rendoient le pronoſtic douteux.

Le cinquiéme jour la fiévre & les autres ſymptômes ſubſiſtoient toujours les mêmes ſans aune diminution, malgré le régime, les ſaignées copieuſes, les injections, les fomentations, & d'autres moyens qu'on met en uſage. Ce ne fut que vers le ſixiéme jour qu'on s'apperçut de la diminution des accidens; les convulſions ceſſerent, la reſpiration devint plus libre, le malade qui étoit dans une eſpéce de léthargie eut un peu plus de connoiſſance; la douleur

de l'hypochondre se dissipa ; mais il y avoit toujours tension au ventre : on lui fit une autre saignée, proportionnée à ses forces, pour diminuer le gonflement, & l'inflammation qui occupoit les levres de la plaie. Celles de la plaie antérieure s'étoient réunies parfaitement ; on la pansoit avec un plumaceau trempé dans du vin chaud. Tous ces changemens firent concevoir quelque espérance ; la plaie postérieure étoit entretenue par cette bandelette de linge, dont j'ai parlé, & qui est regardée par certains praticiens comme inutile, tant que les liqueurs épanchées s'écoulent par la plaie : je puis dire qu'elle ne nuisoit pas dans cette occasion, quoique les liqueurs coulassent continuellement, d'autant plus que les levres de la plaie étoient gonflées de façon qu'elles bouchoient, pour ainsi dire, l'ouverture.

Le septiéme jour le blessé fut tranquille, la fiévre diminua considérablement, les douleurs n'étoient plus si aigues : à la vérité il couloit toujours des matieres sanieuses & ichoreuses, mais en moins grande quantité ; les injections se continuoient avec succès, elles entraînoient au dehors des matieres d'un très-mauvais caractere ; les fomentations en ramollissant, & détendant les parties, appaisoient insensiblement la douleur, qui s'étendoit dans toute la circonférence du ventre. Le blessé fut pansé toujours avec la bandelette trempée dans la même liqueur, & le même onguent qui entretenoit au mieux la suppuration.

Le huitiéme jour le malade étoit dans un meilleur état, & insensiblement la fiévre & les autres accidens devenoient moins violents : la plaie rendit très-peu de matieres, & d'une

qualité plus louable : on ſupprima la bandelette, voyant que les matieres ceſſoient de couler, & que la plaie tendoit à la réunion : on avoit injecté à chaque panſement, & les injections ſortoient alors fort claires, ce qui annonçoit l'épanchement évacué, & la guériſon prochaine.

Le neuviéme jour, les matieres qui ſortoient par la plaie n'étoient qu'une ſéroſité claire, qui ſembloit provenir de quelque vaiſſeau lymphatique artériel répandu ſur le méſentere. M. L. prit cet écoulement pour une effuſion de lymphe, ainſi que *Ruyſch* l'a obſervé. Pour remédier à cet écoulement, il injecta une liqueur aſtringente, qui le fit ceſſer au bout de trois jours, & la plaie ſe ferma immédiatement après.

On doit conclure de cette obſervation, qu'il n'y avoit aucune partie d'interreſſée, comme le rein, la capſule atrabilaire, le commencement de l'uretere, une portion de l'inteſtin *cæcum* & *côlon*, qui occupent cette région. A l'égard de ces derniers, il eſt conſtant que s'ils avoient été ouverts, il ſeroit ſorti par la plaie ou des matieres chyleuſes, ou des matieres fécales. Ainſi il eſt à préſumer que l'inſtrument à traverſé le corps ſans intéreſſer les inteſtins ; mais ſeulement le méſentere. La bleſſure de cette partie étoit ſuffiſante pour occaſionner les convulſions, le délire & les autres accidens qui ont paru, par la ſympathie du plexus méſenterique avec ceux des différents organes propres aux fonctions vitales & animales ; d'ailleurs on ſçait que les plaies du méſentere ſont très-dangereuſes, & quelquefois mortelles.

Il paroîtra extraordinaire à de certaines per-

ſonnes qu'un ſabre traverſe le ventre de la partie antérieure à la poſtérieure, ſans ouvrir quelque inteſtin : l'on ſera moins étonné, ſi l'on fait attention que les inteſtins ſont des parties flottantes dans la capacité de l'Abdomen, & que n'ayant pas de point fixe, ils cédent facilement à l'impulſion des corps étrangers. Il faut ajouter que ces mêmes inteſtins préſentent des ſurfaces liſſes, par l'humeur onctueuſe qui les lubrifie, & les rend plus gliſſans.

On ne doit pas confondre cette plaie avec celles qui traverſent juſqu'à la partie oppoſée, ſans pénétrer dans la capacité de l'Abdomen, parce que dans ce dernier cas les coups gliſſent entre les téguments communs & les téguments particuliers ; mais les circonſtances ſont ici différentes, comme on a déja jugé par le détail qu'on vient de lire : au reſte, cet accident n'eſt pas ſans exemple ; il y a des obſervations qui prouvent qu'il eſt arrivé des cas ſemblables qui ſe ſont terminés heureuſement. Enfin l'âge, & la bonne conſtitution du ſujet & les attentions particulieres de M. L. n'ont pas peu contribué à la guériſon de cette plaie : elle a été parfaitement conſolidée dans l'eſpace de trois ſemaines, contre l'eſpérance de tous ceux qui l'ont vue : le malade jouit d'une ſanté parfaite.

Telle eſt l'obſervation dont j'ai cru devoir faire part au Public, puiſſe-t-elle ſervir au progrès de notre Art, & au bien de l'Humanité. *

* *Cette piéce a été communiquée par M. Mallet, Chirurgien qui a travaillé à la cure de cette playe, ſous la direction du Chirurgien qu'il déſigne par la lettre* L.

# MÉMOIRE

*Sur un accouchement dans lequel l'enfant a été trouvé dans la capacité du bas ventre, par M. Thibault de l'Académie de Rouen.*

II. Le trois de Novembre 1753. à minuit, une femme de cette Ville parvenue au terme d'accouchement, en ressentit les douleurs qui furent très-violentes, & presque continuelles. Les enveloppes de l'enfant s'ouvrirent d'elles-mêmes, & la tête se présenta dans la situation la plus heureuse, au point même qu'elle occupoit l'entrée de l'arcade des os pubis : ce qui donna lieu à la Sage-femme d'espérer que l'accouchement ne tarderoit point à s'achever. Ses espérances furent vaines : les douleurs ne furent pas moins violentes pendant deux heures, & la tête de l'enfant ne fit pas plus de progrès pour sa sortie.

La malade assura que de huit enfants qu'elle avoit eus, jamais aucun ne lui avoit causé des douleurs si piquantes : elle dit aussi qu'elle sentoit dans ce moment un autre genre de douleur qu'elle ne pouvoit définir. Elle distinguoit bien cependant quelque chose qui l'oppressoit vivement, & qui lui ôtoit la respiration, & que sa principale douleur étoit sous l'ombilic.

Elle avoit des nausées & des vomissemens accompagnés de foiblesse. Enfin ce qui lui faisoit perdre tout espoir, c'est qu'elle s'appercevoit par sa propre expérience, que les douleurs

leurs qu'elle ressentoit n'étoient pas celles qui accompagnent pour l'ordinaire l'enfantement.

Elle fit appeller son Chirurgien pour la saigner. La saignée fut médiocre, vû l'état de foiblesse dans lequel elle se trouvoit ; ce fut sur les cinq heures & demie du même matin qu'on prit le parti de me faire appeller. M'étant par moi-même mis au fait du tout, je remarquai que l'enfant étoit dans une très-bonne posture : ce qui me fit dire à la malade que son accouchement étoit l'ouvrage ordinaire de la nature, & qu'il falloit attendre ses ressources. J'avois pourtant remarqué que le pouls étoit petit & fréquent, & les extrémités un peu froides.

J'appris du Chirurgien qui ne l'avoit pas abandonnée, que pendant toute sa grossesse, elle n'avoit pas mangé trois livres de pain, & que le peu de nourriture qu'elle avoit pû prendre, lui avoit toujours causé une espéce de suffocation. J'en fus surpris, vû l'état d'embon-point où je la trouvois, & la vaste étendue de son ventre : il ajouta que pendant sa grossesse il l'avoit saignée trois fois, sans avoir pû diminuer son oppression.

J'augurai de son récit que je ne devois attribuer la foiblesse de son pouls qu'aux vomissemens qu'elle avoit eus pendant son travail. J'attribuois aussi le froid que je lui avois remarqué à ce qu'elle étoit sur une simple paillasse étendue sur un plancher de plâtre d'une chambre très-vaste.

Mes raisons ne la tranquiliserent pas ; elle persista à dire qu'elle étoit très-mal, & qu'elle sentoit approcher sa fin.

J'essayai de la rassurer. Je lui fis prendre une

ſituation plus favorable, tant pour la réchauffer, que pour lui procurer une plus prompte délivrance.

Elle y reſta environ une demie heure, pendant laquelle je m'apperçus que ſes forces diminuoient ſenſiblement : je lui fis promptement avaler de l'eau ſucrée coëffée d'autant de vin; & comme elle s'affoibliſſoit davantage, je la fis porter dans ſon lit: je lui donnai de l'eau thériacale qui n'eut pas plus de ſuccès, & un quart d'heure après je la vis expirer, à mon grand étonnement.

Je voyois périr en moins de trois quarts d'heure une femme à laquelle je m'étois cru obligé d'inſpirer de la confiance, & je le faiſois avec d'autant plus de fermeté, que je ne découvrois en elle aucuns ſignes abſolument fâcheux.

Un accident ſi ſubit & ſi imprévû me fit porter toutes mes vues à procurer le baptême à l'enfant. Je me hâtai en conſéquence de faire l'opération cæſarienne.

Mais quelle fut une ſeconde fois ma ſurpriſe, lorſqu'après avoir ouvert les téguments, je vis le derriere d'un enfant ſé préſenter à nud, ſans que j'euſſe ouvert *l'uterus*. Il étoit étendu de toute ſa longueur, un peu obliquement, tout le corps du côté droit, & la tête toujours dans la même poſition où je lavois remarquée pendant le travail de la mere; c'eſt-à-dire, que ſa tête étoit reſtée comme enclavée dans le vagin, directement ſous l'arcade des os pubis. Tout le reſte de ſon corps porté ſur les inteſtins de cette mere nageoit dans un bain de ſang très liquéfié ; il avoit ſous lui ſon arriere-faix qui étoit très-ample & garni d'un cordon très-long.

Cet enfant étoit ſans vie, très-gros & peſoit plus de vingt livres. Je remarquai à ſa tête la même impreſſion qu'ont ordinairement les enfans, lorſqu'ils ſe trouvent preſſés par l'arcade des os pubis : ſon ſcrotum étoit livide & tuméfié.

Je paſſai enſuite à l'examen de la matrice qui étoit appuyée ſur le côté gauche, & oppoſée à l'ouverture que j'avois faite pour l'extraction de l'enfant.

Ce viſcere étoit plus gros que la plus forte tête humaine. Son corps & ſes trompes étoient ſans rupture : ce ne fut qu'à l'union de ſon orifice avec le vagin, poſtérieurement, que je trouvai une large rupture par laquelle tout le corps de l'enfant, ainſi que l'arriere-faix avoient pû pénétrer juſques dans le ventre de la mere.

Ayant ouvert la matrice, je remarquai que ſes parois avoient depuis le haut de ſon fond juſqu'aux trois quarts de ſon étendue, vingt-ſix lignes d'épaiſſeur, & le reſte juſqu'à ſon orifice, environ vingt. Toute la ſubſtance en étoit ſpongieuſe : ſa capacité contenoit quelques reſtes de membranes d'arriere-faix & quelque peu de ſang caillé.

Je reconnus enfin que le placenta avoit eû ſes adhérences à toute la circonférence interne de cet organe. Sa cavité auroit à peine contenu le poing d'un homme. J'omets que la malade m'avoit dit qu'il y avoit quelques heures qu'elle ne ſentoit plus ſon enfant.

Voilà mon obſervation dans toutes ſes circonſtances, & s'il n'y avoit dans l'art que des gens profonds, je la terminerois ici. * Mais

* Cette obſervation a été lue à l'Académie de Rouen, le 22 Novembre 1753.

comme des Chirurgiens mêmes à qui j'en ai fait part, ont voulu traiter ce fait de chimerique, & m'accuser d'avoir été trompé, je suis obligé pour me justifier & les convaincre, de leur indiquer nombre d'exemples de semblables ruptures, tant de *l'uterus* que de ses parties. Ils pourront les lire dans les sources mêmes.

Le premier exemple est de Corneille *Solingen*, édition germanique, p. 776. Guillaume *Fabrice*, observation 64. & 67. le même encore dans sa quatriéme centurie, observation 57. Henri *Koonhusins* premiere observation, livre second de ses observations chirurgicales. François *Mauriceau*, observation 251. Corneille *Stalpart* observation 66. de ses observations extraordinaires, centuries premiere & seconde, observation trentiéme. Cette derniere est la même rapportée par *Solingen* dans son livre Allemand de l'art de faire les accouchemens. Philippe *Salmouth*, observations médicales, ceuturie premiere, observation seiziéme, page douziéme. Corneille *Stalpart* déja cité, centurie premiere, page 289. Simon *Tudecius*, decade premiere, annotation seconde, observations vingtiéme & cinquante quatriéme, page 378. Simon *Scholtzius*, observation 85. page 159. Ils liront encore Thomas *Bartholin*, *de insolitis partuum viis*, chap. 3. page 21. Salomon *Reiselius* & beaucoup d'autres. André *Louw*, page 194. de ses observations, en rapporte une toute semblable à la mienne.

Mais s'ils veulent s'épargner la peine de remonter à chacune de ces sources, ils trouveront toutes les observations des Auteurs que je viens de citer rassemblées dans le livre de Martin *Schurigius*, intitulé *Embryologia historico*

*medica*, *in*-4°. à Dresde & à Leipsick, imprimé en 1732. page 242. & suivantes.

Des exemples cités en si grand nombre, & appuyés de l'autorité de tant d'Auteurs célébres sont une preuve solide que l'*uterus* peut se rompre, non dans une partie seule, mais dans plusieurs, & par conséquent on ne sçauroit plus révoquer en doute la vérité de mon observation.

Je n'entreprendrai point d'expliquer les différentes causes qui ont occasionné les ruptures rapportées par les susdits Auteurs, puisqu'eux mêmes se sont contentés de les citer, sans faire aucune mention des causes.

A l'égard de celle où j'ai opéré, je me crois obligé d'exposer mon sentiment, & avec d'autant plus de raison que j'ai été informé de certaines circonstances qui ne serviront pas peu à développer un pareil phénomene.

Le Chirurgien présent à l'ouverture du cadavre me rapporta que la femme, dont il est question avoit eu à la suite de sa septiéme couche, un abscès considérable à l'aîne; il en avoit fait l'ouverture, & par l'introduction de sa sonde, il avoit remarqué que l'aîne n'étoit que l'égout de l'abscès, la sonde elle même montant vers les parties supérieures du bas-ventre, l'espace de plus de quatre travers de doigt; il travailla à cicatriser l'extérieur qui fut long-tems à se consolider.

Après cette exposition, je puis avancer qu'il n'est point douteux qu'un dépôt de cette nature & d'une aussi vaste étendue, n'ait pû altérer considérablement le vagin, ou ses adhérences & peut-être le tout ensemble.

L'expérience nous apprend tous les jours

que les plaies & les ulceres qui ſe cicatriſent d'eux-mêmes, ne parviennent à cette réunion qu'en formant des brides plus ou moins longues; que ces mêmes brides ne peuvent être formées qu'en affoibliſſant & rétréciſſant les parties, aux dépens deſquelles elles ont pris leur formation.

Ce principe une fois établi, pourra-t-on ſoutenir que l'enfant violemment pouſſé contre ces brides ne puiſſe pas, en les diſtendant les rompre, & à la faveur de leur rupture s'ouvrir un paſſage de l'*uterus* au bas-ventre.

C'eſt juſtement ce qui paroît être arrivé à l'enfant qui fait le ſujet de ma diſſertation, & cela parce que le globe de l'*uterus* s'étant totalement incliné ſur le côté gauche, ſon bas fond s'eſt trouvé ſurchargé par la chute & la peſanteur de l'enfant, juſqu'au point que l'orifice s'eſt déſuni d'avec le vagin, qui déja affoibli par l'accident préſumé, n'a pû que céder à la violente chute & à la preſſion de l'enfant, qui étant pour lors ployé, ſe ſera facilement fait lui-même une iſſue par cette ouverture plus aiſée à dilater que les voies ordinaires.

On m'objectera ſans doute, que l'abſcès en queſtion ayant été une ſuite de la ſeptiéme couche, il ſemble que le déchirement qui fait l'objet de l'obſervation auroit dû arriver à la huitiéme couche plutôt qu'à la neuviéme.

Je réponds que la ſanté de cette femme dans la huitiéme groſſeſſe, & toutes les circonſtances de ſon accouchement ont été apparemment ſi heureuſes qu'elles lui ont ſauvé cet accident, ou elles ont fait que la dilatation de la partie affoiblie par l'abſcès, n'a

été que commencée par cette huitiéme couche ; mais non pas portée juſqu'au déchirement, lequel aura été réſervé à la neuviéme, qui n'aura eû qu'à achever ce que la huitiéme avoit déja bien avancé.

M. le Cat Sécretaire de l'Académie de Rouen, qui nous a communiqué cette obſervation ajoute, pour l'appuyer, qu'en 1743, il fut appellé à un accouchement laborieux, dans lequel la femme avoit cette foibleſſe ; ce froid des extrémités &c. décrits par M. Thibault ; & qu'au premier examen qu'il fit de l'état de ſon enfant, il trouva à la partie ſupérieure du col de l'*uterus*, une ouverture par laquelle l'enfant auroit pû paſſer dans la capacité du bas-ventre, s'il eût été vivant & vigoureux.

*Cette piéce eſt une de celles dont on a vû les titres dans le recueil précédent, page 252. dans la relation des travaux de l'Académie des Sciences de Rouen. J'eſpere donner dans les Recueils ſuivants les autres morceaux, comme M. le Cat, Sécretaire perpétuel pour les Sciences, m'en a flatté.*



# OBSERVATION
## *Sur le Cancer par M...*

III. Le cancer eſt une tumeur très-dure de la nature du ſchirre, & ſe manifeſte par la dureté pierreuſe qui l'accompagne inſéparablement; la douleur plus ou moins violente qu'il occaſionne, le diſtingue eſſentiellement du ſchirre qui eſt indolent. Les accidens, comme lividité, veines tendues, rougeurs, &c. ne ſont pas de l'eſſence du cancer. Toute tumeur peut devenir cancer, & on en diſtingue de deux eſpéces; l'un eſt apparent, l'autre eſt occulte. *Etmuller* décrit le cancer dans ſa Chirurgie Médicale, & dans le livre des maladies des hommes, des femmes & des enfants. Cap. 10. Hippocrate, *lib. de morbis mulierum* dit, que le ſang regorge dans les mammelles par la ſuppreſſion des régles, & que de-là naiſſent les cancers occultes, incurables, s'ils viennent au dernier dégré, & guériſſables, en faiſant reparoître les évacuations ceſſées. Les apparents ſont ceux qui peuvent être extirpés ou conſumés. Voilà l'abrégé de ce que dit M. Miot, Médecin de Paris, dans ſon Traité du cancer. L'arſenic rouge préparé eſt ſon reméde favori qu'il eſtime infiniment, parce qu'il abſorbe ſuivant lui, l'acide corroſif, cauſe du cancer.

Selon M. *Gendron*, Docteur de Montpellier, *dans ſes recherches ſur la nature & guériſon des cancers*, le cancer n'eſt qu'une transformation des parties nerveuſes, glanduleuſes, & des vaiſſeaux lymphatiques, en une ſubſtance uniforme, dure, compacte, indiſſoluble, capa-

ble d'accroiſſement & d'ulceration. Cette transformation de parties eſt produite par la réfraction des filtrations de la partie, par la perte de ſon reſſort, par l'affaiſſement des tuyaux qui n'ont plus la même proportion pour ſervir de colatoires, & qui deviennent un tout de ſubſtance dure & compacte. En effet, le germe du cancer qui en ſoi n'a plus cette diſpoſition glanduleuſe capable de filtration, cauſe aux glandes voiſines des altérations par la dépendance abſolue qu'elles ont entr'elles ; & les glandes comprimées compriment par leur dureté & leur volume les vaiſſeaux ſanguins, & les nerfs dont le reſſort ſe détruit par l'interruption du ſang des eſprits. Les vaiſſeaux ſanguins & nerveux ainſi affaiſſés perdent ſucceſſivement une ſemblable conſiſtence ; ce qui produit les filaments de la maſſe chancreux, durs, compacts, quelquefois comme de corne & pénétrés de vaiſſeaux ſanguins.

La douleur n'eſt pas le caractere ſpécifique du cancer, puiſque l'on n'en reſſent pas quelquefois dans ſon commencement, & quelquefois même dans ſon accroiſſement. La douleur donc dépend des parties membraneuſes & nerveuſes de la partie plus ou moins ſenſible, où le cancer eſt placé. La noirceur & la lividité du cancer ne vient que du ſang intercepté. L'acide, & la relation avec le ſchirre ne ſont qu'un être de raiſon, puiſque le cancer n'eſt qu'une interception des ſucs, qui change la nature du ſolide ; d'où vient l'indiſſolubilité de cette maſſe chancreuſe ; car les couloirs changés une fois de nature ne peuvent recommencer les filtrations.

Les excroiſſances ſpongieuſes qui naiſſent aux cancers ulcérés, ne ſont pas toujours parties du

cancer, puiſque leur ſubſtance eſt molle & facile à conſumer. Les excroiſſances ſpongieuſes ſe forment dans le déchirement des fibres charnues des muſcles découverts, au lieu que le cancer ſe forme de la transformation des parties glanduleuſes, nerveuſes, & vaiſſeaux lymphatiques, qui ceſſent d'être ce qu'ils étoient, & qui ſe changent en cette maſſe dure, accompagnée de filaments; ces filaments ne ſont autre choſe que les vaiſſeaux changés ſucceſſivement par la deſtruction de leur uſage en cette maſſe indiſſoluble. Voilà la théorie de la formation du cancer.

L'accroiſſement du cancer vient de l'interruption du ſang & des eſprits, & d'une diſpoſition prochaine des parties voiſines à perdre leur uſage, & à prendre une conſiſtence & une figure différentes. L'ulcération du cancer n'eſt qu'une ſuite de ſon accroiſſement: car les parties incapables de couvrir le volume de cette maſſe qui augmente ſans ceſſe, ſe déchirent, & laiſſent expoſée à l'air cette tumeur qui eſt tendre & altérable. Pour lors les liqueurs nourricieres pétries dans la cavité des vaiſſeaux unis ci-devant à la peau, ſont terminées par l'extrémité découverte du cancer. Par le ſéjour que ces liqueurs font ſur ces endroits, elles ſe corrompent, comme on le voit dans tous les ulceres.

Il arrive quelquefois, ſelon l'obſervation judicieuſe de M. *Gendron*, que la peau s'ouvre indépendamment de l'accroiſſement & de la compreſſion de la maſſe chancreuſe. Cette ouverture ſe fait comme les abſcès par un retardement du ſang dans ces parties; enſuite il ſe fait un mouvement de fermentation, & la matiere ſe change en pus, qui perce la peau & découvre la maſſe chancreuſe.

Les cancers occultes, ſelon M. *Gendron*, ſont ceux qui par la transformation qui en fait l'eſſence, s'augmentent dans le contenu des vaiſſeaux lymphatiques & nerveux joints à la tumeur chancreuſe. Les cancers apparents ſont ceux dont les adhérences ne ſe rencontrent pas, lorſque le cancer reſte dans le reſſerrement de ſon volume, & qu'il ne s'étend pas au-delà. C'eſt de cette maniere qu'il interprete le 38 aph. de la ſection 6. d'Hippocrate : *Quibus occulti fiunt, non curare meliùs : curati enim citiùs intereunt, non curati verò longiùs trahunt.*

La maniere de guérir les cancers demande l'expérience & beaucoup de diſcernement, pour connoître, & la nature du mal, & celle du reméde en général ; c'eſt un mal d'une cure très-difficile & ſouvent impoſſible.



## AUTRE,

*Sur une suppression d'un écoulement purulent, par M. J. Luzarche, Chirurgien.*

IV. M.... étoit depuis long-temps attaqué d'un flux hémorrhoïdal; il se supprima en Octobre 1753: les vaisseaux hémorrhoïdaux devinrent tendus & douloureux; cette tension & cette douleur s'étoient communiquées à tout le bas-ventre. C'est pourquoi le malade avoit déja été saigné six fois, on lui avoit mis sur le ventre des fomentations émollientes, on avoit mis en usage les bains de vapeurs, on avoit appliqué les sang-sues, le tout sans beaucoup de soulagement: ce qui détermina à une septiéme saignée que je lui fis au bras gauche. La nuit suivante il sortit par le fondement du malade une si grande quantité de pus, & de si mauvaise odeur, que tous les assistans & le malade s'en trouverent mal. Ayant été mandé, je le tranquillisai sur l'idée qu'il avoit que son corps étoit gangrené; je lavai la partie avec de l'eau tiéde, & j'appliquai un emplâtre de l'Abbé *Pipon*, * que je trouvai par hazard dans la maison; j'en continuai l'usage avec succès pendant trois jours. Mais le malade impatient de la longueur de son mal se mit entre les mains d'un Charlatan, qui promit de le guérir en peu de temps. Pour cela, il appliqua une eau spiritueuse, qui fit cesser en quatre jours la suppuration. Aussitôt le bras gauche, où j'avois saigné le malade, devint dou-

* Voyez la description de cet emplâtre, pag. 112, de ce Journal, Août 1754.

loureux, tendu, enflammé; ce qu'on ne manqua pas d'attribuer à la ſaignée. En vain M. D... Chirurgien, qui fut appellé, voulut-il me juſtifier; on n'écouta rien, & on me condamna: les accidens étoient ſi conſidérables qu'il fut obligé de ſaigner le malade deux fois le même jour du bras droit: il employa les cataplaſmes émolliens; le gonflement diminua, parce que la cicatrice s'ouvrit, & fournit une ſuppuration abondante, qui dura douze jours; on mit pour l'entretenir de l'onguent *de la mere.* Le malade fut purgé trois fois dans l'intervalle; mais au bout de ſix jours que la ſuppuration fut ceſſée, li fut attaqué d'une ophtalmie conſidérable à l'œil gauche, qui le faiſoit pleurer; elle étoit accompagnée de fiévre, & d'une douleur de tête violente: M. D.... conſeilla une ſaignée du pied; & il la fit: car on ne vouloit plus de moi, depuis le dépôt qui étoit ſurvenu. Cette ſaignée diminua la douleur de l'œil & l'inflammation; mais la poitrine s'embarraſſa. On fit enfin venir un Médecin qui me juſtifia auprès du malade, en l'aſſurant que le dépôt au bras, l'ophtalmie, l'embarras de la poitrine, n'avoient d'autre cauſe que l'imprudente application des aſtringents qui avoient ſupprimé l'écoulement purulent, & avoient fait refluer cette même humeur dans le ſang; qu'à la vérité la ſaignée avoit pû déterminer le dépôt au bras, mais que loin d'en être fâché, le malade avoit été fort heureux que cette même matiere ne ſe fût pas portée ſur quelque organe eſſentiel à la vie. Il conſeilla des apozemes atténuans & laxatifs, pour détourner l'humeur qui affectoit alors la poitrine; & il me fit faire en ſa préſence une ſaignée du pied, pour rétablir

ma réputation. On répéta encore le lendemain la ſaignée du pied ; ce fut M. D... qui la fit, & il arriva ce qui étoit ſurvenu au bras, la jambe devint douloureuſe, le pied ſe gonfla, fut enflammé, la ſuppuration s'y établit par l'ouverture de la ſaignée, après qu'on eût employé les émolliens, & les pourriſſans, comme on avoit fait au bras.

Lorſque la ſuppuration fut ceſſée, pour prévenir des accidens pareils à ceux qui étoient déja arrivés, on propoſa de mettre un cautere à la jambe droite ; ce que j'exécutai à l'inſtant. J'ai entretenu par-là pendant quatre mois la ſuppuration ; le malade a été ſouvent purgé, & il n'eſt ſurvenu aucun accident, ſi vous en exceptez quelques démangeaiſons aux environs de l'anus.

J'ai cru devoir rendre publique cette obſervation, moins pour ma juſtification, que pour celle des Chirurgiens, que l'on accuſe ſouvent d'être la cauſe d'un dépôt que la ſaignée ne produit, que parce qu'il y a une matiere errante dans le corps, qui ſe dépoſe à la vérité à l'endroit de la ſaignée, ſans qu'on puiſſe blâmer avec fondement le Chirurgien. Cette vérité eſt démontrée par mille exemples, & particuliérement dans la goutte, où quelquefois la ſaignée détermine un dépôt critique, & en même temps * ſalutaire. On doit conclure auſſi de cette obſervation, quel eſt le danger de ſupprimer une évacuation, par laquelle la nature veut ſe débarraſſer d'une humeur morbifique quelconque, & en même temps de quelle utilité ſont dans ce cas-là les véſicatoires, & les cauteres ſagement appliqués.

* Voyez à ce ſujet l'excellent Traité de M. Liger, d. m. p. ſur la goutte.

# ARTICLE III.

Contenant quelques Observations sur la Pharmacie.

## LETTRE CRITIQUE,

*Concernant la réflexion sur les sels neutres, insérée dans le présent Journal, Juillet 1754, où il se trouve des Observations intéressantes relatives à la Médecine.*

MONSIEUR,

I. COMMENT peut-on s'armer d'une expérience tronquée, pour attaquer par le fondement, les loix les plus inébranlables de la Chymie? Depuis quand la confusion de deux acides, infixés dans une même base, est-elle devenue un phénomene singulier, digne d'être énoncé comme tel: un phénomene peu observé, nouveau par ses conséquences, & qui tende à infirmer la régle de la supériorité de l'acide vitriolique sur les autres acides? Aussi le Hérault de la découverte ne semble-t-il entrer en lice, que pour se déclarer la guerre à lui-même. Il avoue que la dissolution de quelques corps métalliques par l'eau régale est connue. Dès-lors, le phénomene s'évanouit; mais un peu plus d'attention aux faits lui auroit épargné des *réflexions*. Le seul exemple du sel d'Epsom, exemple commun, qui a plus d'analogie & de parité avec celui qu'il allégue, lui auroit prouvé

invinciblement que cette duplicité d'acides, qui ſe rencontre avec unité de baſe, n'eſt pas échappée aux remarques des Chymiſtes. Le moins expert d'entr'eux n'ignore pas que ce ſel ne doit ſa formation qu'à l'aſſemblage de deux ſels différents, du ſel de Glauber & du ſel marin. Mais on ſçait auſſi que la ſeule cryſtalliſation répetée ſuffit pour anéantir la forme accidentelle, dont il tenoit, & ſon nom, & ſon être. Ce n'eſt point une nouvelle eſpéce de ſel, différente des autres par ſa nature & ſon eſſence.

L'union de deux acides opérée par une ſeule & même baſe, eſt ici plus marquée que dans l'expérience rapportée par l'Auteur de l'obſervation que j'attaque. Cependant aucun Chymiſte avant lui n'a jamais penſé à en conclure contre la régle générale, que l'acide vitriolique ne faiſoit qu'affoiblir l'union des autres acides avec des baſes alkalines, ſans la rompre entiérement. C'eſt un fait trop conſtant pour être démenti par une expérience à peine effleurée. Eſt-il donc néceſſaire de faire obſerver à l'Auteur que cette loi ſuppoſe certaines conditions implicites auſquelles les connoiſſances des Artiſtes ſuppléent ? Aucun d'eux n'a beſoin qu'on lui diſe que l'action de l'acide vitriolique doit être ſoutenue par celle du feu, pour qu'il exerce pleinement ſon pouvoir ſur les autres acides, & les expulſe des poſtes qu'ils occupent. L'Auteur lui-même ne l'ignoroit pas, puiſqu'il nous donne cette vérité triviale pour une découverte qui vaut la peine d'être énoncée ſententieuſement. Il nous apprend en termes équivalens à ceux-ci, que l'acide vitriolique enléve plus au nitre de ſon acide, par un dégré de feu ſupérieur, que par un inférieur. Qui ne ſçait auſſi que l'eau aide encore beaucoup à cet enlévement ;

lévement ; qu'en général elle facilite la puiſſance inciſive & expulſive des ſels, & par la mobilité, & par la diviſibilité qu'elle leur procure ?

L'acide vitriolique opére avec d'autant plus de lenteur, qu'il eſt plus privé de liquidité. Il déplace d'autant plus laborieuſement l'acide nitreux de ſa baſe. Mais au défaut de la mobilité, qui décroît à proportion de la diminution de la liquidité, rendez du mouvement à l'acide vitriolique, par l'augmentation de celui des particules ignées ; pouſſez le feu juſqu'au dégré requis ; cet acide chaſſera entiérement ſon antagoniſte. Je remarquerai en paſſant, Monſieur, que la diſtillation ne finit pas, comme bien des Chymiſtes le diſent, avec l'écoulement des gouttes. Il ſort encore après quelques vapeurs, qui étant trop rarefiées, trop peu abondantes pour ſe condenſer en gouttes à la voûte de la cornue fort échauffée dans cet inſtant de l'opération, paſſent dans le récipient ſous leur premiere forme. Je fais ici cette remarque, afin qu'on ne ſoit pas ſurpris de trouver un reſte d'acide engagé dans la maſſe de tartre vitriolé, produite dans l'opération, ſi on l'a terminée auſſitôt que la diſtillation a ceſſé au bec de la cornue.

Aux conditions que je viens d'expliquer, & qui ſe ſuppoſent d'elles-mêmes, la maxime conteſtée devient une vérité irréfragable. Si tout l'acide nitreux peut être expulſé par le vitriolique, comme l'Auteur n'en diſconviendra pas, la régle n'a rien perdu de ſa ſtabilité. On a été induit en erreur, par l'apparence cryſtalline qui eſt demeurée à la maſſe ſaline, formée par coagulation de la liqueur, tirée de la cornue. Mais pour compléter l'expérience, & rendre le rai-

ſonnement dont elle a été l'occaſion plus ſpécieux, il falloit tenter d'amener cette maſſe à une forme régulière par la cryſtalliſation. Il falloit examiner ſi elle n'attiroit pas l'humidité de l'air, à raiſon de l'acide vitriolique concentré, & ſuperficiellement uni au nitre & au tartre vitriolé du mélange, &c. En effet, c'eſt plutôt une mixtion confuſe de diverſes ſubſtances ſalines qu'un nouvel être, qu'un nouveau compoſé. Il s'en faut de beaucoup que l'expérience de ce Chymiſte ſuffiſe, comme il l'avance, pour faire conclure qu'il réſulte un ſel différent de l'union de deux acides, avec une ſubſtance alkaline quelconque. Ce n'eſt le plus ſouvent qu'un mélange mal digéré ſuivant les diverſes proportions des acides qui y entrent. Mais je ne pourrois entrer dans les détails que demande la diſcuſſion de cette preuve, ſans m'abandonner à des écarts qui m'entraîneroient au-delà des bornes preſcrites à cet ouvrage.

Vous ſçavez très-bien, Monſieur, que quant à ce qui regarde le cryſtal minéral, ce compoſé ſalin ne doit point ſes propriétés à un léger excès d'acide, comme le prétend l'Ecrivain en queſtion. C'eſt ce dont on peut s'aſſurer facilement par le moyen du ſyrop violat. Si l'acide vitriolique, qui entre dans ſa compoſition, n'étoit pas étroitement uni à une baſe alkaline, il attireroit l'humidité de l'air. Il tendroit à rapprocher l'état de ce ſel de celui de la déliqueſcence : état dont il s'eſt préciſément éloigné par ſa formation. Le cryſtal minéral, à raiſon du tartre vitriolé qu'il contient, eſt plus ſec, moins enclin à la déliqueſcence que le nitre pur.

Ces premiers points diſcutés, il me reſte à prouver que le tartre vitriolé ne doit ſon émé-

ticité, ni à quelque excès d'acide, ni à des parties martiales, comme on le prétend dans l'écrit allegué. L'Auteur a prétendu nous inſtruire de la poſſibilité de l'incorporation de deux acides dans une ſeule baſe : Il a voulu nous apprendre que l'acide vitriolique déploye d'autant plus ſa force expulſive qu'il eſt aidé d'un plus grand feu : S'étonnera-t-on de ce que ſes *réflexions* ne l'ont pas conduit à penſer que le tartre vitriolé, fait avec l'huile de vitriol, doit ſon éméticité, quand il a cette qualité, à des parties cuivreuſes, enlevées dans la diſtillation de l'huile? Mais cette inattention eſt pardonnable en lui. De plus profonds Chymiſtes ont manqué à faire cette obſervation. Cependant, je vous laiſſe à penſer, Monſieur, de quelle conſéquence elle eſt.

Il n'eſt pas difficile de prouver qu'il y a du cuivre dans l'huile de vitriol. La démonſtration en eſt même aiſée à faire. Il eſt déja généralement reconnu qu'elle contient du fer. On l'y peut faire appercevoir, ſoit par l'extenſion de cette liqueur acide dans l'eau, ſoit par la précipitation avec l'alkali volatil. Eh bien ! ce même alkali volatil décelera le cuivre encore plus facilement par la couleur bleu qu'il fera prendre à l'huile de vitriol qui en contiendra.

Ce n'eſt pas ici une obſervation nouvelle. Urbain Hierne dans ſes eſſais Chymiques, * atteſte & prouve la préſence des corps métalliques dans l'eſprit, & à plus forte raiſon dans l'huile de vitriol. Voici ſon expérience. Il verſe de l'eſprit de vitriol ſur du plomb calciné ou du

* Urbani Hierne, act. Chemic. Holmi. tom. 1, pag. 161.

*minium*. L'acide fait ſentir ſon action à la chaux, mais non pas de façon à quitter le métal qu'il tient étroitement renfermé dans ſon ſein. Il mêle de l'eſprit d'urine à l'acide, ſéjournant ſur le *minium*. A l'inſtant l'eſprit de vitriol ſe teint de couleur bleue : un ſédiment bleu ſe dépoſe ſur le *minium*. Une preuve que le cuivre n'étoit pas fourni par la chaux de plomb, c'eſt que dans une autre épreuve, faite ſur un eſprit, tiré d'un vitriol purement ferrugineux, ou le même *minium* a vraiſemblablement été employé, le Chymiſte n'a point obtenu de couleur, ni de précipité bleus, mais ſeulement des flocons noirs.

Au reſte cependant on ne doit point regarder comme une régle exempte d'exception, la manifeſtation du cuivre, par l'alkali volatil, en toutes ſortes de circonſtances. Ainſi il y a des cas ou cette épreuve eſt inſuffiſante, & ne doit pas s'attirer trop de confiance de la part d'un Artiſte intelligent. La réalité du cuivre dans l'eſprit nitreux, qui a été tiré par diſtillation de la ſolution de ce métal, eſt très-certaine, & même très-apparente. La couleur verte de cet eſprit, en eſt un indice inconteſtable. Cependant le cuivre y eſt dans un tel état d'atténuation & de ſubtiliſation, que l'alkali volatil ne peut le précipiter, ni par conſéquent l'excès de ce même ſel le diſſoudre, & former la couleur bleue.

Surquoi je crois pouvoir établir ici une régle invariable, digne d'une attention ſinguliére. C'eſt que tout diſſolvant qu'on ſépare de la matiere de ſa diſſolution, entraîne avec lui dans ſa ſéparation, des particules de cette même matiere, qui l'en rendent participant. Ainſi

toutes les huiles de vitriol ne ſont pas certainement homogènes, quoique l'acide vitriolique ſoit de même nature partout. Il y a des différences notables entre les huiles tirées du vitriol martial, du vitriol de vénus, du vitriol de zine, &c. L'eſprit de ſoufre même n'eſt exempt de toute adultération métallique qu'autant que le ſoufre d'où il a été tiré, étoit pur.

La diverſité qui ſe trouve entre le même acide, extrait de différens corps diſſous, n'eſt nulle part ailleurs mieux marquée que dans l'eſprit de nitre. Celui qui eſt tiré du fer, ou chaſſé par un interméde participant de ce métal, a une couleur jaune rouge. Celui qui eſt tiré du cuivre eſt verd. Celui qui eſt déplacé de ſa baſe par l'arſenic eſt bleu. L'occaſion de faire une remarque qui eſt échappée à des Chymiſtes, d'ailleurs habiles, ſe préſente ici naturellement. Je la ſaiſis avec avidité. On ignore communément la cauſe de cette couleur bleue de l'eſprit nitreux arſenical. Elle ne me paroît cependant pas difficile à trouver. L'arſenic qu'on nous envoie ici ſe tire du *cobolt* ou *cobalt* minéral, qui fournit en même temps la matiere du *ſafre*, *ſmalt* ou *bleu d'émail*. Il eſt donc clair que cette couleur eſt dûe à une petite portion de cette matiere colorante, que l'arſenic a enlevée dans ſa ſublimation. Elle n'étoit pas apparente dans l'arſenic; mais l'acide nitreux qui a la propriété de développer, d'exalter les couleurs, la déploie, & la rend ſenſible à l'organe de la vûe. L'acide nitreux même, tiré à l'aide des intermédes terreux, des bolaires, par exemple, en enléve quelques particules dans la diſtillation. Becher & Stalh ont remarqué que cet acide laiſſoit un réſidu ſec & terreux dans les rectifica-

tions. Je pourrois ici donner le dernier dégré d'évidence à un ſentiment qui eſt commun à tous les habiles Chymiſtes, en parlant de la volatiliſation des métaux par l'acide marin; mais ce ſujet eſt trop connu, & je ſuis trop preſſé de finir.

S'il eſt démontré que l'acide participe toujours du corps qui lui étoit uni dans l'état de neutralité, il faut donc conclure qu'il y a des précautions à prendre pour le dépouiller de cette imprégnation étrangere. J'ai fait voir, du moins par rapport à l'acide nitreux, que quand le métal n'eſt aſſocié à l'acide qu'en une certaine quantité, l'action précipitante des ſels alkalis volatils & fixes, n'eſt alors d'aucune reſſource. Il faut aller chercher la cauſe de ce phénomene dans la diſſolubilité des métaux par les ſels neutres, qui ſe trouve d'autant plus facilitée que leur atténuation préalable eſt plus grande. Si le métal adhérent à l'acide étoit dans une quantité un peu plus abondante, la répétition des filtrations, des cryſtalliſations à grande eau pourroit opérer leur ſéparation. Et c'eſt toujours une précaution néceſſaire à prendre, mais négligée pourtant quelquefois dans la préparation du tartre vitriolé, réſultant d'un mélange d'huile de vitriol, & de nitre dont on a tiré l'eſprit nitreux.

Puiſque la préſence du cuivre peut même, en ſe dérobant aux yeux, ſe manifeſter d'ailleurs par ſes effets pernicieux, vous avouerez, Monſieur, qu'on ne ſçauroit pouſſer trop loin le ſcrupule ſur la préparation d'un ſel ſi ſujet à l'infection de ce métal. Les moyens de remédier à cet inconvénient, ſont 1°. d'employer à la diſtillation de l'huile de vitriol, dont on veut former le tartre vitriolé, un vitriol purement ferru-

gineux, en le rendant tel, s'il ne l'étoit pas. 2°. Pour abréger, de faire uſage tout de ſuite à l'aide de la précipitation, de vitriol uniquement martial, ſans avoir recours à une diſtillation préliminaire fort inutile. 3°. Enfin, comme le fer peut tenir du cuivre, de ſe ſervir d'alun exactement purifié. C'eſt la voie la plus ſûre. Au reſte, cette préparation comme vous ſçavez, Monſieur, ne doit ſortir que de mains intelligentes. L'adminiſtration de ce reméde en lui-même doux & benin, ſera redoutable toutes les fois qu'on n'aura pas recours aux Pharmaciens du premier ordre pour l'obtenir.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Votre très-humble, &c.
P** de Ste * C*.



## P.S. LETTRE

*A l'Editeur du présent Journal.*

MONSIEUR,

J'uſe de la liberté que vous m'avez accordée vous même de me plaindre publiquement de la façon inhumaine dont j'ai été traité par les Copiſtes & l'Imprimeur, dans mon écrit ſur l'analyſe chymique imprimé parmi les piéces du mois dernier de votre Journal. J'y ſuis défiguré en pluſieurs endroits de maniere à n'être plus reconnoiſſable. J'ai compté environ une quarantaine de ces fautes groſſieres qui pervertiſſent le ſens des phraſes. Je ne parle point ici de la ponctuation qui s'y trouve dans un déſordre continuel. Je vous envoye à la ſuite de cette Lettre l'*Errata* : j'y ſubſtitue des mots, des phraſes même à d'autres ; j'en ajoute. Cependant ſoyez moi témoin vis-à-vis de mes lecteurs, que ce n'eſt point alors l'Auteur qui ſe corrige ſous le nom de l'Imprimeur, comme il arrive quelquefois. Toutes les corrections ſont d'après mon Manuſcrit. Je ne ſçai ſi la précipitation avec laquelle on dit que l'impreſſion du volume s'eſt faite, eſt un motif d'excuſe aſſez puiſſant envers le lecteur & l'Auteur, vû ce qu'ils ont à ſouffrir dans cet ouvrage.

J'ai l'honneur d'être &c.

P** De Sainte C.

# ERRATA.

PAge 295. *ligne* 20. des maximes inutiles, *lisez*, ces maximes futiles.

P. 296. *lig.* 18. entreprend, *lis.* entreprit.

P. 298. *lig*, 9. au reste, *lis.* en outre.

P. 299. *lig.* 6 & 7. à la prendre dans son étendue, *mettez* rigide *à la place de ces mots.*

*Idem lig.* 19. quelques corps mixtes, *otez*, corps.

*Idem lig.* 23. *après* or, *ajoutez* au dernier près.

*Idem*, *lig.* 34. ou huile, *lis.* en huile.

P. 301. *lig.* 5. genre, *lis.* génie.

P. 303 *lig.* 5 mais il est aisé, *lisez*, mais s'il est aisé.

*Idem lig.* 8 *ôtez les deux points après* plante, *mettez* une virgule.

*Idem*, *lig.* 14, *après* définir, *ajoutez*, de même.

*Idem*, *lig.* 31 l'union, *lisez*, l'ustion.

P. 305, *lig.* 4, *au lieu de ces mots* eut beaucoup plus couté, *mettez*, est beaucoup plus exacte.

*Idem*, *lig.* 26, de sa chaleur, *lisez*, de la chaleur.

P. 306, *lig.* 16, parties, *lisez*, parois.

*Idem*, *lig.* 26, sa, *lisez*, la.

P. 307, *lig.* 3 après opérations, *mettez* un point au lieu de la virgule.

*Idem*, *lig.* 5 après crystallisations, *mettez* une virgule.

*Idem*, *lig.* 24, celle-ci n'eſt qu'une, *liſez*, celle-ci n'en eſt qu'une.

*Idem*, *lig.* 29, tritures, *liſez*, teintures.

*Idem*, *lig.* 34, pétrification, *liſez*, purification.

P. 308, *lig.* 5 fluctation, *liſez*, fluctuation.

*Idem*, *lig.* 18 adhérant, *liſez*, odorant.

*Idem*, *lig.* 23 ſes traces, *liſez*, ces.

*Idem*, *lig.* 33, *ôtez*, encore.

P. 309, *lig.* 12, avant rompu, *ajoutez*, eſt.

*Idem*, *lig.* 13, après corpuſcules, *mettez* un point.

*Idem*, *lig.* au lieu d'exemples, *liſez*, les arrhes.

P. 310, *lig.* 2, dans les, *liſez*, dans un des.

*Idem*, *lig.* 4, réſolution, *liſez*, révolution.

P. 311, *lig.* 31, mais ſi, *ôtez*, ſi.

*Idem*, *lig.* 33, après moyens, *mettez* un point au lieu de la virgule.

P. 312, *lig.* 2, hydrotunique, *liſez*, hydrothecnique.

*Idem*, *lig.* 6, au lieu de cette, *liſez*, leur.

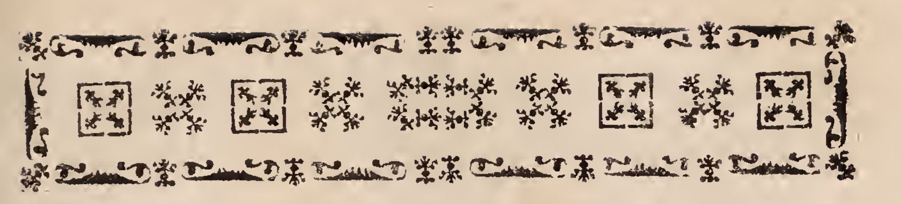
*Idem*, *lig.* 13, après épurée, *ôtez*, le point, ainſi que la lettre majuſcule de De, & *tranſferez* le point après principes.

*Idem*, *lig.* 22, dit, *liſez*, dits.

*Idem*, *lig.* 27, on la voit, *liſez*, encore la voit-on.

*Idem*, *lig.* 32, principe, *liſez*, preuve.

FIN.



# TABLE DES MATIERES

*Contenues dans cette partie.*

---

## ARTICLE PREMIER.

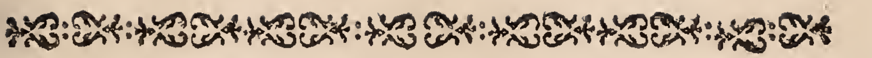
## ARTICLE II.



## ARTICLE III.



Fin de la Table des Matieres.



## APPROBATION.

J'Ai lu par ordre de Monseigneur le Chancelier un Manuſcrit intitulé, *Recueil périodique d'Obſervations, de Médecine, de Chirurgie & de Pharmacie*, Novembre 1754. & je n'y ai rien trouvé qui puiſſe en empêcher l'impreſſion. A Paris ce 27. Octobre 1754.

POISSONNIER,

Cenſeur Royal.

# RECUEIL PÉRIODIQUE D'OBSERVATIONS

*De Médecine, de Chirurgie & de Pharmacie.*

DÉCEMBRE 1754.

*Tome I.*



A PARIS,

Chez JOSEPH BARBOU, ruë S. Jacques, aux Cigognes.

---

M DCC LIV.

*AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE.*

# AVIS.

C'eſt à BARBOU, Libraire, ruë S. Jacques, qu'il faut adreſſer les Piéces qu'on ſouhaitera faire mettre dans ce *Recueil périodique*. Elles ſeront inſérées *gratis* ; mais on prie les Auteurs de vouloir bien en affranchir le port. Ce livre, qui ſera toujours de même forme & de même étendue, paroîtra ſucceſſivement le premier jour de chaque mois, & ſe vendra *douze ſols* broché. Les ſix mois formeront un Volume.



*Noms des Villes où le préſent Journal ſe diſtribue.*

A LYON, chez PIERRE BRUYSET PONTHUS, rue Merciere, à la Croix d'Or.
A BORDEAUX, chez JACQUES LA BOTTIERE, Place du Palais.
A NANCY, chez BABIN.
A NANTES, chez JACQUES VATAR.
A RENNES, chez JACQUES VATAR, jeune.
A BLOIS, chez MASSON.
A S. MALO, chez HOVIUS.
A LILLE, chez JACQUÉ.
A MONTPELLIER, chez RIGAUD.
A LA HAYE, chez VANDAALEN.
A ORLÉANS chez CHEVILLON.
A ROUEN, chez LUCAS.
A TOURS, chez { LAMBERT. BILLIAUT. }
A AMIENS, chez GODAR.
A S. BRIEUX, chez PRUDHOMME.
A MARSEILLE, chez MOSSY.
A VERSAILLES, chez le FEBVRE.
A VALENCIENNE, chez QUESNEL.



# RECUEIL PÉRIODIQUE D'OBSERVATIONS

*De Médecine, de Chirurgie & de Pharmacie.*

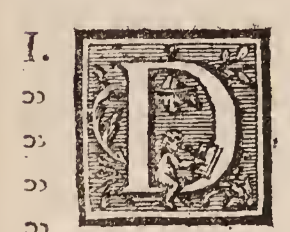
DÉCEMBRE 1754.

## ARTICLE PREMIER,

*Contenant quelques Observations de Médecine.*

## LETTRE,

*Sur l'Epilepsie, à M. Auteur* du Journal *de Médecine.*



I. DANS le Volume du mois de
» Septembre, en parlant de l'é-
» pilepsie, vous avez ajouté, pag.
» 196. en note, que *quelques Mé-*
» *decins prétendent que la saignée*
» *est plutôt capable de rappeller les accès d'épi-*
» *lepsie que de les prévenir.* A la vérité, vous
» n'avez pas décidé cette question; mais il
» semble par votre note que vous seriez de l'a-

» vis de ces Médecins, & que ce n'est que la
» crainte de heurter de front la pratique jour-
» naliere, qui vous empêche d'embrasser ce
» sentiment. Comme j'ai eu occasion de voir
» & de guérir plusieurs épileptiques par la mé-
» thode reçue, j'ai cru devoir vous faire part
» des remédes que je leur ai administrés, moins
» pour blâmer la méthode que vous semblez
» adopter, que pour tâcher d'éclaircir la ma-
» tiere, si vous jugez à propos de rendre pu-
» blic ce que je vous écris. »

## *Premiere Observation.*

Un enfant, âgé de treize ans, fut frappé vivement par un homme au mois de Décembre 17...; la violence des coups le fit tomber, il sentoit une douleur si vive à la tête, qu'il y avoit lieu de craindre qu'il ne s'y formât un abscès. On ramena cet enfant dans sa maison avec beaucoup de peine, parce qu'il craignoit extrémement que son pere, qui étoit violent, & le maltraitoit souvent, ne le battît encore. Il lui prit une fiévre ardente, il eut des mouvemens convulsifs, des nausées, & même il vomit. Il sentoit des battemens continuels dans la tête. Je le fis saigner les deux premiers jours trois fois du bras, & une fois du pied, & boire pour ptisane une légere infusion de vulneraire; les mêmes accidens subsistoient à peu près dans la même force : c'est pourquoi après lui avoir fait prendre beaucoup de lavemens, comme il vomissoit des matieres verdâtres, je le purgeai en deux verres, avec une once & demie de pulpe de casse, deux onces de manne, & trois grains de tartre stibié. Il fut un peu soulagé, & rendit

beaucoup par haut & par bas. Mais comme la douleur de tête, & les mouvemens convulſifs, quoique moindres, ſubſiſtoient toujours, je lui fis prendre des bouillons avec les ſucs de bourrache, bugloſſe & cerfeuil, & continuer les vulneraires; & lorſque la fiévre, qui ne dura que peu de temps, fut entiérement paſſée, je lui fis mettre ſur la tête des fomentations avec le mélilot, la ſauge, le thym & le romarin, que l'on renouvelloit de temps à autre; ces remédes firent évanouir la douleur de tête, il fut purgé pluſieurs fois, l'appétit revint par dégrés. Mais les mouvemens convulſifs, qui dans le commencement lui prenoient quatre & cinq fois par jour, & qui me faiſoient beaucoup craindre, parce que *ab ictu convulſio, aut ſtupor, malum*, continuoient toujours. J'imaginai pour lors qu'ils pouvoient être indépendans des coups que cet enfant avoit reçus, & que vraiſemblablement on devoit les regarder comme autant d'accès d'épilepſie. Je m'informai avec ſoin s'il n'en avoit point été attaqué précédemment, & ſes parens m'aſſurerent que non. Cependant comme il en avoit tous les caracteres, qu'il écumoit, qu'il perdoit le ſentiment & la mémoire, je ne balançai point à le traiter conſéquemment: je le fis ſaigner une fois du pied, & lui preſcrivis ſoir & matin de prendre un gros de l'opiate ſuivante, & ſur chaque priſe, je faiſois ajouter un quart de grain de l'audanum.

℞ racines de valeriane ſauvage,
de pivoine mâle,
de crâne humain, *aa* ℥j
ſyrop de bétoine,
de ſtœchas; *aa* q. ſ.

faites ſuivant l'Art une opiate.

Il en continua l'uſage pendant ſix mois, & guérit enfin. Pendant tout ce temps, je le fis ſaigner d'abord tous les quinze jours, tantôt du pied, tantôt de la gorge; j'éloignois enſuite les ſaignées, & j'avois ſoin de le purger toujours deux ou trois jours après la ſaignée. Je lui fis prendre pendant ce temps pour toute ptiſane des eaux épurées de Paſſi, dont il buvoit même à ſes repas. Il obſervoit un régime exact, ſe modéroit ſur ſon appétit, & préféroit les alimens aqueux à tous autres. Par ce moyen, il n'a plus eu de rechûtes, & je recommandai en le quittant qu'on le fît ſaigner tous les trois mois pendant quelques années, & par la ſuite au Printemps & à l'Automne. J'ai ſçu que cela avoit été pratiqué avec ſuccès.

## *Seconde Obſervation.*

Un jeune homme âgé de dix-neuf ans, d'un tempérament robuſte, mais mélancolique, ce qui eſt toujours d'un fâcheux préſage, ſurtout dans les maladies chroniques, avoit depuis trois ans des mouvemens convulſifs, légers à la vérité, auſquels on n'avoit fait aucun reméde. On n'en connoiſſoit point la cauſe, on ne ſçavoit ſi l'amour, le vin, quelque paſſion vive, ou une peur les avoit occaſionnés; jamais le malade n'en voulut rien dire, ſoit qu'il l'ignorât lui-même, ou qu'il eût des raiſons pour le cacher, ce que je crois plus vraiſemblable. Quoiqu'il en ſoit, le 19 du mois d'Août 17... il tomba deux fois dans l'après-midi dans des accès d'épilepſie violens; ſa reſpiration étoit gênée, il pleuroit, écumoit, & lorſqu'il revenoit de cet état, il ſe ſentoit la tête étonnée, friſ-

ſonnoit, & ne ſe reſſouvenoit de rien de ce qui lui étoit arrivé. On le tranſporta chez ſon pere, le Chirurgien le ſaigna à l'inſtant de la gorge. Le ſang qu'on lui tira étoit fort épais, & très-rouge. Ayant été appellé, je fis réitérer la ſaignée de la gorge, parce qu'il lui avoit encore pris un accès cinq heures après la premiere ſaignée, & je lui preſcrivis la potion ſuivante à prendre en trois fois dans l'eſpace de deux heures.

| | | |
|---|---|---|
| ℞ | eau de bétoine, | |
| | de tilleul, | *aa* ℥iij |
| | de fleurs d'oranges, | ℥j |
| | de canelle orgée, | ʒj |
| | ſyrop de ſtœchas, | ℥ß |
| | poudre de guttete, | |
| | confection alkerme. | *aa* ʒß |

Le malade ſe calma, & dormit aſſez tranquillement, quoiqu'il eût un tremblement involontaire par tout le corps. Le lendemain, on lui donna un lavement purgatif avec le vin émétique qui le fit beaucoup vuider; il ne ſurvint point d'accès. Il prit trois fois par jour des bouillons avec les ſucs de bourrache, de cerfeuil, de chicorée, & un demi-gros *d'arcanum duplicatum* ſur chaque bouillon, avec des lavemens émolliens ſimples. Le 22 & le 23, il lui prit quelques accès fort légers. Le 24 du même mois, on lui donna un lavement purgatif, comme le premier, ſans diſcontinuer l'uſage des bouillons. Le 25, on le purgea en deux verres, ajoutant au dernier un grain de tartre ſtibié; il évacua beaucoup, & je lui conſeillai d'uſer de l'opiate décrite, p. où je fis ajouter une demie-once d'euphraiſe en poudre, & trois gros de nitre. Les accès furent moins fréquens

& moins forts ; il la continua pendant quatre mois, & se purgeoit toutes les trois semaines.

Il guérit par ce moyen, en observant de se faire saigner tous les trois mois, & de se purger dans le même temps. Il s'est marié depuis, n'a eu aucun accès, & les enfans qu'il a eus ne se sont point trouvés attaqués de ce mal.

## *Troisiéme Observation.*

Un nommé *Rufé*, domestique de M. de St. C... depuis trois ou quatre ans avoit de temps en temps des attaques légeres d'épilepsie, ausquelles il n'avoit rien fait : mais le 28 du mois d'Août de l'année 17... il en fut attaqué si vivement que l'on craignit qu'il ne pérît dans l'accès. Je le fis saigner les deux premiers jours deux fois du bras, deux fois du pied, & une fois de la gorge ; je lui fis prendre par verrées une pinte d'eau dans laquelle on avoit fondu quatre grains de tartre stibié. Quoiqu'il eût beaucoup évacué, les acccidens ne se calmoient point, & l'on craignoit beaucoup pour sa vie, tant les accès laissoient peu d'intervalles. Il lui survint une paralysie sur le côté gauche. Le 31 du même mois, comme j'avois désempli les vaisseaux par les saignées, & procuré une grande évacuation par l'eau minérale susdite, je lui ordonnai la potion suivante, pour en prendre la moitié toutes les trois heures.

| | |
|---|---|
| ℞ sel sédatif, | gr. xij |
| eau de muguet, | |
| de tilleul. | *aa* ℥iij |

Les accès devinrent moins fréquens, quoique toujours aussi fâcheux ; ce qui me détermina à ajouter une once de syrop de stœchas à la po-

tion ſuſdite. Le 2 Septembre, ſa tête revint aſſez pour lui faire recevoir ſes ſacremens ; il fut douze heures ſans accès, on continua les lavemens, une ptiſane de chiendent avec le nitre, & la potion ſédative : les mouvemens convulſifs s'appaiſerent, & on le purgea le 4 Septembre avec une Médecine en deux verres dans une infuſion de bétoine. Il fut beaucoup purgé, il remuoit plus aiſément ſa main & ſon pied gauche ; mais il étoit toujours tout étonné, *attonitus*. * Le 5, je lui permis deux petites ſoupes qu'il mangea avec appétit. Le 6, il fut purgé comme le 4 avec un ſuccès pareil, le bras & le pied gauche alloient de mieux en mieux, mais il avoit toujours l'air hébeté, & les accès, quoique moindres, reprenoient de temps à autre ; ce qui fit continuer l'uſage de la potion ſédative. Il étoit ſans fiévre, & ne dormoit point, il avoit appétit ; c'eſt pourquoi je lui permis un peu plus de nourriture. Sa tête ſe remettoit un peu : je lui preſcrivis de prendre l'opiate ordonnée au premier malade, & de la même façon : je le purgeai encore deux fois ; & le 12 du même mois, il avoit ſa tête fort à lui, ſon côté gauche étoit entiérement rétabli, & il étoit en état de faire ſon ſervice accoutumé. Je le purgeai le 20, & lui permis de vivre à ſon ordinaire, en évitant cependant le vin, les femmes, & les ragoûts ; je lui fis continuer l'uſage de ſon opiate pendant deux mois, une fois par jour, & lui conſeillai de ſe purger pendant un an tous les mois, & de prendre chaque mois, quatre jours avant ſa purgation, & quatre jours après, un gros de l'o-

* *Nota*, je me ſers de ce mot latin, parce que je crois qu'il exprime mieux que le mot françois *étonné*.

piate le matin à jeun pour empêcher les rechûtes: je lui dis aussi de se faire saigner tous les trois mois. Il exécuta tout ce que je lui avois prescrit, & a été parfaitement guéri.

## *Quatriéme Observation.*

Un enfant âgé de onze ans, fut attaqué au Collége de foiblesses, de convulsions, le 10 Juillet 17... On crut d'abord que ce n'étoit rien ; mais voyant les accidens augmenter, on le ramena chez son pere le 12, on me fit venir.

Il me sembla que le mal commençoit par attaquer son estomac, & son diaphragme ; ce qui étoit suivi de mouvemens convulsifs dans les bras, dans les jambes, & de nausées ; le malade pleuroit & heurloit : alors les convulsions se faisoient sentir par tout le corps ; les yeux étoient ouverts, fixes, & n'appercevoient rien, les membres qui étoient entrés dans le commencement en convulsions s'engourdissoient, & lorsqu'on les remuoit, ils restoient dans la situation où on les avoit mis ; le malade revenoit à lui au bout d'une heure sans se ressouvenir de rien, les yeux tout égarés. Ces accidens d'épilepsie & de catalepsie se succédoient tour à tour. Je m'informai s'il n'avoit jamais été attaqué de ce mal, on m'assura que non. J'avois vû la mere dans des accès de vapeurs qui avoient quelque rapport avec ceux d'épilepsie ; cet enfant d'ailleurs étoit neveu de celui dont il est fait mention dans la seconde observation. Je crus qu'il pouvoit y avoir quelque chose d'héréditaire dans cette maladie. La mere m'ajouta, qu'étant grosse de cet enfant, elle avoit été fort effrayée par un homme qu'elle avoit vû tomber devant elle dans des

accès d'épilepſie. Quoique je ne penſe point que l'imagination des meres ait un auſſi grand pouvoir que l'on s'imagine ſur les enfans qui ſont renfermés dans leur ſein, quoique je croie que toutes ces prétendues envies ſont incapables de produire ces marques, que le vulgaire ne manque pas de leur attribuer; cependant, j'imagine que la diſpoſition de la mere avoit encore été aidée parce qu'elle avoit vû. Quoiqu'il en ſoit, je crus que cette maladie étoit d'autant plus grave qu'elle me paroiſſoit héréditaire, & que l'obſervation a démontré conſtamment, que la guériſon des maladies de naiſſance eſt beaucoup plus difficile à obtenir, ſur tout de l'épilepſie.

Je fis ſaigner dans un intervalle d'accès le malade du bras; il parut plus tranquille : le lendemain 13 du mois, les accidens reparurent, je le fis ſaigner du pied dès le matin; je lui fis prendre pour ptiſane une infuſion de caille-lait à fleur jaune, des lavemens émolliens, & je recommandai qu'on obſervât une diete très-exacte. Les accidens n'en furent pas moins fréquens ni moins graves. Il ſembloit même qu'ils duroient plus long-temps, & que les ſymptômes de catalepſie ſe manifeſtoient plus diſtinctement encore. Je lui fis prendre dans un gobelet d'eau & de vin trente grains de racine de valeriane ſauvage, & j'ordonnai qu'on lui fît prendre toutes les demie-heures une cuillerée de la potion ſuivante.

℞ eau de tilleul,
de muguet, *aa* ℥iij
ſyrop de ſtœchas, ℥j
poudre de guttete,
de racines de valeriane ſauvage, *aa* ℈j
eau de ceriſes noires. ℥j

Il dormit la nuit aſſez tranquillement, & prit peu de cette potion par cette raiſon. Le 14 au matin, je lui ordonnai de prendre par verrées, d'heure en heure, une pinte d'eau dans laquelle j'avois fait fondre une once de manne, un gros de nitre, & quatre grains de tartre ſtibié; mais il n'en voulut boire qu'un gobelet par un entêtement qu'il ne fut pas poſſible de dompter: c'eſt pourquoi on fit fondre dans un bouillon deux grains de tartre ſtibié, & dans une pinte de ſa ptiſane, trois grains qu'il prit ſans s'en appercevoir; on y ajouta même un peu de vin pour le tromper plus aiſément. Il fut purgé copieuſement, & rendit beaucoup par haut & par bas. Il n'eut qu'un ſeul accès le matin; l'après-midi il fut tranquille, & dormit preſque toute la nuit. Le 15, on lui donna un lavement émollient qui lui fit rendre beaucoup de bile: comme il avoit grand appétit, je lui permis un œuf frais avec un peu de pain, & l'après-midi, il continua ſa potion, ſa ptiſane, & on lui fit boire de l'eau de groſeilles; il n'eut point d'accès, dormit la nuit, les lavemens entraînerent beaucoup de bile, & le 16 il fut purgé avec une médecine ordinaire. Pour aider ſon action, on lui fit prendre par verrées deux grains de tartre ſtibié, & un gros de ſel végétal fondu dans une pinte de ſa ptiſane. Il rendit beaucoup, ſe ſentit ſoulagé: & comme il avoit grand appétit, je lui permis de vivre preſque à ſon ordinaire, obſervant cependant de lui faire prendre deux lavemens émolliens tous les jours; ce qu'il fit le 17 & le 18. Mais ce jour-là même après ſon dîner, il eut un accès aſſez fort; on le purgea le 19, & la purgation fit beaucoup: les parens imaginoient ſans raiſon que des vers

étoient la cauſe de tous ces accidens; ayant été rappellé, & ayant ſçu que ce même jour il avoit eu deux violens accès pour empêcher le progrès du mal, je lui ordonnai de prendre matin & ſoir un gros de l'opiate décrite dans la premiere obſervation, où je fis ajouter deux gros de rhubarbe, & autant de nitre purifié. La nuit & le jour ſuivant furent ſi fâcheux que je déterminai enfin les parens à une ſaignée du pied; ce qui fut exécuté vers les quatre heures, le ſoir on lui donna un lavement. Les accès revinrent la nuit, mais moins vifs. Le 21, il prit le demi-bain deux fois par jour, auſſi-bien que ſon opiate; il eut ce jour-là un accès léger, il continua les mêmes remédes, & eut juſqu'au 24 tous les jours un accès. Le 24, il n'en eut point, il fut purgé le 26; il rendit beaucoup de matieres bilieuſes par haut & par bas. Il eut un accès léger, comme je l'ai obſervé depuis le 21. Il fit toujours les mêmes remédes, & n'eut d'accès que le 2, le 4, & le 6 du mois d'Août, toujours à la même heure: je fis ajouter à l'opiate ci-deſſus une once de quinquina en poudre, & je dis qu'il ne falloit plus le baigner qu'une fois par jour, mais qu'on devoit toujours continuer l'opiate. Le 9, les accidens reparurent avec force, & diminuerent en ſe faiſant toujours ſentir juſqu'au 12 d'Août, où je fis ceſſer le bain, & continuer l'opiate. Il n'eut preſque plus de reſſentiment de ſon mal; je le purgeai le 22 & le 24 de ce mois: il eut une très-légere attaque le 12 Septembre, & guérit enfin ſans aucun retour, ayant ſoin de ſe purger tous les mois, en continuant ſon opiate pendant ſix ſemaines, & en ſe faiſant ſaigner tous les trois mois.

Tels sont, Monsieur, les moyens dont je me suis servi avec succès, fondé à ce qu'il me semble sur la Théorie la mieux reçue parmi tous les Médecins; je ne veux cependant point dire que dans tous les cas il faille saigner: quelquefois l'épilepsie vient d'épuisement, comme dans ceux *qui venereis speculationibus indulgent* pour me servir des termes de *Nenter*, pag. 381: mais ordinairement je crois que l'indication que l'on doit remplir, se réduit à vuider les premieres voies, à diminuer la pléthore, à corriger la masse des humeurs, & quelquefois les organes destinés à la digestion; enfin à rétablir une distribution plus réguliére des esprits animaux, & à calmer les agitations. Il me paroît impossible de remplir ordinairement ces vûes sans la saignée; je me soumets cependant volontiers à ceux qui m'apporteront des raisons fondées sur l'économie animale, & sur la nature de cette maladie, assez fortes, pour me faire changer de sentiment. J'ai l'honneur d'être très-parfaitement,

Monsieur,

Votre, &c. B. a. s. p.

P. S. Pendant que je vous écrivois, Monsieur, cette Lettre, un de mes amis, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, m'a confirmé dans ce que je pensois sur le traitement de l'épilepsie. Il m'a dit qu'il s'étoit bien trouvé constamment de la méthode suivante, dont il modére la dose suivant l'âge, l'état, la constitution du malade, & les différentes saisons qui influent beaucoup dans toutes les maladies, & surtout dans celles-là.

Il fait faire usage au malade pour ptisane d'une infusion en forme de thé, de huit feuilles de

caſſis, d'une pincée de ſommités de *gallium luteum*, & d'une pincée de fleurs de mille-pertuis dans une pinte d'eau.

Il lui recommanda de ſe purger tous les mois avec une poudre faite de huit grains de coquilles d'huitre préparées, de dix grains de quinquina, de deux grains d'aloës hépatique, de quatre grains de cinabre, & de ſix grains de trochiſques alhandal que l'on prend à jeun, en buvant immédiatement pardeſſus un verre tiéde de la ptiſane ſuſdite.

Le lendemain de ſa purgation, il lui fit prendre un gros d'une opiate faite avec quatre gros de quinquina en poudre; racine de ſerpentaire, poudre antiſpaſmodique décrite dans le *codex* de la Faculté de Médecine de Paris, pag. 66. de chaque deux gros avec ſuffiſante quantité de ſyrop de ſtœchas. Il lui en fait continuer l'uſage pendant neuf jours de ſuite.

Il le fait ſaigner tous les trois mois du pied, quelquefois deux fois de ſuite, ſurtout lorſqu'il y a plénitude, ou que la chaleur trop grande peut occaſionner une raréfaction dans les humeurs, toujours dangereuſes dans ces maladies.

Quant au régime, il faut qu'il ſoit des plus exacts: il lui défend la viande ſalée, les ragoûts, les fruits cruds, les acides, les ſalades, les légumes ſéches, la viande à ſouper, le vin pur, les ratafiats; il ne lui permet que des alimens aiſés à digérer pris en petite quantité. Pour faciliter la digeſtion, il lui fait prendre trois fois par ſemaine dans ſa premiére cuillerée de ſoupe à dîner & à ſouper, ſix grains de gros poivre entiers.

Il lui recommande de ſe garantir du froid, d'éviter les paſſions vives, le chagrin, la mé-

lancolie, & ſurtout de faire beaucoup d'exercices. Il m'a aſſuré par ce moyen d'avoir guéri pluſieurs épileptiques ; ce que je ſuis d'autant plus porté à croire, que par cette méthode, il prévient la pléthore, facilite la digeſtion, corrige la mauvaiſe diſpoſition des humeurs.

## OBSERVATIONS,

*Sur une Hydropiſie ſurvenue à la ſuite d'une fauſſe couche, & guérie d'une façon ſinguliére, par M. B. d. m. p.*

Une femme nommée Ph.... fit une chûte étant groſſe, qui fut ſuivie d'une fauſſe couche. Les vuidanges ne coulerent que deux jours, & s'arrêterent enſuite tout à coup ; ce qui produiſit une fiévre violente, des douleurs vives dans la matrice, le tout accompagné de foibleſſes par intervalles. Ces douleurs dans la matrice déterminerent une ſaignée du bras, dans la crainte d'augmenter la diſpoſition inflammatoire de ce viſcere. La malade en fut un peu ſoulagée, & les accidens, quoique les mêmes, étant diminués de violence, on fit une ſaignée du pied. La reſpiration en devint un peu gênée, & il prit des envies de vomir à la malade qui la tourmentoient beaucoup. On lui fit faire uſage de bouillons rafraîchiſſans, de lavemens, & de quelques cordiaux dans les inſtans de foibleſſe, mais ſobrement, à cauſe de la douleur du bas ventre, & ſurtout de la matrice. Ce fut par la même raiſon, que malgré les rapports de bile qu'avoit la malade, on ne lui donna point de purgatif, imaginant que ſes nauſées n'étoient que ſymptomatiques.

tomatiques. Les accidens se calmerent, mais cette bonace ne dura pas long-temps, ils reparurent avec plus de vivacité, avec douleurs de tête, & toujours les mêmes envies de vomir; ce qui engagea à lui faire prendre une purgation en deux verres composée de casse, de manne, & de trois grains de tartre stibié. La malade en fut soulagée, & vuida beaucoup par haut & par bas. On répéta deux jours après la purgation qu'on réduisit en un verre, on y ajouta le syrop de pommes composé, & on supprima le tartre stibié; l'évacuation fut copieuse par bas. La malade se trouva un peu mieux, mais elle sentoit toujours des douleurs sourdes dans le bas ventre: on continua les mêmes remédes, on lui permit de prendre un peu plus de nourriture, la fiévre étant alors dissipée, parce qu'elle se sentoit extrémement affoiblie. Elle fut purgée une troisiéme fois; & quoique cette troisiéme purgation, & une quatriéme qu'on lui fit prendre, produisissent beaucoup d'évacuations, elle sentoit toujours un embarras dans le ventre.

Elle fut cependant assez bien pendant une quinzaine de jours, après quoi la quantité des urines ne répondit plus à celle de la boisson; le ventre se gonfla par dégrés, il survint quelques mouvemens de fiévre. On tenta sans succès tous les remédes appropriés à cette situation: le ventre augmentoit toujours, il résonnoit comme un ballon, lorsqu'on le frappoit; on y sentoit cependant un peu de fluctuation. La malade amaigrissoit de jour en jour, & n'étoit soulagée que lorsqu'elle rendoit quelques vents par haut.

Enfin lassée de son état, découragée de l'inutilité de tous les remédes qu'elle avoit pris, elle

fit uſage d'un autre, que lui conſeillerent ſes amies & ſes voiſines, fait avec ſuffiſante quantité d'oignons blancs pilés groſſiérement, infuſés pendant vingt-quatre heures dans l'eau de vie. Elle appliqua ce cataplaſme ſur ſon ventre, & à la plante de ſes pieds.

Il rappella les urines, le ventre revint dans ſon état naturel; mais les pieds enflerent, & la reſpiration devint difficile: alors les régles reparurent pour la premiere fois en petite quantité, après quoi la malade ſe ſentit bien ſoulagée; on réitéra le cataplaſme à la plante des pieds qui diſſipa l'enflure, & rendit libre la reſpiration.

Comme elle ſe ſentoit toujours du dégoût, la bouche amere, & qu'elle trouvoit mauvais ce qu'elle mangeoit, on lui conſeilla de ſe purger avec la caſſe, la manne, & le ſyrop de pommes compoſé: cette médecine quoique fort douce rappella tous les accidens; le ventre, les jambes, les pieds s'enflerent comme auparavant, la reſpiration redevint gênée. On mit en uſage le même cataplaſme qui diſſipa tout, comme la premiere fois. Ce qui fit qu'abandonnant tout à fait la malade à un régime de vivre exact, on s'abſtint de tout purgatif, & elle guérit petit à petit en prenant de bonne nourriture.

Ce qu'il y a eu de plus ſingulier dans ce reméde, c'eſt qu'ayant été tenté dans le même temps ſur des hydropiques, il ne leur a fait aucun bien; à la vérité, il n'a point augmenté leur mal. On lit dans le Journal de Trévoux de l'année 1718, pag. 157. qu'un homme âgé de quarante, ans hydropique, fut guéri en mangeant des oignons blancs cuits, & en en buvant en forme de ptiſane; cette obſervation ne confirmeroit-elle pas celle que nous venons d'avan-

cer, quoique la maniere d'employer le remède soit absolument différente.

## AUTRE,

### *Sur les pâles couleurs.*

III. Une fille dont les régles avoient coulé toujours en petite quantité, & peu réguliérement, avoit depuis huit ans les pâles couleurs, le visage bouffi, une fiévre lente, & continue avec des redoublemens irréguliers, un œdeme par tout le corps, une lassitude dans tous les membres, un abattement de forces prodigieux, & une tristesse involontaire. D'ailleurs, le peu de soulagement que lui avoient procuré les remédes sans nombre qu'on lui avoit prescrits, la dégoûtoient d'en prendre davantage. L'ayant trouvée dans cet état, je la déterminai, quoiqu'avec peine, à se mettre à l'usage d'une eau rouillée, & à prendre quatre fois par jour un gros de l'opiate suivante.

| | | |
|---|---|---|
| ℞ | écorce du Pérou, | ℥j |
| | poudre apéritive, * | ℥ß |
| | rhubarbe, | ʒj |
| | jalap, | ʒß |
| | syrop d'absynthe; | q. s. |

faites suivant l'Art une opiate à prendre à la dose prescrite.

Elle en fit usage pendant un mois: les dix premiers jours elle fut beaucoup purgée; ce qui fit évanouir l'œdeme universel, la couleur livide, la fiévre lente. La gaieté, les forces, le sommeil, l'appétit revenoient sensible-

* *Nota.* On trouvera dans le *Codex* de la Faculté de Médecine de Paris, imprimé en 1748. cette poudre décrite sous le nom de *pulvis de Chalibe*, p. 73.

ment ; les régles parurent auſſi, mais en petite quantité. Ce qui détermina à continuer le mois ſuivant la même opiate, dont on retrancha la rhubarbe, & le jalap, pour y ſubſtituer un gros de ſel d'abſynthe, & un demi-gros de ſafran ; & la malade n'en prit plus que deux fois par jour. Le meilleur état continua ; les régles vinrent au temps marqué, & un peu plus abondantes. Ce mieux engagea à ne plus prendre qu'une fois par jour de l'opiate ſuivante, que je crus plus convenable, par rapport à l'état où ſe trouvoit actuellement la malade.

℞ poudre *d'arum* composée,* } *aa* ℥ß
apéritive, }
ſyrop d'abſynthe ; q. ſ.

faites ſuivant l'Art une opiate dont la doſe ſera d'un gros tous les matins à jeun, avec un verre d'eau rouillée pardeſſus.

On purgeoit de temps en temps la malade avec une ptiſane laxative. Je lui conſeillai de continuer l'uſage de ces remédes pour prévenir les rechutes : mais ennuyée de la gêne que cela lui cauſoit, elle ceſſa de faire ce que je lui avois dit, & retomba au bout de ſix mois dans les mêmes accidens, dont elle ſe retira par l'uſage des mêmes remédes. Cette rechûte ne la rendit pas plus raiſonnable ; elle oublia l'état cruel où elle avoit été déja deux fois, & retomba pour la ſeconde fois dans le même état, au bout de trois mois de la ſeconde guériſon. Devenue enfin raiſonnable à ſes dépens, & guérie pour la troiſiéme fois, elle continua pendant longtemps, quoiqu'en ſanté, de prendre l'eau rouillée, & un gros de l'opiate ſuivante.

* *Nota* La deſcription de cette poudre ſe trouve, *pag.* 73. de l'ouvrage déja cité.

℞ poudre *d'arum* composée, } *aa* ℥ß
apéritive, }
quinquina en poudre, ℥j
rhubarbe, ʒj
syrop de chicorée composé; q. s.

faites suivant l'Art une opiate.

Elle en fit usage pendant long-temps, & ne la quitta que parce qu'elle devint grosse.

Sa grossesse fut assez heureuse, elle se fit saigner vers le quatriéme mois, parce qu'il lui vint un peu de fiévre avec un rhume violent, qui étoit occasionné, parce qu'elle avoit le ventre fort resserré; quelques lavemens dans le reste du temps de sa grossesse la garantirent de ces accidens. Elle accoucha à terme d'un enfant fort sain, quoique le travail eût été un peu long. Les lochies coulerent abondamment pendant trois semaines; cependant au bout de ce temps, elle fut prise d'une fiévre vive, de vomissemens, de coliques. On me fit venir, je craignis que la matrice ne fût attaquée d'inflammation, par rapport à la douleur qu'elle ressentoit, lorsqu'on appuyoit la main dessus le bas ventre, à cause des vomissemens, des nausées, de la difficulté de respirer: je fis supprimer le vin & la viande, malgré l'opposition de la malade & des assistans: je lui fis prendre des lavemens émolliens; j'ordonnai des bouillons avec le veau, le cerfeuil, la chicorée, la pimprenelle, trois par jour, & toutes les trois heures un bouillon léger pour toute nourriture, avec parties égales de bœuf & de veau: sa ptisane fut une eau de graine de lin; on lui fit des fomentations sur le bas ventre. L'usage de ces remédes pendant trois jours calma les accidens; ce qui détermina à purger la malade avec la médecine suivante.

℞ catholicon double, ℥j
manne de calabre, ℥ij
nitre purifié, ʒß
ſyrop de chicorée compoſé; ℥j

faites ſuivant l'Art une purgation pour une doſe dans ſ. q. d'une décoction émolliente.

Deux jours après cette premiere purgation, qui avoit beaucoup ſoulagé par l'abondance des matieres qu'elle avoit fait vuider, on la répéta: on ſupprima le catholicon double & le ſyrop, & l'on mit en place, caſſe mondée & tamarins, *aa* ℥ß, confection hamech, ʒij.

Cette ſeconde purgation fit encore plus d'effet que la premiere, tant par haut que par bas; la malade guérit enfin, ayant ſoin de ſe purger par intervalles, pour prévenir les rechûtes, qui par leur fréquence auroient pû devenir fâcheuſes, & peut-être même mortelles.

## CONSULTATION,

### *Sur un Aſthme.*

IV. Les ſymptômes dont ſe plaint M. *** qui reviennent ſi fréquemment, & qui preſque toutes les ſemaines mettent ſa vie en danger, prouvent un aſthme, ou quelque affection tout à fait ſemblable à l'aſthme. La cauſe n'eſt pas une violente chaleur interne, puiſque le malade eſt le plus ſouvent ſans fiévre; ce n'eſt pas non plus une foibleſſe des organes, qui à l'âge où il ſe trouve, ſont dans toute leur vigueur; c'eſt plutôt un étranglement de la poitrine, & une mauvaiſe configuration du poumon qui lui ſont comme innés, & qu'il a contractés dès ſa pre-

miere formation dans le ventre de ſa mere ; & du lait même dont il a été nourri. Cependant les ſymptômes ne déclarent, ni ulcere, ni tubercule à la ſubſtance du poumon, ni embarras, ni obſtruction dans les bronches, cauſée par des humeurs épaiſſes, viſqueuſes, coagulées ou endurcies.

La maladie de M.... vient donc de plusieurs cauſes, d'une foibleſſe naturelle des poumons, de ce que leur ſubſtance eſt trop tendre & trop molle, ou de leur mauvaiſe ſituation ; (toutes circonſtances où il y a une diſpoſition très-prochaine à cette eſpéce d'accident, dont M.... eſt attaqué ;) d'une intempérie & chaleur exceſſive des viſceres qui ſervent à la nutrition ; d'une plénitude d'humeurs de toute nature, amaſſées & accumulées dans l'eſtomac & les inteſtins, d'où il s'éleve de continuelles fumées qui attaquent le cerveau, & deſquelles ce même viſcere ſe décharge ſur les parties qui lui ſont inférieures, c'eſt-à-dire, ſur les poumons mêmes. De-là ce mal de tête, & cet aſſoupiſſement, avant coureurs de l'accès : car cette oppreſſion arrive ſouvent au commencement des accès de fiévres. Mais la derniere, & ſelon nous, la principale cauſe, eſt la température de l'air que M.... reſpire, & qui, quoique natal, lui eſt fort contraire & fort dangereux, puiſqu'il a éprouvé pluſieurs fois que le changement de cet air rétabliſſoit auſſitôt ſa ſanté, & que lorſqu'il y revenoit, il tomboit dans l'étouffement, comme s'il eût été frappé d'un coup de foudre ; ce qui fait voir qu'Hippocrate a bien eu raiſon de dire, que la bonne ou mauvaiſe ſanté dépend autant des lieux & des climats, que des ſaiſons & des âges. Bien des gens ont con-

nu, & notre malade l'éprouve, combien l'air influe sur la santé & la vie des hommes. L'air natal de M.... a rendu jusqu'ici inutiles tous les soins qu'il a pris; son mal n'a cédé à la vertu d'aucun reméde, quelqu'il fût, ni au régime le plus exact. Cela est sans doute surprenant. Car ordinairement la nature & l'habitude font supporter des choses, qui sans leur secours seroient intolérables: tous les peuples se font aux incommodités de leurs climats, & même les habitans des Zones glaciales ou de la Zone torride; & c'est presque toujours avec succès que les Médecins renvoyent au sein de leur patrie, & dans leur air natal ceux qui sont tombés malades dans des pays étrangers.

Venons présentement à la curation. Cette maladie est périodique; elle revient à des temps déterminés, à sçavoir toutes les fois que la matiere renfermée intérieurement est mise en mouvement par un air froid ou humide, ou par quelqu'autre cause, & qu'elle se répand, étant alors dans une espéce d'effervescence, ou lorsque la fiévre ayant paru, & la fluxion ayant été excitée, une nouvelle humeur se jette sur les parties de la poitrine plus foibles naturellement, & par accident devenues très-propres à recevoir les fluxions. D'où il faut conclure que la curation ne doit pas être la même dans le temps de l'accès, que hors de l'accès, & quand le malade est dans un état de sérenité.

Ce mal si pressant, cet étouffement veut donc qu'on relâche le ventre par de fréquens lavemens, qu'on fasse une ou deux saignées du bras, & même une troisiéme, si le cas est urgent, tandis que le malade a encore des forces & de la vigueur; & cela, afin d'appaiser l'ardeur des

visceres, d'éloigner & de dériver le torrent de l'humeur qui est en mouvement. M.... ne doit vivre que de bouillons, d'œufs frais & de gêlée ; & n'avoir pour boisson que de la ptisane d'une décoction d'orge ou de chiendent, ou de pommes : à quoi on pourra ajouter les ventouses ou les vésicatoires, un liniment d'huile de violettes & d'huile de lys mêlées ensemble, des frictions par tous les membres ; il faudra faire usage de ces remédes jusqu'à ce que tous les symptômes soient calmés, & que le malade revienne dans un état de tranquillité. On doit surtout alors éviter les purgatifs même les plus légers, de peur que la fluxion n'augmente, & que l'humeur étant déja en mouvement ne s'irrite davantage, & ne se jette toute entiere sur les poumons.

Mais lorsque le malade se portera mieux, pour prévenir toute attaque, qu'il observe un excellent régime de vivre ; ne mangeant que des choses de facile digestion, & qui fournissent un bon chyle, soupant légérement, souvent avec un bouillon & deux œufs frais, ou très-peu de viande, & trois heures au moins avant le sommeil ; s'abstenant de tous alimens poivrés, salés, fumés, visqueux, grossiers, de laitage, légumes & autres semblables ; ne buvant que de la ptisane ou du cidre choisi bien clarifié, & même trempé d'eau : s'il boit du vin, (& il seroit beaucoup mieux qu'il s'en privât,) nous lui recommandons de bien le tremper. Qu'il évite toute contention trop forte de l'esprit, le froid, le chaud, l'ardeur du soleil de midi, la fraîcheur du soir, le serein ; & entr'autres passions de l'ame, la colere, la tristesse & le chagrin, qui lui sont très-contraires.

Au commencement du Printemps, on lui fera une ſaignée du bras, après lui avoir donné un lavement; & le lendemain, on le ſaignera de l'autre bras: enſuite, on le purgera ainſi une fois ou deux.

℞ ſéné; ʒiij
jettez dans l'infuſion moëlle de caſſe
fraîchement tirée, ℥ß
ſyrop de roſes pâles,
ou,
ſyrop de fleurs de péchés,
ou,
ſyrop de pommes compoſé. ℥i

Le malade aura ſoin de répéter cette purgation tous les mois; & le choix de l'un ou de l'autre des ſuſdits ſyrops dépendra de ſon effet plus heureux & plus facile. Nous eſpérons que le lait d'âneſſe, pris depuis le commencement d'Avril, ou un peu auparavant, juſqu'à la fin de Juin, lui fera beaucoup de bien, pourvû qu'il ne s'aigriſſe ni ne ſe coagule, & que M.... prenne dans ce cas-là des purgatifs doux, pour emporter la ſaburre que le lait pourroit avoir cauſée. Au lait d'âneſſe, il peut faire ſuccéder dans les chaleurs de l'été le petit lait, dont il boira tous les matins une chopine, deux heures avant que de prendre un bouillon ou quelqu'autre nourriture. Pendant ces mêmes chaleurs, il lui ſera avantageux de prendre ſept à huit jours de ſuite un demi-bain d'eau tiéde, deux fois par jour, le matin, & à quatre heures après-midi; & de reſter chaque fois dans la baignoire l'eſpace de deux heures, s'y frottant & s'efforçant de rafraîchir ſes entrailles, & d'en calmer l'ardeur. Il prendra dans le bain, ou un bouillon, ou de l'eau de veau, ou du petit lait clarifié. Le petit

lait pris ainſi à propos produit de merveilleux effets chez les perſonnes attaquées de la même maladie que M...., pourvû qu'après le bain on prenne une ſeconde purgation ; on peut prendre encore le bain quatre ou cinq ſemaines après ; mais il faut ſe purger auparavant.

Aux approches de l'Automne, il ſera pareillement néceſſaire de faire une ſaignée du bras, & deux jours après une autre du pied, & de purger le malade deux ou trois fois, mettant quelques jours d'intervalle d'une purgation à l'autre. Enſuite, pendant tout l'Automne & tout l'Hyver, il pourra faire uſage des purgatifs, du moins une fois le mois, pour enlever & chaſſer au-dehors la ſaburre & les impuretés de l'eſtomac & des inteſtins. Il ſera cependant plus utile & plus convenable pour ſa ſanté de ſe purger une ſeconde fois, ou avec les remédes ci-deſſus preſcrits, ou avec deux onces de manne délayée dans un bouillon, ajoutant une infuſion de deux gros de ſéné, & d'une demie-once de caſſe mondée. L'uſage du lait eſt moins bon, & moins ſalutaire en Automne & en Hyver : c'eſt pourquoi M.... pourra y ſuppléer par de l'eau de veau, dont il boira deux verres tous les jours le matin à ſon réveil, pour laver & rafraîchir ſes entrailles.

Il faut perſiſter long-temps dans l'uſage de ces remédes : pour détruire un mal ſi opiniâtre, & qui a tant de fois réſiſté aux médicamens convenables. M.... doit obſerver ſcrupuleuſement & conſtamment ce que nous lui preſcrivons pendant un an, ou même deux, s'il veut travailler à recouvrer une bonne ſanté. Mais ſi la maladie ne céde point aux remédes que nous jugeons les plus utiles & les plus né-

ceſſaires, il faudra qu'il céde lui-même à la maladie, & qu'il ſe tranſporte à quelques lieues de la Ville dans un air plus pur, & dégagé de toutes vapeurs fuligineuſes, groſſieres & infectes. Si malheureuſement il éprouve, que non ſeulement l'air du lieu de ſa naiſſance, mais encore celui de toute la contrée lui eſt pernicieux, le dernier conſeil que nous avons à lui donner, c'eſt d'aller vivre dans tout autre climat, ou de s'attendre avec fermeté à tout évenement. A Paris, le .... Nov. M.... G. P... P. h.... d. m. p.

# MÉMOIRE,

## *Sur une Maladie ſinguliere de l'eſtomac.*

V. De toutes les maladies qui nous attaquent, les plus difficiles à reconnoître & à diſtinguer, ſont celles de l'eſtomac; les plus Sçavants, & les grands Praticiens ſe trompent ſouvent ſur la nature & le caractere de ces maladies.

M. ***, âgé de cinquante-deux ans, d'un aſſez bon tempérament, & d'une bonne conſtitution, ſe plaignoit depuis trois ans d'une barre qu'il diſoit avoir à l'eſtomac, & qu'il l'empêchoit de digérer facilement, ſur-tout quand il avoit ſoupé en compagnie. Tous le matins, il prenoit cinq à ſix taſſes de thé pour achever la digeſtion de ſon ſouper; & lorſqu'il mangeoit plus qu'à l'ordinaire, il étoit ſûr d'avoir une indigeſtion qui ne ſe paſſoit qu'en lavant beaucoup, & faiſant diete pendant vingt-quatre heures.

Cette indiſpoſition a ſucceſſivement augmenté, de maniere que depuis ſix mois, pour peu

qu'il fît quelques excès en mangeant, deux ou trois heures après, il rejettoit le tout, ou la plus grande partie des alimens qu'il avoit pris. Il vomiſſoit ſans effort, ſans douleur, & facilement : ce vomiſſement étoit précédé ou annoncé par des rots ; il n'a jamais reſſenti aucune douleur à l'eſtomac : l'appétit ne lui manquoit pas ; au contraire, s'il ne s'étoit pas retenu, il auroit beaucoup mangé : ce qui lui arrivoit cependant quelquefois, ſans y faire attention, ſon appétit l'emportant alors ſur la réſolution qu'il avoit priſe de manger peu. Lorſqu'il s'obſervoit ſur le régime, il ne vomiſſoit point. Ses Médecins lui firent divers remédes. Les purgatifs, les eaux de Vichy, & le lait d'âneſſe ſoulagerent peu le malade. Les remédes chauds lui cauſoient une ſenſibilité douloureuſe à l'eſtomac. Les narcotiques & les calmans ſembloient empêcher les alimens de paſſer. Le ventre étoit pareſſeux ; il n'alloit à la garde-robe qu'au moyen de lavemens ſimples. Cet état l'a ſucceſſivement amaigri. Le purgatif qui lui faiſoit le mieux étoit le ſel de Seignette dans l'eau de Vichy.

Le 30 Janvier 1754. il ſe purgea avec un paquet de ſel de Seignette dans ſix verres d'eau de Vichy. Ce purgatif n'agit point comme il avoit coutume de faire ; le malade vomit, pour ainſi dire, chaque verre, & depuis ce moment, il a rejetté toutes les liqueurs & tous les alimens qu'on lui donnoit.

Le 20 Février, le malade ſentant ſon mal augmenter, une perſonne que l'on conſulta, inſtruite que les remédes preſcrits juſqu'alors ne produiſoient aucun ſoulagement, que malgré leur adminiſtration le vomiſſement continuoit,

que selon les Médecins & le malade l'orifice inférieur de l'estomac étoit en partie ou totalement fermé, avant de rien prescrire, crut devoir s'assurer de l'état du malade d'après son récit, d'après le rapport de ceux qui l'environnoient, & d'après les accidens. Elle fit les observations suivantes.

1°. Le malade ne souffre aucune douleur à la région de l'estomac, pas même quand on presse dessus, ainsi que sur toutes les parties & les viscères qui l'environnent.

2°. Il vomit aisément, & avec facilité, sans peine & sans douleur.

3°. Les boissons prises froides ou chauffées ne lui font aucune impression douloureuse ni fâcheuse à l'estomac.

4°. Il ne rejette que lorsqu'il a successivement pris de la ptisane, du bouillon, de l'eau de poulet, de la gelée, & quelque cuillerée de riz au gras; ce qui peut faire au total pendant douze heures, une chopine & demie, ou une pinte de liqueur. Alors il se trouve mal à son aise, il sent un poids qui lui pese en bas : de petits hoquets, & des rots succédent ; ensuite vient le vomissement.

5°. Il n'a pas plutôt rendu, qu'il se trouve à son aise; & à la foiblesse près où cet état le réduit, il se sent bien, & se trouve comme dans l'état d'une heureuse convalescence. Après le vomissement, il est moins triste, il se promene aisément dans son appartement, il se dissipe avec ses amis & sa famille par la conversation, & feroit même quelque petit jeu pour s'amuser. Mais à mesure qu'il reprend quelques boissons pour se soutenir, il retombe dans la tristesse, & dans les mêmes symptômes qui le conduisent au

vomissement. Malgré cette espéce de bien être, qu'il ressent après avoir vomi, il sent qu'il reste au fond de son estomac quelque chose qu'il ne peut rendre ; & sur la fin du vomissement la matiere est glaireuse, plus noire & plus porracée.

6°. La matiere du vomissement est non-seulement composée des liqueurs & des alimens que prend le malade, mais encore d'une quantité de matieres glaireuses, porracées, grises, brunes, & quelquefois même d'une couleur plus foncée. Les excrémens qu'il rend, au moyen des lavemens simples qu'on lui donne, sont aussi glaireux, moins porracés, mais plus bruns, & quelquefois plus jaunes.

7°. S'il vomit, par exemple, à minuit, il s'endort ensuite, & d'un sommeil tranquille pendant 2, 3 & 4 heures de suite ; mais à mesure qu'il prend quelque chose, le sommeil n'est plus le même, il retombe successivement dans les symptômes observés à la remarque 4.

Si l'orifice inférieur de l'estomac étoit libre, le malade seroit guéri.

Avant que de proposer aucun moyen, ni aucun reméde qui puisse procurer cet effet salutaire, la personne consultée crut devoir examiner d'après les symptômes cidessus observés, & d'après l'inéfficacité des remédes ci-devant administrés, la cause de cette obstruction du pylore de l'estomac.

Voici comme il raisonnoit : » on a d'abord » pensé que cette obstruction avoit pour cause » le simple resserrement, ou la constriction du » pylore. L'usage des demis-bains, l'applica- » tion d'une vessie pleine de lait sur la région de » l'estomac, celle des flanelles trempées dans » le lait chaud, continuée long-temps, la gran- » de effusion de sang procurée par l'application

» de douze ſang-ſues ſur trois hémorrhoïdes ;
» & d'autres remédes relâchans qu'on a fait
» prendre au malade devoient néceſſairement
» relâcher le pylore, & faciliter la liberté du
» paſſage des liqueurs de l'eſtomac dans le pre-
» mier des inteſtins. Tous ces remédes capa-
» bles de relâcher une partie membraneuſe reſ-
» ſerrée, n'ayant produit aucun effet, on en
» doit conclure que l'obſtruction du pylore a une
» cauſe. Quelle eſt donc cette cauſe ? (Il faut en-
» tendre ici par la cauſe le vice local, c'eſt-à-
» dire, ce qui empêche les liqueurs contenues
» dans l'eſtomac de paſſer dans le premier des
» inteſtins.) On peut ſoupçonner, & même on
» doit juger qu'il y a à l'eſtomac, près le py-
» lore, de petites éminences ou tubercules char-
» nues, même variqueuſes, ſemblables aux
» petites hémorrhoïdes qu'on remarque à l'a-
» nus, qui par leur groſſeur ferment en partie,
» & peut-être même la totalité du paſſage du
» pylore. Ces éminences tuberculeuſes ne peu-
» vent être formées que par quelques-uns des
» replis de la membrane veloutée de l'eſtomac,
» qui, comme on ſçait, eſt fort lâche, & forme
» une grande quantité de rides dans toute l'é-
» tendue de l'eſtomac, principalement vers ſon
» orifice inférieur, où ces rides ſont plus mar-
» quées. La valvule que l'on remarque au py-
» lore, à l'embouchure de l'inteſtin *duodenum*,
» eſt-elle même formée par un repli ou allon-
» gement de cette membrane veloutée.

» La probabilité & les ſymptômes qui accom-
» pagnent cette maladie, aſſurent la réalité de
» cette cauſe. S'il étoit poſſible de la nier, on
» ſeroit contraint de mettre tout ſur le vice des
» humeurs, & ſoutenir qu'une grande quantité
de

» de glaires épaiſſies, tenaces & gluantes s'eſt
» amaſſée & cantonnée dans l'orifice pylorique
» de l'eſtomac, qui comme on ſçait, a la forme
» d'un entonnoir.

» Les matieres glaireuſes & porracées que le
» malade rend, dépoſent en faveur de cette
» cauſe, ſur-tout celles qu'il rend ſur la fin du
» vomiſſement. *Ce quelque choſe*, obſervé à la
» remarque 5. *que le malade ſent au fond de*
» *l'eſtomac* après avoir vomi, & qu'il ne peut
» rendre, confirmeroit encore ce ſentiment.
» Car, *ce quelque choſe* doit néceſſairement
» être un corps, ou pluſieurs corps qui ferment
» l'ouverture du pylore. Mais, dira-t-on, ce
» corps ne ſeroit-il pas un amas de glaires épaiſ-
» ſies, tenaces & gluantes, puiſque le malade
» en rend de cette nature ſur la fin de ſon vo-
» miſſement?

» Si ce corps qui forme l'ouverture du py-
» lore n'étoit autre choſe *qu'un amas de glaires*
» *épaiſſies, tenaces & gluantes*, tous les re-
» médes qu'on a adminiſtrés au malade les au-
» roient liquéfiées & emportées. L'inéfficacité de
» tous les remédes démontre donc que le vice
» local, ou la cauſe de cette maladie, eſt à
» l'eſtomac même, & que ce n'eſt autre choſe
» que des éminences tuberculeuſes que j'ai ſup-
» poſé avoir leur ſiége à l'embouchure du py-
» lore. D'ailleurs, ces éminences peuvent être
» la cauſe occaſionnelle de ces glaires, leſquel-
» les glaires enduiſent & bouchent les petits in-
» tervalles que peuvent laiſſer entre elles ces
» éminences tuberculeuſes, & par ce moyen,
» fermer exactement l'orifice pylorique.

» Il n'eſt donc pas douteux qu'il y a à la
» partie de l'eſtomac, qui forme l'entonnoir de

» son orifice inférieur, des tubercules, des émi-
» nences qui en ferment le passage, conjointe-
» ment avec des matieres épaissies, tenaces &
» gluantes.

» On ne peut pas se flatter d'une cure radi-
» cale dans le traitement de cette maladie con-
» nue; c'est-à-dire, de dissiper & d'emporter
» ces tubercules: il faut se contenter d'une cure
» palliative, qui consiste à trouver les moyens
» de faire passer les liqueurs, & les alimens de
» l'estomac dans le premier des intestins. Pour
» y parvenir, il faut commencer par diviser la
» tenacité de ces matieres épaissies & gluantes,
» les liquéfier & les expulser, s'il est possible.

» Pour remplir cette indication, il convient
» de faire vomir le malade d'une façon paisi-
» ble, s'il est permis de s'exprimer ainsi, en
» imitant le vomissement doux, qui redonne
» au malade cette tranquillité observée aux re-
» marques 5 & 7; & pour bien remplir cette
» indication, il faut commencer par le vomi-
» tif le plus doux, le plus divisif, & conséquem-
» ment le plus capable de liquéfier ces matieres
» épaissies & tenaces. Tous les Praticiens sça-
» vent parfaitement que le vomissement, qui
» n'est pas causé par une irritation ou disposition
» phlogistique de l'estomac, se guérit par le vo-
» missement.

» La nature indique au malade le vomisse-
» ment; il est à son aise quand il a vomi,
» & il se persuade qu'il seroit tout à fait guéri,
» s'il pouvoit *jetter ce quelque chose qui reste au*
» *fond de l'estomac, & qu'il ne peut rendre*. Re-
» marque 5.

» De tous les vomitifs connus, il n'en est pas
» qui puisse mieux remplir les vûes proposées

» que l'eau tiéde prise par verrées. Outre la » vertu vomitive de l'eau tiéde, c'est sans con» tredit le plus grand divisif; le plus grand dé» layant qu'il y ait en Médecine.

» Pour procurer au malade ce vomissement, » immédiatement après avoir vomi les liqueurs, » & les alimens qu'il avoit dans l'estomac, on » lui fera prendre par gradation des verrées » d'eau tiéde, à peu près la même quantité de » liqueurs & d'alimens qu'il vient de rendre. » Ce second vomissement, procuré par l'eau, » ne peut pas être, ni plus laborieux, ni plus » fatiguant que le premier. Donc il ne peut » faire de mal au malade, & peut au con» traire diviser, liquéfier, expulser ces glaires, » & par ce moyen procurer la liberté du passage » du pylore.

» Si l'eau seule ne produisoit pas parfaitement » l'effet qu'on doit en attendre, on pourroit » quelques jours après faire vomir le malade » avec l'huile d'amande douce mêlée dans l'eau » tiéde. Si le malade supportoit bien le reméde » indiqué, qu'il en tirât du soulagement, on » éviteroit le vomitif, & on pourroit même » augmenter sa force ou sa vertu, suivant les » circonstances.

» En supposant même qu'il n'y ait aucune » glaire dans la partie de l'entonnoir qui se ter» mine au pylore, que *ce quelque chose que le* » *malade voudroit bien rendre, après qu'il a* » *rejetté, & qu'il sent au fond de l'estomac*, ne » fût autre chose que des éminences tubercu» leuses, le reméde ne seroit point contraire. » L'eau tiéde mise dans l'estomac, par sa vertu » vomitive, fait contracter le viscere; cette » eau lave en même-temps tous ces tubercules,

» les nettoye, liquéfie & diviſe les parties gé-
» latineuſes des alimens qui peuvent s'être at-
» tachées à ces tubercules. Ces particules divi-
» ſées & liquéfiées par l'eau, & expulſées par
» la contraction de l'eſtomac, ſoit par haut,
» ſoit par bas, il en doit réſulter que l'o-
» rifice de l'eſtomac ſera plus libre.
» L'uſage des remédes ſtomachiques forti-
» fians, des anodins & des calmans, n'a en
» aucune façon ſoulagé le malade. Tous les
» remédes adminiſtrés juſqu'à aujourdhui n'ont
» donc point agi ſur le fond de la maladie.
» Eh! pourquoi dans cette circonſtance ne pas
» eſſayer un reméde qui ne peut faire aucun
» mal au malade, & qui au contraire peut fa-
» ciliter le débouchement du paſſage du pylore.
» Pour faire connoître l'inutilité du moyen
» propoſé, on dira peut-être, comme on l'a
» avancé, que le ſiége de la maladie eſt au foie,
» que les canaux de ce viſcere ſont obſtrués,
» que la bile y eſt retenue, ainſi que dans la
» véſicule, que le ſéjour de cette bile la rend
» gluante, poiracée; & enfin, que la princi-
» pale cauſe du vomiſſement eſt l'augmentation
» d'un des lobes du foie, occaſionnée par cette
» obſtruction qui comprime l'eſtomac.
» Si on admet cette cauſe, le vomiſſement
» doux eſt encore à plus forte raiſon indiqué;
» il eſt non-ſeulement capable de faciliter le
» débouchement de l'orifice inférieur de l'eſto-
» mac, mais encore, de mettre en mouvement
» la bile que l'on ſuppoſe s'épaiſſir dans le foie.
» Dans la ſuppoſition que ce ſoit-là la cauſe,
» le paſſage de l'eſtomac plus libre mettroit le
» malade en état de prendre enſuite les apéri-
» tifs, doux, capables de diviſer la bile, de la
» faire couler, & de déſobſtruer le foie. »

Ce Mémoire remis au Médecin ordinaire du malade, le détermina à le faire vomir le 22 Février. Sur les quatre heures du matin, le malade ayant rendu à ſon ordinaire tous les alimens qu'il avoit dans l'eſtomac, immédiatement après, on lui fit avaler par gradation pluſieurs verres d'eau tiéde qui le firent vomir, & lui occaſionnerent des brouillemens dans le ventre; ce qu'il n'avoit point encore reſſenti depuis vingt jours: il fit enſuite contre ſon ordinaire une ſelle bilieuſe, jaune, & ſe ſentit ſoulagé au point qu'il ſe crut guéri. Avant ce reméde, il vomiſſoit cinq à ſix fois en vingt-quatre heures, & ce vomiſſement ne vint que le lendemain ſur les neuf heures du matin, & il parut, par ce qu'il rendit, qu'il n'avoit vomi que le quart des alimens qu'il avoit pris.

Le bon effet qu'il avoit retiré de ce doux vomitif l'engagea à le réitérer le 23, immédiatement après le vomiſſement dont je viens de parler, en ajoutant & mêlant à chaque verre d'eau un peu d'huile d'amande douce. Le malade fut enſuite vingt-quatre heures ſans rejetter, & il continua de rendre des lavemens teints de bile. Tout annonçoit que l'orifice de l'eſtomac ſe débouchoit, & permettoit le paſſage des alimens de l'eſtomac dans le premier des inteſtins.

Sur ces apparences de mieux, ceux en qui le malade avoit plus de confiance s'aſſemblerent, ils perſuaderent le malade que c'étoit donner dans l'erreur de penſer que le vomiſſement qu'on lui procuroit pût le guérir; que le mieux apparent qu'il croyoit en avoir reſſenti étoit trompeur; que les vûes qu'on devoit avoir étoient de calmer & d'arrêter le vomiſſement plutôt que de le procurer; qu'il falloit en con-

ſéquence mettre en uſage les calmans, les narcotiques, &c. Cet avis prévalut, le malade s'y rendit. Les pilules de cynogloſſe, le ſyrop de diacode dans l'eau de laitue, & autres calmans furent continués ſans ſuccès pendant douze jours, & le malade mourut de foibleſſe & d'anéantiſſement.

A l'ouverture de ſon cadavre, on trouva l'eſtomac plein des boiſſons qu'il avoit priſes; en comprimant ce viſcere, la liqueur ne pouvoit paſſer par l'orifice inférieur, le foie avoit ſon volume ordinaire, d'une conſiſtance moins ferme, & d'une couleur plus pâle. Sa véſicule étoit dans l'état naturel. Le pancréas étoit ſchirreux, & ſembloit ne plus faire de fonctions depuis long-temps. La rate étoit d'une extrême petiteſſe. Tous les autres viſceres du bas-ventre, & de la poitrine étoient dans leur état & ſituation naturels.

Pour mieux examiner l'eſtomac, où le ſiége de la maladie paroiſſoit avoir toujours été, il fut tiré du cadavre avec circonſpection. Son ouverture fit voir que la membrane veloutée de ce viſcere s'étoit conſidérablement épaiſſie vers l'entonnoir de l'orifice inférieur, & formoit des éminences tuberculeuſes dans pluſieurs points de la circonférence de cet entonnoir, qui en ſe touchant par leurs ſurfaces fermoient en partie le paſſage du pylore, de maniere qu'on put à peine y faire paſſer une ſonde de poitrine. Toutes ces éminences étoient enduites de matieres glaireuſes, épaiſſies, & tenaces qui rempliſſoient les petits intervalles que les éminences laiſſoient entre elles. Ces éminences au nombre de quatre étoient allongées, & par leur poſition & arrangement formoient entre elles des intervalles ſil-

lonnés dans chacun deſquels ſe logeoit une éminence. Cet épaiſſiſſement de la membrane veloutée avoit depuis le pylore quatre travers de doigt de longueur. Le reſte de l'étendue de l'eſtomac étoit ſain, & dans l'état naturel.

Ce vice local, & le peu de ſang trouvé à l'ouverture du cadavre, fit voir que ce malade étoit mort d'inanition, occaſionnée par l'obſtruction, ou de l'orifice inférieur de l'eſtomac, & confirma ce qu'on avoit établi dans ce mémoire, ainſi que les moyens palliatifs qu'on y avoit propoſés.

## DESCRIPTION

*D'une Dartre ſinguliere, par H. M. Miſſa D. M. P.*

VI. On m'appella dans le Fauxbourg Saint Antoine il y a environ un mois, pour une Dame d'un âge fort avancé. Une Patiſſiere de ſes voiſines en ayant été inſtruite, la vint trouver chez-elle pour la prier de l'envoyer quérir lors de ma viſite; elle lui demanda auſſi la permiſſion d'apporter avec elle ſon enfant qu'elle étoit bien aiſe de me montrer, & pour lequel elle avoit deſſein de me conſulter ſur ce qu'il y auroit à faire pour le guérir d'une dartre ſinguliere, dont il eſt attaqué depuis le commencement de l'Eté dernier.

Voici en abrégé & au juſte les particularités qui m'ont le plus frappé. Elles ſont préſentées par ordre pour plus grande clarté, ſuivant la marche que j'ai gardée dans l'examen que j'en fis dans le temps.

Le nez de cet enfant n'eſt qu'une galle fort épaiſſe, de couleur cendrée, dure, ſéche & remplie de crevaſſes profondes, mais étroites, d'où ſuinte de temps en temps un peu d'humeur. Cette galle eſt ſi élevée ſur les cartilages, qu'en groſſiſſant le nez prodigieuſement dans cet endroit, elle le rend monſtrueux. Ajoutez à cela, qu'il eſt très-écraſé vers le haut, des plus évaſés à ſa pointe, & relevé par ſes bords en pied de marmite. Outre qu'il eſt toujours morveux.

La bouche eſt comme abſorbée entre deux gros ſillons dartreux, rouſſâtres & fort ſaillans, dont chaque levre eſt recouverte. Ils en excédent cependant la longueur de quelque choſe, ſont droits dans leur direction juſqu'à leurs extrémités, qui vont en s'allongeant & ſe recourbant de chaque côté de la bouche, l'une vers l'autre, au point qu'elles ſe touchent mutuellement & ſe confondent enſemble. Comme cet enfant bave beaucoup & conſtamment, ces ſillons ſont ordinairement tout dégoûtans, bien qu'ils ſoient d'ailleurs d'une ſeule croute, durs & ſecs de leur nature.

Une couronne de galle aſſez apparente, paſſablement réguliere, noirâtre, humide & malpropre fait une eſpece de corde autour du menton, ſes bords ont environ deux lignes de large, ſa circonférence n'approche pas mal de celle d'un écu de trois livres. La pointe du menton qui en forme le centre, eſt occupée par une roſette tout à fait ſéche, applatie, ſuperficielle, blanchâtre & taillée finement en molette d'éperon. Elle eſt auſſi légerement ridée en ſa ſuperficie : à l'égard de ſa largeur, elle équivaut au plus à celle d'une piéce de ſix ſols.

Il s'éleve le long du gros des joues une paire de croiſſans rogneux, des plus éminens & paralleles entr'eux, ils ſe regardent mutuellement, & ne ſont diſtans l'un de l'autre que d'un travers de doigt, ſur près de deux pouces de longueur. On voit de plus s'élever en cône dans leur milieu un bouton de même eſpece ; ſon volume ſurpaſſe à peine par ſa boſſe la tête d'un cloud de gérofle. Enfin il paroît même plus ou moins échancré en ſes bords.

Mais ce qu'il y a d'étonnant, c'eſt que le reſte des joues ne ſoit aucunement défiguré ; ou plutôt, c'eſt qu'il ſoit d'un beau rouge vermeil, & même des plus naturels & des plus appétiſſans. Il eſt vrai cependant qu'elles ſont un peu trop pleines & allongées.

Les paupieres ſupérieures ſont ſurmontées d'un gallon dartreux, dur, épais, aride & cendré, qui les recouvre en entier. Celui qui défigure la paupiére droite, a cela de particuculier, qu'outre qu'il eſt moins ſaillant que l'autre, il eſt auſſi interrompu & partagé en trois morceaux d'inégale longueur.

Il ſort des angles des yeux ſans ceſſe & en abondance, une lymphe blanche, laiteuſe & aſſez douce pour ne cauſer aucune rougeur, ni douleur à ce petit miſérable. Elle eſt ſi viſqueuſe qu'on diroit de la crême, & ſi gluante qu'elle forme une ſorte de chaſſie qu'on ne parvient à détacher que très-difficilement. Elle ſemble couler en plus grande quantité la nuit que le jour. Quoique chaque angle des yeux lui donne iſſue, cependant l'angle interne en fournit la plus grande partie : celle que laiſſe échapper l'œil gauche a plus de conſiſtance, outre qu'elle eſt plus copieuſe & plus conti-

nuelle que celle qui découle de l'œil droit. Si on examine les choſes de près, on trouve auſſi que cette même lymphe eſt plus fluide au ſortir des angles externes, qu'au ſortir des angles internes. De plus, pour peu qu'on les comprime avec le doigt, ſurtout ceux qui ſont voiſins du nez, & entr'autres celui du côté gauche, l'écoulement qu'on provoque ainſi, devient beaucoup plus conſidérable. C'eſt un fait dont je m'aſſurai dans le temps, par les épreuves que j'en fis moi-même à diverſes repriſes.

Mais une autre obſervation également importante, que je ne fus pas moins attentif à ſaiſir, & que je ne penſe pas devoir paſſer ici ſous ſilence, eſt que l'œil gauche & ſes paupieres ont plus de volume & ſortent bien davantage au dehors, que l'œil droit & ſes dépendances. Au reſte, il louche auſſi à un point que la prunelle eſt preſque tout-à-fait renverſée du côté du nez, & qu'elle va ſe cacher à moitié ſous la partie ſupérieure de l'orbite. D'où il arrive que ce n'eſt qu'avec peine qu'on peut l'appercevoir, ſans parler du gonflement de ſon ſac lacrymal, qui n'eſt point un moindre obſtacle. Ce gonflement a tout le caractere d'une humeur inflammatoire ; il eſt circonſcrit, rouge, douloureux, dur & rénitent : on diroit même que ſon principe ſe prolonge aſſez avant dans le conduit naſal qui eſt plus renflé & plus apparent que de coutume.

Les oreilles, d'un rouge clair, vif, luiſant & ſans aucun veſtige de gallon, jettent abondamment de toutes parts, principalement du dedans & par derriere une ſéroſité limpide, jaunâtre & très-diſſoute. Elle ne paroît jamais

plus abondante que la nuit & le matin au lever de l'enfant ; particularités dont j'eus ſoin de me convaincre de mes propres yeux, en me tranſportant pluſieurs fois dans cette vûe chez le malade entre neuf & dix heures du ſoir, & entre ſix & ſept heures du matin. Je le conſidérai donc dans ſon lit à mon aiſe, pour vérifier la réalité de ce phénomene, que j'avois à cœur de conſtater. Les parens à qui je m'étois informé du moment & des jours auſquels les oreilles avoient coutume de ſuppurer le plus, en avoient déja fait la remarque avant moi. Ils me l'avancerent dans le ſecond entretien que je liai avec eux pour le ſoulagement de leur fils. J'appris d'eux que c'eſt auſſi préciſément dans ces mêmes circonſtances que leur enfant ſe déchire de tems à autres à belles mains, & met en ſang toutes les parties du viſage & de la tête, qui ſont galonnées de dartre. Il faut être témoin, comme je le fus une fois avec étonnement, pour ſe perſuader la ſorte de rage & le dépit dans lequel entre ce petit furieux, lorſqu'il ſe livre tout entier à la cruelle envie qu'il éprouve de ſe gratter. Tout le décele alors ; l'une de ces paſſions eſt peinte ſur le viſage, tandis que l'autre éclate dans ſes yeux. Et en effet rien n'eſt capable de l'arrêter, ni de le faire finir quand il eſt en train, que la cuiſante douleur qu'il reſſent à la ſuite de ce fatal exercice : preuve inconteſtable que l'humeur qui ſuinte de la dartre, eſt non-ſeulement des plus acres & des plus actives ; mais même qu'elle réveille ſon action, ſurtout dans ces occaſions-là.

Une croute de lait relevée en boſſes irréguliéres recouvre exactement la tête de l'enfant.

Elle ſemble n'être que d'une ſeule piéce, elle eſt fort dure, & ne donne paſſage à aucun cheveu, tant elle eſt épaiſſe, ſéche & ſerrée. Elle s'étend depuis le nez & le ſourcils en forme de calotte, juſqu'à la partie inférieure de l'os occipital. Lorſqu'elle eſt déchirée par l'enfant, il en ſuinte une humeur, partie ſanguinolente, partie huileuſe, partie gluante.

Cette croute de lait devient plus forte ſur le milieu de la tête; il en part une eſpece de cordon de la groſſeur du petit doigt d'un adulte. Ce cordon regne le long de la partie moyenne & poſtérieure de la tête. Lorſqu'il eſt parvenu à la partie ſupérieure de l'os occipital, il ſe diviſe en deux petits cordons blanchâtres, durs & ſecs, de la groſſeur d'un chalumeau, d'égale longueur. Ils gagnent les apophyſes maſtoides chacun de leur côté, & deſcendent le long de la partie latérale du col. Lorſqu'ils ſont parvenus dans cet endroit ils s'applatiſſent inſenſiblement, & prennent la figure de bandelettes minces, écailleuſes, ſuperficielles, larges de deux pouces ou environ, découpées par leur bord interne en *feſtons* larges, profonds & arrondis. Le bord externe eſt tout uni & plus mince que l'interne. Elles ſemblent s'effacer dans quelques endroits de leur longueur. Ces bandelettes viennent ſe réunir ſous le col, enſuite s'écartent & forment ſept eſpeces de loſanges ſur toute la partie antérieure de ſon corps. Le point de réunion eſt en ligne droite; & ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que dans tous les eſpaces intermédiaires la peau eſt dans ſon état naturel ſans aucune apparence de dartre: on obſerve ce même état de la peau à la nuque du col, quoiqu'il y ait un cordon tranſverſal qui

réunisse les deux cordons dont nous avons parlé. On remarque indépendamment une petite bande dartreuse en forme de bride, qui s'étend d'une oreille à l'autre & passe par dessous le menton.

Lorsque ces bandelettes sont parvenues au nombril, elles se prolongent encore un peu, s'écartent & se perdent, en s'amincissant insensiblement à la partie supérieure des os innominés.

Les épaules & la partie supérieure de chaque bras sont recouvertes, d'une bande circulaire de la largeur de trois pouces ; cette galle est fort épaisse, & suinte continuellement.

Les parents appellent, je ne sais sur quel fondement, cette maladie qui n'est autre chose qu'une dartre singuliere, ils l'appellent, dis-je, le *masque* & la *brassiere*, peut-être, à cause des parties qui sont affectées.

Les remédes que j'ai conseillés paroissent soulager le malade & diminuer les accidens ; j'aurai soin d'en faire part dans un des Journaux suivans.



## SOLUTIONS DE QUESTIONS PROPOSÉES.

### I.

*Saigne-t-on après une sueur critique qui a emporté la fiévre ?*

VII. Quand après une sueur critique, on est délivré de la fiévre, s'il y a une plénitude marquée, il est bon & même nécessaire de saigner avant que de purger, & souvent même il faut répéter plusieurs fois la saignée, s'il en est besoin, d'autant plus que c'est la meilleure préparation à la purgation, *quæ in plenitudine non est tuta, nisi corpus fluidum sit & perspirabile.* Cette vérité est démontrée dans beaucoup de maladies, mais surtout dans la rougeole, qui étant accompagnée ordinairement de toux violente, ne permet de purger qu'après une ou plusieurs saignées, quoique la purgation réitérée soit indispensablement nécessaire à la fin de cette maladie.

### I I.

*Quand faut-il purger une femme accouchée ?*

Une femme accouchée soit naturellement, soit par l'effort de la fiévre, quand bien même elle seroit sans fiévre, ne doit point être purgée avant le 14e. jour ou le 21e. de son accouchement : mais on doit faciliter l'évacuation des *lochies* par clysteres, fomentations émollientes sur le bas ventre, demi-bains, fumigations : car alors il y a toujours une disposition inflammatoire dans le bas ventre, à cause de la dila-

tation prodigieuſe qu'ont ſouffert les vaiſſeaux de la matrice dans le temps de la groſſeſſe. C'eſt même une raiſon de plus pour reculer encore la purgation chez les femmes vigoureuſes, telles que les villageoiſes, & femmes de travail, qui ont peu de régles, à raiſon de la diſſipation qu'elles font, & du ton de leurs parties. Dans tous ces cas une purgation précipitée ne feroit qu'augmenter la diſpoſition inflammatoire. & attirer une inflammation véritable, en irritant toutes les parties du bas ventre, & ſupprimant quelquefois les vuidanges par l'augmentation du reſſort quelle occaſionneroit ; d'ailleurs il n'eſt *pas bien démontré*, qu'il faille néceſſairement purger une femme accouchée : on agit dans ce cas-là, comme dans bien d'autres, plutôt par routine que par principes.

## III.

### *Quelle peut-être la cauſe d'une extinction de voix qui prend tout à coup, & qui ceſſe de même.*

Deux ſœurs ſont ſujettes à une extinction de voix ſinguliere par la façon dont elle leur prend : leur voix ceſſe ſubitement, & reprend ſans cauſe manifeſte, ſans toux ni oppreſſion de poitrine, de ſorte qu'il eſt impoſſible de ſuppoſer une décharge d'humeurs, qui ayent beſoin d'un dégré de coction pour ſe mûrir peu à peu & faire ceſſer l'extinction totale de la voix. On demande quelle peut-être la cauſe de cet accident.

Tout ce qu'on peut dire à ce ſujet ne peut

être que conjectural. Il n'y a que trois parties qu'on puisse en accuser. Les cartilages du larinx, les muscles de la même partie, & les nerfs récurrens : supposé, comme on l'annonce, qu'il n'y ait point de vice dans la respiration.

Les cartilages du larinx, & ses muscles ne pourroient causer cette extinction de voix que par la trop grande sécheresse, comme on le voit dans les fiévres ardentes, & dans les maux de gorge violens, ou par la mollesse de ces mêmes parties imbibées d'une surabondance d'humeurs, comme on le remarque dans les fluxions ; mais ici on ne peut point attribuer cet accident à ces deux causes, puisque l'extinction viendroit successivement, & s'en iroit peu à peu, si le vice de ces parties la produisoit. Il ne reste donc plus que les nerfs récurrens que l'on peut en accuser, soit qu'il existe une matiere qui change la disposition de ces nerfs, soit que naturellement ils soient aisément susceptibles d'altération. Ce sentiment est fondé sur l'expérience : car si on lie à un chien, par exemple les nerfs récurrens, ou si on les coupe, sa voix cesse aussi-tôt, si on ôte la ligature elle revient à l'instant : ici la même chose peut arriver. C'est pourquoi pour faire cesser ces accidens, il faut saigner du pied, surtout si les régles sont peu abondantes ou retenues; *Mira si quidem est harum partium cum thorace, voceque sympathia* : appliquer les ventouses, ou même un cautere, principalement si elles sont sujettes aux fluxions ; & leur faire user d'une ptisane sudorifique légere, rendue purgative de temps en temps.

ARTICLE

# ARTICLE II.

Contenant quelques Observations sur la Chirurgie.

*Sur une fracture au crâne, avec des accidens considérables, dont la personne malade guérit sans le secours du trépan.*

I. EN Décembre 1753. une petite fille âgée de neuf ans, revenant de l'école, fut blessée par la chûte d'une planche haute de douze pieds, large d'un pied, épaisse de deux pouces, qui étant posée de champ par terre, glissa, & tomba, en dédolant, par un de ces angles, sur la tête de cette petite fille : il y eut un tel déchirement de la peau qui recouvroit le parietal droit que presque tout cet os, & la partie postérieure de la partie écailleuse de l'os temporal se trouverent à découvert. L'enfant tomba du coup en poussant un très-grand cri, & fut tout de suite transporté chez sa mere, sans connoissance, ni mouvement. M. D*** y fut mandé, après avoir lavé la plaie, il reconnut à la faveur de quelques petites cuissons, une fracture qui descendoit obliquement de la partie moyenne du parietal droit, jusqu'à la jonction de la suture coronale avec la temporale, ensorte qu'il y avoit un peu d'écartement de la suture coronale, & aussi écartement dans la fracture; le tout bien à découvert, il garnit la plaie de charpie brute : je saignai la petite malade du pied, elle étoit sans mouvement, sans connoissance,

ſaignoit du nez, avoit de fréquentes envies de vomir, & de temps à autre des mouvemens convulſifs; ſix ſaignées du pied furent répétées dans les vingt-quatre heures, à la doſe de deux palettes chaque fois, ſans qu'il parut aucun changement dans l'état de la malade. Pendant ce temps, on faiſoit ce que l'on pouvoit pour faire avaler à la malade quelque peu d'une infuſion vulnéraire, aiguiſée de quelques grains de tartre ſtibié; ce qui produiſit quelques légeres ſecouſſes. On leva l'appareil au bout de vingt-quatre heures pour ſe déterminer ſur le parti qu'on prendroit. M. D*** obſerva une humidité ſanguinolente qui ſortoit par la fracture, ainſi que par l'écartement de la ſuture, & en pinçant le nez de la malade, il en ſortoit davantage; on panſa la plaie en couvrant l'os découvert avec des plumaceaux imbibés de beaume de *fioraventi*, & le reſte de la plaie avec un mélange de beaume *d'arceus* & d'huile roſat, des compreſſes trempées dans l'eau de vie, le tout ſoutenu du grand couvre-chef: le troiſiéme jour, mêmes accidens, même régime, mêmes panſemens, & une ſeptiéme ſaignée du pied. La fiévre augmenta, ainſi que les mouvemens convulſifs. Le quatriéme jour, l'appareil du trépan étant diſpoſé, M. D*** crut devoir temporiſer, tant à cauſe du dangéreux état où il trouva la malade qu'à cauſe qu'il ſoupçonnoit commotion au cerveau; * le peu deſpérance

* *Nota*. Eſt-il vrai que dans ce cas-là il ſoit inutile de trépaner? Ce ſeroit une queſtion à diſcuter; il faudroit pour la décider, établir ce que l'on entend par *commotion au cerveau*, & faire voir l'utilité de trépan alors, en comparant ſes avantages dans les autres occaſions.

qu'il avoit, ſuppoſé qu'il n'y eût pas commotion, étoit fondée ſur l'iſſue facile de la matiere épanchée, tant par la fracture que par l'écartement de la ſuture. Le cinquiéme jour, la malade étoit dans un état ſi déſeſpéré par la foibleſſe, les ſueurs froides, les évacuations involontaires, tant par les ſelles que par les urines, qu'on ne lui donna que quelques gouttes de lilium de paracelſe. Le ſixiéme jour, le pouls concentré ſe releva, la chaleur de la peau & quelques mouvemens convulſifs ſe firent appercevoir. On panſa la malade à l'ordinaire, la ſuppuration fut aſſez abondante, ainſi que la quantité de l'humeur épanchée ſortie par l'écartement des os; ce qui donnoit un peu deſpérance, d'autant que la malade avoit de temps en temps un peu de connoiſſance : la nuit fut très-orageuſe, la fiévre ſe ralluma, les convulſions tourmenterent beaucoup la malade, je la ſaignai pour la huitiéme fois du pied, & la panſai comme à l'ordinaire. Le ſeptiéme jour, elle fut dans un aſſoupiſſement léthargique, on lui fit avaler une potion cordiale vulnéraire, aiguiſée de deux grains d'émétique; ce qui occaſionna quelques ſecouſſes, & des évacuations par haut & par bas dans quelques-unes deſquelles on tint la malade pour morte. Elle paſſa la nuit dans un état de foibleſſe extraordinaire, à laquelle ſuccéda une ſueur froide: on ne la ſoutenoit que par le moyen de quelques gouttes de lilium de paracelſe. Le huitiéme, le pouls ſe releva, il y eût quelques momens de connoiſſance, elle éternua cinq fois de ſuite, elle ſaigna du nez, je la panſai comme à l'ordinaire, & j'appercevois que le peu de matiere épanchée qui ſortoit par les écartemens, ſuivoit les mou-

vemens de la dure-mere. * Il eſt à remarquer que l'eſpace des écartemens étoit tout au plus d'une demie ligne. La nuit fut aſſez tranquille. Le neuviéme, la peau ſe réchauffa, le pouls ſe releva, les yeux qui avoient été égarés reprirent leur état naturel, la malade commençoit à ſentir ſon mal, ne pouvant ſe remuer ſans ſe plaindre, je la ſaignai comme à l'ordinaire en préſence de M. D*** qui ſe diſpoſoit à appliquer le trépan, pour le peu qu'il ſurvint le moindre accident; il penſoit que pour le préſent, l'humeur ſanguinolente qui ſortoit par les écartemens pourroit ſuppléer à cette opération. La malade alla de mieux en mieux juſqu'au dix-ſeptiéme; & fut penſée comme à l'ordinaire; ſa plaie fourniſſoit une abondante ſuppuration qui étoit de bonne condition, & l'humeur épanchée ſortoit de jour en jour plus librement par les écartemens. Le dix-huitiéme, on lui donna par trop de complaiſance deux pommes cuites, ce qui occaſionna la fiévre, des friſſons, & une douleur conſidérable avec tenſion par tout le bas-ventre; elle fut ſaignée du bras, prit des lavemens émolliens. Dans le panſement, j'apperçus beaucoup moins de ſuppuration; en un mot, la plaie & les accidens annonçoient un reflux de matiere purulente. Le dix-neuviéme, M. D*** lui fit prendre une eau de caſſe aiguiſée, qui procura heureuſement une évacuation & une détente univerſelle. Je n'apperçus cependant pas grand changement à la plaie ce jour-là, mais le lendemain tout com-

* *Nota*. Il ne faut pas inférer de-là que la *dure-mere* a un mouvement; le contraire eſt démontré par des expériences inconteſtables: le mouvement dont il eſt ici queſtion vient du battement des arteres.

mença à mieux aller, & au quarante deuxiéme jour, les os furent preſque tous recouverts de bonnes chairs, à l'exception d'une portion d'os de la largeur d'environ un pouce qu'il fallut faire exfolier, parce que les chairs qui le recouvroient étoient mollaſſes & ſaignantes. M. D*** les détruiſit avec un peu d'alun calciné, & toucha l'os découvert avec le beurre d'antimoine. L'exfoliation en fut totalement faite le cinquantiéme jour, les bourgeons charnues parurent, & formerent une cicatrice parfaite.

On voit par cette obſervation, 1°. que quelques ſignes qu'on ait de la commotion au cerveau, qui eſt un accident le plus ſouvent ſans reſſource, on peut cependant en eſpérer la guériſon par les ſaignées du pied qui diminuent, & peuvent détourner la quantité du ſang qui ſe porte vers le cerveau, ſur-tout ſi l'on aide l'effet des ſaignées, par des remédes capables de redonner aux fibres de ce viſcere le reſſort qu'il a perdu par le coup, telles que ſont les infuſions vulnéraires aiguiſées d'émétique. 2°. Qu'on peut quelquefois éviter l'opération du trépan dans les fractures du crâne où il y aura aſſez d'écartement * pour faciliter l'iſſue de la matiere épanchée, pourvû d'ailleurs que les accidens de l'épanchement ne preſſent pas trop.

J. J. R. Luzarche, Éleve en Chirurgie à Paris, natif d'Orléans.

* *Nota.* Faut-il toujours trépaner, lors même qu'il n'y a point d'écartement ou d'ouverture, & y a-t-il des ſignes certains qui indiquent quand il faut trépaner, & l'endroit où il faut appliquer le trépan? Ce ſeroit encore un ſujet qui mériteroit d'être traité avec ſoin.

# OBSERVATION,

## *Sur une Hydropisie de l'ovaire.*

II. En Mars 1754, je fus appellé rue Simon-le-Franc, pour voir une femme, à qui M. F*** Médecin avoit conseillé de faire la ponction au bas ventre, qui étoit extraordinairement & universellement tendu ; il y étoit présent. Après avoir reconnu par les moyens ordinaires la fluctuation, je plongeai mon trois-quart dans le lieu ordinaire, & du côté droit, & je tirai par la canule, au plus, trois demi-septiers d'une eau ambrée & très-claire. Quelque pression que je fisse, & quelque direction que je donnasse à la canule, en y passant le stilet pour la déboucher, au cas qu'elle le fût par des matieres glaireuses, je ne pus en tirer davantage. La circonférence du lieu percé s'affaissa, mais le ventre étoit toujours très-tendu, & je sentois toujours l'ondulation en frappant de part & d'autre : M. D*** Médecin fut d'avis qu'on remit au lendemain le reste de l'operation, & je m'y trouvai avec M. D*** Chirurgien ; il regarda cette hydropisie comme enkistée, & plongea un coup de trois-quart, quatre bons pouces au-dessus du lieu que j'avois percé, en entrant vers l'épine antérieure de l'os des Iles, il sortit environ une pinte d'eau de la même nature, ce qui affaissa encore cet endroit. Il replongea l'instrument un demi-pied plus haut, ensorte que les trois piquures faisoient un triangle, il en sortit une chopine au plus, & par l'affaissement que produisirent ces évacuations,

on n'appercevoit de détente qu'à la circonférence des lieux qu'on avoit percés; le reſte du bas ventre reſtant toujours tendu, on remit au lendemain : je plongeai du côté gauche, & à l'endroit ordinaire le trois-quart, & je tirai cinq demi-ſeptiers d'eau : nous fumes d'avis de replonger l'inſtrument plus haut, en allant du côté de l'ombilic, & par cette ponction, je tirai trois pintes & demie d'eau, ce qui nous procura une notable détente du bas ventre, & à la faveur de laquelle nous découvrimes par le toucher pluſieurs tumeurs ſchirreuſes qui occupoient cette capacité. Comme on ſentoit encore par le toucher dans la région lombaire gauche un endroit où il y avoit épanchement, j'y plongeai le trois-quart, & j'en tirai une pinte d'eau : nous appliquames ſur le bas ventre une flanelle imbue de décoction émolliente, parce que le ventre étoit reſté tendu & devenu douloureux, & à la faveur des ouvertures, il découloit continuellement une grande quantité d'une couleur rouſſâtre. M. le Médecin ordonna à la malade des cordiaux, lui fit faire des bouillons capables de lui réparer les forces; mais elle mourut le cinquantiéme jour dans un anéantiſſement & une ſuffocation conſidérables. Nous en fimes l'ouverture, & nous trouvames que l'ovaire gauche occupoit toute la capacité du bas ventre, que c'étoit différentes idatides que nous avions percées dans les ponctions; nous le peſames, & il peſoit cinq livres ſix onces, & étoit garni d'une infinitée de véſicules, qui contenoient chacune deux ou trois cuillerées d'une eau jaunâtre. Nous nous informames de ce qui avoit précédé cette maladie, on nous dit qu'il y avoit ſix mois que cette femme étoit accouchée, qu'au bout de

ſix jours, elle fut à pied à Arcueil, qu'elle eſſuya une pluie conſidérable, qu'elle s'en revint avec un friſſon & une fiévre chaude, qu'on lui donna des roties au vin & au ſucre, que le lendemain elle ſe plaignit d'une douleur très-aiguë dans la région iliaque gauche, que cette douleur avoit toujours continué, qu'il étoit ſurvenu une tenſion douloureuſe au bas ventre, que les Sœurs de la Charité l'avoient ſaigné deux fois, qu'elle avoit négligé tout autre remède, parce que la fiévre avoit diminué par ces deux ſaignées, que depuis ce temps elle s'étoit toujours plainte de cette partie, que le ventre étoit reſté tendu, & avoit augmenté de plus en plus; & qu'enfin étant tombée dans un état d'oppreſſion & de foibleſſe où nous l'avons trouvée, elle s'étoit déterminée à appeller du ſecours.

L'expérience ne prouve que trop fréquemment quels déſordres le lait occaſionne dans différentes parties du corps, lorſqu'il reflue dans la maſſe du ſang. C'eſt pourquoi les femmes nouvellement accouchées ne ſçauroient trop prendre de précaution, tant qu'il n'eſt pas totalement diſſipé; il n'eſt pas douteux que la fiévre qui ſurprit la malade, étoit cauſée par le lait qui refluoit, lequel s'eſt dépoſé dans l'ovaire, s'y eſt épaiſſi, l'a engorgé & dilaté extraordinairement, & a cauſé l'hydropiſie; que ſi cette femme eût voulu ſe captiver à faire les remédes qu'on lui avoit propoſés, comme des ſaignées répétées, des apozêmes laxatifs, le ſel de *duobus*, &c. Les fomentations émollientes, &c. Elle auroit pû éviter cette maladie, & conſéquemment la mort.

# REFLEXIONS

## *Sur la ſaignée, par M. H. K. O.*

La Médecine ſemble ſe vouloir débarraſſer tous les jours de ſes préjugés, elle adopte avec avidité tout ce qui peut l'enrichir, & rendre les maladies moins dangereuſes, elle paroît uniquement occupée du bien public ; & l'on voit ſouvent de jeunes Médecins aſſez zélés pour oſer heurter de front la pratique la plus reçue, lorſqu'ils imaginent qu'elle peut être nuiſible au malade. La ſaignée doit être miſe au rang de ces erreurs accréditées par le Public Médecin ; quelques gens, à la vérité, ſemblent vouloir lui ôter un peu de ſon pouvoir. C'eſt le même motif qui m'a déterminé à vous communiquer quelques réflexions que j'ai faites à ce ſujet, d'après pluſieurs converſations que j'ai eues avec de célébres Médecins de la Faculté de Paris.

Se déclarer contre la ſaignée, & ne la pas approuver par-tout, c'eſt s'expoſer à la diſgrace de beaucoup de Médecins & Chirurgiens, qui favoriſant le penchant du Public, en ont fait un reméde preſque univerſel & infaillible. En effet, dans quelles occaſions ne ſaigne-t-on pas? La jeuneſſe, les tempéramens qu'on appelle *ſanguins*, & les maladies aiguës, inflammatoires n'ont plus de priviléges. L'on répand ſans ſcrupule le ſang des vieillards & des petits enfans : les perſonnes phlegmatiques ou bilieuſes ont trop de ſang, ou du moins l'ont trop

échauffé, & la guérison des maladies chroniques seroit imparfaite, si la saignée ne frayoit le chemin aux autres remédes, qui sans elles n'auroient qu'un succès médiocre ; en un mot, *l'ouverture de la scene est toujours ensanglantée.* Ce seroit donc une témérité que de vouloir ravir à la plûpart des Médecins, & aux malades, un remède dont ils sont en possession depuis long-temps, & dont ils soutiennent les droits avec un zéle infatigable ; aussi n'entreprenons-nous pas de décrier absolument la saignée, mais de marquer seulement quelques cas où nous la croyons nécessaire ou préjudiciable, & dire quelque chose en faveur de la vérité, contre laquelle une erreur, quoiqu'accréditée, ne doit jamais prescrire.

Les inflammations des parties internes sont des maladies ausquelles l'on ne peut sans injustice refuser la saignée, sur-tout si elles sont considérables. L'on voit bien qu'alors le sang qui doit passer par une partie, y rencontrant tout d'un coup un obstacle insurmontable, est obligé de se reculer avec une force, & une précipitation qui ne lui permettent pas de se retirer dans plusieurs vaisseaux éloignés où il seroit moins à charge. Il faut donc qu'il reste dans les vaisseaux voisins, & qu'augmentant la quantité du sang qui y est déja, il les gonfle extraordinairement, & les menace d'une rupture dangéreuse, Que faut-il faire alors, sinon de désemplir les vaisseaux éloignés de la partie embarrassée, afin que ceux qui sont surchargés puissent aisément leur envoyer le sang superflu qu'ils contiennent, ce qui prévient des accidens très-fâcheux ?

L'on ne doit cependant pas avoir tellement égard au ſymptôme de la maladie ( qui à la vérité eſt quelquefois preſſant ) qu'il faille pour cela en négliger la cauſe. Ne verroit-on pas à la honte de la Médecine un Pleurétique noyé dans un fleuve de ſang, ſi l'on n'employoit que la ſaignée pour le guérir ? C'eſt une illuſion de croire que la douleur & la fiévre aiguë, qui accompagnent la pleuréſie, & toutes les maladies, ne ſont que l'effet d'une circulation de ſang interrompue ; il ne faudroit alors qu'en tirer très-peu pour la rétablir.

Nous croyons donc qu'il faut mettre de la partie une *lymphe viſqueuſe*, & ſemblable à de la colle, telle qu'on l'obſerve ſur le ſang des perſonnes ſujettes aux *pleuréſies*, & aux *rhumatiſmes*, & qui par quelque occaſion que ce ſoit, s'arrêtant dans les vaiſſeaux de la *pleure* ou ailleurs, s'y épaiſſit davantage, s'y aigrit, s'y corrompt, & gâte le ſang avec lequel il eſt impoſſible qu'elle ne ſe mêle. Il faut donc adoucir, fondre & diſſiper cette humeur, qui par ſon ſéjour cauſe tant de déſordre. Il faut par conſéquent faire agir les *diaphorétiques* avec la ſaignée, mais il faut auſſi que ces remédes ſoient tempérés, ſi la fiévre eſt violente, afin qu'agiſſant plus doucement, ils puiſſent plus aiſément pénétrer l'humeur pour la ſubtiliſer ſans aucun fracas.

L'apoplexie, les violens accès d'épilepſie où le viſage paroît rouge, & le pouls élevé, les délires, les douleurs de tête inflammatoires ne ſçauroient preſque ſe paſſer de la ſaignée ; ce ſeroit même un crime d'épargner le ſang dans ces cas-là. Il eſt pourtant fâcheux pour les *grands Seigneurs*, que dans ces maladies l'ex-

périence les oblige de recourir à d'autres remédes évacuans, comme les purgatifs dont l'effet n'eſt pas ſi prompt que celui de la ſaignée, mais beaucoup plus ſûr. Pourquoi plus ſûr ? C'eſt que les remédes purgatifs, pris en lavages, ſur-tout lorſque le corps eſt agité, attirent ſur les parties où ils agiſſent, non-ſeulement le ſang qui gonfle les vaiſſeaux du cerveau, mais font en même temps ſortir l'humeur particuliere qui lui donne ſouvent occaſion de ſéjourner. Après tout, la ſaignée & les purgatifs ne ſont pas incompatibles dans ces cas-là, où il s'agit de ſoulager promptement. La fréquente ſaignée eſt *une mauvaiſe reſſource dans les pertes de ſang*, & un moyen infaillible pour épuiſer bientôt un malade.

L'on ne ſçauroit déſapprouver la ſaignée du pied, quoique ſouvent inſuffiſante, lorſqu'il s'agit de faire couler les *régles* & les *vuidanges* qui ſe ſont arrêtées ſubitement, parce que le ſang qui ſort par l'ouverture de la veine ſe trouvant moins gêné ſe meut avec plus de viteſſe & de force ; & celui qui doit ſe remplacer, accourant avec le même mouvement par les veines *iliaques* & *crurales*, & ſuivant le train de la circulation par les arteres de même nom, pouſſe auſſi plus fortement le ſang des *hypogaſtriques* qu'il rencontre, & qui allant à la matrice avec un ſurcroît de mouvement, peut aiſément ſurmonter les obſtacles qui s'oppoſe à ſon paſſage, pourvû que la cauſe de la maladie ne ſoit point une trop grande raréfaction du ſang & des humeurs : car alors, la ſaignée du pied ſeroit pernicieuſe.

Les fiévres intermittentes, & ſur-tout celles d'Automne, ſaiſon où les corps ſont aſſez épui-

ſés par la chaleur précédente & les vaiſſeaux déſemplis, nous paroiſſent n'avoir pas grand beſoin de la ſaignée, à moins qu'on ne veuille les prolonger, & les faire dégénérer en *maladies chroniques* ſouvent incurables.

Pour ce qui eſt des fiévres continues, où l'on n'eſt point menacé d'accidens fâcheux, comme tranſports au cerveau & autres, je crois que la ſaignée y eſt aſſez inutile, & même préjudiciable. En effet, qu'eſt-ce que la fiévre, ſinon un effort que font ces vaiſſeaux, & le ſang pour ſe dégager d'une humeur étrangere qui s'oppoſe au mouvement naturel? Le ſang ſe gonfle, il eſt vrai, les vaiſſeaux travaillent, tout s'échauffe; mais comment dompter & chaſſer l'humeur ſans cela? J'avoue qu'il faut de l'eſpace pour le combat, & qu'un ſang actif & bouillant peut ſe trouver contraint dans ſes vaiſſeaux, & en forcer le reſſort; alors il y auroit trop de hardieſſe à ne pas ſoulager les vaiſſeaux par la ſaiſaignée, juſqu'à ce qu'il n'y eût plus de rupture & d'engorgement à craindre. Mais dans les vieillards & les petits enfans, dans les perſonnes phlegmatiques ou ſimplement bilieuſes; en un mot, dans tous les cas où les vaiſſeaux ſont difficiles à rompre & les liqueurs peu actives; ce ſeroit retarder la décoction de l'humeur & empêcher la criſe que de donner de l'air au ſang & le rafraîchir par la ſaignée. Il vaudroit donc mieux alors, ſi l'on vouloit ne pas aider la nature par quelque reméde tempéré, la laiſſer agir toute ſeule que de la faire ſuccomber en l'affoibliſſant trop.

Qu'on ne diſe point que dans la fiévre les vaiſſeaux ſanguins ſont toujours pleins, puiſqu'il ne ſe fait point de *ſécrétion*, & que les

humeurs mêlées avec le ſang en augmentent la quantité, nous l'avouons ſans peine : mais cette plénitude n'eſt-elle point néceſſaire pour bander davantage le reſſort des vaiſſeaux, qui ſans cela n'agiroit que languiſſamment contre un tout plus abondant & plus épais ? De plus, cette plénitude n'eſt-elle pas une ſuite de l'épaiſſiſſement cauſé par l'humeur de la fiévre, & auquel on ne peut croire ſans prévention que la ſaignée remédie ? Il faudroit autrement que la Médecine devînt populaire, & que le Médecin ne s'arrêtât pas plus à la maladie que le malade même qui n'eſt touché que du ſymptôme, & qui aime mieux être ſoulagé un moment pour ſouffrir davantage dans la ſuite, que de ſacrifier un ſoulagement paſſager à une guériſon parfaite & durable.

Mais à quoi bon tant déclamer contre la ſaignée ? il faut la ſoutenir à quelque prix que ce ſoit, & bien loin de lui conteſter le titre de *meilleur évacuant de la Médecine*, on veut même lui donner place parmi les *altérans*. L'on prétend que la ſaignée change la mauvaiſe qualité du ſang & des humeurs, ſinon par elle-même, du moins en faiſant place à un *chyle* formé de bons alimens & bien conditionné, qui réparera avantageuſement la perte de ce qui ſera ſorti par l'ouverture de la veine, en corrigeant ce qui reſte de mauvais dans les vaiſſeaux.

Il eſt aiſé de répondre, que la ſaignée tirant ce qu'il y a de bon & de mauvais dans les vaiſſeaux ne doit pas l'emporter ſur les autres évacuatifs, qui faiſant un triage des humeurs crûes & indigeſtes qui s'allient ordinairement avec la partie blanche du ſang, méritent par-là qu'on leur adjuge la préférence. Encore, ſi ce qui

reſte dans les vaiſſeaux après la ſaignée ne devenoit pas plus mauvais qu'auparavant, il y auroit moins lieu de ſe plaindre, puiſque la nature gagneroit d'un côté ce qu'on lui fait perdre de l'autre. Mais ſe peut-il que les vaiſſeaux étant déſemplis, le ſang qui reſte, ſemblable au vin, ne prenne pas plus d'air & ne ſe gâte pas davantage ?

Pour la maniere dont on veut que la ſaignée corrige le ſang, elle eſt plus propre à éblouir qu'à perſuader & à convaincre. En effet, comment veut-on que les meilleurs alimens ſe puiſſent bien digérer dans un eſtomac malade ? N'eſt-il pas ridicule de prétendre qu'il ſe peut former un chyle convenable dans une partie remplie & abreuvée d'humeurs, dont la ſource eſt corrompue, & même affoiblie par la ſaignée ?

Or l'expérience journaliere fait voir qu'il eſt dangéreux d'empêcher l'écoulement des *hémorrhoïdes* & des *menſtrues*, lorſqu'elles ne ſont pas immodérées, & que la ſaignée du bras ne peut ſouvent les arrêter. Il faut donc qu'il ſorte avec le ſang une humeur qui demande une iſſue particuliere, & qui étant retenue dans le corps, y cauſeroit de grands ravages. L'on ſe tromperoit groſſiérement, ſi l'on croyoit que le ſang qui coule avec l'humeur eſt mauvais de lui-même, & qu'il ſoulage la nature ; puiſqu'au contraire elle s'en trouve quelquefois affoiblie, & que le ſang ne ſort que parce qu'il eſt contenu dans les vaiſſeaux qui touchent ceux où ſe ſépare l'humeur qui fait ouvrir les uns & les autres.

Concluons de tout ceci, *qu'il faut ménager le ſang*, comme *le principe de la vie*, & l'Au-

teur des crises : que la saignée seule n'est pas un remède infaillible, & que l'usage n'en doit être permis que dans certaines occasions où l'on est forcé de négliger la cause de la maladie pour remédier à un symptôme pressant : encore faut-il bien examiner si l'on ne peut point substituer à la saignée d'autres remèdes, qui agissant presqu'aussi promptement, produiront dans certains cas un beaucoup meilleur effet, tels sont les lavemens & autres, &c.

## LETTRE

*Sur une Conformation singuliere.*

MONSIEUR,

IV. J'ignore si l'observation que je vous envoye, n'a point été publiée dans quelque Journal ; mais dans l'incertitude où je suis à ce sujet j'ai cru devoir vous en faire part d'autant plus que j'ai peu vû d'observations semblables dans les accouchemens monstrueux.

Je pense que l'ancienneté de cet événement, ne doit pas l'empêcher de trouver place dans votre Ouvrage périodique, destiné à rassembler toutes les observations dont on peut tirer quelque utilité.

Dans le Village de Donremy, surnommé la Pucelle, situé sur la Meuse à trois lieues du Neuf-Château, à cinq de Veaucouleurs, la nommée Sebastienne Camus femme d'Elophe Rouyer Maçon, accoucha le 27 Décembre 1722. d'une fille double, d'une figure des plus extraordinaires. Cet enfant étoit composé de deux bustes joints en droite ligne l'un à l'autre.

tre. Chaque buſte avoit une poitrine, deux tettons, deux bras, deux mains, une tête, une face, en un mot tout ce qui doit compoſer les parties ſupérieures. Au nombril, ces deux buſtes ſe réuniſſoient & ne formoient plus qu'un corps, qui avoit comme à l'ordinaire une cuiſſe, une jambe & un pied. De chaque côté, la partie qui diſtinguoit le ſexe étoit unique, auſſi-bien que celle qui ſert à la ſortie des excrémens : elles étoient toutes deux communes aux deux buſtes dont nous avons parlé. Au côté oppoſé de ces cuiſſes & du nombril, ſortoit entre les deux buſtes une maſſe de chair en forme de moignon d'une cuiſſe juſqu'aux genoux, dont le bout paroiſſoit replié juſques environ trois doigts du *tibia*. Ce tronçon de cuiſſe avoit du mouvement ; ce qui devoit faire ſoupçonner que ce n'étoit en quelque façon qu'une ébauche de ce que la nature avoit voulu produire de l'autre côté, de cuiſſes, de jambes & de pieds, comme on les voyoit du côté oppoſé. Peut-être que quelque dérangement, ou un défaut de nourriture dans cet endroit avoit été cauſe que cet Ouvrage étoit reſté imparfait. On trouve dans Ambroiſe Paré un exemple aſſez ſemblable, & il y a quelques années que l'on montra à Paris un enfant mâle, qui étoit conformé de même à l'exception que les jambes, les cuiſſes & les pieds exiſtoient de chaque côté.

Ce qu'il y a de plus ſingulier au double enfant dont il eſt ici queſtion, c'eſt que cet enfant a vécu juſques au 4 de Février de l'année ſuivante. Peut-être même ce double enfant auroit-il vécu plus long-tems, ſi la pauvreté du pere & de la mere n'avoit en quelque façon

contribué à ſa mort : car à meſure que ce double enfant ſe fortifioit, il avoit beſoin de plus de nourriture, & le tetton de ſa mere ſe trouvoit tari long-tems avant qu'il fût raſſaſié.

On a cru devoir adminiſtrer un double baptéme, ſur ce double enfant. Il eſt triſte qu'il n'ait pas vécu ; car comme chaque demi-corps avoit une circulation, une reſpiration, une tranſpiration, une nourriture & un mouvement qui lui étoient propres, il auroit été curieux d'obſerver ſi leurs inclinations & ſi leurs penſées ſe ſeroient rapportées. On a déjà quelques obſervations à ce ſujet, qui conſtatent que cette union intime n'établit pas pour cela un rapport dans la façon de penſer.

## LETTRE

*De Monſieur L. H. S. à l'Auteur du Journal périodique, en réponſe aux Reflexions de M. Maupilliers, ſur la Taille de M. le Cat.*

MONSIEUR,

V. Je n'ai pû m'empêcher d'être ſurpris, de ne trouver dans votre Journal du mois d'Octobre qu'une ſorte d'annonce de la réplique que je faiſois aux reflexions de M. Maupilliers. L'impartialité dont vous faites profeſſion, en qualité de Journaliſte, vous engageoit cependant à me donner la même ſatisfaction qu'aux ennemis de M. le Cat. C'eſt dans cette idée, que je vous adreſſe de nouveau la même réplique que je vous avois déjà envoyée à ce ſujet,

& j'eſpére que vous voudrez bien l'inſérer en entier.

Etoit-il rien de plus ſimple, Monſieur, que le Bulletin de la taille de M. le Cat, que je vous ai adreſſé & que vous avez inſéré dans votre Journal d'Août ? Je ne vous ai rapporté que des faits qui ſe ſont paſſés ſous mes yeux & devant 40 témoins, dont aucun n'en a contredit, ni ne peut en contredire aucunes circonſtances. Comment ? Eſt-ce qu'il ne ſera permis qu'au frere Coſme de donner au Public l'hiſtoire de ſes tailles ? Pourquoi le jeune Chirurgien, Partiſan du lithotôme caché, vient-il eſſayer de répandre des incertitudes mal concertées ſur des faits inconteſtables ? Mais il va plus loin, puiſque ſes reflexions tendent à empoiſonner les meilleures choſes. Il fait un crime à M. le Cat de ſon habileté même. Il ne ſçauroit lui pardonner de tailler, en dix-ſept minutes, ſept ſujets, dont un ſeul eſt mort de champignons & d'une teigne rentrée ; il crée un prodige exprès pour aggraver ce crime ; il veut que les accidens qui ont produit cette mort, ſoient l'effet de cette promptitude, & que comme les champignons de nos couches naiſſent en une nuit, ceux de la veſſie de ce taillé ſoient venus en une minute.

Eſt-il poſſible que des Chirurgiens oublient que la premiere condition eſſentielle à leurs opérations eſt la promptitude..... *Citò*.... Ils oublient qu'une opération longue, eſt appellée chez eux une opération laborieuſe, toujours cruelle, toujours dangereuſe ; & ils entreprennent de perſuader au Public, qu'il vaut mieux être dans les tourmens une heure qu'une minute.

Ils abuſent de ce principe, que l'excès dans les meilleures choſes devient un mal ; que la promptitude à opérer peut dégénerer en violence ; mais où eſt ici la juſteſſe de l'application de ce principe ? Quand je vous ai annoncé Monſieur, que toute la taille de M. le Cat, s'étoit faite en dix-ſept minutes, je vous ai appris en même-tems que tous les ſujets avoient été très promptement guéris, à celui-là près qu'il étoit impoſſible de guérir. Quand on trouve dans le recueil de ce Lithotomiſte, qu'en 1751. il a taillé dix ſujets en vingt-huit minutes, on y voit auſſi que tous les dix ont été guéris. Cette promptitude n'eſt donc pas accompagnée de cette violence meurtriere, dont notre jeune Critique voudroit ici accuſer M. le Cat. C'eſt une habileté à opérer, qui vient & de l'adreſſe du Chirurgien, & plus encore de ſa méthode auſſi expéditive que ſûre. Si M. Maupilliers avoit vû cette taille, comme moi, il trouveroit dans les cannelures des inſtrumens de M. le Cat, dans la ſituation baſſe de ſon inciſion, & dans ſa forme évaſée au dehors, les cauſes évidentes de cette prompte facilité avec laquelle il opére ; & en comparant ces circonſtances, avec celles qui ſe trouvent opposées, dans la méthode du Lithotôme caché, il verroit auſſi évidemment, pourquoi les opérations du dernier durent 35, 40, 60 minutes & plus, ſelon l'aveu même de ſon auteur.

Vous ſentez par-là, Monſieur, combien il eſt important que la circonſtance du tems ne ſoit jamais oubliée dans l'hiſtoire d'une méthode. Ces Meſſieurs qui aiment à plaiſanter ſur les ſujets les plus graves, appelleront M. le Cat un Opérateur à la *minute*, à la *ſeconde*.

Mais il pourra les nommer à ſon tour des Lithotomiſtes *à l'heure.*

Pendant que je vous écris ceci, Monſieur, un ami me met ſous les yeux une lettre du frere Coſme aux Journaliſtes des Sçavants, janvier 1754, que je n'avois point lûe, & où je ſuis ſurpris de voir que ce Religieux diſe :

1°. Que deux des cinq lettres de M. le Cat, en reponſe au frere, *comme ſa ſixiéme, ſont imprimées ſans approbation*; le Public ſera étonné Monſieur, qu'on ait avancé une pareille propoſition, quand il apprendra que cette ſixiéme lettre eſt munie de l'approbation de dix perſonnes, dont huit ſont gens de l'art, & les deux autres des Académiciens diſtingués.

2°. Il repéte le reproche qu'il fait perpétuellement à M. le Cat, de n'avoir point donné un dénombrement de ſes cures, comme celui que ce frere a dépoſé chez des Notaires. Les gens raiſonnables ſentiront l'impoſſibilité où M. le Cat ſe trouve de le faire.

Il y a vingt-deux ans qu'il taille, n'ayant jamais eû des adverſaires tels que frere Coſme, qui lui conteſtaſſent la bonté de ſa méthode & la vérité de ſes récits. Il n'a donc dû prendre aucune précaution pour conſtater les faits par des certificats. Eh, qui eſt le Chirurgien, qui, dans le cours ordinaire de ſa pratique, ſe munit de cette authenticité ? Quand M. le Cat voudroit aujourd'hui réparer ces omiſſions, cela n'eſt plus poſſible; par exemple, il lui eſt impoſſible de faire conſtater les cauſes de mort d'un taillé opéré, il y a 15 ou 20 ans; car, ou il n'y a plus de témoins de cette taille; ou s'il y en a, ils en ont oublié les circonſtances, & ne peuvent les atteſter : or, ſans ces certi-

ficats, qui ne voit pas que sa liste deviendroit une source inépuisable de chicanes. Il ne nie point l'authenticité des certificats du frere ; mais c'est par ces certificats mêmes que M. le Cat a démontré dans ces lettres les dangers annexés à l'usage du Lithotôme caché, & que ses nombreux succès ne sont qu'autant de cas où ces dangers ont été evités, par les raisons qu'on trouve très-bien exposées dans son Recueil *in*-8°.

3°. Le frere Cosme avance que Madame l'Ecuyer taillée à Vernon par M. le Cat, & qui été guérie en neuf jours, *n'a été en état de sortir que deux mois après*. Vous sentez bien, Monsieur, que cette derniere circonstance est absolument fausse, si Madame l'Ecuyer s'est trouvée guérie le neuviéme jour. Or je suis absolument certain du fait, ayant en main deux lettres de cette Dame même qui l'attestent. Il peut être vrai cependant qu'elle ne soit pas sortie de sa chambre avant deux mois. Il est même très-vrai qu'elle n'est pas encore sortie de sa maison, depuis qu'elle est taillée, quoiqu'assûrément elle soit fort en état de le faire. Mais c'est qu'il y a là-dessus, Monsieur, un petit secret que le frere a gardé au Public. Madame l'Ecuyer est Religieuse, & l'on sçait que ces personnes ne sont jamais dans *l'état de sortir* de leurs maisons, sans des nécessités urgentes. Or Madame l'Ecuyer n'en a eu aucune de cette espéce. Si donc cetteDame avoit été du monde, & animée du même zéle que certains taillés de frere Cosme, comptez, Monsieur, qu'elle n'auroit pas attendu au quatorziéme jour à sortir. Elle l'auroit fait dès le neuviéme, & peut-être même avant.

Je viens de recevoir une lettre de M. Hau-

terre Médecin de Vernon, qui atteſte *qu'elle ſe leva & marcha dans ſa chambre le onze, & que le* 14 *on la trouva en état d'aller à la meſſe.*

Au reſte, Monſieur, il eſt bon que vous ſçachiez que la cure de Madame l'Ecuyer faite en neuf jours n'eſt pas à beaucoup près, la plus brillante des tailles de femmes que M. le Cat a faites. En voici une toute autrement heureuſe, & qui eſt encore plus authentique, la choſe s'étant paſſée à l'Hôtel-Dieu, & par conſéquent aux yeux du Public; j'en tire l'hiſtoire de la pag. 29. du *Recueil* in-8°. de ce Lithotomiſte, *concernant l'opération qu'on pratique ſur les femmes.* Après avoir donné l'obſervation d'une Magdelaine Marchand, à qui il avoit *tiré en* 1738, par ſon opération latérale, *une pierre des plus groſſes*, & qui *fut pareillement guérie en dix jours*, il ajoute. » Mais en voici une » (taille) dont la prompte guériſon vous ſurprendra, parce qu'en effet elle eſt unique. » Marie le Comte de Diepdal près de Rouen, » eut une pierre de médiocre groſſeur; an bout » de trois heures (de l'opération,) elle retint » ſon urine & ne la rendit que volontairement. » Je crus que c'étoit l'effet aſſez ordinaire du » gonflement inflammatoire qui ſurvient ſouvent » après l'opération, & que la ſuppuration auroit » bien-tôt relâché ces parties & r'ouvert la » plaie. Je me trompois; il ne vint aucune » ſuppuration. Marie le Comte fit à ſon ordinaire toutes les fonctions de cet organe, & » ennuyée au lit où on la retenoit malgré elle » en bonne ſanté, elle ſe leva le troiſiéme jour » & n'eut aucun accident.

Vous verrez, Monſieur, combien on a tort, de faire ſonner ſi haut des guériſons opérées

en quatorze jours, n'y ayant rien de si commun dans toutes les espéces d'opérations latérales.

4°. Frere Cosme accuse M. le Cat, d'inexactitude, parce qu'il n'a pas publié les noms de quatre malades rapportés par le frere, comme il a cité celui de Madame l'Ecuyer.

Le Public qui lit ce reproche, a droit de s'imaginer que ces malades sont des pierreux que M. le Cat a taillés, & qu'il les a opérés, comme Madame l'Ecuyer en 1738. Point du tout, Monsieur; les uns, comme le Curé d'Ainville, n'étoient pas pierreux, & n'ont jamais été taillés, & les autres l'ont été, il y a environ dix-huit ans, & sont compris dans le dénombrement que M. le Cat en a donné dans sa lettre quatriéme. Vous voyez, Monsieur, quel est l'art qu'on employe pour décrier M. le Cat & sa méthode. J'aurois bien à vous citer d'autres traits dont j'ai été le témoin oculaire & auriculaire; mais ceux-ci suffisent pour mettre les gens sensés en garde contre la séduction. C'est le seul but de cette lettre que l'attaque de M. Maupilliers me force de publier: mais que je vous prie, Monsieur, d'insérer toute entiere dans votre journal, comme l'équité & le bien public l'exigent de vous.

J'ai l'honneur d'être, &c.

L. H. S.

*A Paris, ce 8 Nov.* 1754.

## APPROBATION.

J'Ai lu par ordre de Monseigneur le Chancelier un Manuscrit intitulé, *Recueil périodique d'Observations, de Médecine, de Chirurgie & de Pharmacie*, Décembre 1754 & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris ce 27. Novembre 1754.

LAVIROTTE,

Censeur Royal.



# TABLE DES MATIERES

*Contenues dans cette partie.*

---

## ARTICLE PREMIER.



## ARTICLE. II.



# TABLE GÉNÉRALE

Des Piéces contenues dans les six derniers mois de l'année 1754.

## MEDECINE.

### JUILLET.



### AOUST.

## SEPTEMBRE.



## OCTOBRE.

NOVEMBRE.

## DÉCEMBRE.

## *CHIRURGIE.*

### AOUST.



### SEPTEMBRE.



### OCTOBRE.



### NOVEMBRE.

## DÉCEMBRE.



## *PHARMACIE.*

### JUILLET.



### OCTOBRE.



### NOVEMBRE.



Fin de la Table.





